



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

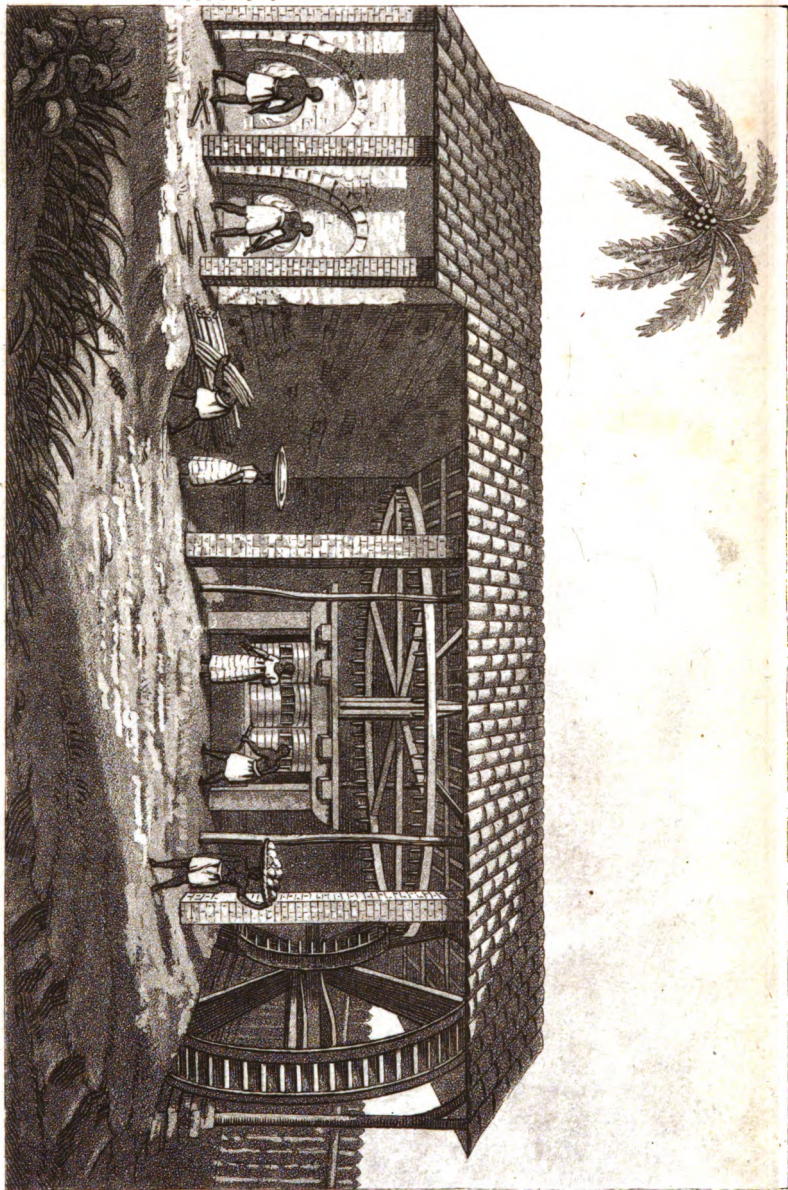
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

l'œuvre a été donnée en
récompense du 2^{me}
service Chancery obtenu au
Général St Louis
le 11 août 1814.

VOYAGES PITTORESQUES
SCIENTIFIQUES ET HISTORIQUES
EN AMÉRIQUE.

Univ. of
California

TO THE
AMERICAN



Wendell A. Lawrence

VOYAGES PITTORESQUES
SCIENTIFIQUES ET HISTORIQUES
EN AMÉRIQUE
BRÉSIL.

**Provinces de Pernambuco (Fernambouc), Scara,
Paraíba, Maragnan, etc. ;**

MŒURS, COUTUMES ET COSTUMES DES HABITANTS DE CE PAYS ;

PAR HENRI KOSTER.

TRADUITS PAR M. A. JAY.

Ornés de Gravures et de Cartes.

••
TOME SECOND.
••

PARIS,
A LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE, RUE DE LA HARPE, 30.
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1846.

F2511

K73

v. 2

EUROPE

ANNO 1811

IMPRIMERIE DE POMMERET ET GUÉNOT,
RUE NICHON, 2.

VOYAGE AU BRÉSIL.

CHAPITRE XI.

Résidence à Jaguaribe. — Voyage à Goiana. — Maladie. —
Retour à Jaguaribe.

APRÈS le voyage de Bom - Jardim, je ne fis plus de longues absences de Récife, jusqu'à ce qu'un de mes amis et moi nous conçûmes le projet de prendre une ferme. Je désirais depuis long-temps, par goût plutôt que par aucune autre cause, quitter la ville et habiter la campagne.

Au commencement d'avril 1812, nous affermâmes la plantation à sucre de Jaguaribe, à quatre lieues de la côte. Elle était pourvue de plusieurs esclaves, de bœufs, de machines et d'instrumens de labourage; ce qui mettait le nouveau fermier à même d'y entrer immédiatement. Peu de jours après nos arrangemens, j'accompagnai le propriétaire à la plantation, dans le dessein d'y voir la personne qui était sur le

point de la quitter. C'était la seconde visite que je rendais au lieu de ma résidence future. Étant d'accord avec cet homme, je revins, avec le propriétaire, coucher chez un de ses frères, qui demeurait à environ un mille et demi de la côte. Il avait acheté, dans ce canton, quelques terres qu'il défrichait et sur lesquelles il faisait construire plusieurs édifices. Il habitait une grange, et nous devions coucher dans sa nouvelle maison, où il n'y avait de terminé que la charpente des murailles de toiture. La saison pluvieuse commençait déjà; et cette maison, à demi-bâtie, était presque entourée de mares d'eau stagnante peuplée d'énormes crapauds, dont les croassements forts et rauques se firent entendre toute la nuit sans interruption. Les troncs des arbres coupés peu de temps auparavant couvraient le terrain dans toutes les directions.

Le matin je partis seul pour retourner à Ré-cife. Je me dirigeai vers le rivage de la mer, et j'atteignis bientôt la petite rivière *Doce*, qui, après un cours de quatre à cinq lieues, se jette dans l'océan. La marée y monte et en descend avec une grande rapidité; alors elle n'est pas guéable; mais, à la basse mer, il y reste peu d'eau et quelques parties du chenal sont même à sec. Il faut passer très-vite, parce que le sable

qui forme son lit est très-fin ; et quoique ce ne soit pas précisément ce qu'on appelle sable mouvant, cependant il serait dangereux de s'y arrêter. A la basse mer, l'eau de la rivière est douce, ce qui lui a fait donner le nom de *Doce*.

Ce fut sur les bords de cette rivière que les premiers arrangemens eurent lieu, dans cette partie du Brésil, entre les Portugais et les Hollandais (1). Ici commença cette guerre mémorable dont les habitans de Pernambuco sont si fiers, à juste titre. Les commencemens ne furent pas heureux et faisaient même présager un triste résultat ; mais le temps prouva que ce peuple était digne du beau pays qu'il habite. La rivière Tapado, sur les bords de laquelle le chef Portugais essaya de rallier ses gens (2), se trouve entre la *Doce* et Olinda. C'est un ruisseau ou un canal (car elle ressemble plus au dernier qu'au premier), qui n'a point d'issue dans la mer ; il n'en est séparé que par les dunes, qui ont là vingt verges de largeur. Lorsqu'il tombe beaucoup de pluie, le surplus des eaux de la Tapado s'élève par-dessus les sables et se jette dans la mer ; quelquefois dans les fortes marées,

(1) Histoire du Brésil. Vol. 1, pag. 367 et 368.

(2) Histoire du Brésil. Vol. 11, pag. 237.

lorsqu'il fait grand vent, des vagues traversent les dunes et tombent dans le canal ; c'est ainsi seulement qu'ils peuvent communiquer l'une avec l'autre. Ce fut sur les bords de la *Doce* que débarquèrent Pedro-Jacques de Magalhaens, général, et Brito Freire (aujourd'hui connu comme historien), amiral de la flotte qui aida les patriotes de Pernambuco à remplir l'objet désiré depuis long-temps et chèrement acheté ; je veux dire la reprise de Récife et l'expulsion définitive des Hollandais (1).

Mais pour revenir à mon excursion, j'arrivai sur les bords de la *Doce*, et je m'informai, à une chaumière peu éloignée de cette rivière, si elle était guéable. Sur la réponse affirmative, je fis avancer mon cheval jusqu'au bord de l'eau, et j'essayai de l'y faire entrer ; il s'y refusa ; je fis une seconde et une troisième tentatives ; alors il se jeta à la nage et ce ne fut qu'après les plus grands efforts qu'il parvint à atteindre la pointe la plus avancée du banc de sable sur la rive opposée. Il avait passé une mauvaise nuit, et n'était pas dans un état convenable pour soutenir cette fatigue : je ne l'y aurais pas exposé, si j'avais connu la profondeur de l'eau ; mais je

(1) Histoire du Brésil, vol. II, pag. 237.

crus que la mer s'était suffisamment retirée. Mes vêtemens séchèrent avant d'arriver chez moi ; toutefois j'ai long-temps senti les conséquences de ce passage imprudent .

Vers le milieu de mai je déménageai, et j'allai habiter Jaguaribe. La route qui y conduit passe par l'habitation de Paulistas, d'où, après avoir traversé la Paratibi, un sentier étroit s'étend, pendant près d'une lieue, à travers un bois profond ; il faut monter une colline escarpée et descendre avec soin le côté opposé. La forêt continue jusqu'à une rupture dans la colline du côté de Jaguaribe. En y arrivant, je découvris un passage qui partout ailleurs, serait regardé comme magnifique ; mais, dans ce pays délicieux, tant de belles perspectives se présentent continuellement à vos regards, que celle-ci ne me fit éprouver qu'un faible sentiment de plaisir. J'avoue que les avantages qu'offrait ce terrain pour une plantation, occupaient plus mon esprit que ses beautés. Immédiatement devant moi se trouvaient une chaumière et une rangée de cases à nègres entourés de bananiers, et placées sur une partie avancée de la colline ; au-delà de celle-ci, à gauche, était la vallée étroite et longue dans laquelle sont situés les édifices de Jaguaribe en plein champ, avec les

montagnes derrière et le ruisseau en face ; sur la droite est un vallon profond avec une étendue de pays où les bois ne sont pas épais ; et un peu en avant , mais aussi à la droite, de nombreux mangliers d'une couleur sombre annoncent qu'un ruisseau coule au milieu d'eux ; de l'autre côté , à peu de distance , s'élève le pic de Saint-Bento. Dans cette direction, l'œil embrasse les terres à manioc et à maïs, une forêt étendue, et le sentier qui conduit en serpentant au sommet de la colline. On ne pouvait, du lieu où j'étais placé, découvrir les maisons, quoiqu'on puisse souvent, de cette distance, entendre le bruit des cloches.

Je fus obligé de loger dans la sacristie de l'église, parce que la grande maison était encore occupée. Les nègres travaillaient déjà pour notre compte, sous la direction d'un bon *feitor*, ou économe, *manager*. Tout le voisinage fut étonné du gîte que j'avais choisi, en attendant mieux. A dire vrai, je n'y étais pas agréablement, car la sacristie n'est composée que d'une chambre, dont une porte donne dans les champs et l'autre dans l'église. La dernière ne fermait pas, et l'église non achevée était le rendez-vous des chauve-souris et des chats-huants. Cependant ce qui m'inquiétait le moins, c'était les re-

venans; les voisins paraissaient surpris de ma sécurité. Un petit nègre et moi nous restions la nuit, pour communiquer avec ces esprits inquiets, s'il s'en présentait, et pour recevoir les visites nocturnes des chauve-souris. Mon compagnon se roulait sur le carreau dans une pièce de serge et dans une natte; ainsi enveloppé, il était parfaitement en sûreté. Je couchais dans un hamac, et quelquefois les oiseaux de nuit venaient s'y reposer. Heureusement ce genre de vie ne fut pas de longue durée.

La maison dont je viens de parler, située sur un prolongement de la colline, et qui domine sur la vallée, se trouva bientôt sans habitans, et j'allai m'y loger. Elle était grande, mais point carrelée; les murailles de l'intérieur n'avaient pas été blanchies depuis plusieurs années; quelques-unes ne l'avaient même jamais été. Je reçus, suivant la coutume, des visites et des présens de mes voisins, soit des blancs, soit des gens de couleur qui voulaient montrer leur savoir-vivre; plusieurs individus, même de la basse classe, ne manquèrent point de venir offrir leurs services à un nouveau venu, dont ils jugeaient qu'il était bon de connaître le caractère et les dispositions à leur égard. Il n'est pas jusqu'aux femmes qui ne s'empres-

sassent aussi de venir m'apporter des confitures, des fruits ou des fleurs. Je recevais mes visites assis sur mon hamac ; les hommes prenaient des chaises et formaient le cercle ; les femmes étaient accroupies par terre. Je leur communiquai mes intentions et le désir que j'avais de leur être agréable ; j'entendis beaucoup parler de brouilleries entre ceux de leur propre classe , et de disputes parmi les familles opulentes ; les mêmes histoires m'étant racontées de différentes manières. Ils parurent surpris que j'eusse tant de vêtemens ; ils me conseillèrent d'imiter leur exemple, et de me mettre à l'aise. Je suivis bientôt ce conseil. Tout cela ne laissait pas que de m'amuser ; et pendant quelques jours ces visites prirent la plus grande partie de mon temps.

Les terres qui m'avoisinaient au nord , appartenaient aux bénédictins , et , à l'est , à une vieille dame : les propriétés de cette dernière sont très-négligées , mais celles que les moines possèdent sont cultivées avec soin. Au sud , au-delà du bois par où je passai en venant à Jaguaribe , on trouve les terres de Paulistas ; à l'ouest et au nord-ouest , il y en a d'excellentes pour la canne à sucre , lesquelles appartiennent à une communauté religieuse laïque de nègres libres

d'Olinda : ces champs sont affermés à un grand nombre de personnes de la basse classe, blancs, mulâtres et noirs.

L'ouvrage avançait régulièrement; bientôt je n'eus autre chose à faire qu'à employer mes loisirs aux occupations qui pouvaient me procurer de l'amusement.

Au commencement de juin, je fus obligé d'aller à Goïana; je pris une route détournée pour voir quelque chose de nouveau. J'avais pris avec moi un vieux homme libre de couleur, et Manoël, un fidèle africain. Nous couchâmes le premier soir à Aguiar, bien de campagne du *capitam-mor* avec qui j'avais fait le voyage de Bom-Jardin; et dans la matinée du lendemain je traversai plusieurs habitations à sucre. Nous nous arrêtâmes vers midi à Purgatorio, petite plantation à coton et à manioc; mais nous ne pûmes nous y procurer de quoi dîner. Je fis alors ce qu'on fait en pareil cas : j'eus recours à ma pipe. Lorsque le soleil eut un peu baissé, nous poursuivîmes notre route. Quelques-unes des plantations à sucre sur lesquelles je passai dans l'après-midi, étaient dans un état complet de délabrement. Nous nous arrêtâmes dans une chaumière, et je priai la maîtresse de nous vendre une volaille : j'éprouvai un refus. Nous

n'avions rien mangé ce jour-là, et, quelque répugnance que j'eusse à employer la force, je lui dis qu'il *fallait* absolument qu'elle m'en vendît une; que je ne tenais pas au prix, mais que la faim ne me permettait pas de consulter son goût ou son caprice dans cette circonstance. Elle en choisit une, et me la fit payer exorbitamment cher; nous nous séparâmes à la fin bons amis. Elle m'offrit même quelques légumes pour faire cuire avec la volaille; après cette réconciliation, je continuai mon voyage. En passant par Purgatorio, nous avions quitté la route directe ordinaire. Les routes de traverse sont mauvaises, même en Angleterre; que doit-ce donc être au Brésil? Plus d'une fois nous fûmes obligés de nous coucher sur nos chevaux, et d'avancer pendant quelque temps de cette manière, pour éviter les branches des arbres entrelacées au-dessus de nos têtes. La plantation de Mundo-Novo, ou le Nouveau-Monde, que nous atteignîmes le soir fort tard, tombait en ruines; il croissait des arbres dans la chapelle, et les halliers s'élevaient devant la maison au niveau des toits. J'allai coucher près de là dans une chaumière habitée par un homme âgé et une foule d'enfants petits et grands. Les filles de notre hôte apprêtèrent

notre malheureuse volaille et une autre poule que nous nous étions procurée sur la route. A peine furent-elles cuites, que je me mis à l'ouvrage avec mes dents et mes ongles, car on ne pouvait avoir ni couteaux, ni fourchettes, ni cuillères; cependant je m'aidai un peu de mon *faca de conta*, couteau pointu, *dirk* ou dague que portent les hommes de toutes les classes, en dépit de la loi. Le soir mon hamac fut tendu sous l'appentis. Dans la nuit il tomba une ondée; notre hôte avait un grand troupeau de chèvres qui vinrent en foule chercher un abri au lieu où j'étais, et je fus bientôt obligé, à mon corps défendant, de me lever; car je m'aperçus qu'elles avaient peu de respect pour moi. Je me décidai à chercher un meilleur gîte, et je le trouvai sur une table élevée, où je restai jusqu'à ce que ces chèvres se fussent retirées. Nous nous remîmes en route le lendemain, et nous gagnâmes Goïana par les marais de *Catú*. La rivière était à peine guéable; nous la traversâmes, et, sur le bord opposé, nous entrâmes dans un chemin rempli d'une boue détrempée dans laquelle les chevaux s'enfonçaient jusqu'aux genoux, et qui continua ainsi pendant environ cent verges. Les chevaux passèrent d'abord tranquillement; mais le mien commença bien-

tôt à être fatigué de sa situation ; il se mit à secouer la queue de côté et d'autre ; et comme elle était longue (beaucoup trop longue dans cette occasion), elle me frappait à chaque mouvement. Mon costume consistait en un gilet et un pantalon de nankin ; et lorsque je sortis de ce maudit sentier, je n'étais, sans exagération, qu'une masse fangeuse, de la tête aux pieds.

Je me rendis à la maison d'une personne que je connaissais depuis long-temps. Elle logeait sur une nouvelle plantation à manioc qui venait d'être établie sur les confins de la ville. Mon ami était venu y demeurer pour surveiller la conduite de ses ouvriers. Je ne restai que deux jours à Goïana, car j'eus bientôt rempli l'objet de mon voyage, qui était d'obtenir vingt laboureurs indiens d'Alhandra. Je retournai à Jaguaribe par la route ordinaire.

Le lendemain de mon arrivée à ma nouvelle maison, j'allai à cheval à Récife, et le jour suivant j'eus une attaque de fièvre. Je m'étais trop fréquemment exposé au soleil et à la pluie. Au bout de quinze jours la maladie me quitta ; j'envoyai chercher mes chevaux, et je partis pour Jaguaribe ; mais à moitié chemin je fus surpris par une forte ondée contre laquelle je ne pus trouver aucun abri. En arrivant chez moi,

très-fatigué, j'allai sans réflexion me coucher dans mon hamac, sans avoir changé d'habits. Le matin, sentant que la fièvre allait me reprendre, je me fis amener mon cheval, et je sortis pour tacher d'éviter l'attaque dont j'étais menacé. On croit communément que ce moyen est efficace; cependant, tandis que je parlais avec un voisin, le frisson survint, et je ne pus me remettre en route.

Le lendemain les Indiens d'Alhandra arrivèrent. Ils avaient d'étranges idées concernant l'opulence des Anglais; leur chef me dit qu'ils savaient que j'étais très-riche, et que je pouvais leur donner des gages plus élevés que tout autre habitant. J'essayai de les détromper, mais tout fut inutile. J'offris de les payer au taux ordinaire du pays, mais l'obstination est un trait distinctif de leur caractère; ils aimèrent mieux retourner comme ils étaient venus, que de rien diminuer de leurs prétentions, quoiqu'elles s'élevassent à 25 p. $\div$ au-dessus de ce qu'on a jamais donné dans ce pays. Ils dînèrent, jetèrent leurs bissacs sur leurs épaules, et partirent. Un des mes gens, témoin de leur conduite, et qui les connaissait bien, me dit : « Ils préféreraient travailler pour tout autre à moitié prix, que de rien rabattre de ce qu'ils vous ont demandé ».

Peu de jours après je me fis transporter, de la maison où j'étais, chez moi, dans un hamac; mais la fièvre devenant plus forte, j'envoyai chercher l'économe, vieux homme de couleur, dont la femme me soignait. Comme je voulais aller à Récife, il rassembla par mes ordres un nombre suffisant de porteurs; nous partîmes vers cinq heures de l'après-midi. J'avais seize hommes qui se relayaient pour porter mon hamac; l'économe me suivait; dans le nombre il n'y avait que deux esclaves. Lorsque nous eûmes passé le bois, et que nous fûmes arrivés sur un bon chemin, mes porteurs marchèrent d'un pas allongé qui approchait de la course. Leurs chants sauvages; les traits de malice qu'ils se permettaient, jetant des pierres aux chiens, attaquant les passans en paroles, moitié par plaisanterie, moitié par l'envie de faire naître des querelles; car ils étaient sans crainte, soit à cause de leur nombre, soit parce qu'ils se trouvaient au service d'un blanc, qui au besoin les aurait tiré d'embarras; tout cela me parut étrange; et, si je n'eusse été malade, ce voyage m'aurait amusé. Comme nous traversions Olin-da, une femme demanda à mes gens si j'étais décédé (car c'est ainsi qu'on transporte les morts pour les faire enterrer); un des porteurs ré-

pondit : « Non, c'est le diable (1) ; » puis se tournant vers moi, il me dit : « N'est-ce pas, mon maître (2) : — Je répliquai, oui ; et la bonne femme continua son chemin, disant : *Ave, Maria*, à Dieu ne plaise (3). » Le vent était violent, et il tomba quelque pluie lorsque nous étions sur les sables d'Olinda. Nous arrivâmes à Récife entre neuf et dix heures. Les porteurs s'arrêtèrent un moment avant d'arriver à la porte de la ville, et chacun d'eux s'empressa de cacher son long couteau, qui est une arme défendue ; mais, malgré la défense, aucun homme, riche ou pauvre, ne quitte sa maison sans en être muni.

Mon mal empira graduellement jusqu'à ce qu'enfin on désespéra de ma guérison ; mais un compatriote me tendit encore une main secourable. Mon ancien ami avait quitté le pays ; un autre le remplaça, et eut pour moi toutes les attentions d'un frère. Je ne puis m'empêcher de citer les circonstances suivantes, relativement à ma maladie. J'allai à bord d'un navire anglais quelque temps après mon

(1) Senhora nam, he o diabo.

(2) Que diz, men amo.

(3) Ave maria, nosso senhor nos livre.

rétablissement ; en passant près d'une barrique qui se trouvait sur le pont, je la frappai avec intention, mais sans aucun but particulier. Le capitaine, vieux bon homme, avec qui j'étais venu d'Angleterre, et que je connaissais depuis long-temps, me dit : « Oui, vous n'en avez pas voulu. » Je lui demandai ce qu'il voulait dire ; il me répondit : « C'était pour vous, mais vous » nous avez échappé cette fois. » Je ne le comprenais pas encore ; il ajouta : « Croyez-vous » que je vous aurais abandonné dans ce pays, » chez un peuple qui n'aurait pas voulu vous » donner une sépulture chrétienne ? J'avais l'intention de vous transporter en Angleterre » dans cette pièce de rum. » Un des médecins me dit, pendant ma convalescence, que des vieilles filles qui demeuraient dans le voisinage l'avaient fréquemment sollicité de me faire apporter les sacremens, parce qu'elles auraient été fâchées que je mourusse sans espoir de salut. Je m'étais trouvé réduit à une telle extrémité, qu'un négociant anglais de Récife s'informa quel jour était fixé pour mes funérailles. Un des docteurs qui me donnaient leurs soins, croyant un soir que je ne passerais pas la nuit, se préparait déjà à cesser ses visites, et fut tout surpris le lendemain d'apprendre que je respirais encore.

Aussitôt que je pus supporter le mouvement, je louai une petite chaumière au village de Monteiro, pour avoir un meilleur air qu'à Ré-cife, et rester à portée des médecins; là je passai mon temps d'une manière agréable, grâce à la société d'une famille irlandaise dont je conserverai toujours le souvenir avec reconnaissance.

Le soir de mon arrivée à Monteiro, on me vola un de mes chevaux de bagage; mais l'animal fut reconnu quelques semaines après par un garçon qui était à mon service; l'homme entre les mains de qui il était tombé vint à passer par le village : ainsi je recouvrai mon cheval. Il est étonnant que, dans un pays qui abonde en chevaux, les vols de ces animaux soient aussi communs. C'est presque la seule espèce de brigandage pour laquelle il se soit formé des bandes régulières de voleurs; il leur arrive aussi quelquefois de s'emparer des bœufs ou des vaches qui s'écartent du troupeau (1).

(1) Cette pratique avait lieu, ou plutôt a lieu à présent dans une partie du pays que je connais fort bien. Les personnes qui commettent ces vols sont des blancs, même de bonne famille : il y avait parmi eux un prêtre. Un homme de ce pays qui avait perdu une vache, s'adressant au magistrat, lui dit qu'il avait presque la certitude qu'elle était

Je désirais beaucoup retourner à Jaguaribe ; et vers le milieu d'octobre je faisais mes préparatifs de départ, lorsque l'économe arriva de la

dans une maison qu'il lui nomma. Une *tropa*, troupe de soldats de l'*ordenença*, fut rassemblée et expédiée sous les ordres d'un caporal dont le courage était connu, pour fouiller la maison. Ils arrivent et frappent à la porte ; elle est aussitôt ouverte par le propriétaire, ce même prêtre qui faisait partie de la bande de voleurs. Il ne pouvait, dit-il, permettre qu'on entrât dans sa maison sans un ordre de la cour ecclésiastique. Cette réponse fut rapportée au magistrat qui avait signé l'ordre, les soldats restèrent placés autour de la maison ; le second ordre arriva, et celui qui le portait avait avec lui deux haches, montrant ainsi d'une manière expressive au caporal ce qu'il devait faire. Aussitôt on fit les préparatifs nécessaires pour enfoncer la porte. Alors le prêtre dit qu'il permettait au caporal d'entrer seul. Cet homme s'avance sans crainte ; mais dès que la porte fut refermée, le prêtre se saisit du caporal, et quelques nègres qui étaient dans un autre appartement, s'élancent au secours de leur maître. Cependant le caporal réussit à se dégager, et se tenant sur la défensive, appelle ses gens, qui eurent bientôt enfoncé la porte et pénétré dans la maison. Des recherches étant faites, l'on trouva la carcasse et la peau de la vache, que l'on porta publiquement à la ville la plus voisine ; on y conduisit aussi les nègres. On avait brûlé la place où était la marque de l'animal, afin qu'il devint moins facile de découvrir le vol. Le prêtre fut puni par une interdiction de six mois. J'ai fait connaissance avec lui dans la suite. Il était admis dans plusieurs familles, comme si rien

plantation avec la nouvelle qu'un de ses aides avait été attaqué deux nuits auparavant et presque assassiné. On attribuait ce crime à des personnes chargées de venger l'injure réelle ou imaginaire de quelque voisin. Ceci fixa mes résolutions; je partis le lendemain avec le conducteur et un domestique. Je trouvai le blessé chez son père dans le plus triste état; il avait le visage horriblement défiguré et le corps plein de contusions. On l'avait assailli à coups de bâton, et il était évident qu'on avait eu peur; autrement on s'y serait pris avec plus d'adresse et l'effet eût été plus sûr. Je n'ai jamais pu découvrir par qui cet assassinat avait été projeté ni quels étaient ceux qui l'avaient commis; ils étaient habillés de peaux, comme des *sertanejos*. L'homme blessé croyait qu'on n'avait pris ce costume que pour se déguiser. Deux hommes se jetèrent sur lui dans un chemin étroit, dont les bords étaient élevés de chaque côté. Il se défendit long-temps avec son épée; mais à la fin il fut accablé, et il laissa son arme entre les mains des meurtriers. Sous peu de jours je déménageai entièrement de Monteiro.

n'était arrivé; mais il est juste de dire qu'en général les gens de sa profession ne voulaient pas faire société avec lui.

Il y avait long-temps que ma présence était nécessaire à Jaguaribe, car le moulin travaillait, et, comme il arrive souvent, quelques-uns des employés profitaient de l'absence du maître.

Le pauvre homme qui avait été attaqué, revint bientôt à la plantation; il m'apprit que toutes les nuits on jetait de grosses pierres contre sa porte, entre une et quatre heures du matin. Je fis appeler l'économe, et, tous deux bien armés, nous nous plaçâmes, le lendemain au soir, près de cette porte qui donne dans un champ. Nous pouvions entendre marcher long-temps avant qu'on fût près de nous, parce qu'il y avait un ruisseau devant la porte, et que le bruit des pieds dans l'eau nous eût avertis à temps. Les moustiques, *musquitos*, nous donnèrent beaucoup d'occupation, cependant nous restâmes en sentinelle jusqu'à une demi-heure avant le point du jour sans rien voir ni rien entendre. Il était arrivé chez moi deux hommes pour s'offrir comme ouvriers, je les trouvai éveillés quand nous revînmes; ils avaient fait un bon feu dans le moulin (c'était une vaste toiture supportée par des piliers en briques), et s'étaient assis à l'entour. Nous nous joignîmes à eux, et là je leur entendis raconter des histoires de leurs prouesses, de sor-

tiléges, de miracles, et autres faits de même nature ; chacun d'eux racontant quelque chose d'étrange qu'il avait vu ou entendu (1).

On avait perdu beaucoup de temps , et les cannes à sucre auraient dû être plantées pour la récolte de l'année suivante. Les nègres que j'avais ne suffisant pas pour les travaux de la plantation , je rassemblai des ouvriers libres ; et dans très-peu de temps trente ou quarante hommes, dont quelques-uns amenèrent leurs familles, vinrent se loger sur les terres de l'habitation. La plupart d'entre eux construisirent

(1) Une nègre libre que j'avais connu, et qui vint ensuite me voir pendant que je me retirais à Itamaraca, me raconta, l'horreur peinte sur la figure, l'histoire d'un homme qui avait travaillé pour moi. Il me dit que de temps à autre ce particulier devenait un *lobos homem*, homme-loup. L'ayant prié de s'expliquer, il ajouta que cet homme était parfois transformé en un animal de la grosseur d'un veau, avec la forme d'un chien ; que, sous cette métamorphose, il quittait sa maison à minuit, et se mettait à courir comme un chien enragé, attaquant tous ceux qu'il rencontrait. Le nègre était intimement persuadé de la vérité de ce fait ; il m'assura qu'étant avec son beau-frère et sa sœur, il avait rencontré cette bête extraordinaire près de leurs propres chaumières. Je suppose que c'était quelque grand chien qui, pour satisfaire sa faim, rôdait dans les environs de ces habitations. Quant au nègre, il ne doutait pas que ce ne fût le pauvre Migue

des huttes de feuilles de palmiers pour se loger ; quelques-uns furent placés dans des cases en terre. Il y avait des Indiens, des mulâtres, des nègres libres et des esclaves travaillant ensemble ; tout cela formait un mélange assez bizarre.

J'avais pris possession de la maison , qui était ordinairement habitée par le fermier ou le propriétaire ; c'était une chaumière en terre, basse, mais longue, couverte de tuiles, et blanchie en dedans et en dehors ; elle était carrelée, mais n'avait point de plafonds. Il y avait deux appartemens assez grands, plusieurs petites chambres et une cuisine. La principale entrée était sur une espèce de place formée par les différens édifices appartenant au manoir ; en face une chapelle ; à gauche, une grande maison de maître qui n'était pas achevée, et les cases à nègres, formant une longue rangée de petites habitations ressemblant beaucoup aux maisons de charité, sans être aussi jolies et aussi propres que le sont ces dernières en Angleterre ; à droite le moulin à eau et la grange où le sucre subit sa première préparation. A tout cela, on peut ajouter les parcs à bétail, les charrettes, des tas de bois de construction, et un petit étang par où passe l'eau qui fait tourner le

moulin. Sur le derrière de la maison s'étend la vaste plaine au bout de laquelle paraissent la jetée du moulin, des terres à manioc, des chaumières et des arbres le long de la vallée, bordée de chaque côté par des montagnes escarpées, couvertes de bois épais.

Souvent je m'asseyais le soir sur le seuil de la porte, lorsque tous mes gens étaient retirés dans leurs habitations. J'entendais, lorsqu'ils me croyaient profondément endormi, parler bas dans les cases à nègres; puis j'entrevois un esclave sortir à la dérobee; ou bien il y avait chez moi quelque partie, quelque fête nocturne qu'on célébrait d'une manière mystérieuse, comme les fêtes de *la bonne déesse*. Les nègres voisins qui étaient invités, s'étaient glissés pendant la soirée sans être aperçus. C'est dans ces occasions qu'on arrange des plans pour tromper le maître. C'est dans ces agréables assemblées défendues qu'on forme des projets. Combien le propriétaire, esclave lui-même de ses besoins, et qui réfléchit sur ce qui se fait ainsi à la dérobee, doit sentir l'inutilité de tous ses réglemens et de tous les soins qu'il se donne! La contrainte fait naître le désir d'agir en contradiction avec les règles imposées. L'esclave a un penchant naturel à tromper celui qui le tient dans la su-

jétion. Un homme peut aimer le maître qu'il peut quitter lorsque cela lui plaît ; mais être tenu , forcé même d'obéir à des volontés qui ne sont souvent que des caprices ; voilà ce qui ne manque presque jamais d'exciter l'opposition et de faire naître un vif sentiment de plaisir , lorsqu'on peut se soustraire aux ordres , ou rendre nulles les déterminations de celui qui commande.

D'autres fois , des idées bien différentes de celles-ci ont occupé mon esprit. J'ai pensé au genre de vie étrange que je menais ; l'époque où la féodalité régnait en Europe s'est présentée à mon esprit , et je n'ai pu m'empêcher de la comparer avec l'état actuel de l'intérieur du Brésil. Le pouvoir des grands propriétaires , non-seulement sur les esclaves , mais sur les personnes libres des classes inférieures ; le respect que ces barons du nouveau monde exigent des habitants de leurs terres (1) ; l'assistance qu'ils atten-

(1) Dans tout le pays , on ne tue le bétail que le samedi ; aussi plusieurs personnes du même voisinage se rassemblent ce même jour , autant pour converser et apprendre des nouvelles , que pour acheter leur provision de viande. Dans une de ces occasions , un jeune homme de couleur se baissait pour examiner les provisions qu'il venait d'acheter , au moment

dent de leurs fermiers vassaux , en cas d'insulte de la part d'un voisin qui est leur égal ; la dépendance des paysans , et le désir qu'ils ont d'être sous la protection d'un riche propriétaire qui puisse les mettre à l'abri de l'oppression et parler pour eux au gouverneur ou au premier juge : toutes ces circonstances combinées tendent à rendre la ressemblance plus frappante. Je sentis même l'influence du pouvoir qui , sans que j'y songeasse , était tombé dans mes mains. J'avais rassemblé un nombre considérable d'ouvriers libres , et l'habitation était respectée à plusieurs

où un riche habitant passait à cheval. Lorsque ce dernier fut près du mulâtre , il le frappa de sa cravache , en lui disant : « Pourquoi n'ôtez - vous pas votre chapeau lorsqu'un blanc » se présente ? » Le coup fut vivement senti , et encore plus vivement rendu. L'homme de couleur tira son couteau , et se tournant tout d'un coup , le plongea dans le corps de celui qui l'avait insulté ; il s'eufuit aussitôt , le couteau ensanglanté à la main , jurant de détruire quiconque oserait le toucher. L'homme blessé , avant de mourir , n'eut que le temps d'ordonner qu'on ne fit aucune poursuite contre le meurtrier , avouant que c'était sa tyrannie qui avait produit cette catastrophe. Au bout de quelques semaines , le jeune mulâtre retourna chez lui ; il ne fut point inquiété par les parens de celui qu'il avait tué , et le magistrat ne prit aucune connaissance du fait.

lieues à la ronde. Plusieurs de ces gens auraient commis quelque crime que ce fût, pénétrés, comme ils l'étaient, de l'idée que ma protection les mettrait à l'abri des poursuites ; et si je n'en avais pas chassé quelques-uns, et menacé d'autres d'invoquer la loi plutôt que de l'é luder, si leur conduite était irrégulière, je ne sais pas quelles mauvaises actions en auraient été la conséquence (1).

(1) L'anecdote suivante offrira un exemple de l'état de féodalité des planteurs brésiliens : elle m'a été racontée par une personne sur la véracité de laquelle j'ai toute raison de compter. Il y a environ quinze ans que le gouverneur de Pernambuco envoya chercher un sergent du seul régiment de ligne qui existât alors. C'était un homme d'un courage éprouvé, et redouté dans le pays. Il reçut ordre du gouverneur de se rendre en toute hâte à la plantation à sucre de Montjoie, à quatre lieues de Récife, pour en arrêter le propriétaire ; et s'il voyait qu'il ne fût pas possible de l'arrêter vivant, il devait rapporter sa tête au gouverneur. Le sergent pouvait prendre autant de soldats qu'il le jugerait à propos pour l'accompagner ; mais il voulut aller seul, et en conséquence il partit le lendemain matin. A son arrivée à Montjoie, il fut reçu par le propriétaire de la plantation, qui était colonel de milice ou *capitão-mor* : s'étant assis, il communiqua au colonel le sujet de sa mission, lui montrant l'ordre de son arrestation, et lui faisant part de ses instructions en cas de désobéissance. Le colonel quitta la chambre ; mais

Tandis que j'étais malade à Récife et à Monteiro, le conducteur et sa femme avaient pris possession de la maison, et ils y restèrent encore après mon retour. Ainsi, j'ai vécu littéralement avec ces gens. Je prenais, à la vérité, mes repas seul; mais ordinairement pendant que je mangeais, il y avait dans la chambre deux ou trois des personnes employées sur la

revint bientôt avec un sac qui contenait à peu près la valeur de cent louis en pièces d'or, et, le présentant au sergent, il le pria de retourner à Pernambuco, et de dire au gouverneur qu'il irait lui-même, aussitôt qu'il le pourrait, se mettre à sa disposition. Le sergent prit l'argent et partit. En route, il achète un mouton, le tue, puis lui ayant coupé la tête, il la met dans un sac. En arrivant au palais; il place son fardeau sanglant par terre, et, le montrant du doigt, il dit au gouverneur: « J'ai exécuté vos ordres: il ne voulait pas venir, je » vous apporte sa tête. » — « Quoi! vous avez tué le colonel » de Montjoie? » répondit le gouverneur. — « Je n'ai fait que » remplir les ordres que j'avais reçus, répliqua le sergent. » Le jour suivant, quelle fut la surprise du gouverneur, d'apprendre que le colonel de Montjoie était arrivé et désirait le voir. Il lui donna audience; l'affaire fut expliquée, et ils se séparèrent bons amis. Le sergent, appelé après le départ du colonel, raconta toute l'histoire et montra le sac d'argent. Le gouverneur fut mécontent, mais en même temps honteux des ordres imprudens qu'il avait donnés. Le sergent était un homme trop utile pour être disgracié.

plantation, qui étaient assises ou debout à me parler. Le premier venu me donnait une assiette ou toute autre chose dont j'avais besoin. L'économe et sa femme me racontaient des histoires. Cet économe était un singulier personnage, honnête et fidèle par considération personnelle pour le maître qu'il servait, mais non par égard pour l'opinion, ni par un principe du juste et de l'injuste. C'était cependant l'homme qu'il me fallait; et si je devais encore résider dans ce pays-là, je tâcherais de le découvrir.

J'avais contracté des liaisons avec plusieurs familles du voisinage; mais celles de mes connaissances chez qui je me plaisais le plus, étaient d'un rang secondaire; je m'accoutumais difficilement aux manières cérémonieuses des personnes de la première classe. Chez les premières, les femmes paraissent souvent, surtout lorsque le visiteur est un voisin qui, se trouvant lié d'affaires avec le maître de la maison, devient intime avec lui.

La fête de Saint-Bento (Saint-Benoît) devait être célébrée, vers la fin de l'année, sur la plantation adjacente, qui appartient aux moines dont il est le patron. Le couvent est à Olinda, et c'est là que réside l'abbé. La communauté est

riche, ayant de très-grandes propriétés en terres. Sur le terrain qui touche Jaguaribe, on cultive le manioc, le maïs, le riz, et les autres légumes qui servent à l'entretien du couvent. On y compte cent esclaves de tout âge. La fête dont j'avais déjà entendu parler, et à laquelle j'avais l'intention d'assister, était celle de Notre-Dame du Rosaire, patronne des Nègres. Tous les frais devaient être payés, au moyen d'une souscription, par les esclaves de l'habitation, et la fête était entièrement dirigée par eux. Trois moines avaient été choisis pour officier à l'autel. Mais un comité d'esclaves fournissait les cierges, les feux d'artifices et les autres articles nécessaires ; l'économe du bien était un esclave mulâtre qui me rendit visite à mon arrivée à Jaguaribe et à l'occasion de la fête. Il vint m'inviter à la *novena* et à la *festa* (la neuvaine et la fête), ou plutôt il me pria de ne pas manquer d'y aller, parce qu'il craignait que mes gens et les siens ne se prissent de querelle. Je m'y rendis avec une nombreuse société d'hommes et de femmes ; nous montâmes la colline, et, à notre arrivée au sommet, une des nègresses m'invita à entrer dans sa chaumière. La même invitation fut adressée à plusieurs autres personnes de notre société. La chapelle

est placée exactement sur le point le plus élevé de cette colline ; la maison qu'habitent les moines lorsqu'ils viennent à l'habitation , et la rangée des cases à nègres , forment un demi-cercle autour de cette même chapelle. Ces édifices dominent sur la grande rivière de Maria Farinha , qui serpente au-dessous , au milieu des mangliers ; et sur le côté opposé on aperçoit plusieurs enfoncemens , qui paraissent des branches du fleuve.

Le concours de spectateurs était considérable ; dans la foule on remarquait mes ouvriers libres, dont quelques-uns , n'ayant point de famille , étaient disposés à faire du bruit. J'étais armé d'une longue pique et du grand couteau du pays , et j'avais amené trois de mes esclaves , accoutrés à peu près de la même manière que moi. C'étaient trois Africains déterminés , sur lesquels je pouvais compter , et qui avaient pour consigne de ne point quitter leur maître ; avant le commencement de l'office et des chants religieux , les nègres étendirent plusieurs nattes par terre en plein air ; notre société s'y assit pour converser et pour manger des gâteaux et des confitures de toute espèce qui étaient exposés en vente auprès de nous. Tout se passa tranquillement pendant trois nuits ; car l'éco-

nome mulâtre défendit de vendre du rum ; mais la quatrième nuit, quelques liqueurs ayant été malheureusement apportées sur le sommet de la colline, Nicolau, l'économe des Bénédictins, vint en grande hâte m'informer que quelques-uns de mes Indiens étaient sur le point d'en venir aux mains avec une troupe de ses gens. Je me levai sur-le-champ, et, suivi de mes gardes du corps, je l'accompagnai jusqu'au champ de bataille, et en effet je vis que le combat était commencé. Les moyens de persuasion étant inutiles, mes nègres firent usage de leurs piques, et parvinrent à terrasser un Indien, qui fut livré à Simam, un de mes gens ; j'ordonnai aux deux nègres qui me restaient, de porter du secours aux esclaves nègres de Saint-Bento. Je prouvai par là que je ne voulais pas soutenir mes gens lorsqu'ils se conduisaient mal ; et l'affaire finit heureusement sans qu'il y eût de sang répandu. L'Indien fut conduit à la maison par Simam, qui revint me dire qu'il avait mis cet homme aux fers pour le calmer. Il n'y eut plus de disputes, car cette manière expéditive de les terminer avait dégoûté tous ceux qui auraient été enclins à querelle. Le lendemain matin l'Indien fut relâché, et alla tranquillement à son ouvrage, comme si rien n'était arrivé.

J'avais beaucoup de plaisir de voir le bon ordre rétabli sur la plantation. Les nègres sont aussi heureux que peuvent l'être des esclaves : mais quoique les tâches qu'on leur impose soient légères, et qu'on n'emploie les punitions corporelles que pour les enfans ; cependant le grand but vers lequel ils tendent , c'est d'être libres, et de procurer la liberté à leurs enfans⁽¹⁾. Un homme, pêcheur de profession, avait obtenu la manumission de sa femme, quoiqu'il fût encore esclave lui-même, afin que, si elle lui donnait d'autres enfans, ils fussent libres ; il se proposait d'acheter dans la suite sa propre liberté et celle de ses petits enfans. On trouve des exemples fréquens d'une pareille conduite dans les habitations qui appartiennent à des moines et à d'autres communautés religieuses. Ainsi chacun soupire après l'indépendance : c'est ce sentiment seul qui excite un nègre de Saint-Bento à faire tous ses efforts pour parvenir à être son propre maître ; car, s'il réussit,

(1) Il est permis aux esclaves d'acheter leur liberté, en offrant au maître la même somme d'argent qu'il a primitivement payée pour eux. Je parlerai bientôt d'une manière plus étendue de cette loi, et de l'esclavage tel qu'il existe au Brésil.

il sera peut-être obligé, pour gagner sa vie, de travailler avec plus d'assiduité, comme homme libre, que comme esclave. Le nègre émancipé devient souvent un excellent membre de la société; il contracte des habitudes d'industrie qu'il perd rarement; mais aussi, s'il est traité avec rigueur par un maître inflexible, il se dégoûte de l'existence; elle lui devient indifférente; il ne connaît plus de frein, et traîne dans l'oisiveté une vie misérable.

Il devait y avoir une autre fête à l'une des chapelles situées sur la côte, et dédiée à Notre-Dame de la Conception, laquelle est à une lieue et demie de Jaguaribe. Je fis avec mes voisins la partie d'y aller, et nous partîmes à cheval par un beau clair de lune. Les femmes étaient montées derrière leurs maris ou leurs parents, et avaient pris la précaution de placer un drap de coton ou une couverture sur la croupe des chevaux. Nous atteignîmes le rivage de la mer près de l'église de Notre-Dame de l'O (dont je parlerai tout à l'heure), à peu de distance du fort Pao Amarello, et de là nous nous rendîmes, le long des sables, au lieu de notre destination. Je fus admis dans la famille d'un vieux Portugais qui réside dans le village; son fils venait de prendre les ordres comme prêtre séculier, et

devait dire sa première messe le jour de la fête. Il y eut des marionnettes, des sauteurs, des feux d'artifice, des feux de joie, du bruit, de la foule et des disputes. Dans la chapelle, je remarquai, comme à l'ordinaire, un étalage de cierges allumés; rien ne me parut changé dans les prières, les hymnes et la musique.

Le concours du peuple était considérable. C'est un fait que partout où la mer ne brise pas avec violence, le rivage est bien peuplé sur l'étendue de cote qui se trouve entre Olinda et la barre de la rivière de Goïana. Dans plusieurs endroits de cette côte, les huttes en paille sont réunies, ou à peu près, en longues lignes pendant un demi-mille de suite; on y voit quelques chaumières blanchies à la chaux avec des toits en tuiles. On y a bâti des églises et des chapelles, et il reste peu d'intervalles à remplir. Les terres sont plantées de cocotiers, l'arbre le plus utile du Brésil. Le cocotier se plaît sur le sol sablonneux de la côte; il y prospère, et paraît tirer sa nourriture du voisinage de la mer : lorsqu'il est planté dans des terrains gras, cet arbre languit; et même dans les plaines sablonneuses de l'intérieur il donne moins de fruits et atteint rarement cette hauteur à laquelle il s'élève lorsqu'il est exposé à la brise de mer. Ces bocages de co-

cotiers, à travers lesquels l'œil peut pénétrer à de grandes distances, et les huttes, composées entièrement des feuilles de ces mêmes arbres, forment en quelques cantons des vues très-pittoresques. Si, comme il arrive souvent, la chaumière est située sur la lisière d'un bois, au point où finit le bocage de cocotiers, et où l'on découvre le feuillage, d'un vert foncé, des arbres de la forêt, alors la vue offre quelque chose de *romantique*. La scène produit encore plus d'effet lorsque le vent du soir agite la cime des arbres, et que ses frémissemens se mêlent au bruit des flots qui frappent le rivage.

Mais reprenons le fil de notre narration. Aussitôt que l'office divin fut fini, nous montâmes à cheval, et nous revînmes sur nos pas jusqu'à Notre-Dame de l'O. Là, nous mîmes pied à terre à une chaumière qui se trouve près de l'église, et dont les habitans connaissaient quelques personnes de notre compagnie; ils faisaient un beau clair de lune et peu de vent. Nous nous assîmes sur des nattes devant la porte, et l'on nous régala de jeunes noix de coco, l'un des fruits les plus délicieux de cette partie du monde. Après avoir pris quelque repos, nous allâmes nous promener sur le rivage; la mer était basse, et je remarquai plusieurs blocs de

pierres taillées, enterrés en partie dans le sable. Je pris des informations à ce sujet, et j'appris qu'il y avait eu autrefois une église dans ce lieu. On me dit aussi et j'ai souvent observé, depuis, que la mer gagnait considérablement le long de cette côte; cependant on y élevait la nouvelle église de Notre-Dame de l'O. On raconte, à cet égard, des faits miraculeux. Lorsqu'on était sur le point de rebâtir l'église, plusieurs propriétaires du voisinage désirèrent que l'édifice fût placé sur leur terrain : ce désir venait d'un sentiment religieux. On tira au sort pour savoir où serait placée la nouvelle église, et, malgré le désavantage de la situation, on la bâtit au lieu où elle est maintenant, parce que le même sort fut tiré trois fois. Une très-grande objection, et qui dans les cas ordinaires aurait été insurmontable, c'est que l'emplacement est dans le lieu le plus bas de tout le voisinage, et se trouve vis-à-vis de l'endroit où la mer fait des progrès si rapides. L'eau manquait, pour mêler la chaux avec le sable, et il aurait fallu l'aller chercher à une distance considérable; mais une source jaillit au moment où l'un des ouvriers faisait ses préparatifs pour commencer son ouvrage; et depuis que la *capella-mor*, chapelle principale a été bâtie, on assure qu'on y guérit

toute espèce de maladie. La renommée de Notre-Dame de l'O s'est étendue de toutes parts, et il est venu, de cent cinquante lieues de l'intérieur, des personnes attaquées de maladies incurables. J'ignore si ces personnes ont été guéries; mais ce qu'on peut affirmer sans crainte de commettre une erreur, c'est que si Notre-Dame a refusé la guérison, les moines n'ont pas refusé les offrandes.

Comme la route pour aller du *Sertam* au bord de la mer passait par Jaguaribe, j'ai vu grand nombre de ces pèlerins; j'ai conversé avec plusieurs personnes riches, qui n'avaient entrepris ce voyage que pour offrir une partie de leur fortune, à condition qu'ils seraient débarrassés de la maladie dont ils étaient attaqués. Le patrimoine de l'église est maintenant considérable, grâce aux nombreuses offrandes qui ont été faites et acceptées. La plupart de ces dons sont livrés d'avance; d'autres ont été présentés après que les malades ont réellement été guéris. La foi a fait ce que la médecine ne pouvait faire. Telle est la confiance générale dans les prières et dans le pouvoir de Notre-Dame, que le doute ne se présente jamais à l'esprit du malade. Lorsque la maladie provient de l'imagination plutôt que de causes physiques, je

croirais volontiers que des remèdes de cette espèce peuvent être de quelque efficacité. Les médecins même les plus habiles ont besoin de la confiance des malades. Les miracles de Notre-Dame de l'O s'opèrent de trois manières : par les prières du malade, en buvant de l'eau de la source, ou en appliquant un peu de cette eau sur la partie affectée, ou bien en se servant, pour le même usage, d'une petite quantité du salpêtre qui filtre de la muraille contre laquelle est appuyé le grand autel (1). Il s'est formé un village autour de l'église, composé de huttes où logent les malades qui viennent des quartiers éloignés. Au surplus, la spéculation des moines a parfaitement réussi ; l'argent nécessaire pour reconstruire l'église a été obtenu, et lorsque je suis parti tout était en bon train. J'ai entendu observer par quelques fermes croyans, que tel était l'état de péché des habitans du voisinage, que Notre-Dame avait à peine daigné opérer aucune guérison parmi eux. Les histoi-

(1) Un vieux Portugais dont la foi dans l'intercession des saints ne pouvait être très-robuste, refusa de donner de l'argent à quelqu'un qui lui en demandait pour la parure d'une statue, et ajouta : « Les saints sont plus à leur aise que moi, ils n'ont pas besoin que je les assiste. »

res des cures merveilleuses ont toujours pour sujet des personnes de districts éloignés. Mais j'ai vu quelques exemples de gens rétablis de maladies imaginaires, qui n'étaient que de l'abattement d'esprit. La crédulité générale des basses classes et même des gens de haut parage passe toute croyance. On ne peut raisonner avec eux sur cette matière, il n'est pas même permis de douter de la vérité des fables qu'on vous raconte (1).

De là nous allâmes rendre une autre visite. Le propriétaire chez qui nous descendîmes n'avait point de cocos à nous offrir; il voulut nous faire préparer du poisson, mais nous n'acceptâmes que quelques fruits sauvages. On étendit une voile de *jangada*, et nous nous y étendîmes pendant quelque temps pour converser. Il était tard quand nous nous mîmes en route pour retourner chez nous, et faute d'attention

(1) Il y a quelque temps qu'un pêcheur retira de la mer, dans son filet, un buste de bois. Il fut mis en lieu de sûreté, et reconnu pour être l'image de saint Luc. On le transporta dans une église, où il a pris sa place comme représentant le saint évangéliste. On m'a pourtant dit à l'oreille que ce saint Luc n'était autre chose que la figure de quelque malheureux navire qui avait fait naufrage, ou qui l'avait perdue par quelque coup de mer.

nous nous égarâmes. Il nous fallut errer à travers les sentiers du bois de Mamanguape, jusqu'à ce qu'enfin je jugeai, non sans raison, que nous étions dans une route qui nous conduirait à Jaguaribe. Nous rimes beaucoup de notre embarras, surtout lorsque nous fûmes certains que le jour le ferait cesser, et qu'il était alors deux heures.

Le moulin était continuellement en activité; j'y restai jusqu'à minuit pour surveiller les travaux. Plusieurs de mes voisins et leurs familles y venaient, les uns pour avoir le plaisir de se voir et de causer ensemble, d'autres pour y manger de la canne à sucre, que tous ceux qui en ont goûté aiment passionnément.

Vers ce temps, une femme esclave mourut en couches; elle fut généralement regrettée: c'était une bonne domestique, une excellente mère. Le chagrin du mari fut si violent, qu'il ressemblait à un accès de folie. Il refusa toute espèce de nourriture le jour de sa mort; ce ne fut que le lendemain, qu'un de ses fils parvint à lui faire prendre quelques alimens. Lorsque je partis de Pernambuco, il n'avait pas encore recouvré son ancienne gaieté, et ne pouvait entendre parler de sa femme sans verser des larmes. Quelques-uns des autres esclaves même

furent pendant plusieurs jours tristes et abattus; les instrumens grossiers sur lesquels ils jouaient tous les soirs devant leurs portes, furent suspendus aux mangliers, et tout plaisir cessa pendant quelque temps.

Je fus invité vers cette même époque, à servir de parrain à une mulâtresse qui épousait un homme de même couleur; j'acceptai l'invitation, et, le jour désigné, je partis pour Paratibi, accompagné d'un domestique libre et d'un esclave à cheval. J'arrivai vers dix heures, et je trouvai une société nombreuse de gens de couleur déjà rassemblée: le prêtre arriva bientôt; il appartenait à la même caste. On servit un déjeuner de viandes et de *piram* (*pâte faite de farinha*). Une partie de la compagnie se mit à table, quelques-uns restèrent debout, et prirent ainsi leur repas; d'autres enfin, comme s'ils eussent craint de perdre une minute de conversation, continuèrent de parler haut et sans intermission. J'ai vu peu de scènes où il régnât autant de confusion. A la fin, on partit pour l'église, où je demandai la permission de me rendre à cheval, attendu qu'elle était éloignée, et que je marchais avec quelque difficulté, à la suite d'un accident que j'avais éprouvé. Aussitôt que la cérémonie fut finie, nous revînmes à la

maison. La mariée était d'un brun presque noir, parce que son père était un nègre, et sa mère une femme de sang mêlé ; elle avait une robe de soie rose ; un voile noir lui couvrait la tête et les épaules ; elle portait des bas à coins brodés et des souliers blancs. Le marié était aussi d'un brun foncé ; il était vêtu d'un habit de drap avec un gilet de brocard et des pantalons de nankin. Il avait des souliers à larges boucles et un chapeau à trois cornes. Ils étaient jeunes l'un et l'autre, et paraissaient embarrassés du surcroît de vêtemens qu'ils portaient. La scène du dîner pouvait faire le pendant de celle du déjeuner, en remarquant toutefois qu'il y eut encore plus de bruit et de confusion, parce qu'il y avait plus de monde, et qu'on avait bu une plus grande quantité de rum et de vin. Je m'échappai aussitôt que cela me fut possible ; mais j'étais satisfait d'avoir été témoin des cérémonies de ce jour.

La veille de Noël, je ne me couchai pas ; car nous devions entendre *la missa do gallo*, la messe du coq, comme c'est la coutume. Le prêtre arriva, et la nuit se passa fort gaiement. Celui-ci ne venait pas alors régulièrement, mais dans la suite il s'engagea à remplir les fonctions de chapelain.

CHAPITRE XII.

Voyage à Uninha. — Continuation de ma résidence à Jaguaripe. — Communauté nègre d'Olinda. — La bénédiction des sucreries. — Mandingueiros et Valentoens.

VERS le milieu de janvier 1813, voulant faire emplette de chevaux, j'allai passer quelques jours à la chaumière d'une de mes connaissances, qui résidait dans la plaine de Barbalho. Ce quartier est proche du village de Monteiro, mais du côté opposé de la rivière. Barbalho est une plaine un peu étendue, sur laquelle on fait paître le bétail. Le sol est d'une argile rude, de couleur brune, et l'herbe qui y croît est d'une qualité inférieure; elle sèche entièrement pendant les mois d'été: quand elle est dans cet état, on y met le feu, afin qu'une nouvelle végétation puisse fournir la nourriture aux animaux qui doivent y paître. Le feu court avec beaucoup de rapidité lorsqu'il est poussé par le vent. Quelquefois il se contracte; d'autres fois il s'étend de tous côtés, présentant au spectateur une muraille embrasée. Ce spectacle est imposant, et ne manque jamais d'inspirer de la ter-

reur aux étrangers. Ceux qui habitent sur les lisières de cette plaine, craignant que quelque voyageur inconsideré, après avoir allumé sa pipe chez eux, ne jette le tison dont il s'est servi, ont soin de ne souffrir aucune végétation dans un cercle tracé autour de leur maison.

La personne chez qui j'étais en visite m'engagea à l'accompagner à la plantation à sucre d'Uninha, qui est à six lieues au sud de Barbalho; il me dépeignit ce canton comme très-beau, et je consentis à le suivre. C'est la seule occasion que j'aie eue de voir le pays dans cette direction; je regrette beaucoup de n'avoir pas fait d'autres tentatives pour visiter les districts méridionaux de Pernambuco. Nous traversâmes la Varzea et nous passâmes auprès de l'église paroissiale. Une étendue considérable de pays est connue sous le nom de Varzea. C'est là qu'on trouve les meilleures terres à cannes de la province; et comme ceux qui en sont propriétaires connaissent la valeur du terrain, les plantations sont dans un état florissant. La Varzea est fameuse dans l'histoire de Pernambuco, comme le théâtre d'un grand nombre de combats. Camaragibe, qui est dans le voisinage, ou plutôt qui fait partie de la Varzea, et dont parle

l'historien du Brésil, est aujourd'hui une plantation à sucre très-florissante (1).

Nous vîmes la plantation à sucre de Camazari, appartenant aux moines carmélites; elle est en bon ordre; c'est-à-dire que les esclaves et le bétail sont en bon état, et que l'aspect en est riant; mais elle est moins productive qu'elle le serait si l'on surveillait attentivement les travaux des ouvriers. Je jetai les yeux dans le moulin que l'eau fait tourner, et je vis quelques belles mulâtresses qui mettaient les cannes à sucre entre les cylindres. Elles portaient des jupons de coton imprimé, des chemises de mousseline épaisse, et avaient au cou et aux oreilles des ornemens d'or; elles chantaient passablement en chœur. Il y a une différence frappante entre les plantations qui appartiennent aux couvens, et celles que possèdent des par-

(1) Je ne connais pas au juste la situation de *Monte das Jacobas*, où se donna une des plus sanglantes batailles entre les Portugais et les Hollandais en 1645. (Histoire du Brésil, vol. 11, pag. 108.) Il y a maintenant une plantation appelée Tabocas, qui appartient à un des chefs de la famille Cavalcante; mais comme je l'ai connu, lui et plusieurs autres personnes de la même famille, je crois que si c'eût été le même endroit, j'en aurais entendu parler.

ticuliers qui y font leur résidence, et ont un intérêt direct à toutes les petites augmentations ou diminutions de bénéfices. Les biens des moines sont travaillés presque exclusivement par des nègres nés sur les lieux. Tout ce qu'on a entrepris se fait tranquillement et régulièrement. Si l'on travaille beaucoup, celui qui est chef temporaire n'en est que plus satisfait; mais si l'on obtient peu, les affaires de la communauté n'en vont pas moins leur train. Nous poursuivîmes notre route, et à quelque distance nous descendîmes d'une montagne dans une étroite vallée complètement environnée de hauteurs, et tellement renfermée, qu'il semblait que les habitans eussent voulu se séparer du reste du monde. L'herbe des montagnes était desséchée, mais tout dans le vallon était encore plein de vie.

A la fin, nous arrivâmes à la plantation d'Uninha, située sur un vaste champ, d'un terrain inégal, et arrosé par plusieurs sources. Des bœufs font tourner le moulin, ce qui est un perfectionnement récent, les chevaux étant ordinairement employés aux lieux où l'on ne peut se procurer de l'eau. Nous dinâmes chez le propriétaire, et il revint à Barbalho avec nous dans l'après-midi. J'étais satisfait de ma journée; je

venais de voir les plus beaux cantons du pays, considéré dans son ensemble. Les collines y sont peu élevées et les vallées peu étendues, mais elles sont bien dessinées; la culture en forme le trait principal; les terres à cannes y sont abondantes et les moulins à sucre nombreux.

A mon retour d'Uninha, je désirais m'arrêter encore quelques jours à Barbalho; il fut décidé que le propriétaire chez qui je logeais partirait pour Jaguaribe, où il devait demeurer jusqu'à ce que j'allasse le rejoindre. Je restai avec Manuel et Simam. Un matin que Manuel était allé couper une botte d'herbes, il rencontra à son retour un nègre créole, l'une de ses anciennes connaissances; ils se disputèrent en chemin, et au moment où ils arrivèrent près de la maison où je résidais, l'affaire devint sérieuse; des coups furent donnés et reçus, tous deux étant armés de longs bâtons. Simam, voyant ce qui se passait, prit un sabre nu qui se trouvait sur une chaise, et courut au secours de son camarade. Je sortis pour mettre la paix, mais il était trop tard; Simam avait déjà fait une blessure énorme à la tête du nègre créole. Le blessé fut porté à la chaumière, où on le pansa; un de mes amis arrivant dans ce mo-

ment-là, se chargea de lui et le ramena à son maître. Ce nègre, avant la dispute qui s'éleva entre lui et Manuel, coupait de l'herbe pour les chevaux du gouverneur qui résidait à Monteiro. Comme il était au service de ce gouverneur, on aurait pris sur-le-champ connaissance de l'affaire, si son excellence n'eût été informée que les nègres coupables (car je regarde les miens comme tels), appartenaient à un Anglais. D'après cette circonstance, on ne fit plus de recherches; et comme on découvrit que le maître n'avait pris aucune part à la dispute, le pouvoir militaire s'abstint de toute perquisition. Il dépendait du propriétaire de l'esclave blessé de me causer beaucoup de frais et beaucoup de peines, en accusant mes nègres d'avoir attaqué le sien; mais la loi fait rarement quelque chose d'elle-même; même dans les cas de meurtre, le demandeur ou l'accusateur, comme on l'appelle, peut, à son choix, poursuivre ou négliger l'affaire. Si on peut l'engager à rester inactif, on n'a plus rien à craindre. Ainsi l'esprit de la loi est altéré. Le but n'est plus de mettre un coupable en jugement pour le bien de la société, mais de le poursuivre, par vengeance, pour le crime qu'il a commis contre un individu.

Peu de temps après mon retour à Jaguaribe, je fus surpris, un soir, de voir arriver un Brésilien, vêtu d'un uniforme bleu et rouge, et accompagné d'un grand nombre de chevaux chargés, et d'hommes habillés de peaux comme le sont les habitans du *Sertão*; il me remit une lettre. Je m'aperçus qu'elle n'était pas pour moi, mais pour un Anglais qui était souvent avec moi; cependant je donnai ordre qu'on logeât toute sa suite. C'était un commandant de l'intérieur. Il venait des établissemens reculés de la province de Paraíba, au pied de la Serra do Teixeira, dont la distance est de cent trente lieues. Il avait mis à bord des *Jangadas* à Paraíba une quantité considérable de coton qu'il avait apporté de son habitation; et il était en route pour Récife, où il devait le vendre et acheter des choses nécessaires ou des objets de luxe pour sa famille, à laquelle il paraissait très-attaché. Nous devînmes bientôt intimes; et lorsqu'il partit pour Récife, quelques jours après, il laissa quelques-uns de ses gens et de ses chevaux à Jaguaribe. C'est parmi les habitans des lieux aussi reculés que celui d'où il venait, que les liens de famille et ceux de l'amitié sont particulièrement forts: il avait avec lui dix personnes, dont la plupart étaient ses *compadres*;

(compères); c'est-à-dire que le commandant était parrain d'un des enfans de chacun d'eux. Cette liaison est regardée, au Brésil, comme sacrée, et je crois qu'il en est ainsi dans tous les pays catholiques. C'est un lien de fraternité qui permet au pauvre de parler à son supérieur avec une espèce de tendre familiarité, et qui les unit par des devoirs réciproques dont la violation serait une espèce de sacrilège. Le commandant me rendit plusieurs visites pendant son séjour à Récife, qui dura deux mois. Au bout de ce temps, il partit pour retourner chez lui. C'était un homme d'un courage éprouvé; son nom est respecté dans toute la partie du pays qu'il habite; et ce respect est produit par sa richesse et par la fermeté de son caractère, qui ne souffre pas d'insultes. Toutefois il y avait en lui une bonté naturelle, qui éclatait fortement toutes les fois qu'il me montrait les lettres de ses enfans, dont les plus jeunes même lui avaient écrit. Il avait perdu, quelque temps auparavant, sa femme, dont il parlait de la manière la plus tendre. Il me dit qu'il pensait à prendre les ordres comme prêtre séculier.

Peu de temps après que le commandant m'eut quitté, il survint, tout près de chez moi, une affaire telle qu'il en arrive fréquemment;

mais qui caractérise bien l'état du pays. Cependant celle dont je vais parler aurait pu être évitée, si ceux qui y prirent part avaient été plus âgés et moins emportés. Un jeune homme qui résidait dans le voisinage, venait d'être nommé à une place militaire dans le district; ce qui le rendait très-fier, et lui faisait prendre un air d'importance extraordinaire. Il avait un cheval très-fougueux qu'il lâchait quelquefois, quoiqu'il n'eût point d'enclos ni de champs entourés de haies pour le retenir. Cet animal découvrit bientôt un champ de cannes à sucre dépendant d'une habitation voisine, et fit un dégât considérable parmi les jeunes plants; de là, il franchit la barrière du champ (ce qui lui était facile, d'après la manière dont les barrières sont faites dans les plantations), et alla attaquer quelques chevaux de charge très-fatigués. Cet animal revenait souvent à la charge, quoiqu'il eût été chaque fois saisi et ramené à son maître, avec invitation de le faire surveiller. Cependant, à la fin, un des chevaux de charge fut blessé, et mis hors d'état de travailler au moins pendant quelque temps. Le propriétaire, irrité de cet événement, ordonna à un de ses nègres qui allait porter un message à quelque distance de là, de monter l'animal indocile

l'esclave obéit. L'officier, instruit de cet ordre, alla attendre le nègre sur le chemin, et ressaisit son cheval. Le planteur apprit le lendemain matin que l'officier avait parlé à plusieurs personnes du plaisir qu'il aurait de le rencontrer ; il n'eut pas l'air de faire attention à ces propos. Le jour suivant, étant monté à cheval pour aller voir ses ouvriers, il aperçoit dans un sentier étroit le capitaine parlant à un mulâtre. Le planteur, s'adressant à l'officier, lui ordonna impérieusement de se ranger, et de laisser le passage libre ; il ajouta qu'il était informé qu'il avait exprimé le désir de le voir. Le capitaine pique son cheval, et le pousse vers son adversaire, essayant en même temps de tirer son épée, ce qu'il ne put exécuter, attendu que le ceinturon se trouvait embarrassé. L'autre saisit la sienne qui était renfermée dans une canne, et, s'approchant de l'officier, il lui en présente la pointe sur la poitrine, montrant par là quel avantage cet accident imprévu lui donnait, et avec quelle facilité il eût pu lui ôter la vie. Pendant ce temps le mulâtre, revenu de sa surprise, s'était précipité entre les chevaux, et les frappait l'un et l'autre pour les faire éloigner. Ils restèrent encore quelques minutes à se dire des injures ; mais le capitaine, comme on l'a

su depuis, avait cru que son adversaire n'était pas armé; aussi, lorsqu'il eut vu briller le fer, son ardeur pour le combat fut - elle bientôt refroidie.

Les Indiens qui étaient à mon service, me demandaient quelquefois la permission de danser devant ma porte, je la leur accordais assez ordinairement; et cela m'amusait beaucoup. On allumait un grand feu pour que nous pussions mieux voir ce qui se passait; et, dans la vue de rendre la soirée plus agréable, j'invitais presque toujours quelques-uns de mes voisins. La danse était ouverte par deux hommes qui tournaient, en marchant dans un cercle de quelques pas de diamètre. L'un d'eux chantait, ou plutôt récitait, à voix basse, quelque chanson dans sa propre langue; l'autre jouait de la flûte; de temps en temps, ils sautaient sur un pied ou sur deux; au bout de quelques minutes une femme se joignait à eux, et les suivait en marchant; puis un autre danseur faisait son entrée, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le cercle fût formé: alors la mesure devenait plus vive. Il est d'usage, dans ces occasions, de préparer quelques liqueurs; et, à mesure que quelqu'un d'eux a envie de boire, il sort du cercle et y rentre aussitôt qu'il a bu. Ils continuent

de danser tant qu'on leur apporte du rum. Les femmes aussi-bien que les hommes aiment beaucoup cette liqueur, par laquelle ils paraissent inspirés ; car, à chaque fois qu'on augmente la quantité, ils chantent de nouvelles chansons ; les tons deviennent plus forts et les mouvemens plus rapides.

Les gens libres de couleur dansaient aussi quelquefois, mais ils ne faisaient que me demander la permission, et tenaient le bal devant la porte d'une de leurs cases. Leurs danses ressemblent à celles des nègres africains. Un cercle se forme ; le joueur de guitare s'assoit dans un coin, et joue un air simple accompagné de quelque chanson populaire, dont le refrain est souvent répété ; souvent les couplets sont improvisés, et contiennent des allusions indécentes. Un homme se place au centre du cercle, et danse pendant quelques minutes en prenant des attitudes lascives, jusqu'à ce qu'il choisisse une femme, qui se joint à lui et fait à son tour des mouvemens peu conformes à la décence ; de cette manière, leurs amusemens continuent souvent jusqu'au point du jour. Les esclaves demandaient aussi quelquefois la permission de danser. Leurs instrumens de musique sont extrêmement grossiers : l'un est une espèce de

tambour formé d'une peau de mouton, étendue sur un morceau de tronc d'arbre creusé ; l'autre est un grand arc, à la corde duquel est attachée la moitié d'une noix de coco ou d'une calebasse. On le place contre l'estomach, et l'on frappe la corde, ou avec le doigt, ou avec un petit morceau de bois. Lorsqu'il se trouvait deux fêtes de suite, les esclaves ne cessaient leur bruit monotone qu'au point du jour.

Je vais à présent passer à une affaire qui me causa beaucoup de peine et d'inquiétude. Les terres appartenant à la communauté nègre d'O-linda étaient à la convenance de Jaguaribe et d'une autre plantation dont le propriétaire, homme de couleur et d'un âge avancé, avait autour de lui une nombreuse tribu de parens et de vassaux. Il fut convenu entre nous deux que nous affermerions ces terres par égale portion ; mais que, pour éviter la concurrence, il n'y aurait qu'un de nous deux qui paraîtrait ; après l'arrangement, elles devaient être partagées. Le propriétaire dont il est question se chargea de conclure le marché. Toutefois j'appris bientôt, à ma grande surprise, que ma confiance pouvait être trompée ; en conséquence, je me décidai à faire des démarches pour obtenir ce terrain. Pendant que l'issue de

cette affaire était encore douteuse, une personne, dirigée par le maître de la plantation rivale, envoya plusieurs nègres pour travailler sur quelques terres qui touchent celles de Jaguaribe. Je fis dire au maître de ces esclaves que ces terres étaient afferméées par quelqu'un de ma connaissance, qui en payait annuellement le prix à la communauté, et que je le priais d'ordonner à ses gens de se retirer. Sur son refus, je rassemblai plusieurs de mes ouvriers libres, et, m'étant mis à leur tête, je me rendis à cheval au lieu indiqué. L'affaire devenait sérieuse; et comme il sentit bien que, si une action s'engageait, il pourrait perdre quelques esclaves; pendant que moi, qui n'étais accompagné que d'hommes libres, je n'éprouverais aucune perte, il donna les ordres que j'exigeais, et je me retirai chez moi.

Par le moyen de quelques personnes intimement liées avec les principaux officiers de la communauté, je parvins enfin à affermer ces terres. J'assistai au conseil tenu par ces directeurs noirs, et j'entendis leurs argumens pour et contre le système de placer toute cette propriété dans les mains de la même personne. Cependant l'affaire fut décidée dès qu'un d'eux se fut levé, et eut rappelé aux autres que la

communauté était endettée, et que le nouveau fermier était prêt à payer d'avance une année du prix de ferme. Ce discours détruisit toutes les objections, et les actes furent signés sans aucune autre remarque. Ces messieurs à face noire vinrent à Jaguaribe pour me mettre en possession des terres. J'avais, dans cette circonstance, invité plusieurs de mes amis; et noirs et blancs, tous se placèrent à la même table. On porta d'abord la santé de Notre-Dame du Rosaire, puis celle du chef de la communauté, ensuite celle du nouveau fermier. Ces gens nous amusèrent beaucoup; les politesses qu'ils se faisaient entre eux, et celles qu'ils faisaient aux blancs, toutes singulières qu'elles étaient, leur paraissaient devoir donner une haute idée de leur importance. Le *juiz* ou chef de la communauté était un cordonnier d'Olinda, et les autres étaient tous à peu près de la même classe.

Une fois mis en possession, je me croyais délivré de tout désagrément, lorsqu'un soir fort tard, un mulâtre qui résidait à Jaguaribe frappe à ma porte, et me dit qu'il arrivait d'une chaumière voisine où il avait été rendre visite à un ami; qu'en route, il s'était trouvé en face de trois hommes qui lui avaient ordonné

de s'arrêter ; mais que voyant qu'il était seul , ils s'étaient retirés. On m'avait donné avis de ce que je devais attendre de mon compétiteur , et je me doutai aussitôt par qui ces gens avaient été envoyés , et pour qui le coup était destiné. J'appelai deux Indiens , et mon fidèle esclave Manuel. Accompagné par eux et par le mulâtre qui m'avait donné l'information , je partis pour le lieu désigné : les ennemis n'y étaient plus. Nous les poursuivîmes ; mais entendant , à peu de distance de la plantation voisine , fermer les lourdes barrières de l'enclos , nous jugeâmes qu'il était inutile d'aller plus loin , vu que les personnes que nous poursuivions , quelles qu'elles fussent , avaient atteint un lieu de sûreté. Plusieurs des familles avec lesquelles j'entretenais le plus de relations d'amitié avaient leurs maisons sur cette route , et l'on savait que je me retirais quelquefois fort tard. J'étais venu m'établir dans un district peu tranquille ; quelques-uns des propriétaires des plantations voisines étaient continuellement en dispute , et j'avais été forcé de prendre une attitude menaçante ; à la vérité , si je n'en eusse agi ainsi , j'aurais éprouvé bien des vexations. Les esclaves de Paulistas et de Timbô étaient continuellement en guerre , et les propriétaires de Timbô

et de Jenipapeiro toujours en procès ; aussi leurs vassaux ne goûtaient pas un instant de repos. Quelques districts jouissent d'une plus grande tranquillité ; mais très - peu sont exempts de troubles , et je ne crois pas qu'il y ait de plantations , dans quelque partie de la province que ce soit , où l'on ne soit forcé de soutenir plus d'un procès intenté concernant les limites (1).

(1) A environ vingt lieues de Récife résidait autrefois un prêtre , sur la plantation à sucre d'Agua-Azul , *eau bleue*. Il avait obtenu une concession des terres environnantes d'une lieue carrée en superficie , et avait fixé sa demeure sur une montagne , au sommet de laquelle on ne pouvait arriver que par une route tortueuse qu'il avait tracée avec beaucoup de travail. La sucrerie était pareillement sur la montagne ; et le champ , tout autour de l'éminence , était entouré d'un fossé large et profond , bordé d'une forte haie. Cette situation était isolée , et le pays adjacent tout - à - fait inculte. Les bois étaient d'une grande étendue et presque impénétrables. Les inclinations naturelles du prêtre étaient aussi sauvages que le pays où il aimait à résider. Tous les déserteurs des régimens de ligne , et toutes les personnes qui avaient commis des crimes , soit en vengeant l'honneur outragé de leurs familles , soit dans des querelles , ou à la suite de provocations qui excitent momentanément la violence des passions , étaient reçus à Agua-Azul ; mais le père Pedro n'accordait pas sa protection aux voleurs. Ceux à qui il donnait asile habitaient les bois tout autour du champ ; et quelques-uns

Plusieurs de mes connaissances me rappelaient souvent que chaque habitation devait

d'eux avaient construit leurs cases sur les flancs de la montagne, formant ainsi une ligne de communication; de sorte que d'un coup de sifflet ou de conque marine, il se trouvait trente ou quarante hommes à sa portée prêts à exécuter ses ordres, de quelque nature qu'ils fussent; ils savaient bien que, s'il leur retirait sa protection, ils seraient exposés à la sévérité des lois. Toute tentative contre le prêtre ou quelqu'un de ses satellites était suivie de la destruction de l'agresseur. Cependant il avait l'habitude d'envoyer des présents aux hommes revêtus de fonctions éminentes, pour les engager à fermer les yeux sur sa conduite. Car, quand bien même le gouvernement n'eût pas réussi à détruire son indépendance féodale, il aurait pu ébranler son pouvoir. Le prêtre étant mandé une fois par un des gouverneurs de la province, obéit et se fit suivre d'un nombre considérable de satellites, tous gens déterminés; il mit pied à terre, monta l'escalier du palais, après avoir ordonné à ses gens, qui restaient au bas, de ne laisser entrer personne après lui. Le gouverneur se plaignit à lui de ce qu'il donnait publiquement asile aux déserteurs. Le prêtre répliqua: « qu'il croyait que son excellence aurait dû sentir qu'il était inutile de lui parler sur un pareil sujet. » Ayant dit ces mots, il quitte brusquement la chambre, monte à cheval et retourne tranquillement chez lui.

Une autre anecdote de cet homme singulier me fut racontée par une personne qui avait été témoin du fait. Deux officiers de justice, ou huissiers, arrivèrent à Agua-Azul, et lui présentèrent une assignation pour dette. Le prêtre les reçut avec

avoir un chapelain , et me disaient que sans doute toutes les personnes qui assisteraient à la messe contribueraient, suivant l'usage , à payer le prêtre ; je parlai à cet effet à un jeune ecclésiastique , qui s'engagea à venir les dimanches et les fêtes ; mais lorsqu'il fut congédié à l'époque où je faisais mes préparatifs pour quitter Jaguaribe , les frais de son salaire tombèrent sur moi seul. Lorsque le jour du paiement fut arrivé,

le plus grand sang-froid ; mais bientôt après il donna ordre à quelques-uns de ses gens de saisir ces deux hommes et de les atteler dans le moulin (qui était alors en activité) à la place de deux chevaux (on en attèle ordinairement huit à la fois) ; ensuite il fit continuer l'ouvrage , et chargea un négrier de forcer ces malheureux à aider au mouvement. Ils restèrent dans cet état pendant quelques minutes. Enfin , lorsqu'ils furent demi-morts de fatigue et de peur , il les remit en liberté , leur disant d'aller raconter à son créancier la manière dont ils avaient été traités , et menaçant d'en agir de même avec lui , s'il pouvait s'emparer de sa personne. Le prêtre avait un nombre considérable de ces chiens qui font la chasse aux hommes , *Blood - hounds* : il les tenait ordinairement libres dans sa maison ; par ce moyen il en rendait l'approche dangereuse. Ces animaux étaient bien dressés ; car , au moindre appel de leur maître , ils s'arrêtaient et laissaient approcher un étranger. Il n'y a que peu d'années que ce personnage est mort ; mais , comme je l'ai dit ailleurs , le temps d'une pareille anarchie passe rapidement.

chacun se trouva pauvre ; personne ne put rien fournir ; je m'y attendais, mais je jugeai qu'il était convenable, à cause des esclaves, de suivre la coutume, et de faire dire régulièrement la messe.

Dans le mois d'avril, j'obtins du fermier des terres de Maranguape, situées à l'est de Jaguaribe, la permission d'y faire paître mon bétail pendant la saison pluvieuse. Ce fut un service éminent que cet homme me rendit, parce que le champ de la plantation n'était pas assez vaste pour nourrir, toute l'année, le grand nombre d'animaux que l'exploitation exigeait. Les terres sur lesquelles j'avais intention de mettre mes bestiaux ont environ une lieue de long sur une demi-lieue de large ; il y en a une partie sous l'eau dans le temps des pluies ; d'autres parties sont couvertes de bois ; mais on peut y pénétrer, même à cheval, parce que le bétail, à force d'y passer, a frayé des sentiers. Ce fut une chose étonnante pour moi de voir en combien peu de temps les bestiaux les plus accoutumés au travail devenaient sauvages lorsqu'ils étaient abandonnés à eux-mêmes. J'avais l'habitude d'aller à cheval de temps en temps avec une autre personne, pour rassembler ces animaux et voir s'il n'en manquait aucun ; ils nous

fatiguèrent souvent à courir après eux , et quelquefois nous donnaient bien de la peine pour les ramener. Un des bœufs avait pris l'habitude de se réfugier dans un marais dès qu'il nous apercevait ; et , après s'être avancé jusqu'à une certaine distance , il se retournait pour nous regarder d'un air insouciant , comme s'il eût eu la certitude d'être hors de notre portée. Cette circonstance m'en rappelle une autre relative à l'un de mes chevaux de charge : cet animal s'était échappé de Jaguaribe , et pendant long-temps on le crut perdu. A la fin j'en parlai à un vieux nègre , qui me dit qu'il le voyait tous les jours. Il paraît qu'il paissait sur quelques terres qui produisent de l'herbe excellente ; mais la seule eau qu'il y ait dans le voisinage se trouve dans un puits ou une marre dont l'ouverture est étroite , et dont les bords sont considérablement élevés. Le nègre ajouta qu'un jour il trouva le cheval près du puits , où il ne pouvait atteindre l'eau ; il lui en donna dans une demi-calebasse qu'il portait pour se jeter de l'eau sur la tête à défaut d'un meilleur bain. Le jour suivant le cheval était au même endroit ; il s'y rendait tous les jours depuis plusieurs semaines ; mais quoique le nègre eût essayé plusieurs fois de lui mettre la main sur le cou , l'animal ne lui permit ja-

mais de saisir sa crinière. Il fut pris à la fin par deux hommes montés sur de bons chevaux, que j'envoyai à cet effet.

Peu de temps après que mes bestiaux furent à Maranguape, je fis marché avec un Indien pour qu'il allât y demeurer et en prendre soin. Cet homme était mon débiteur pour des vêtements et une chaîne d'or qu'il avait donnés à sa femme. Il vint me trouver, quelques jours après son déménagement; et me demanda la permission de retourner, ainsi que sa famille, au village où il résidait auparavant. Je vis où il en voulait venir; il n'aurait plus reparu. Aussi je lui répondis qu'il pouvait s'en aller, si cela lui faisait plaisir; mais j'exigeai qu'il me laissât quelque gage pour le paiement de sa dette. Il me le promit. J'avais encore à mon service ce Julio, qui avait fait avec moi le voyage de Séara. Je fus très-mécontent de lui dans cette occasion; car lui aussi, séduit par son camarade, voulut me quitter. On l'avait accusé précédemment de quelques larcins; je le lui rappelai, il nia les faits, et je crois aujourd'hui qu'il était innocent; je ne pensais pas ainsi alors. Cette circonstance, jointe au désir qu'il manifestait de me quitter pour suivre un homme généralement regardé comme un mau-

vais sujet, car j'avais reçu des informations sur son compte de plusieurs côtés ; l'idée surtout qu'ils avaient choisi pour venir me parler l'heure où il y avait peu de monde autour de moi, dans l'espoir de me forcer à accéder à leur demande ; tout cela me donna beaucoup de mécontentement. Ils retournèrent à Maranguape ; j'avais cependant l'espérance qu'ils rempliraient leurs engagements ; mais dans l'après-midi, environ demi-heure avant la nuit, l'économe vint me dire que Francisco Jozé, mon débiteur indien, venait de traverser les champs, accompagné de sa femme, de Julio et de plusieurs Indiens. Ainsi il avait résolu de partir, au mépris du droit que je pouvais avoir à ses services, ou au paiement de ce qu'il me devait, et en contre-vention à la promesse qu'il venait de me faire quelques heures auparavant. Plusieurs autres ouvriers étaient aussi mes débiteurs ; si je laissais cet homme agir à sa guise sans opposition, je ne pouvais répondre jusqu'à quel point cet exemple serait suivi.

On m'amena mon cheval ; je fis un signe à Manuel, mon compagnon ordinaire, et appelant quelques hommes libres qui, revenus de leur travail, étaient occupés à causer ensemble, je leur dis : « Qui veut me suivre ? » Un char-

pentier nègre, un maçon blanc, un voiturier
 mulâtre et un laboureur de même couleur, ainsi
 qu'un autre esclave, s'avancèrent. Ainsi, ac-
 compagné de six hommes robustes, y compris
 Manuel, qui étaient tous à pied, je partis à
 cheval, d'un bon pas, sachant que lorsque je
 monterais la colline ils me devanceraient.
 Arrivé au haut de la colline, je passai outre;
 et lorsque j'arrivai à la descente rapide qui
 domine la plantation d'Inhaman, j'aperçus
 trois hommes, et j'entendis le son aigre de
 la flûte indienne; je me retournai, et je vis
 qu'il n'y avait que le maçon et le charpentier
 qui eussent marché aussi vite que moi. J'élevai
 aussitôt la voix, et je leur criai : « Voilà quel-
 ques-uns de nos fuyards. » Au même moment
 Monte, le maçon, saute lestement au bas de
 la pente escarpée, et devance mon cheval;
 nous marchons directement vers ces trois hom-
 mes; mais nous fûmes bien désappointés, lors-
 que nous découvrîmes que, quoique ce fussent
 des Indiens, ils n'étaient pas ceux que nous
 cherchions. Nous attendîmes le reste de notre
 troupe, qui arriva bientôt, et nous retournâ-
 mes tranquillement à la maison par une autre
 route. A notre arrivée à Jaguaribe, je fus in-
 formé que la troupe fugitive bivouaquait non

loin de là, près de la hutte d'un Indien. Ce fut là que nous dirigeâmes aussitôt nos pas. Francisco Jozé vint lui-même au-devant de moi pour me parler; bientôt plusieurs autres de la bande se placèrent près de lui; j'étais resté à cheval pendant le pourparler, mes gens se tenant de l'autre côté de moi, jusqu'à ce qu'Antonio, le voiturier mulâtre (celui qui avait été attaqué sur la route quelque temps auparavant) fit le tour et s'appuya sur le cou du cheval, se plaçant ainsi entre l'Indien et moi. Je découvris ensuite qu'il avait observé que Francisco Jozé tenait un couteau à la main. Antonio avait jugé que l'intention de l'Indien était de s'en servir contre moi ou mon cheval, pensant que s'il me blessait, cela le mettrait à même de s'échapper. Dans ce moment plusieurs personnes de l'habitation nous ayant joints, tout fut bientôt fini; l'Indien se laissa prendre sans résistance et mettre aux fers; un parti de mulâtres ou de nègres créoles ne se serait pas soumis si tranquillement. Très-tard dans la nuit, il me paya sa dette; on le relâcha; et je fus très-long-temps sans le revoir.

Je m'occupai ensuite à congédier tous les ouvriers auxquels je n'avais point fait d'avances; et à la fin il ne me resta que peu de personnes dont

les services m'étaient nécessaires, et sur l'honnêteté desquelles je pouvais compter. Je n'allais que rarement à Récife; mais lorsque j'étais forcé de m'y rendre, je voyageais de préférence pendant la nuit, au clair de la lune; dans ces occasions, je me faisais accompagner de Manuel. Le bois de Merrueira, que nous avions coutume de traverser, est fameux par les histoires populaires des fantômes qu'on y voit errer, et des meurtres qui y ont été commis. Un soir que la lune n'était pas assez élevée pour qu'on pût discerner clairement les objets, nous passions à travers cette forêt; je vis devant moi, au milieu du sentier, une figure qui ressemblait à un homme debout. Je ralentis aussitôt le pas de mon cheval, et je criai : Qui va là? Mais avant d'avoir eu le temps d'obtenir une réponse, Manuel passa devant moi, disant : Je vais voir de quoi il s'agit. Je le priai de se tenir tranquille, et de rester comme moi sur ses gardes. En approchant davantage, nous nous aperçûmes que c'était une vieille souche d'arbre qui nous avait donné cette alerte. Dans une autre circonstance, j'avais envoyé ce même esclave à pied et de très-grand matin de Récife à Jaguaribe; je lui avais dit que mon intention était de l'y rejoindre, en partant de Récife vers huit

heures du soir : je devais être suivi de Zacharias , autre esclave dont le courage était un peu douteux. Manuel arriva à Jaguaribe, et sur-le-champ sella un des chevaux de bât, disant au régisseur qu'il voulait aller au-devant de son maître qui venait tout seul, ajoutant ces mots : *Zacharias nam he ninguem* (Zacharias n'est pas un homme.) Le régisseur ne put le décider à abandonner son projet qu'en venant lui-même, parce qu'il trouvait le pauvre esclave trop fatigué de sa course. Je rapporte ces anecdotes pour montrer quelle espèce d'homme était celui qui me suivait dans toutes mes excursions.

Plusieurs mois se passèrent assez tranquillement. J'avais eu une seconde attaque de fièvre pendant la saison des pluies ; mais elle avait été beaucoup moins forte que celle de l'année précédente. Il m'était arrivé aussi un accident qui eût pu m'être funeste : j'avais reçu un coup de pied d'un cheval très - vif ; il s'était cabré, et m'avait frappé d'un de ses pieds de devant ; mais c'était plutôt en jouant qu'avec l'intention de faire du mal.

J'avais eu quelque envie de quitter Jaguaribe, parce que le voisinage était trop bruyant, que je me portais mal, et aussi à raison de quelques différens assez désagréables qui avaient eu

lieu entre mon propriétaire et moi. Néanmoins, comme un déplacement m'aurait été très-incommode, malgré ces désagrémens, joints à quelques autres, je me décidai à rester.

On disposa tout dans le mois d'août pour mettre le moulin en activité. Dans presque tout le pays les cannes à sucre n'avaient pas cette année atteint leur hauteur ordinaire ; les miennes surtout étaient très-petites, parce que je n'avais commencé à planter que dans l'arrière-saison. Tout étant prêt vers la fin du mois, j'envoyai chercher un prêtre pour bénir la machine. Avant que cette cérémonie ait été pratiquée, nul homme libre ou esclave, employé au moulin, n'ose commencer la besogne dont il est chargé ; et, s'il arrivait quelque accident, on l'attribuerait au courroux du ciel. Le prêtre vint remplir cette formalité religieuse et indispensable ; il dit la messe, après quoi nous déjeunâmes, et nous nous rendîmes au moulin. Le régisseur, plusieurs autres hommes libres et les nègres se tenaient autour de la machine ; une certaine quantité de cannes était prête à être mise entre les cylindres, et les quatre nègres, spécialement chargés de cette première opération, se tenaient à leurs postes. Deux cierges allumés avaient été placés près des cylindres sur

la plate-forme qui supporte la canne ; entre les cierges était une petite image de notre Sauveur sur la croix. Le prêtre prit son bréviaire, lut différentes prières, et, à certains passages, il s'interrompit pour prendre un petit rameau préparé tout exprès et un vase d'eau bénite ; il aspergea le moulin et les assistans. Quelques nègres se précipitaient au-devant de lui pour recevoir une bonne quantité de cette eau sainte ; ensuite le maître des chaudières nous conduisit à la partie de la sucrerie dont il avait la direction, et là il y eut une nouvelle aspersion. Lorsque nous revînmes à l'endroit où étaient les cylindres, le prêtre prit une canne, j'en fis autant ; le signal donné, l'on ouvrit la vanne, et la meule commença bientôt à tourner : suivant la règle, les deux cannes que le prêtre et moi tenions à la main furent les premières broyées. J'avais beaucoup entendu parler de cette cérémonie par les personnes du pays, et je ne puis m'empêcher d'avouer, quoique beaucoup de personnes puissent y trouver quelque chose de ridicule, que je la regarde comme digne d'éloges et de respect. Les sentimens pieux que l'on excite dans le cœur des esclaves ; surtout les sentimens que fait naître la religion catholique romaine, ne peuvent manquer d'être très-utiles ;

et, si des hommes doivent vivre dans la servitude, cette religion est sans aucun doute la plus convenable pour eux. Toutefois l'esclavage et la superstition sont deux maux qui, lorsqu'ils sont combinés ensemble, suffisent pour rendre un pays malheureux.

Les charriots, les bœufs et leurs conducteurs n'avaient pas reçu la bénédiction du prêtre. Ils arrivèrent quelque temps après, amenant des charges de cannes; les charriots étaient ornés des plus longues cannes que l'on avait pu trouver, et qui servaient en guise de pavillons, sur lesquels flottaient des mouchoirs et des rubans. Chaque voiture s'arrêta à son tour devant la porte de la maison, et le prêtre satisfait les désirs des conducteurs.

Il y avait un mulâtre, grand, mince et âgé d'environ cinquante-cinq ans, dont le nom était Vicente, qui demeurait près de Jaguaribe. Il avait l'habitude, lorsqu'il me rencontrait dans les environs, de s'arrêter et d'entrer en conversation avec moi : je me plaisais à écouter ses histoires. Un jour il me dit que le pays commençait à devenir plus tranquille; que les troubles y étaient moins fréquents qu'auparavant; qu'il n'y avait plus ni *valentoens* (vaillans), ni *contas verdes* (grains verts). Il m'expliqua d'une

manière précise la signification de ces deux termes (1). Les *valentoens* étaient des hommes de toutes castes, dont l'unique occupation était de chercher des occasions de querelles. Ils se montraient à toutes les fêtes et à toutes les foires; leur objet était de devenir si fameux par leur courage, que leur seule présence fût capable de tenir en respect tous ceux qui pourraient avoir l'intention de causer du trouble, se regardant comme autorisés à venger leurs

(1) Labat, en parlant des Indiens de la Guiane, dit : *Leurs plus grandes richesses consistent dans les colliers de pierres vertes qui leur viennent de la rivière des Amazones. C'est un limon que l'on pêche dans le fond de quelques endroits de ce grand fleuve.* Il continue leur description, et finit par dire : *Ces pierres sont spécifiques pour guérir l'épilesie ou le mal caduc, ou du moins pour en ôter et suspendre tous les accidens, tout autant de temps qu'on les porte sur soi et qu'elles touchent la peau.* (Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne. Tom. IV, pag. 65 et 66.)

On m'a dit que les *contas verdes* venaient d'Afrique; cependant quelques-unes ont pu venir de l'Orellana et avoir passé entre les mains des *mandingueiros*.

Je renvoie le lecteur à l'ouvrage intitulé *History of Brazil*, vol. 1., pag. 607, pour des plus amples détails sur les pierres vertes de la rivière des Amazones.

propres injurés et celles de leurs amis. Ils ne permettaient jamais qu'il s'élevât aucune dispute où ils ne fussent intéressés. Deux routes se croisent à environ une lieue de Jaguaribe ; Vicente me dit que quelques - uns de ces *valentoens* se tenaient souvent en cet endroit, obligeant les passans à se battre avec eux, ou bien à descendre de cheval, à ôter leurs chapeaux, et conduire leurs chevaux par la bride tant qu'ils étaient en vue. Ces braves avaient autour du cou des colliers de grains verts, venant de la côte d'Afrique, qui possèdent la merveilleuse propriété de protéger ceux qui les portent contre toutes sortes de périls ; ils tenaient aussi ces grains des *mandingueiros*, qui les avaient enchantés. Les *mandingueiros* sont des sorciers africains amenés au Brésil comme esclaves, et qui continuent secrètement leurs sortilèges, dont l'effet est de donner aux colliers cette vertu précieuse. Les *Valentoens* étaient suivis de chiens d'une taille et d'une force extraordinaire : Ces animaux semblaient posséder un courage égal à celui de leurs maîtres. On leur avait appris à boire du rum, ce qu'ils faisaient au commandement de leur maître ; donnant ainsi, à ceux qui les regardaient, l'idée qu'ils étaient

doués de qualités surnaturelles. Vicente avait connu plusieurs *valentoens*, et était fermement persuadé de la vertu de leurs grains verts ; il croyait aussi que les chiens recevaient de leurs maîtres certaines qualités qui les rendaient supérieurs au reste de leur espèce. La figure de ce bon mulâtre changeait totalement lorsqu'il commençait à raconter une de ces histoires. Il avait en tout temps l'air dur ; mais alors il prenait un certain air farouche très-désagréable. Lorsque je lui exprimais mes doutes sur l'efficacité des grains verts contre une balle de fusil bien dirigée, il se mettait en colère ; mais il se mêlait à cette passion un sentiment de pitié pour un homme qui n'avait pas vu ces temps féconds en merveilles. Il paraissait content qu'ils fussent passés ; néanmoins il nourrissait toujours une sorte de respect pour des hommes dont la vie s'était écoulée au milieu d'actions périlleuses. Malgré la force des enchantemens, les *valentoens* mouraient presque toujours de mort violente ; mais Vicente attribuait ces accidens à quelque hasard malheureux qui faisait que les grains verts ne se trouvaient pas sur le corps de celui dont l'heure fatale était arrivée. Vicente n'est pas la seule

personne à qui j'aie entendu raconter l'histoire des *valentoens* (1).

Il y avait aussi, parmi les habitans des environs de Jaguaribe, un vieux nègre créole, qui par goût explorait tous les bois d'alentour jusqu'à plusieurs milles pour chercher du gibier. Il aimait mieux pourvoir de la sorte à sa subsi-

(1) Un riche propriétaire, irrité de quelques excès commis par un de ces *valentoens*, homme blanc, avait dit que, s'il le rencontrait, il lui donnerait des coups de fouet. La menace fut rapportée au *brave*, et peu après ces deux hommes se rencontrèrent par hasard dans un petit sentier. Le *valentoens* était armé d'un fusil, d'une épée et d'un poignard : il engagea le propriétaire à s'arrêter, prétendant qu'il avait quelque chose à lui dire. Il lui demanda d'abord une prise de tabac, et ensuite lui en offrit dans sa propre boîte. Il lui répéta alors les paroles injurieuses telles qu'on les lui avait rapportées. Le malheureux propriétaire connaissant le danger qu'il courait, donna de l'éperon à son cheval ; mais la route, jusqu'à une certaine distance, n'offrait pas un seul détour. Le *valentoens* s'agenouilla, fit feu, et son coup eut l'effet qu'il désirait. Il continua tranquillement son chemin, et raconta le crime qu'il venait de commettre dans le premier village par où il passa. Cet homme à la fin fut pris, jugé et pendu à Bahia, à la poursuite du frère de celui qu'il avait assassiné. Il ne put être exécuté à Pernambuco, parce que c'était un blanc. Cette aventure eut lieu à peu de distance de Jaguaribe, il y a environ quinze ans.

stance, que de la devoir à un travail journalier, plus fatigant pour lui. Il connaissait les lieux où croissaient les plus beaux bois, et pouvait, en beaucoup de circonstances, désigner la place précise où se trouvait l'arbre dont on avait besoin pour un objet quelconque. Cet homme venait souvent à Jaguaribe; dans ces occasions, je le faisais appeler pour écouter ses récits, pendant que je fumais dans mon hamac. Il aimait beaucoup les contes des revenans et de *mandingueiros*. Entre autres choses étonnantes qu'on rapporte de ces derniers, ils sont renommés pour la vertu qu'ils ont de manier sans danger les serpens les plus venimeux; ils peuvent aussi, d'après le témoignage de mon nègre et celui de plusieurs autres personnes, à l'aide de cris ou de chants particuliers, faire sortir ces reptiles de leurs retraites et les assembler autour d'eux. Ces sorciers prétendent guérir les morsures des serpens, pourvu que les personnes blessées consentent à se soumettre à leurs charmes et cérémonies magiques. Un de leurs moyens est de permettre à un serpent apprivoisé d'entourer de ses replis la tête, le visage et les épaules de l'homme qui doit être *curado de cobras* (guéri des serpens), comme ils disent. Le maître du serpent prononce certains mots

pendant l'opération ; leur signification , si toutefois ils en ont aucune , est connue des seuls initiés. On dit que le serpent à sonnettes est de tous ces reptiles celui qui apporte le plus d'attention aux chants des *mandingueiros*. Je n'aurais pas rapporté tout cela sur la foi d'un ou de deux individus seulement ; je l'ai entendu répéter par beaucoup de gens ; et même diverses personnes qui avaient reçu de l'éducation , m'ont parlé de la vertu attribuée aux serpents apprivoisés des *mandingueiros* , comme si leur incrédulité à cet égard commençait à chanceler. La réputation des *contas verdes* est solidement établie dans l'esprit de toutes les personnes des basses classes qui en ont entendu parler. Les *mandingueiros* , au reste , font avec beaucoup d'adresse des tours très-extraordinaires.

Je n'avais pas été aussi incommodé par les serpents que je l'aurais imaginé. J'en avais vu de différentes espèces dans les bois , et particulièrement dans celui qu'on traverse de Jaguaribe à Paulistas. Le chemin n'est pas très-fréquenté , et conséquemment les serpents y sont moins timides ; ils traversaient la route ou gagnaient les lisières du bois lorsque je passais. Un certain jour , pendant l'après-midi , j'eus une visite dont je me serais bien passé.

Il m'arriva de lever les yeux pendant que je reposais dans mon hamac ; j'aperçus un de ces reptiles couché tranquillement sur le haut de la muraille , dans une des ouvertures par où passent les pièces de charpente qui supportent le toit. Je saisis une pique et j'en frappai le serpent que je clouai ainsi à l'une des poutres ; en même temps j'appelai quelqu'un de mes gens pour m'aider à le tuer ; mais il s'agita avec tant de force qu'il parvint à se dégager , et tomba en dehors où l'on était prêt à le recevoir. Les personnes qui se trouvèrent là ne surent pas précisément s'il était de l'espèce *caninana* (canine) ou *papa ovo* (mangeur d'œufs) , parce que ces deux espèces se ressemblent beaucoup. Les serpents de la première espèce sont venimeux ; mais on suppose assez généralement que ceux de l'autre ne le sont point. Tous ces animaux sont gris sur le dos et jaunes sous le ventre. Le serpent que nous tuâmes cette fois-là avait environ quatre pieds de long.

Le serpent de l'espèce *caninana* est aussi quelquefois appelé *serpent volant* , parce qu'il fait des sauts extraordinaires. Il se tient entortillé autour d'une branche d'arbre , et de là s'élance sur les hommes et les animaux dont il craint l'approche. La *cobra d'agua* (cou-

leuvre d'eau) se montre souvent dans le ruisseau qui coule au pied de l'habitation de Jaguaribe. Ce serpent a souvent huit ou dix pieds de long, et est de la grosseur du bras; son dos est d'un noir brillant et son ventre d'un jaune pâle. Les gens du peuple le regardent comme venimeux; mais j'ai entendu soutenir le contraire. La *cobra jararàca* est un serpent de six à neuf pieds de long, qui a le dos d'un jaune sale et le ventre blanc; il a le bout de la queue noir, la gueule rouge et deux bandes noires et blanches sous le cou. Le *curucucu* est à peu près de la même grosseur que le *jararàca*; il est noir et jaune. Ce reptile est attiré par le feu, et cette inclination le rendrait plus dangereux qu'aucun autre pour les voyageurs, s'il ne portait toute son attention vers la flamme, ce qui donne le moyen de prendre son temps pour le tuer. Plusieurs personnes m'ont assuré qu'on l'a vu s'élancer de terre sur une personne portant un flambeau. Le *curucucu* et le *jararàca* sont regardés comme venimeux. Le *cypó* est ainsi appelé, à cause de sa ressemblance avec les rejetons minces et flexibles de la plante qui porte ce nom: on le dit aussi venimeux.

On suppose que certains charmes détruisent l'effet du venin des serpents et opèrent la gué-

ri-son des personnes qui ont été mordues par un de ces reptiles. On emploie quelquefois l'huile comme remède, et on en fait prendre de plus ou de moins fortes doses, suivant la qualité de l'huile; le rum est aussi administré jusqu'à produire l'ivresse. J'ai vu une petite plante connue sous le nom de *herva cobreira* (herbe serpenteuse); partout où on la cultive, elle est soigneusement conservée dans des pots, ce qui dénoterait qu'elle n'est pas indigène du Brésil: on croit dans le pays qu'elle a été apportée d'Afrique. Je ne l'ai jamais vue en fleurs; les feuilles sont petites et en forme de cœur; sa tige, de quatre ou cinq pouces de long, est d'un rouge foncé qui devient verdâtre au bout des branches; celles-ci sont longues, tortueuses, et s'étendent horizontalement. On presse les feuilles et les jeunes branches de cette plante, et on les applique sur la blessure; le suc qu'on en a extrait, mêlé avec du rum ou de l'eau, sert de boisson. Je ne prétends pas garantir le succès de ce remède; mais j'imagine que le nom de la plante lui vient de la réputation qu'elle a de guérir les morsures des serpents (1).

(1) Labat parle d'un arbre dont le fruit est excellent contre la morsure des serpents les plus venimeux. Il dit que cet

Le moulin travaillait encore en septembre ,
lorsque le propriétaire de la plantation me fit

arbre vient de l'isthme de Darien : que les boucaniers en apprirent la vertu des Indiens qui les accompagnèrent dans leurs expéditions au delà de cet isthme. Il ne donne pas le nom de l'arbre , mais il dit : « *Sans nous embarrasser du nom de l'arbre , nous nous contentons d'appeler son fruit noix de serpent.* » De son temps , il y avait à la Martinique trois de ces arbres , qui étaient de la grosseur des abricotiers que l'on voit en France. Il dit qu'il a été témoin des bons effets de ce fruit. La description de la plante et le détail de ses vertus sont trop longs pour être insérés ici. On les trouvera dans le *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*. Tom. III , pag. 234 à 238.

Je trouve dans le même ouvrage une autre manière de guérir la morsure du serpent, manière qui néanmoins ne sera pas généralement adoptée. « Ceux qui ont assez de courage ou de charité pour s'exposer à faire cette cure , se gargarisent bien la bouche avec de l'eau-de-vie , et , après avoir scarifié la plaie , ils la sucent de toute leur force ; ils rejettent de temps en temps ce qu'ils ont dans la bouche , et se la nettoient et gargarisent à chaque fois , observant de presser fortement avec les deux mains les environs de la partie blessée. On a vu de très-bons effets de cette méthode , mais elle est bien dangereuse pour celui qui la suit ; car s'il a la moindre écorchure dans la bouche , ou qu'il avale tant soit peu de ce qu'il retire , il peut s'attendre à mourir en peu de momens , sans que toute la médecine le puisse sauver. » Tom. I , pag. 167.

inviter à la quitter , parce qu'il trouvait avantageux de revenir d'un autre bien qui lui appartenait, et de résider à Jaguaribe , à cause de sa proximité de Récife. J'y consentis ; mais je désirai qu'il attendit que je fusse sur le point de déménager. Cependant, un beau matin , un jeune homme de ses parens, employé auprès de lui, se présenta chez moi, et me dit qu'il était venu, accompagné d'une troupe de nègres, prendre pendant la nuit possession de la cabane située sur le haut de la colline. Je témoignai mon étonnement d'une semblable conduite, et je dis beaucoup de choses sur ce sujet. Il me répondit naturellement qu'il n'avait agi que d'après les ordres qu'il avait reçus. Les principaux motifs qui me faisaient craindre un déplacement trop prompt de la part de mon propriétaire, c'étaient le caractère turbulent des esclaves de cet homme, et les querelles fréquentes qui ne manquent jamais de s'élever entre les serviteurs de deux personnes dont les demeures sont aussi proches l'une de l'autre, que l'étaient devenues les nôtres.

Plusieurs scènes désagréables se passèrent avant que je pusse déménager ; mais comme elles eurent principalement pour cause la singularité de notre position, je ne pense pas qu'un

détail minutieux de ces événemens puisse offrir de l'intérêt. Ces anecdotes seraient étrangères au tableau que j'ai voulu tracer de l'état des mœurs dans le pays. Je me bornerai à dire que j'allai rendre une visite au propriétaire de la plantation d'Amparo, dans l'île d'Itamaraca, sur les terres duquel je convins de planter des cannes à sucre, et de partager la récolte avec lui, comme c'est l'usage dans ce canton.

Au commencement de novembre 1813, j'envoyai mon régisseur préparer dans l'île un logement pour moi, à la ville de la Conception; je m'y rendis dans le courant du mois suivant.

CHAPITRE XIII.

L'auteur réside à Itamaraca. — L'île. — La Conception et le Pillar. — La fête de Notre-Dame du rosaire. — Voyage à Goïana. — La toque. — La vaccine.

PEU de jours après que j'eus envoyé le reste de mes gens à Itamaraca, j'abandonnai Jaguaribe à son propriétaire, et me rendis à cheval à Récife, où je restai quelques jours.

On m'avait présenté quelques mois auparavant au curé d'Itamaraca ; à l'époque où je visitai l'île pour m'arranger avec le propriétaire d'Amparo, je fis une visite à ce bon prêtre, et j'en fus reçu très-cordialement. Comme la plantation d'Amparo n'avait pas alors de bâtiment qui fût en état d'être habité, je priai cet ecclésiastique de me procurer une maison dans la ville qu'on appelle Notre-Dame de la Conception, où est située l'église paroissiale de l'île. Il me fit réponse qu'à l'exception de sa propre maison, dont il était disposé à m'abandonner une partie, et de la prison, on ne pouvait trouver aucun logement habitable. Cepen-

dant il témoigna le désir de s'expliquer à ce sujet avec quelqu'un de mes gens; au retour du messager, et, d'après de nouveaux renseignements, j'acceptai l'offre de la prison.

Comme j'avais fait connaître le jour où j'avais l'intention d'arriver dans l'île, je trouvai sur le rivage un de mes domestiques; le canot qui sert à passer les voyageurs était prêt à me recevoir. Les selles furent ôtées de dessus le dos des chevaux; nous entrâmes dans le canot et nous quittâmes le rivage; les chevaux nous suivaient à la nage. Le passage, dans cet endroit, le moins large de tous, est d'environ un demi-mille. En débarquant sur l'île, nous sellâmes les chevaux, et nous courûmes environ un quart de mille sur un chemin sablonneux, bordé à gauche par le canal qui sépare l'île de la terre ferme, et à droite par des cocotiers; bientôt nous arrivâmes à une anse étroite qui n'est pas guéable quand la marée est haute, comme elle l'était. Je laissai Manuel avec les chevaux attendre l'heure favorable, et je suivis l'homme qui était devant moi. Nous allâmes passer sur un pont formé de poutres séparées, et à peine praticable pour des piétons, et nous atteignîmes plusieurs cabanes, au-devant desquelles croissent des mangliers; de là nous montâmes une colline escar-

pée, sur le sommet de laquelle est située la ville de Notre-Dame de la Conception. Nous y entrâmes du côté de ma nouvelle demeure. C'était un grand bâtiment en pierre, très-dégradé, avec un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Dans les jours prospères de cette ville, lorsqu'elle occupait un rang distingué dans la province, on avait construit cet édifice pour en faire servir, le haut de maison commune, et le bas de prison; mais, depuis que la ville avait perdu son rang, on ne réparait plus le bâtiment, et il était alors presque en ruine.

L'île d'Itamaraca, qui en longueur a environ trois lieues, et deux à peu près en largeur, est située à la distance de huit lieues au nord de Récife, et séparée de la terre ferme par un canal dont la largeur varie d'un demi-mille à trois milles. L'île ne contient aucune source vive; mais, dans le voisinage de la ville, on trouve de l'eau dans la montagne partout où l'on creuse. Celle que l'on obtient des sources qui sont dans le voisinage du Pillar, est d'une mauvaise qualité. Itamaraca est peut-être l'endroit le plus peuplé de la province de Pernambuco, en exceptant les environs de Récife. Cette île contient trois moulins à sucre, bien fournis de nègres; beaucoup de personnes libres habitent sur les

champs qui en dépendent (1). Outre ces plantations, il y a des terres considérables qui sont subdivisées et réparties entre les mains d'un grand nombre de petits propriétaires. Les bords de l'île sont plantés de cocotiers, au milieu desquels paraissent en assez grand nombre les cabanes en paille des pêcheurs; on y voit aussi çà et là quelques jolies maisons blanchies en dehors, et dont les habitants mènent une vie frugale, mais aisée. L'île renferme aussi des salines, qui sont une des sources de sa richesse; elles ont été établies sur les plages de sable que la mer couvre à marée haute.

Le long village de Pillar, situé sur le bord oriental de l'île, en est actuellement le principal établissement, quoique celui qu'on appelle la ville de la Conception, où je résidais alors, et qui est situé sur le côté sud-est de l'île, ait le privilège d'ancienneté; mais ses beaux jours sont passés; sa position a été reconnue incommode; d'autres lieux lui sont aujourd'hui préférés, et si l'église paroissiale ne s'y trouvait pas et n'y rendait pas la présence du curé indispensable, cette ville serait bientôt déserte.

(1) En 1630, l'île contenait vingt-trois sucreries. . . *History of Brazil*, vol. 1., pag. 476.

Elle a maintenant un air triste, négligé; il y règne un calme qui cause des sensations tout-à-fait différentes de celles que produirait la tranquillité d'un lieu qui n'aurait jamais été le théâtre de scènes plus animées. Elle est située sur le sommet de la pointe sud-est d'une haute colline qui s'élève rapidement du bord de l'eau. La place (où se trouvent l'église paroissiale, ma nouvelle demeure, le presbytère, et environ une quinzaine de cabanes), est très-spacieuse; mais on y voit beaucoup de terrain découvert: les maisons qui en faisaient jadis l'ornement ont été démolies pour faire place à des champs de tabac et de bananiers. Le centre de la ville est couvert de halliers, avec un chemin étroit ménagé autour des maisons pour donner aux habitans le moyen de communiquer entre eux. Il y a une rue qui part de la place, et qui descend vers l'anse que j'avais traversée en arrivant. Elle est composée de petites huttes basses et terminée à l'extrémité, au-delà de la place, par une église dédiée à Notre-Dame du Rosaire.

Le port est bon, et l'entrée en est commandée par un vieux fort en très-mauvais état; sa garnison est faible et sans discipline. Un jour je pris un canot, et j'allai visiter la passe. Je

voulais sonder ; mais le patron de mon canot me pria de n'en rien faire , parce que cela pourrait lui causer des désagrémens : effectivement nous étions à la vue du fort , et le commandant était un homme âgé et entêté du vieux système d'exclusion. La passe est formée par une ouverture dans les récifs , qui s'étendent le long de cette partie de la côte. Cette ouverture est d'une largeur considérable et sa profondeur permet à de grands navires d'y passer ; mais je n'ai pu obtenir de renseignemens exacts à ce sujet. Deux longs bancs de sable s'avancent de chaque côté du chenal qui sépare l'île d'Itamaraca du continent. Ces bancs restent à sec à basse mer , et , dans les mortes eaux (1) , ils ne sont pas tout-à-fait couverts à haute mer ; ils se prolongent presque jusqu'aux récifs. La passe est facile à découvrir de la mer , parce qu'elle est en face du canal dans lequel elle conduit , et que des brisans se montrent au nord et au midi , tandis qu'on n'en voit pas à l'endroit par où l'on doit entrer. Lorsqu'on a donné dans la passe , on aperçoit quelques bri-

(1) Marées qui arrivent aux quartiers de la lune où la mer monte et descend le moins. (*Note du traducteur.*)

sans encore sur l'avant, ou plutôt vers le sud du chenal, à moins que le courant n'ait cessé, comme cela arrive un peu avant le renversement de la marée : alors la mer est tout-à-fait calme. Ces brisants sont en dedans de la pointe du banc méridional. Ils sont formés par quelques roches qui gissent à une très-grande profondeur sous l'eau. J'essayai de les atteindre avec une perche qui avait deux brasses de longueur, mais je n'y pus parvenir, et mon patron me dit qu'il doutait très-fort que, lors même qu'elle eût été d'une brasse et demie plus longue, j'eusse pu en venir à bout. Le passage pour les gros navires est entre les rochers et le banc du nord ; car la passe entre eux et le banc du sud n'est praticable que pour de petites barques. Je n'ai pu savoir s'il y avait d'autres roches ou d'autres bancs que ceux dont je viens de parler. L'ancrage est en face et en dehors du fort ; mais vis-à-vis de la ville de la Conception, qui est beaucoup moins avancée que le fort, l'eau est très-profonde. En quelques parties le fond est plein de roches, mais en d'autres la tenue est bonne.

La vue magnifique dont on jouit du méchant balcon en bois de l'hôtel de ville, dédommage en quelque sorte du triste aspect de la ville même.

Les yeux se portent, en face, sur une partie de la mer toujours couverte de jangadas et de canots qui vont et viennent dans tous les sens; de temps à autre on découvre de grandes barques qui font le commerce de Maranhão à Récife, ou les vaisseaux arrivant d'Europe et ceux qui font voile pour y retourner. A droite est le grand canal, et la baie qu'il forme sur la rive opposée, avec le village pittoresque de Camboa et le pic d'Engenho-Novo, couvert d'arbres, qui s'élève en arrière de ce village; mais comme la montagne ne s'étend pas loin, et s'élève presque en forme de cône, on découvre la rivière d'Iguaraçu qui serpente dans la plaine, et est souvent cachée en partie par des bouquets d'arbres. L'œil suit néanmoins le cours de ses eaux, et se repose sur les édifices les plus élevés de la ville d'Iguaraçu, qui semblent sortir des masses de bois touffus qui s'étendent à l'horizon. Sur la gauche est une vallée étroite et profonde, terminée par une colline d'une hauteur égale à celle sur laquelle la ville est située. Par-derrière, enfin, est le plateau qui couvre la montagne, et qui s'étend jusqu'à la distance d'une lieue.

La ville de la Conception était anciennement fortifiée. De trois côtés l'accès en est défendu.

par la pente rapide de la colline, qu'on a rendue encore plus difficile à gravir en la coupant à pic à douze pieds au-dessous du sol de la ville, de manière à offrir un mur de terre aux assaillans. Comme le sol est d'une argile dure, et peu fréquenté, les sentiers qu'on a pratiqués dans cette espèce de remparts sont encore très-escarpés. Du quatrième côté on a élevé des retranchemens qui s'étendaient dans la plaine au sommet de la montagne; on me les a montrés, et il était nécessaire qu'on me les indiquât, car ils sont entièrement cachés par les halliers, et même par de grands arbres qui les couvrent. Dans un certain endroit du quartier qui avoisine la mer, et où est bâtie aujourd'hui une cabane, on découvre facilement les traces d'un vieux fort. Il y a peu de temps, qu'en y creusant la terre, on trouva un canon de six.

Tout ce qui élève une place au rang de ville avait depuis quelque temps été transféré à Goïana, et la seule marque de son antique importance, conservée par la Conception, c'est l'obligation où sont les magistrats de Goïana de venir assister tous les ans à la fête de la Vierge, célébrée dans l'église paroissiale.

Itamaraca est un des plus anciens établis-

mens portugais sur la côte du Brésil. Il fut concédé à Pedro Lopez de Souza, qui en prit possession en 1531. Les Hollandais l'attaquèrent en 1630 et, quoiqu'ils ne réussirent pas à prendre la ville, ils construisirent un fort, qu'ils appellèrent le fort d'Orange, et qui existe encore aujourd'hui dans l'île. Néanmoins, en 1633, les Hollandais envoyèrent de si grandes forces, que la résistance devint impossible; la ville de la Conception leur fut cédée avec l'île toute entière. En 1637, les Hollandais délibérèrent pour savoir s'ils ne transporteraient pas le siège du gouvernement dans l'île; mais l'opinion de ceux qui avaient proposé ce plan ne prévalut pas. Quoi qu'il en soit, je pense qu'elle possède beaucoup d'avantages dont Récife est entièrement privé. Le port d'Itamaraca ne peut recevoir d'aussi gros bâtimens que le havre de Poço à Récife; mais il est beaucoup plus sûr que le port de Mosqueiro même. Si le Brésil était en guerre avec une puissance maritime, Récife pourrait être détruit très-facilement; tandis que si une ville était bâtie sur la terre ferme, en face de l'île d'Itamaraca ou sur le bord intérieur de cette île, elle ne pourrait être molestée par les vaisseaux; car il faudrait qu'ils forçassent l'entrée du canal pour se ser-

vir efficacement de leur artillerie. Outre cet avantage, Itamaraca et les bords voisins de la terre ferme sont pourvus de bois et d'eau, choses dont Récife manque, particulièrement de la dernière.

En 1645, Joam-Fernandez Vieira, le principal héros de la guerre de Pernambuco, attaqua l'île, mais ne réussit pas à déloger les Hollandais. Les Portugais tentèrent encore d'en reprendre possession en 1646. Ils passèrent l'eau à un endroit appelé Os Marcos, où se trouve aujourd'hui une plantation de cocotiers, avec une grande maison, laquelle appartient à un Portugais, marchand de bestiaux, qui réside le plus souvent à Iguaçu. Vis-à-vis d'Os Marcos est la partie la moins profonde du canal. Les Portugais ne vinrent pas entièrement à bout de leur dessein ; mais les Hollandais abandonnèrent tous leurs autres postes pour se retirer dans la forteresse, qui ne fut remise aux Portugais qu'après l'expulsion des Hollandais, en 1564.

J'arrivai à la Conception précisément le jour de la fête, le 8 décembre ; cependant comme j'avais beaucoup d'affaires à régler, je n'assistai pas à la cérémonie qui eut lieu à l'église ; mais je fus invité à dîner chez le curé. Je m'y rendis

à deux heures , et j'y trouvai une nombreuse société, à laquelle je fus présenté. Elle était composée de plusieurs prêtres, qui sont les hommes les plus instruits du pays, et des premiers personnages de l'île. Le repas fut élégant, et les manières des convives me parurent distinguées. Je fus placé au haut bout de la table comme étranger. Un ami du curé prit place en face de moi, et celui-ci s'assit à mon côté. Je ne me suis jamais trouvé à un dîner plus agréable. La conversation fut raisonnable ; on y déploya aussi beaucoup de gaieté, et il n'y eut ni bruit ni confusion. La compagnie resta dans la maison bien avant dans la nuit, et même plusieurs prêtres y logèrent.

La paroisse d'Itamaraca jouit depuis quelques années du bonheur de posséder son curé actuel Pedro de Souza Tenorio. Son mérite fut reconnu par le gouverneur, qu'il servait comme chapelain, et qui sollicita auprès du prince-régent l'emploi que ce digne ecclésiastique occupe aujourd'hui. Son zèle pour le bien-être des districts qu'il a sous sa surveillance est infatigable. Il prend la peine d'expliquer aux planteurs l'utilité des nouvelles méthodes de culture, des nouvelles machines pour leurs moulins à sucre, et toutes les améliorations de même

nature pratiquées avec succès dans les colonies des autres nations (tout ce qui est nouveau n'obtient cependant pas son approbation) ; mais il ne lui est pas aisé de déraciner les vieux préjugés des habitans. Il est affable avec les gens des classes inférieures du peuple ; et je l'ai vu, en différentes occasions, employer la voie de la persuasion et les prières envers plusieurs de ses paroissiens qui, à sa connaissance, avaient des mœurs dégéglées, pour les engager à changer de conduite. Les sermons sur des points de morale, prononcés en chaire d'une voix grave et sonore par cet homme d'une figure imposante, revêtu de la robe noire, vêtement ordinaire des gens de sa classe, faisaient une très-grande impression. Il emploie les plus grands efforts pour perfectionner la civilisation dans sa paroisse ; pour prévenir les discordes entre les habitans ; pour leur persuader d'abandonner ces idées sur les relations entre les maîtres et les serviteurs, qui sont encore trop générales : il les engage à instruire leurs enfans, à tenir leurs maisons dans un état de propreté, à se bien vêtir, eux et leurs familles. C'est un excellent homme qui connaît ses devoirs, et qui s'étudie à les remplir le mieux qu'il est possible. Il a été également

dans la nécessité de déployer une certaine force de caractère, de montrer de la fermeté comme prêtre, du courage comme homme, et il a fait voir qu'il n'en manquait pas. Il est natif de Pernambuco, et n'est point indigne de la haute réputation dont il jouit parmi ses compatriotes : il a fait ses études à l'université de Coimbre en Portugal.

D'après l'état de la société et du gouvernement au Brésil, le caractère personnel de celui qui remplit une place importante a une influence étonnante ; même dans quelques cantons, un homme d'un esprit actif, possédant quelques richesses, mais n'exerçant aucun emploi, a plus d'autorité qu'une personne d'un caractère indolent, quelque pouvoir que la position de ce dernier puisse lui donner.

Je passais régulièrement une partie de la journée avec le curé et ses amis. La conversation ne languissait jamais ; et j'ai souvent pensé combien la société que je fréquentais était supérieure à l'idée que mes compatriotes pouvaient naturellement s'en former. J'étais moi-même agréablement surpris de voir combien j'avais gagné au change en quittant Jaguaribe.

Parmi les connaissances du curé était Joam Ribeiro Pesson de Mello Montenegro, profes-

seur de dessin au séminaire d'Olinda , ami et
 disciple du docteur Manuel Arruda da Camara.
 Ce bon prêtre, durant son séjour à Itamaraca,
 passait de cette île à la terre ferme les dimanches
 et fêtes pour dire la messe au village de Camboa.
 Je l'accompagnai une fois, et nous fîmes la tra-
 versée dans un canot. Nous entrâmes dans la
 cabane d'un homme de couleur principal habi-
 tant du village. Un hamac était suspendu dans
 la chambre, mon compagnon s'y plaça; trois
 ou quatre enfans de la maison vinrent aussitôt
 à lui, et il les fit mettre à ses côtés pour jouer
 avec eux. Les femmes entrèrent pour le com-
 plimenter. Il me parut qu'il était dans cette
 maison le favori de toute la famille, grands et
 petits. Je dois avouer que je n'ai jamais ren-
 contré personne qui eût les manières plus agréa-
 bles. Il est généralement aimé de tous ceux qui
 le connaissent; les gens du peuple surtout ont
 pour lui une profonde vénération. J'ai été long-
 temps lié avec ce digne prêtre, avant et après
 l'époque dont je parle, et je ne lui ai jamais
 entendu dire une parole dure à qui que ce
 fut. Ses manières et le son de sa voix annon-
 çaient toujours cette bonté qui dominait en lui.
 Un mulâtre libre, appelé Barthélemi, me dit
 une fois en parlant de ce prêtre: « S'il voit un

enfant tomber, il court, le ramasse et lui nettoie le visage; il ne le fait pas parce que quelqu'un est là pour le voir agir ainsi, mais *porque o seu coração assim manda* (parce que son cœur le lui commande) ». Il est à regretter qu'il n'ait pas obtenu une place dans laquelle ses excellentes qualités eussent eu un plus vaste champ pour s'exercer; mais il est satisfait de ce qu'on lui a donné.

Je fus très-surpris de la manière dont les gens du peuple, même les hommes de couleur, s'habillent pour aller à la messe dans tous les villages. Si la famille est un peu à l'aise, les jeunes femmes et les jeunes filles mettent ce jour-là des robes de toiles de coton, des chapeaux de paille anglais, des bas de manufacture étrangère et de jolis souliers faits par des ouvriers du pays. Les jeunes gens se montrent en pantalons de nankin, et en vestes de coton imprimé; ils ont des chemises de batiste ou de mousseline, des chapeaux de fabrique anglaise, avec des bas et des souliers. Dans ces dernières années, les articles de l'habillement sont devenus moins chers et par conséquent d'un usage plus général; et, depuis qu'une espèce d'émulation a pris naissance, et qu'on a les moyens de l'entretenir, il n'est pas un hameau qui n'en-

voye ses élégans et ses élégantes rivaliser avec ceux des villages voisins.

Je fus *désappointe* en voyant Camboa de près ; mais le pays au dessus de ce village est pittoresque ; les sites en sont variés , et il est en grande partie couvert de bois , que des champs de manioc et des cabanes coupent agréablement. Le village n'a qu'une rue composée de quelques chétives maisons. Les habitans ont presque tous des liens de parenté réciproques , et les hommes libres sont d'un sang mêlé. La tribu est étendue , mais elle ne compte pas un homme riche. Ses membres sont des gens doux et paisibles. Le vieillard à la maison duquel nous nous arrêta mes , pendant que les voisins s'assemblaient pour entendre la messe , me parut jouir du respect général. Il avait le maniement de toutes les affaires importantes du village , parce qu'il en était le plus riche , quoique son bien fût peu considérable , et qu'il était parent par naissance ou par alliance de la plus grande partie des habitans. Lorsque le prêtre et moi nous arrivâmes dans la maison , nous y trouvâmes une nombreuse société qui jouait aux cartes , et qui continua la partie jusqu'à ce que la cloche sonnât , et que le prêtre sortit pour se disposer à dire la messe.

Ce peuple , dans presque toutes les classes , les Indiens exceptés , aime beaucoup le jeu.

On se souvenait encore dans ce village d'un pauvre homme qui mourut de consommation , après avoir traîné pendant quelque temps une existence misérable. L'opinion prévaut à Pernambuco et dans les autres parties du pays que j'ai visitées , que la consommation phthisie est un mal contagieux ; toute personne atteinte de cette terrible maladie est séparée du reste de la famille. On élève à la hâte une hutte loin de toute habitation ; le pauvre malade y est relégué et se trouve abandonné de tout le monde ; il reçoit même sa nourriture sans que celui qui l'apporte approche de la hutte. Je ne conçois pas de situation plus malheureuse que celle-là : être délaissé dans un état de faiblesse et de maladie ; se voir condamné à languir dans la solitude , à n'avoir , peut-être , pendant des années entières d'autres pensées que celles de la mort , sans qu'aucun sentiment de sympathie en adoucisse l'amertume ; quelle destinée ! J'ignore , toutefois , si l'opinion de la contagion de cette maladie est fondée sur un préjugé , ou sur quelque expérience ; car j'ai entendu , de la bouche de personnes qu'on ne saurait accuser d'un excès de crédulité , plusieurs récits

qui sembleraient indiquer que ce n'est pas sans quelque raison qu'on prend toutes ces précautions. On les pousse certainement trop loin : un tel excès de barbarie rappelle la coutume de quelques tribus d'Indiens, qui abandonnent leurs parens vieux, infirmes ou mourans.

. Je visitais fréquemment la plantation d'Amparo, qui est dirigée de la manière que j'avais essayé d'établir à Jaguaribe, mais suivie avec plus de méthode. Le maître de cette plantation employait constamment un grand nombre d'hommes libres de toutes les classes ; les Indiens en formaient le plus grand nombre. Ce propriétaire avait sans doute jugé impossible d'exercer une autorité suffisante sur ses gens, car ils se permettaient des excès que rien ne pouvait excuser (1). Cet homme eût rendu un grand service à ses concitoyens, s'il eût pris des mesures pour maintenir ses ouvriers dans le bon ordre ; car dans ce cas il aurait prouvé la possibilité d'employer des hommes libres

(1) Un de ces Indiens vendait des crabes à Parmado, un acheteur se mit à les choisir ; mais l'Indien l'en empêcha et lui dit : « Ne vous avisez pas de choisir mes crabes, car je suis d'Amparo. » Il fallait respecter même les crabes qui étaient exposés en vente par les cliens de ce propriétaire.

comme journaliers, quoique l'opinion de leur mauvaise conduite soit généralement répandue dans le pays. Le domaine d'Amparo est souvent cité comme une objection contre la méthode de se servir d'ouvriers à gages, faute de réfléchir que, dans ce cas, le mal ne dérive pas du plan en lui-même, mais de la manière dont il est mis à exécution. Il est trop vrai que les gens de la basse classe du peuple sont ordinairement déréglés, et que, pour de légères offenses, des meurtres ont été commis; mais cela ne vient-il pas du penchant qu'ont les riches à protéger ceux qui travaillent sur leurs terres? De cette manière, ils font preuve de leur influence sur les hommes en place, et éprouvent un sentiment de satisfaction et d'orgueil en pensant qu'ils ont eu le pouvoir de soustraire au châtiement un homme qui aurait mérité d'être livré à la justice et sévèrement puni. Partout où le gouvernement existe sur le même pied qu'au Brésil, le riche doit rencontrer peu d'obstacles à l'accomplissement de ses désirs, de quelque nature qu'ils puissent être (1).

(1) Les chiens ne montrent pas toujours le respect qu'il semblerait qu'ils dussent avoir pour leurs patrons. Un des Indiens d'Amparo (non pas l'homme aux crabes) rencontra son

Dans le mois de janvier 1814, le curé me pria de l'accompagner au Pillar, ce que je fis avec plaisir. Le maître de grammaire, Ignacio de Almeida Fortuna, autre ecclésiastique, était de la partie. C'est un homme qui paraît avoir de grandes connaissances. Il a eu peu d'occasions de s'instruire, ayant presque toujours résidé dans l'île; et cependant son instruction est presque sans bornes, comme son amour pour la science. Nous passâmes la petite anse dont j'ai déjà parlé, et nous avançâmes dans un chemin ombragé par des cocotiers jusqu'à une certaine distance; alors nous gagnâmes le bord de la mer. Elle a beaucoup empiété dans cette partie de l'île, sur une longueur de deux milles environ. Nous passâmes à l'embouchure de deux petites anses dans lesquelles la marée entre avec une grande rapidité et se retire avec plus de vitesse encore. Après une course à cheval d'une heure et un quart, nous arrivâmes

maître dans un champ voisin de la maison; il ôta son chapeau pour lui parler, celui-ci n'ôta pas le sien; mais l'Indien le lui enleva de dessus la tête, en lui disant : « *Quando se falla a gente, tira se o chapeo* : quand vous parlez aux gens, ôtez votre chapeau. » Le maître prit la chose tranquillement; et quand la conversation fut finie, on lui rendit son chapeau.

à Pillar qui est à deux lieues de la Conception. Ce village se compose de plusieurs rues irrégulières où l'on voit beaucoup de petites maisons de différentes formes. Les matériaux qui servent à leur construction, sont la brique, la terre et les feuilles du cocotier. C'est un lieu où il se fait quelque commerce ; il est aussi fréquenté par les petites barques qui naviguent de Récife à Goïana. Les habitans vivent du produit de leurs pêcheries, du loyer de leurs *jangadas* et canots, et travaillent aussi à préparer l'enveloppe extérieure du coco pour la corderie qui a été récemment établie dans le voisinage de Récife. Les pêcheries de Pillar sont d'une haute importance. La plus grande partie des poissons que l'on pêche sur cette côte sont pris dans des espèces de parcs que l'on fait sur le terrain que la mer laisse à sec en se retirant. On marque deux espaces quadrangulaires, l'un intérieur et l'autre extérieur ; on enfonce tout autour des pieux dans le sable et on ferme chaque enceinte avec des claies qui sont fixées aux pieux. On laisse dans l'enceinte extérieure une ouverture semblable à la trape d'une souricière, et conduisant dans l'enceinte intérieure, laquelle a aussi une ouverture du côté du rivage ; de cette dernière jusqu'à la ligne de la haute

mer, s'étend encore une claie. Le poisson qui vient à toucher cette claie, la suit naturellement dans l'espoir de trouver un trou par où il pourra s'échapper, et de cette manière il entre involontairement dans le parc. Les habitans vont aussi à la mer dans leurs *jangadas*, où ils pêchent, soit à la ligne, soit en faisant usage de diverses espèces de filets. Il arrive quelquefois que le poisson est très-rare, ce qui est fâcheux; car on sait que les commandemens de l'église romaine le rendent un aliment nécessaire certains jours de l'année. A Pillar je fus présenté à un gentilhomme portugais très-respectable, dont j'ai reçu dans la suite beaucoup de politesses; le curé me fit aussi faire connaissance avec un prêtre brésilien, jeune homme bien élevé. Le premier avait été *juiz ordinario* (maire) de Pillar dans l'année 1812. Il avait remarqué avec combien de négligence les devoirs de cette place avaient été remplis les années antérieures, et il résolut d'agir avec toute l'énergie qu'elle demandait. Il prétend que, lorsqu'on bâtit de grandes villes, le premier édifice public à construire doit être une prison; et conséquemment, comme Pillar devenait de jour en jour plus considérable, il jugea à propos de faire élever cet édifice.

nécessaire. Il fit couper un certain nombre d'arbres : plusieurs troncs furent ensuite enfoncés en terre au lieu désigné ; un toit rustique fut établi sur ces pieux, et le reste des troncs d'arbres servit à former les murailles en manière d'estacade. Après avoir fait placer une paire de ceps dans ce bâtiment, dont la porte était très-solide ; « maintenant, dit-il, Pillar prospérera. » Il saisit de ses propres mains plusieurs perturbateurs. C'est un homme grand et fort ; et il remplissait la tâche indispensable, quoique dangereuse, d'arrêter ceux qui commettaient quelque désordre, sans s'émouvoir, et comme s'il eût fait la chose du monde la plus simple et la plus ordinaire. Malgré les avantages bien connus de son administration, tel est l'état politique du Brésil, que l'on intrigua pour empêcher qu'il ne fût réélu maire l'année suivante, et l'on y réussit. L'inflexible droiture de ce magistrat gênait trop ceux qui aimaient à avoir sur leurs terres un grand nombre de serviteurs turbulents.

Les habitants de l'île d'Itamaraca avaient ouvert une souscription pour la construction d'un port sur l'anse voisine de la ville : cette entreprise, due au zèle des prêtres qui résidaient dans l'île, était sur le point d'être exécutée

sous la direction du maître de l'école de grammaire.

Je fus très-surpris un jour, au commencement de février, de voir revenir un esclave mulâtre qui s'était enfui au mois de novembre. Il revenait seul, et sans apporter, selon la coutume, un billet de quelque personne de ma connaissance, qui me priaît de lui pardonner. Il monta les escaliers de ma demeure sans paraître inquiet, et étant entré dans ma chambre, un couteau à la ceinture et un gros bâton à la main, il me pria de lui accorder son pardon. J'ordonnai qu'on lui apportât quelque nourriture, et il demeura dans la cuisine pendant la nuit. Toutefois, je ne pus m'empêcher de lui supposer de mauvaises intentions, parce que je savais qu'il avait résidé sur l'habitation d'un homme que je regardais comme un ennemi. Il sortit le matin, d'après mes ordres, pour aller aider trois ouvriers libres à ébrancher quelques arbres qu'on avait abattus. J'allai à cet endroit vers dix heures, pour visiter les travaux, suivant l'usage. Je l'appelai sous prétexte de lui faire lâcher le chaînon de ma bride; il vint. Je le saisis alors d'une main par la tête, et de l'autre je lui présentai un pistolet, lui ordonnant de jeter sa hache et son

couteau, ce qu'il fit. Je fis approcher ensuite deux des ouvriers pour s'assurer de lui. On lui lia les mains derrière le dos, et je le fis conduire à Amparo où je l'escortai moi-même. De là, j'écrivis à mon nouvel ami à Pillar, en lui envoyant l'esclave. Il fut mis aux fers jusqu'à ce que je pusse en disposer, ce que je ne manquai pas de faire sans délai ; je ne l'ai plus revu depuis. C'était un méchant homme, qui avait deux fois attenté à la vie de ceux sous les ordres desquels il se trouvait placé. Il s'était éloigné en novembre, après avoir levé son couteau sur le régisseur, en le menaçant de le faire périr.

On peut suivre, pour aller à Pillar une autre route que celle que le curé m'avait fait prendre ; c'est par un endroit appelé *Engenho Velho*. Il y avait autrefois des sucreries ; mais le sol est maigre, et les grosses fourmis rouges y sont si communes, qu'il est presque impossible de les détruire ; de sorte que personne ne réside sur ces terres. Plusieurs hommes du peuple, ayant obtenu la permission du propriétaire, ont essayé d'y planter du manioc et du maïs ; mais leurs efforts ont rarement empêché leurs champs d'être ravagés par les fourmis. On voit là des huttes dont les habitants

ont été chassés par ces insectes ; l'abri qu'offrent leurs toits est très-commode pour les fourmis, et c'est sous cet abri qu'elles ouvrent les principales routes qui conduisent à leurs magasins. Je n'ai visité aucun autre canton où *cette peste de Pernambuco* ait si complètement pris possession de la terre (1). Les fourmilières y sont innombrables ; il y en a qui ont jusqu'à quatre pieds d'élévation et dix ou douze pieds de circonférence.

On voit encore quelques ruines du moulin à Engenho Velho, et près de là est un étang, au fond duquel on dit que des trésors sont cachés. On m'a aussi parlé d'un vieux nègre africain, qui avait été affranchi, et qui exerçait l'état de *Mandingueiro* dans les environs. J'ai maintes fois entendu les gens du peuple vanter sa puis-

(1) Je dirais presque *cette peste du Brésil*. Au sujet d'I-tâmaraça il existe un vieux dicton : « *Que te persegue ilha?* — *Ilha, formiga, guêdes* (Ile qui t'importune? — L'état d'île, les fourmis et les guêdes). ». L'état d'île, ou le désagrément d'être séparé de la terre ferme, et les fourmis, cela s'entend. Quant aux guêdes, ils composaient une famille d'hommes turbulents qui, par leurs fréquentes querelles, troublaient la paix de l'île. Il reste encore quelques membres de cette famille, mais ce sont des gens doux et paisibles.

sance. On dit qu'il peut faire mourir l'homme qu'on lui indique. Le malheureux languit pendant quelque temps ; mais sa mort est inévitable. Ce vieux nègre dit aussi la bonne aventure, et les amans malheureux manquent rarement de s'adresser à lui.

Au mois de mars eut lieu la fête de Notre-Dame du Rosaire, célébrée par les nègres. C'est à cette époque qu'ils élisent un roi de Congo, si celui qui remplissait cette place est mort dans le courant de l'année, s'il y a renoncé pour quelque cause que ce soit, ou si ses sujets l'ont déposé. On permet aux nègres du Congo de se choisir un roi et une reine parmi les individus de leur nation. Ceux qui sont l'objet de leur choix peuvent être des esclaves ou des noirs affranchis. Ces souverains exercent sur leurs sujets un simulacre d'autorité dont les blancs rient beaucoup : mais c'est aux jours de fêtes qu'ils montrent leur puissance et leur supériorité sur leurs compatriotes. Quoi qu'il en soit, les nègres leur portent beaucoup de respect. Celui qui avait été pendant plusieurs années leur roi à Itamaraca (car chaque canton a le sien) était à la veille d'abdiquer à cause de son grand âge, et l'on allait élire un nouveau chef. Le choix tomba sur un vieil esclave de la plan-

tation d'Amparo. L'ancienne reine ne se souciait pas d'abdiquer; elle resta en fonctions. Le nègre qui devait être couronné ce jour-là, vint de grand matin présenter ses respects au curé qui lui dit d'un ton plaisant : « C'est bien, monsieur, en ce cas je dois vous servir aujourd'hui de chapelain ». Vers onze heures je me rendis à l'église avec le curé. Nous nous tinmes à la porte, et bientôt nous vîmes arriver, tambour battant et drapeaux déployés, un grand nombre de nègres et de négresses portant des vêtemens de différentes couleurs. Lorsqu'ils furent près de nous, nous distinguâmes au milieu d'eux le roi, la reine, et le secrétaire d'état. Les deux premiers portaient des couronnes de carton recouvert de papier peint et doré. Dans le costume du roi l'habit, la veste et la culotte étaient de trois couleurs différentes, vert, rouge et jaune, et coupés à l'ancienne mode; il avait à la main un sceptre de bois assez bien doré. La reine était en robe de soie bleue, aussi à l'antique. Le pauvre secrétaire pouvait se flatter de porter sur lui autant de couleurs diverses que son maître; mais il paraissait évident qu'il avait emprunté les pièces de son habillement de côté et d'autre, car la culotte était trop étroite et la veste d'une ampleur démesurée.

La dépense de la cérémonie religieuse devait être payée par les nègres : pour cet effet, il y avait dans le milieu de l'église une petite table autour de laquelle étaient assis le trésorier et quelques autres officiers de la noire confrérie, et sur laquelle était une boîte destinée à recevoir les offrandes. L'opération allait lentement, beaucoup trop lentement pour l'appétit du curé qui n'avait pas déjeuné, quoiqu'il fût près de midi, parce qu'il devait chanter la grande messe. En conséquence il s'approcha de la table et commença à se plaindre à ces directeurs, les prévenant qu'il n'irait pas à l'autel que toute la dépense ne fût payée. Je m'amusai beaucoup de le voir entouré de tous ces nègres qu'il gourmandait pour la répugnance qu'ils montraient à contribuer. Il y eut bientôt une rumeur parmi ces noirs. Le curé en avait grondé quelques-uns ; lorsqu'il les eut quittés, ils en vinrent, entre eux, sans égard pour le lieu saint, à des explications grotesques. Ce fut une scène très-divertissante ; car le tout se passa en discours, en grimaces et en gestes. A la fin, cependant, leurs majestés s'agenouillèrent près de la grille de la principale chapelle, et le service commença. A la fin de la cérémonie, le nouveau roi devait être installé dans ses augustes fonc-

tions; mais, comme le curé avait faim, il abrégé sans scrupule les formalités; il demanda la couronne et alla à la porte de l'église; le nouveau souverain se présenta, et fut prié de se mettre à genoux; les insignes lui furent donnés, et le curé lui dit alors : « *Agora, Senhor Rei, vai te embora!* » (A présent, monsieur le roi, va-t-en à ta besogne.)

Comme le roi appartenait à la plantation d'Amparo, c'était là qu'on devait se rendre, pour manger, boire et danser; conséquemment notre petite ville fut dans un instant tout-à-fait tranquille, et j'étais loin de penser à l'événement qui se préparait. Vers quatre heures après midi, un de mes nègres nommé Francisco vint d'Amparo tout en courant, me dire que l'on voulait tuer Manuel, qui se défendait de son mieux contre un grand nombre de gens qui l'avaient attaqué. Je montai à cheval, et je me rendis en toute hâte à la plantation. Je trouvai Manuel attaché par le milieu du corps avec une corde dont les bouts étaient tenus par deux hommes qui écartaient de lui les autres nègres. Son visage était couvert de sang et ses vêtemens étaient en lambeaux. Je courus à lui; il se retourna d'un air furieux. Mais quand m'eut reconnu, il s'écria : « C'est mon maître; à pré-

sent, je ne crains personne ; » et sur-le-champ il recommença à injurier ceux qui l'avaient mal-traité. Francisco arriva bientôt, et j'envoyai Manuel à la maison avec lui. Le régisseur de la plantation (car le maître était absent) prit de l'ombrage lorsqu'il sut que plusieurs de mes gens, qui arrivèrent alors, étaient armés. Je lui dis qu'ils avaient eu raison de se préparer à tout événement ; mais que j'étais bien persuadé que personne n'avait l'intention d'insulter ni moi ni tout autre blanc ; en conséquence, je renvoyai mes gens. Il me répondit que j'avais bien jugé de ses sentimens ; d'autres personnes s'avancèrent pour confirmer les paroles du régisseur. Mon nègre s'était mal comporté, parce qu'il avait été provoqué par quelques-uns des hommes libres qui se trouvaient là ; mais nul trouble ne fût arrivé, si le régisseur eût fait son devoir.

Vers cette époque, je m'accommodai d'une chaumière et d'une petite pièce de terre dans le voisinage de la Conception. Elle était située sur le penchant de la montagne, immédiatement au-dessous de la ville et en face du village de Camboa. La brèche faite dans la montagne n'avait que la largeur de la cabane, de sorte que, des deux côtés, on ne pouvait y arriver qu'en montant ou en descendant. La vue était peu

différente de celle que j'avais de la maison de ville ; seulement , à la gauche , on apercevait la ville et l'église , à moitié cachées par des bananiers. Toutes les terres , dans les environs , étaient subdivisées entre des personnes de différentes classes ; celles qui touchaient à la mienne de deux côtés appartenaient au curé ; du troisième côté elle était bornée par le canal ; et du quatrième , par un petit terrain couvert de cocotiers , appartenant à une nombreuse famille de nègres libres. Ils avaient été considérablement appauvris par l'obstination que le chef de la famille , qui depuis était mort , avait mis à soutenir pendant nombre d'années un procès au sujet des limites de sa petite pièce de terre. Aussitôt que j'eus pris possession de mon bien , un de ses fils voulut commencer à procéder contre moi , en dépit de plusieurs arrêts qui avaient été rendus contre son père. Je commençai par faire établir une clôture autour de la terre que j'avais achetée. Il fit tout ce qui était en son pouvoir pour m'empêcher de venir à bout de mon dessein ; mais comme il vit que toutes ses tentatives étaient inutiles , il partit pour Goïana , afin de s'adresser à la justice. Je l'appris par hasard le soir même , et le lendemain à quatre heures du matin je montai à

cheval et le suivis à Gôïana, accompagné de Fidèle, nègre créole que j'avais pris au lieu de Manuel, qui fut quelque temps sans pouvoir sortir, après l'événement que j'ai rapporté.

Je traversai la plantation d'Amparo et vins à l'endroit où l'on s'embarque sur le canal de passage de l'île au continent. La mer était basse ; nous pénétrâmes au milieu des mangliers au travers desquels un chemin a été pratiqué dans la vase ; il est dangereux de laisser les chevaux quitter ce petit chemin, car la vase est très-profonde des deux côtés. Nous nous tinmes au bord de l'eau, près des mangliers, et nous y demeurâmes jusqu'au retour du batelier que nous avions appelé. Pendant ce temps, les moustiques nous attaquèrent impitoyablement, et nous eûmes beaucoup de peine à tenir nos chevaux dans le chemin. Le canal est beaucoup plus large sur ce point qu'auprès de la Conception ; mais il y a vers le milieu un banc où, lorsque la mer est basse, les chevaux retrouvent pied ; malgré cela le passage est toujours fatigant et périlleux pour ces pauvres animaux. Nous arrivâmes sains et saufs à la rive opposée. Là se trouve le village d'Itapisuma (1), qui ne

(1) En 1646, après que les Portugais se furent emparés

contient qu'une longue rue parallèle au canal sur le bord duquel il est bâti ; les maisons sont petites et basses. Un chemin étroit me conduisit à Pasmado, village éloigné de deux lieues ; j'entrai alors sur la grande route du bétail. Après avoir passé la rivière d'Araripe, je traversai le village de Bù, et vers midi nous fîmes halte au hameau de Fontainhas. Je m'établiss dans une cabane, et ayant appris qu'on vendait de la viande fumée dans le voisinage, j'en fis acheter une pièce, que la bonne femme à qui appartenait la hutte me fit cuire.

Les habitans de Pasmado sont renommés pour leur habileté dans la fabrication des ouvrages en fer. Les couteaux qu'on y fait sont recherchés dans le pays ; et, quoiqu'ils soient prohibés, comme je l'ai dit ailleurs, on les vend publiquement à Pasmado et dans beaucoup d'autres villages du pays.

Pendant que j'étais à Fontainhas, trois hommes armés se présentèrent à la porte avec une quatrième personne qu'ils tenaient sous leur

du vaisseau de garde à Os Marcos, ils s'avancèrent vers celui qui était stationné à Itapisuma ou Tapissuma ; mais les Hollandais y mirent le feu. (*History of Brazil*. vol. 11, pag. 177.)

garde , comme soupçonnée d'avoir volé des chevaux. Il fut prouvé qu'on l'avait vu dans la compagnie d'un homme qui faisait partie d'une bande de voleurs ; mais il prouva de son côté que cet individu s'était adressé à lui pour l'aider à conduire des chevaux , et qu'il n'en savait pas davantage ; en conséquence il fut remis en liberté. Pendant mon séjour à Pernambuco, je n'ai entendu parler que de deux ou trois circonstances où l'on ait forcé des maisons , et de presque aucun meurtre qui n'eût été la suite d'une querelle, ou qu'on n'eût commis par vengeance : quant au vol de bestiaux , il est commun. Je me faisais toujours raconter les détails de ces espèces de vol (1). Dans l'après midi j'arri-

(1) Un homme de couleur, que je connaissais , avait plusieurs bœufs ; ces animaux lui servaient à traîner une charrette qu'il louait à la journée aux planteurs , et l'un ou l'autre de ses fils allait la conduire. Deux de ces bœufs furent volés , et le soupçon tomba sur un homme jouissant d'une certaine réputation dans le pays , et qui avait affirmé une plantation non loin de là ; un des fils de l'homme de couleur résolut de s'assurer du fait. Il se revêtit de peaux pour se déguiser , et se rendit à cheval à la maison de la personne soupçonnée. Il arriva à la brune. Le maître n'était pas au logis ; mais s'adressant à sa ménagère , il lui dit qu'il venait du *Sertam* avec du bétail à vendre , qui n'ar-

vai à Goïana, et le jour suivant je présentai mes titres de propriété au juge. Après que j'eus fait

riverait que le jour suivant. Il lui demanda si elle pensait que son maître voudrît lui acheter son troupeau. Elle répondit affirmativement, et l'invita même à passer la nuit dans l'habitation, afin d'attendre son maître qui devait revenir le lendemain matin. Le faux Sertanejo lui répondit d'être tranquille, qu'il coucherait dans la sucrerie. Il s'y rendit en effet, et passa la première partie de la nuit fort tranquillement. Quand tout le monde lui parut endormi, il se mit en quête pour tâcher de trouver la peau ou les cornes de ses bœufs. Les peaux pouvaient se reconnaître par la marque particulière qu'il avait faite, suivant l'usage, avec un fer rouge sur la cuisse droite de ses bœufs; quant aux cornes, c'était par les trous qu'on y fait pour enharnacher plus facilement les bœufs et les atteler, qu'il pouvait les reconnaître; il avait fait ces trous lui-même, et, il était difficile qu'il put s'y tromper. Il avait déjà abandonné ses recherches, et à peu près tout espoir de succès, lorsque, du hamac où il était couché, il leva les yeux, et vit deux peaux toutes fraîches qu'on avait suspendues au haut de la charpente. Il y grimpa avec un morceau de bois allumé dans la main, et promenant sa lumière le long des peaux, il découvrit qu'elles portaient la marque qu'il avait faite lui-même. Il coupa, sans perdre de temps, les parties des peaux qui contenaient ces marques, et, les ayant serrées soigneusement, il monta à cheval à deux heures du matin et revint chez lui. Il conserva ces morceaux de peaux comme des trophées, et les montrait pour preuves de ce qu'il

cette démarche, je retournai à Itamaraca. Pendant que j'étais à Goïana, un vaisseau anglais, appelé l'*Élisabeth*, avait échoué sur le banc de sable au sud du port d'Itamaraca. Il avait été chassé par un vaisseau de guerre également anglais qui l'avait pris pour un navire américain, et celui-ci était tombé dans la même erreur à l'égard de l'autre. Le patron du vaisseau marchand, en s'efforçant de gagner le port d'Itamaraca avait donné sur le sable, et il ne reconnut sa méprise que lorsque le bâtiment de guerre eût envoyé son canot à bord. Le vaisseau échoué fut remis à flot à la marée haute, et partit pour Récife, sans avoir été beaucoup endommagé. Un grand nombre d'habitans d'Itamaraca sortirent dans leurs *jangadas* pour lui porter les secours qu'il était en leur pouvoir de lui donner, et ils furent très-courroucés de ce que l'équipage ne voulut pas les laisser monter à bord. Cela vient, je suppose, de la crainte qu'avaient les Anglais d'être pillés, ou qu'on ne réclamât le droit de sauvetage,

avançait sur le compte de la personne qui avait volé ses bœufs; mais il n'obtint, et n'espéra même jamais obtenir aucune réparation. Ceci se passa en 1811, à cinq lieues de Récife.

comme cela arrive fréquemment en pareil cas sur la côte d'Irlande. Mais, loin qu'on eût le projet de leur faire aucun tort, je suis persuadé qu'une bagatelle, (un peu de rum par exemple) eût satisfait ceux qui étaient venus offrir leur assistance.

Depuis que je m'étais établi en avril, à la Toque; c'était le nom de ma nouvelle demeure, je menais une existence tranquille; et pour quelqu'un qui n'aurait pas connu d'autre pays, ou senti qu'une résidence au Brésil était une espèce de bannissement, ce genre de vie eût paru très-heureux. J'étais parti jeune, et par conséquent j'avais peu de souvenirs pénibles à combattre; j'avouerai même qu'il m'en a coûté des efforts pour quitter le Brésil. Le climat surtout est enchanteur. La chaleur y est peu désagréable, et la force du soleil est rendue moins sensible par la fraîcheur de la brise de mer. Celle de la nuit dissipe toute lassitude, et dispose au plus doux sommeil. J'aimais souvent à m'asseoir à ma porte, lorsque la lune jetait une telle lumière, qu'on pouvait, non sans fatigue, mais sans difficulté, lire à la clarté de ses rayons. Combien de fois, lorsque la nuit était obscure, je me suis amusé à contempler toutes les lumières qui brillaient sur les bancs de sable qui

s'avancent dans la mer, de chaque côté de l'entrée du port. Ils étaient fréquentés, à marée basse, par un grand nombre d'individus qui allaient y chercher des coquillages. L'aspect de ces lumières était singulier; elles semblaient flotter sur l'eau.

La maison que j'habitais alors était un bâtiment long et bas, situé, comme je l'ai déjà dit, sur une brèche pratiquée dans le flanc d'une montagne assez escarpée. Elle était construite en bois et en terre. Le bord du toit s'élevait d'un côté à cinq pieds de terre, et de l'autre seulement à trois. La porte et les fenêtres étaient dans l'un des murs de côté et donnaient sur la mer. Les meubles de la chambre principale consistaient en quelques chaises, en une table, un coffre renfermant mes livres, et une grande armoire où étaient déposées la *farinha* et les fèves pour la consommation de mes gens pendant la semaine : dans un coin il y avait une grande jarre d'eau, et sur une cheville plantée dans le mur au-dessus de la jarre, était suspendue la tasse dont on se sert d'ordinaire dans le pays pour puiser. Cet ustensile est fait avec la moitié d'un coco, et a un long manche de bois. Quelques personnes riches ont leurs *cocos* en argent; car c'est le nom général qu'on donne

à ces vases. La chambre que je viens de décrire, les cabinets ou petites chambres à coucher et une cuisine occupent le bâtiment. A côté on avait bâti une écurie et deux appartemens qui n'étaient pas achevés quand je quittai l'île. Derrière la maison était le hangard qui couvrait l'appareil pour faire la *farinha* ; et plus en arrière encore, dans la même direction, les nègres avaient bâti leurs huttes avec de la terre et des feuilles de cocotier. J'étais encore plus près du canal qu'auparavant, et tellement placé que je pouvais voir tous les canots qui allaient et venaient. Le terrain autour de ma maison était couvert de halliers et de grands cocotiers ; il y avait aussi quelques acajoux. J'eus bientôt fait arracher le menu bois, et rien d'aucun côté ne masqua plus la vue.

Ma première besogne le matin était de voir si mes gens partaient pour l'ouvrage à l'heure convenable ; ensuite je visitais l'écurie et les autres parties de l'habitation. Le coup d'œil du maître est surtout nécessaire avec des esclaves, dont les soins ne sont que très - rarement le résultat de l'affection. Après cela je déjeunais ; ensuite je lisais, j'écrivais, ou je montais à cheval et je me rendais au lieu où mes gens travaillaient. Je dinai toujours à deux heures ;

vers trois ou quatre heures , quelque agent subalterne venait me parler au sujet du travail , m'en donner des nouvelles, ou me demander des ordres. Un peu après quatre heures, je montais ordinairement à cheval , je retournais inspecter les travaux, et je rentrais à cinq heures et demie. Je passais souvent le reste du jour à lire , et parfois le curé ou quelque autre personne venait me voir et restait avec moi jusqu'à sept heures. Dans la solitude , il semble que le coucher du soleil nous inspire des idées mélancoliques. La situation dans laquelle je me trouvais peut être considérée comme un isolement complet. Je voyais les nègres revenir les uns après les autres du travail , harassés et poudreux ; la cloche tintait tristement par intervalles , pour inviter les catholiques à dire leur chapelet ; la mer paraissait noire , et le feuillage des arbres devenait rapidement plus sombre quand le soleil descendait derrière les montagnes. Il n'y a presque pas de crépuscule dans ces contrées ; en quelques minutes l'obscurité succède à la lumière , à moins que la lune ne se lève aussitôt : sa clarté n'augmente pas graduellement , mais elle brille de tout son éclat très-peu d'instans après que le soleil est couché. Dans la soirée j'allais m'as-

seoir en plein air, et je fumais ; dans le temps des grandes marées je faisais allumer un feu du côté d'où venait le vent, pour me garantir des moustiques et d'une autre espèce de mouche noire très - petite, qu'on appelle *maroim*, et dont la piqure est aussi douloureuse que celle de la moustique ; celle-ci s'appelle au Brésil *morisoca*. On trouve ordinairement le *maroim* près des mangliers. Si ces insectes devenaient trop importuns, ou si j'en avais la fantaisie, je fermais ma porte et ma fenêtre, et je me mettais à lire ou à écrire jusqu'à dix ou onze heures ; j'allais ensuite me mettre au lit ; mais fréquemment je me couchais dans mon hamac et y demeurais pendant la plus grande partie de la nuit.

Mon temps s'écoula moins agréablement dans les mois de juin et de juillet, attendu les pluies et l'absence du curé, qui alla s'établir à Récife vers cette époque.

Grâces aux efforts de ce bon prêtre, la vaccine commençait à prendre faveur dans le pays. Deux petits garçons, dont les parens habitaient à la Conception, furent envoyés à Récife pour être vaccinés. A leur retour, le chirurgien d'Iguaraçu, jeune homme de beaucoup de mérite, et qui avait fait ses études à Lisbonne,

vint dans l'île afin de vacciner toutes les personnes qui voudraient souffrir cette opération. Parmi les enfans l'inoculation fut presque générale. On avait dit à leurs parens que la maladie n'était pas contagieuse ; conséquemment nulle précaution ne fut prise pour séparer les enfans vaccinés de ceux qui demeuraient sous le même toit. Peu de temps après, une femme d'un certain âge, qui soignait un enfant qu'on avait inoculé, tomba malade et mourut ; beaucoup d'autres personnes furent attaquées du même mal. La contagion se répandit ; dix ou douze personnes en moururent dans l'île, et le fléau ne put être arrêté dans ses progrès que par l'inoculation du plus grand nombre des habitans. On avait remarqué qu'aucun des individus précédemment vaccinés n'avait été en danger, et l'on en conclut que le parti le plus sage était de subir cette opération. Quelques personnes néanmoins furent si effrayées du sort de quelques-uns de leurs amis, qu'elles vécurent pendant plusieurs jours dans les bois, n'osant presque approcher d'un lieu habité, crainte de la contagion. Il fut prouvé que la petite vérole n'existait pas dans l'île à cette époque ; car on fit à ce sujet une enquête rigoureuse ; beaucoup de peines furent prises par des personnes zélées

et actives pour s'en assurer. Lorsque cette terrible maladie se manifeste dans quelque canton, tout le pays est aussitôt en alarme, et l'on prend toutes les précautions possibles pour empêcher de communiquer avec le lieu où elle règne. On disait généralement, à l'époque dont je parle, que les deux enfans qu'on avait envoyés à Récife pour être inoculés, l'avaient été avec du virus variolique au lieu de virus vaccin, ou bien qu'il fallait que ce dernier virus se fût corrompu et eût pris une qualité contagieuse. Pour inoculer ces deux enfans, on employa de la matière extraite des boutons d'un nègre, à qui l'on avait, il est vrai, inoculé la vaccine, mais qui pouvait avoir intérieurement la petite vérole, sans qu'elle parût au dehors. C'est par des nègres africains que la petite vérole se répand ordinairement dans cette contrée; c'est le plus terrible fléau dont elle puisse être affligée. Un homme qui résidait dans les environs de la Conception, fut attaqué de la petite vérole et en mourut; il était seulement demeuré pendant très-peu de temps assis devant une maison où se trouvaient quelques enfans qui avaient été inoculés.

Le malheureux résultat qu'eut cette épreuve de la vaccine, renforça les préjugés de beau-

coup de personnes contre cette heureuse découverte ; d'autres, qui en avaient recommandé l'emploi , commencèrent à craindre d'avoir été trompés ; néanmoins comme aucun de ceux qui furent soumis à la vaccine ne courut de dangers , le peuple en général ne la prit pas en aversion. J'eus beaucoup d'inquiétude lorsque ces événemens arrivèrent. Mon établissement se composait de vingt-cinq personnes libres ou esclaves , dont presque aucune n'avait eu la petite vérole. Je ne pouvais les faire inoculer toutes à la fois ; en conséquence j'interceptai les communications avec le voisinage. J'en vins à bout sans beaucoup de difficultés. J'armai Manuel , et je lui ordonnai d'empêcher qui que ce fût d'approcher de l'habitation : je pouvais en agir ainsi sans injustice , car le chemin ne menait nulle part que chez moi. J'avais plusieurs gros chiens ; je les fis lâcher dans cette occurrence , après avoir donné connaissance à mes voisins des mesures que j'avais adoptées.

Le gouvernement du Brésil a déployé un grand zèle pour l'introduction de la vaccine dans ce pays. On a formé à Récife un établissement composé d'un médecin et de deux chirurgiens , pour pratiquer l'inoculation gratis sur toutes les personnes qui désirent employer ce

préservatif. Il est enjoint de n'inoculer que la vaccine. L'établissement n'a pas toutefois été organisé de manière à ce qu'on pût avoir constamment du vaccin ; aussi est-il souvent arrivé que les hommes chargés de ces opérations sont demeurés dans l'inaction pendant plusieurs semaines consécutives.

CHAPITRE XIV.

Les fourmis. — Les serpens et autres reptiles. — La rivière d'Iguaraçu. — La construction d'une maison. — Différentes espèces d'arbres. — La baleine.

J'AI dit que les terres de l'Engenho Velho étaient infestées par les fourmis rouges. Il n'y a presque aucun quartier dans l'île d'Itamaraca où l'on ne trouve ces vilains insectes. Ils sont d'un rouge brun, et leur longueur varie d'un quart de pouce à un pouce entier. Leur morsure est très-douloureuse, et ils se cramponnent quelquefois si fort avec leurs antennes, qu'ils en laissent les pointes dans la blessure qu'ils ont faite. Les fourmis rouges se nourrissent entièrement de végétaux. Elles m'ont considérablement importuné pendant la durée des pluies. Elles se frayaient souvent un chemin entre les briques qui pavaient ma maison, et venaient piller la farine ou les grains de maïs qu'on avait laissés sur le carreau. Une fois, deux grands sacs de maïs également pleins avaient été placés dans ma chambre à l'entrée de la nuit. Le matin j'en trouvai un beaucoup moins plein que l'autre ; je

ne pouvais imaginer d'où cela provenait, lorsqu'en regardant de plus près j'aperçus une fourmi rouge sortant d'un petit trou qui se trouvait sur le côté du sac ; elle portait sa charge sur son dos ; une autre la suivait, et bientôt j'en vis sortir une grande quantité à la file les unes des autres. Je posai la main sur le sac, et le maïs s'affaissa, ce qui me fit présumer qu'une voûte existait dans l'intérieur, et qu'elle avait été formée par un hasard bien singulier, ou par l'adresse de ces insectes extraordinaires.

Un autre jour elles arrivèrent en si grand nombre, qu'elles couvraient entièrement la partie du carreau de ma chambre sur lequel elles s'avançaient. J'envoyai sur-le-champ chercher quelques feuilles sèches de cocotier, et je ne parvins à me débarrasser de l'ennemi qu'en allumant un bon feu sur le terrain qu'elles avaient envahi. J'avais planté derrière ma maison quelques grenadiers que je conservais avec le plus grand soin : un soir j'avais surtout admiré leurs belles fleurs rouges ; le lendemain matin les fleurs étaient encore sur les arbustes, mais ils étaient presque entièrement dépouillés de leurs feuilles ; elles jonchaient la terre ; quelques-uns des insectes dévastateurs coupaient le peu qui en restait aux branches, pendant que

leurs compagnons étaient occupés à emporter le butin. Je ne pus m'empêcher, pendant quelques minutes, d'admirer leur adresse et l'ordre parfait qu'elles mettaient dans leur opération; mais bientôt je résolus de me venger de ces implacables ennemis, et sur-le-champ je me mis à l'ouvrage. Il y avait, un peu plus bas que ma chau-mière, une petite éminence qui m'avait tout l'air de receler ces insectes; car la terre rougeâtre qui se trouve à une certaine profondeur au-dessous du niveau du sol, en couvrait le sommet. J'ordonnai à quatre nègres de raser la forteresse. Ils n'eurent pas travaillé long-temps, que la guerre commença; car ce fut vraiment une guerre aussitôt que les nids eurent été mis à découvert. Les fourmis en sortirent par milliers; mais j'avais fait préparer des torches de feuilles de cocotier et un grand feu; avec ces armes nous eûmes l'avantage sur elles. L'intérieur de la fourmilière renfermait un grand nombre de trous ronds, d'environ six pouces de diamètre, placés à distances inégales les uns des autres, et quelques-uns étaient sans communications souterraines entre eux. Chacun avait une ouverture à la surface de la terre, et quelques-uns avaient même plusieurs conduits. Ces nids contenaient une substance de couleur grise, qui

avait quelque ressemblance avec des toiles d'araignées réunies en masse ; en la pressant dans la main on sentait qu'elle était un peu humide ; lorsqu'on la mettait dans l'eau elle surnageait. Nous avons rempli d'eau et mis sur le feu un grand bassin en cuivre , destiné à recevoir cette substance. Dans quelques-uns des trous il n'y avait pas de fourmis, mais d'autres en étaient pleins. Nous en détruisîmes un nombre considérable, et la chaumière ainsi que les environs en furent débarrassés pour quelque temps ; mais une horde d'un autre quartier découvrit que la place était inhabitée, et nous fûmes de nouveau persécutés.

On emploie une autre méthode pour détruire les fourmis : elle n'est en usage que depuis quelques années, et paraît plus particulièrement destinée à les détruire lorsqu'elles minent un édifice. On brûle à l'entrée de la fourmilière un mélange de soufre et d'autres substances qui produisent beaucoup de fumée, ayant eu soin auparavant de creuser un trou tout autour de cette entrée, afin que la matière combustible soit placée plus bas que la surface du terrain environnant. On se sert alors d'un fort soufflet pour chasser la fumée dans l'ouverture, et il faut avoir soin de boucher toutes les cre-

vasses par où elle peut s'échapper. Si l'opération est conduite avec attention, elle obtient un plein succès. Ce moyen est excellent pour découvrir toutes les ramifications d'une fourmière et parvenir à connaître d'une manière certaine où est le nid principal.

Les fourmis rouges s'attachent surtout au manioc, et dans certains quartiers il est presque impossible de préserver les plantations du ravage de ces dangereux insectes (1). Je me souviens d'avoir planté beaucoup de manioc sur de petites buttes dans un endroit marécageux. La terre y était si humide, que l'eau qui descendait des sillons formait au pied de chaque butte une espèce de fossé circulaire. Je crus, d'après cela, qu'il était inutile de prendre aucune précaution contre les fourmis. Un jour je m'avisai d'aller

(1) La fourmi rouge a reçu le nom de *formiga roça*. Le mot *roça* désigne, à proprement parler, une pièce de terre qu'on aensemencée après avoir coupé les arbres qui la couvraient, et extirpé leurs racines; mais aujourd'hui, à Pernambuco, le mot *roça* s'applique exclusivement à la plante du manioc; ainsi un paysan dira : *Hum bom roçado de roça* (un bon champ de manioc). Le mot *roçado* s'emploie en parlant de toute espèce de champs, comme par exemple un bon *roçado* pour le coton, un bon *roçado* pour la canne à sucre.

visiter le champ, et je fus très-surpris de voir, sur quelques-unes des buttes, toutes les plantes dépouillées de leurs feuilles. Je savais bien d'où venait le dommage ; mais je restai quelques minutes sans pouvoir découvrir comment les fourmis avaient pu arriver jusqu'au manioc. Je remarquai bientôt leurs traces et j'en vis quelques-unes qui cheminaient ; je les suivis, et je m'aperçus que, sur un des sillons, elles avaient formé avec des feuilles un pont par-dessus lequel elles passaient : quelques - unes allaient à la butte et d'autres en revenaient pendant que j'observais leurs mouvemens.

On voit dans ce pays plusieurs autres espèces de fourmis moins grosses que celles-ci. Les petites fourmis rouges et les petites fourmis noires, deux espèces carnivores, se pressent en foule autour d'une mouche, d'une araignée, d'un jeune lézard ou de tout autre petit animal qu'elles trouvent mort sur le carreau d'une chambre : peu à peu il s'en rassemble un nombre suffisant pour soulever la proie ; elles l'entraînent doucement, même le long d'un mur lisse et blanchi, si le fardeau n'est pas trop pesant. C'était pour moi une chose désagréable à voir que ces bêtes accrochées de toutes parts à leur proie, et si pressées les unes contre les au-

tres qu'elles paraissaient une masse de chair informe en mouvement. Toutes les fourmis en général ont une mauvaise odeur; mais la fourmi rouge carnivore est celle dont l'odeur est la plus nauséabonde. Il y a encore une autre espèce de petite fourmi noire qui fait son nid dans les arbres, et non dans la charpente des maisons. Quoique ces fourmis soient plus petites que celles de toutes les autres espèces, elles se rendent redoutables à la grosse fourmi rouge par leur nombre et leur intrépidité. On recherche ces petits insectes, et on les encourage à établir leurs nids sur des orangers et d'autres arbres fruitiers sujets à être ravagés par les grosses fourmis rouges; les premières défendent leur terrain avec succès, lorsqu'elles ont eu le temps de s'y établir en nombre suffisant pour soutenir l'attaque. J'ai vu quelquefois l'entrée du nid des fourmis rouges entourée de morts des deux partis; mais bien que le nombre des fourmis noires qui prennent part à ces combats, soit toujours beaucoup plus considérable que celui des fourmis rouges, j'ai néanmoins observé que la perte de ces dernières était toujours plus forte (1).

(1) Dans la *Nouvelle relation de la France équinoxiale*,

La maison que j'habitais à Jaguaribe avait été en premier lieu une espèce de grange, dans laquelle le sucre était mis en caisses, pour l'exportation ; et j'avais appris des voisins qu'elle était environnée de fourmis, particulièrement d'une espèce de petite fourmi noire appelée *formiga douda* (fourmi écervelée), par la raison que les insectes de cette espèce ne suivent pas un chemin direct, mais se répandent de tous côtés en courant çà et là, sans aucun dessein ou ordre apparent ; on les distingue, par ce nom de *douda*, des fourmis noires des orangers. Un soir, je m'étais endormi dans mon hamac ; je ne fus pas peu surpris, en m'éveillant, de voir que la muraille vis-à-vis de moi, qui avait été récemment blanchie, semblait couverte d'une pièce d'étoffe noire. Je me levai et m'en approchai la lampe à la main : je vis bientôt de quoi il s'agissait, et ne pus m'empêcher de reculer à cette vue, qui était vraiment horrible. Des milliers de fourmis montaient le long de la muraille, et leur nombre paraissait augmenter à chaque instant. A peine revenu de ma pre-

par Pierre Barrère, je trouve que la grosse fourmi rouge est aussi importune dans le voisinage de Cayenne, que dans la partie de l'Amérique méridionale que j'ai visitée. — pag. 60.

mière surprise, je me retournai et je vis que la muraille opposée était dans le même état. Je sortis promptement, et appelant quelques nègres, je leur ordonnai d'apporter une grande quantité de feuilles de cocotier et de palmier ; cet ordre exécuté, la guerre commença : ainsi en appliquant des feuilles enflammées le long des murailles, nous fûmes bientôt débarrassés de la plus grande partie des ennemis. Toutefois, un grand nombre parvinrent à s'échapper en se retirant dans les nombreuses fentes des murs. Le lendemain matin, je fis reblanchir les murailles et boucher les moindres crevasses. Une autre fois je fus éveillé, au milieu de la nuit, par un picotement aux pieds semblable à celui qu'occasioneraient des pointes d'épingles. Je sautai en bas de mon lit ; et, comme il y avait de la lumière dans la chambre, je vis ce qui me causait cette sensation désagréable. Plusieurs de ces fourmis noires couraient autour de mes jambes ; mon lit et le carreau de ma chambre en étaient couverts. Je me sauvai bien vite, et, les draps et couvertures ayant été enlevés, on recommença encore une fois à brûler les légions ennemies.

On trouve encore dans le pays une autre espèce de fourmi appelée *tioca*. Elle est noire, et

je la crois plus grosse et plus malfaisante même que la fourmi rouge ; mais je n'ai jamais vu ces *tiocas* en grand nombre ; et quand je les ai aperçues , c'était toujours près des lieux où l'on serre le sucre ; elles allaient et venaient sans avoir l'air de suivre un plan d'opérations régulier comme les autres. Leur morsure est plus douloureuse que celle de la fourmi rouge.

Les fourmis n'étaient pas mes seuls persécuteurs à Itamaraca , elles étaient bien aidées par les *copim* (*termes arborum*). Ils construisent leurs énormes nids , appelés au Brésil *panellas*, dans la charpente des maisons , qu'ils détruisent à la longue ; ils s'établissent aussi sur les arbres. Souvent ils pratiquaient leurs chemins couverts le long des murailles ou des montans de la porte ; mais je prenais contre eux toutes les précautions possibles , et j'en avais besoin ; car ma maison n'avait pas été construite avec des bois de la meilleure qualité. On me conseilla d'enduire de goudron les endroits où ils persistaient à vouloir bâtir , et je trouvai que ce moyen était efficace pour les chasser. Il est bien connu dans le pays que certaines espèces de bois sont plus sujettes à être attaquées par ces insectes que d'autres. Cependant un homme qui allait faire bâtir une maison , s'avisait de penser que le choix que

faisaient les charpentiers des diverses espèces de bois qu'ils lui conseillaient d'acheter, était dicté, ou par de mauvaises intentions de la part de ces hommes, ou par des préjugés peu raisonnables. En conséquence, contre l'avis des ouvriers et de ses amis, il acheta toutes les espèces de bois qui lui furent présentées, ne regardant qu'au prix et non à la qualité. La maison fut bâtie, et il y était déjà établi, ou il était sur le point de s'y établir, lorsqu'on s'aperçut que les *copim* avaient attaqué quelques-unes des principales pièces de la charpente. On jugea alors nécessaire de démolir une grande partie du bâtiment, sans quoi tout serait devenu la proie de ces insectes. Une dissolution de la substance dont le nid des *copim* est formé, s'emploie par les paysans comme un remède contre les fièvres (1).

(1) Labat dit: *Cet insecte engraisse les volailles*. Je sais que les poules en sont friandes; mais les paysans de Pernambuco les empêchent d'en manger, parce que cette nourriture donne un mauvais goût à leur chair; je pense que cela peut être, car le *copim* a une odeur très-désagréable. Le même auteur dit encore: *Il y a deux sortes de bois qui ne sont pas de leur goût, l'acajou et le bois amer; cela vient de ce que le suc de ces deux arbres est extrêmement amer*. (Nouveau Voyage, tome 2, pages 389 et 392.) Je

Je n'ai pas encore cité tous mes persécuteurs; car, outre ceux que je viens de désigner et les fameuses *chiguas* dont j'ai parlé ailleurs, il y a les *moribondos*, insectes noirs, ayant quelque ressemblance avec la grosse fourmi rouge et la *tioca*. Le *moribondo* est pourvu d'ailes et porte un aiguillon à la queue; il fait son nid sur le tronc et les branches des arbres. En défrichant les terres, les nègres prennent les plus grandes précautions pour n'être pas attaqués à l'improviste par ces insectes; car lorsqu'un nid est touché, ils sortent en grand nombre. Quelque attention qu'on y apporte, cet accident arrive quelquefois; et j'ai connu un nègre qui fut plusieurs jours hors d'état de travailler, après avoir été exposé aux morsures de ces insectes. A la partie du corps piquée par le *moribondo* il survient un gonflement et de l'inflammation, et l'on éprouve, pendant un jour ou deux, tantôt une chaleur brûlante, tantôt un grand froid, comme dans un accès de fièvre. Lorsque les nègres ont

ne sais quel arbre il entend par le *bois amer*, qu'il appelle ailleurs *simarouba*. Je sais parfaitement que la fourmi rouge n'attaque pas les feuilles de l'acajou; mais la même chose a lieu à l'égard de beaucoup d'autres plantes. Les feuilles de l'acajou sont certainement très-amères.

découvert un nid de *moribondos*, ils allument des feuilles de palmier sèches et mettent le feu au nid. Souvent les insectes ne périssent pas tous dans les flammes; mais ceux qui échappent paraissent engourdis par le feu et la fumée, et ne peuvent s'éloigner du nid. J'en ai pris quelques-uns dans ma main pendant qu'ils étaient dans cet état d'asphyxie; mais au bout de quelques minutes ils reprennent toute leur activité. Il y a trois espèces de *moribondos* : le noir, dont j'ai parlé; le blanc, ainsi appelé, parce que son corps est blanc en partie, et le *moribondo formiga*, qui se distingue du *moribondo* noir par une plus grande ressemblance avec la grosse fourmi noire.

Les chauve-souris m'importunaient aussi beaucoup, parce qu'elles persécutaient mes chevaux. Elles s'attachent aux oreilles de ces pauvres animaux, ou sur leur dos, s'il y a quelque place où la peau soit écorchée. Leurs attaques m'ont plus d'une fois inquiété dans mes voyages; car, à moins d'avoir quelques chevaux de plus qu'il n'était nécessaire, il fallait charger ceux qui étaient blessés par-dessus leurs plaies ouvertes. On suspend d'ordinaire dans les écuries la peau d'une chouette pour en écarter les chauve-souris.

En détruisant la fourmilière dont j'ai parlé plus haut, nous trouvâmes une couple de *cobras de duas cabeças* (serpens à deux têtes) : chacun d'eux était roulé dans un des nids. Ces serpents ont environ dix-huit pouces de long et sont de la grosseur du petit doigt d'un enfant de quatre ou cinq ans. Les deux extrémités du reptile paraissent tout-à-fait semblables l'une à l'autre, et quand on le touche, toutes deux se redressent, et forment une espèce de cercle pour saisir et frapper ce qui les importune. Les serpents à deux têtes paraissent complètement aveugles, car ils ne changent jamais de route pour éviter un obstacle avant d'être venus en contact avec lui : alors, sans chercher à le tourner, ils se retirent en rampant dans une direction opposée. Ils sont d'un gris blanc et on les dit venimeux. Cette espèce de serpents se trouve souvent dans les fourmilières ; mais j'en ai tué même dans ma maison. Ils fréquentent les fumiers et les endroits où on a laissé long-temps de l'herbe ou des plantes entassées sans les remuer.

L'île d'Itamaraca est, dit-on, moins infectée de serpents que la terre ferme, et peut-être cette opinion est fondée sur une exacte observation ; néanmoins beaucoup de ces reptiles, qui sont

généralement regardés comme dangereux, y existent. On avait tué un serpent à sonnettes à Amparo, deux ans avant l'époque dont je parle. Un cheval mourut pendant la nuit près de chez moi ; sa mort fut attribuée à la morsure d'un serpent : on trouva une blessure sur son corps, dont tous les membres étaient enflés. Manuel, un jour, tua un reptile de l'espèce *cobra de veado* (*boa constrictor*, serpent antilope), et l'apporta à la maison pour me le faire voir. C'était un jeune serpent ; il avait sept pieds de long et paraissait gros à peu près comme le bras. Le nom de serpent antilope vient du ravage qu'il fait parmi ces animaux. Il se met souvent à guetter les antilopes et les autres animaux de la même grosseur. Il entortille sa queue autour d'un arbre et attend patiemment que la proie se trouve à sa portée : alors il s'élance sur le malheureux animal, l'entoure de ses replis et l'enchaîne ainsi à l'arbre. Je n'ai point ouï dire, quelques recherches que j'aie faites à ce sujet, qu'il fût jamais dans un état d'engourdissement produit par la digestion. Il enlace quelquefois les hommes ; mais si l'on porte un couteau et qu'on ait la présence d'esprit de s'en servir, il est possible d'échapper, mais rarement sans quelques blessures. L'opinion générale dans le

pays est que l'homme qui a été mordu par un de ces serpens, n'a plus rien à craindre de la morsure de quelque autre serpent que ce soit.

Un des nègres que j'employais sur ma plantation de Jaguaribe avait une jambe beaucoup plus grosse que l'autre. Cela venait, me dit-il, de la morsure d'un serpent à sonnettes. Il me conta qu'il devait sa guérison à un *curador de cobras*, ou *mandingueiro*; mais parce que la lune était forte (*como a lua era forte*), il n'avait pu échapper sans éprouver quelque mauvais effet de la morsure. Il ressentait souvent de violentes douleurs dans les membres, surtout lors de la pleine ou nouvelle lune; quelquefois sa blessure se rouvrait et demeurait en cet état pendant plusieurs semaines; mais, s'il avait soin de ne pas l'exposer à l'air humide, elle se cicatrisait de nouveau sans qu'il y appliquât aucun remède.

Le plus beau reptile que j'aie vu est la *cobra de coral* (serpent de corail); il a environ deux pieds de long, et il est gros comme le pouce. Il est marqué de bandes transversales blanches, noires et rouges. On croit généralement qu'il est venimeux (1).

(1) J'ai lu la description que Piso donne des serpens du Bré-

Les serpents, quoi qu'il en soit, ne m'ont pas autant incommodé que les espèces de petite vermine dont je vais faire mention, parce que les premiers s'introduisent rarement dans les maisons, et ne se rencontrent pas fréquemment sur les chemins; mais on trouve partout l'*aranha carangueira* (*arana avicularia*, araignée crabe), le *lacrãia* ou scorpion et le *piolho de cobra* (*scolopendra morsitans*, pou de serpent). Il faut les éviter soigneusement, car leurs morsures sont très-douloureuses, et causent une grande inflammation.

sil, et, quoique celle que j'en donne ici moi-même diffère un peu de la sienne, je la laisse subsister. Piso cite la racine de la plante nommée *jurubeba*, comme efficace pour les morsures de serpents. Est-ce *jurubeba* qu'il veut dire? Si cela est, il est surprenant qu'on ne l'emploie pas aujourd'hui à cet usage. Le *jurubeba* se trouve presque partout; c'est un petit arbrisseau qui porte un fruit semblable à la pomme de terre. Une décoction de sa racine est employée fréquemment aujourd'hui contre la toux et les rhumes.

Piso parle également de la *caatia*, *caiatia* ou *caacica*, plante qui mérite, dit-il, à juste titre le nom de *herva de cobras*. La description qu'il en donne à la page 102, s'accorde, jusqu'à un certain point, avec celle de l'*herva cobreira*, dont j'ai parlé au chap. 12; mais il est difficile que ce soit la même plante, car la mienne eût été plus commune, si elle était indigène.

L'idée que je pouvais trouver partout l'un ou l'autre de ces insectes, avait créé en moi une espèce d'instinct qui me portait à me précautionner contre eux. Aussi, avant de commencer à lire, par exemple, je fermais mon livre avec force, de manière à écraser tout insecte qui se serait introduit entre les feuillets : lorsque je prenais mes habits, mon chapeau ou mes bottes, non que j'eusse précisément alors l'idée de ces animaux et de quelque danger, j'usais de quelque précaution semblable; ces précautions étaient passées en habitude, et je les prenais sans réflexion.

Je fus mordu un jour par un *lacræia*. J'étais monté à cheval et j'avais emporté mon parasol pour m'en servir lorsque le soleil m'importunerait pendant ma promenade. Lorsque je me mis à l'ouvrir, je sentis une violente douleur à la paume d'une de mes mains; je baissai les yeux et je vis à terre l'insecte qui m'avait mordu; je tournai bride sur - le - champ et revins à la maison. J'exprimai du jus de limon sur la morsure, et, au bout d'une demi-heure, n'y sentant plus de mal, je remontai à cheval. Le seul effet que je ressentis de cette morsure, ce fut un engourdissement de la main, qui dura le reste du jour; le tour de la place était aussi un peu

rouge ; mais le lendemain l'engourdissement se dissipa , et la rougeur disparut en peu de temps. Labat cite un exemple de morsure d'un scorpion , qui n'a pas eu de conséquences plus fâcheuses que la mienne. Lorsque je fis part à mes voisins de la manière prompte dont ma guérison s'était opérée , ils l'attribuèrent à l'influence de la lune.

Dans le mois de septembre , je remontai en canot la rivière jusqu'à Iguaraçu , qui était à deux lieues de ma résidence. La rivière a deux embouchures, qui donnent dans la baie voisine du village de Camboa, situé en face de la Conception. Il y a dans la rivière plusieurs îles couvertes de mangliers, dont le terrain est trop bas pour être cultivé. Les bords de la rivière sont aussi couverts de ces mêmes plantes, excepté sur la gauche en montant, où la rive est très - escarpée. Là , des arbres forestiers croissent jusqu'au bord du rivage. Aux environs de la ville d'Iguaraçu on a détruit les mangliers. Lorsque là mer est basse , la quantité d'eau qui reste dans la rivière est très - peu considérable, et en quelques parties elle est presque à sec ; s'il n'y avait deux endroits, d'une très-petite étendue, où l'eau est toujours profonde, un homme à pied pourrait suivre le lit

de cette rivière depuis un mille au-dessus de Camboa jusqu'à la ville. Je descendis un jour d'Iguaraçu dans un très-petit canot, pendant que la marée baissait. Je n'avais qu'un homme du pays avec moi, nous eûmes toutes les peines du monde à trouver un chenal où il y eût assez d'eau pour faire flotter notre petite barque. C'est à la Conception que les Portugais vinrent chercher des vivres pour Iguaraçu, lors du siège de cette ville par les sauvages en 1548, ainsi que le rapporte Hans Stade. J'ai vu la place où les sauvages essayèrent de couler la chaloupe portugaise à son retour, en cherchant à faire tomber dessus un grand arbre (1). La ville d'Iguaraçu fut pillée et ses habitants furent massacrés en 1632 par les Hollandais, sous la conduite du terrible mulâtre Calabar.

Les mangliers enlèvent, au bord des rivières du pays dont je parle, toute la beauté d'aspect qu'elles présenteraient sans cela. Tant qu'ils ne seront pas détruits, une triste uniformité fatiguera les yeux, qui ne pourront pénétrer leur sombre rideau. Sur les bords de la rivière de Capibaribe, ils ont fait place à des maisons, à des jardins ; et ce changement est très-agréable à la

(1) History of Brazil, vol. 1, pag. 47 et 485.

vue : sur les bords de la rivière de Maria Farinha , les mangliers commencent à être remplacés par des champs cultivés , aux *sitios* (établissements) de Jardim et d'Olaria ; mais , le long des bords de l'Iguaraçu , ils s'étendent sans interruption , et j'ai entendu dire qu'il en était ainsi sur les bords de la Goïana. Il y a des plantations le long de ces deux rivières ; mais les propriétaires se contentent d'ouvrir à travers les mangliers un chemin qui conduit au bord de l'eau : ainsi pour un étranger qui remonte ces rivières , le pays semble inhabité , jusqu'à ce qu'il passe près d'un de ces *éclaircis* où se trouvent souvent amarrés un canot ou une *jangada*. Ces ouvertures sont très-étroites et on ne peut les apercevoir que lorsqu'on passe vis-à-vis. Les mangliers croissent jusqu'à la ligne d'eau à basse mer ; de sorte que , lorsque la marée descend , leurs racines entrelacées , leurs tiges et leurs rejetons couverts d'huîtres et de vase , sont à découvert ; mais , lorsqu'elle est remontée , l'eau atteint jusqu'aux branches des arbres ; celles qui penchent sont en partie baignées , et cette masse de verdure présente aux yeux l'aspect d'une forêt qui sort du sein des eaux. Les mangliers de cette espèce ont quelquefois jusqu'à quinze ou dix-huit pouces de

diamètre ; leur hauteur est de vingt-cinq à trente pieds. J'en connais deux espèces, le *mangue vermelho* (mangle rouge) dont je viens de parler, et le *mangue bravo* (mangle sauvage). L'écorce du premier sert de tan, et son bois est très-estimé pour faire des poutres et des chevrons ; mais il ne peut servir de picux, parce que la partie enterrée se pourrit promptement ; ni de barrières, parce qu'il se détériore lorsqu'il est exposé à l'air. On fait à Itamaraca et en d'autres endroits un commerce considérable de ce bois, qu'on envoie à Récife, où il sert de combustible. L'arbre repousse après qu'on l'a coupé, si la racine n'est pas endommagée, et cela avec une telle promptitude, que tant qu'on ne les détruira pas plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les mangliers pourront fournir une quantité de bois égale aux demandes des consommateurs. Les poissons fuient les endroits où les mangliers sont en coupe réglée ; on peut croire que cela tient à quelque propriété particulière de l'écorce. Dans un *cural de peixe* (parc à poisson), près de chez moi, on ne prenait rien depuis que des bûcherons s'étaient établis dans le voisinage. J'en ai souvent ouï parler, parce qu'il survient beaucoup de querelles à ce sujet.

Les cendres du manglier sont employées dans les sucreries (1).

(1) Labat, dans son *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, donne une description détaillée du manglier. Il en cite trois espèces, et il traite d'abord du *mangle noir* ou *pale-tuvier*. Il applique à cet arbre précisément ce que j'ai dit du *mangue vermelho* (mangue rouge), soit dans sa manière de croître, soit dans la description de la plante, excepté pourtant ce qui regarde l'écorce, qu'il dit être fort brune dans le *mangle noir*, tandis que le *mangle rouge* tire son nom de la couleur rouge de la partie intérieure de l'écorce. Il dit qu'on l'emploie pour tanner, et ajoute : *On peut se servir du tronc de cet arbre pour les ouvrages où l'on a besoin d'un bois qui résiste à l'eau.* (vol. 2, p. 195 et 197.) Je suppose qu'il conclut que cela devait être ainsi, parce que l'arbre croît dans l'eau. Les mangliers que je connais se pourrissent en peu de temps, même dans l'eau de mer, lorsqu'on s'en sert pour faire des pieux ; et, quoique ces arbres poussent par rejetons dans l'eau, si l'on plante une portion de tige, elle ne prend point racine, et se pourrit bientôt dans quelque terrain qu'on l'ait plantée. Les parcs à pêcher sont faits de pieux tirés des forêts ; ils sont rares et chers. Ne se servirait-on pas du manglier, s'il durait ? Il parle ensuite du *mangle rouge* ; et celui-ci me paraît, d'après la description qu'il en donne, être ce que les Pernambucois appellent *mangue bravo* ; il ne croît pas dans l'eau salée, mais dans les environs. C'est un gros arbre d'une forme très-irrégulière ; les branches en sont tortueuses et pleines de nœuds. — Bolingbroke, dans son *Voyage à*

Comme je ne supposais pas, en 1814, que l'année suivante je serais rappelé en Angleterre, j'avais commencé à agrandir ma chaumière, car elle se trouvait trop petite pour moi ; en outre elle était vieille, et avait été construite avec du mauvais bois, de sorte qu'elle était infectée de fourmis et de *copim*. J'avais rassemblé à Jaguaribe une grande quantité d'excellent bois dans le dessein d'y bâtir : je me décidai à l'envoyer chercher. J'obtins aussi du propriétaire de l'Engenho Novo la permission d'abattre dans ses bois quelques arbres, dont ensuite il refusa le paiement. Les bois de sa plantation s'étendant jusqu'au bord de l'eau, proche de Camboa, étaient situés très-commodément pour moi. Le bâtiment allait être construit en bois et en terre ; c'est-à-dire, de gros pieux devaient supporter le toit ; d'autres pieux plus minces devaient être plantés entre ceux-ci, et les intervalles remplis de mortier. Je ne pouvais m'empêcher de regretter que des bois si beaux fussent

Demerara, décrit le manglier rouge, comme je l'ai vu ; mais il dit que l'écorce en est grise. Dans le troisième rapport des directeurs de l'institution africaine, pag. 8, je trouve qu'on avait, en 1809, quelque intention d'introduire l'usage de l'écorce du manglier dans les tanneries anglaises.

destinés à un tel usage. Le *pao ferro* (bois de fer*), qu'on appelle aussi *coraçam de negro* (cœur de nègre), était le plus précieux de ceux que j'employais (1). Les couches extérieures de ce bois ne sont pas d'une très-grande dureté; mais le cœur brise bien des haches. J'ai vu arracher de terre des morceaux de ce bois qui avaient servi pendant une longue suite d'années de fondement à une maison; quoique l'extérieur tombât en poussière, le cœur, devenu noir, était exactement dur comme du fer, et paraissait avoir plutôt gagné que perdu en dureté (2). Ce bois prend un beau poli; mais le bois noir, le plus recherché pour les meubles, est le *jacaranda*. Il est dur aussi; mais beaucoup moins que le *pao ferro*, et le poli qu'on peut lui donner est plus parfait (3).

(1) Je demandais un jour à un nègre le nom de cet arbre; il me répondit : *Coraçam de homem* (cœur d'homme), ne voulant pas se servir du nom usuel de cœur de nègre, quoiqu'il le connût très-bien.

(2) Bolingbroke fait mention du bois de fer dans son *Voyage à Démarara*, ainsi que Labat, dans le *Voyage du chevalier des Marchais à Cayenne*. Ce dernier dit : *Le bois de fer se trouve partout en quantité.* (tom. 3, p. 240.)

(3) Margraff parle aussi d'une espèce de *jacaranda*, qui est un bois blanc.

Le *pao d'arco* est un autre bois précieux : il est ainsi appelé, j'imagine, parce que les Indiens s'en servent pour faire leurs arcs. On l'emploie aussi dans les constructions, et il est regardé comme aussi durable que le *pao ferro*. Il peut se fendre en parties minces, qui plient sans se casser. Le *pao d'arco* a la propriété de garder le feu long - temps sans avoir besoin d'être attisé, et de jeter une lumière brillante quand la souche est enflammée. Les gens de la basse classe tirent avantage de cette dernière qualité ; ils fendent les souches en petits éclats comme nos allumettes, et en font un paquet qui leur sert de flambeau. Autrefois, lorsque tout était au Brésil dans un état moins avancé qu'aujourd'hui, les sucreries étaient éclairées avec le *pao d'arco*. J'ai même appris que, dans quelques établissemens de l'intérieur du pays, on continue de le faire servir à cet usage. Les cendres de ce bois sont aussi employées dans les sucreries. Le nombre des espèces de bois de prix est très-grand au Brésil ; mais je n'en connais que très-peu par moi-même (1).

(1) Voici le nom de ceux que je connais : Le *paróba*, le *jacaranduba*, le *guabiraba*, l'*araroba*, le *cicopira*, l'*embiriba*, le *sapucaia*, l'*aroeira du Sertam* ; ce dernier

Le *louro* est un gros arbre dont on connaît trois espèces ; on emploie principalement son bois à faire des poutres , parce qu'il se pourrit promptement dans la terre , ou exposé à l'air. Le bois le plus estimé pour les portes , les fenêtres , les parquets et les lambris des maisons , est le *pao amarello* ou bois jaune. C'est un grand

se trouve dans les lieux très-éloignés de la côte : il est regardé comme aussi précieux que le *pao ferro*. — Labat , en parlant des espèces de bois qu'on peut employer à bâtir , dit : *Je ne crois pas devoir renvoyer à un autre endroit la remarque que j'ai faite sur tous les bois qu'on met en terre , qui est que , pour peu qu'ils soient bons , ce n'est pas la partie qui est en terre qui se pourrit , ni celle qui est dehors , mais seulement celle qui est au ras de terre. J'ai trouvé cela vrai jusqu'à un certain point. Il continue : Pour éviter cet inconvénient , il faut brûler la partie qui doit être en terre et quelques pouces au-dessus , c'est-à-dire la sécher au feu ou dans les cendres rouges , sans la réduire en charbon , afin que la sève ou l'humidité , qui s'y trouverait encore trouver , soit entièrement desséchée , que les pores se refermant , les parties se rapprochent les unes des autres , le bois devienne plus compact , et par conséquent plus propre à résister à l'humidité. (Nouveau voyage , tom. 2 , pag. 386.)*

On emploie ces moyens à Pernambuco , et cela est très-avantageux ; mais c'est seulement sur les bois qui sont connus pour ne pas durer beaucoup en terre.

arbre ; le nom de bois jaune lui convient pendant les six premiers mois après qu'il a été coupé ; mais sa couleur change et devient d'un brun sale. Les canots sont presque toujours faits de *pao amarello*. Le *pao santa* (boissaint) est rare et très-recherché pour certains usages, parce qu'il n'est sujet ni à se fendre ni à se déjeter. Il est particulièrement employé à faire les dents des cylindres qui servent à broyer les cannes à sucre. Ce bois renferme des veines magnifiques, jaunes et rougeâtres ; mais, au bout de quelque temps, il devient d'un brun sombre. Il y a aussi un arbre appelé *cedro*, mais je ne saurais dire si c'est ou non le vrai cèdre ; son bois est dur et très-estimé pour les constructions (1).

(1) Labat dit : *L'arbre que nous appelons acajou aux îles du Vent, est le même que celui que les Espagnols appellent cèdre dans la terre ferme et dans les grandes îles. Je ne sais qui a plus de raison ; car je n'ai jamais vu les cédres du Liban, qui selon les relations que j'en ai lues, ne ressemblent point du tout au cèdre espagnol. Il dit aussi : Il ne faut pas le confondre avec l'acajou à fruit, dont j'ai parlé dans un autre endroit.* (Nouveau Voyage, tom. 8, pag. 208 et 212.)

Je suis porté à croire que l'*acajou* des îles et le *cèdre* des Espagnols est un autre arbre que le *pao amarello* de Pernambuco.

Je fis couper tous les mangliers qui croissaient le long de ma pièce de terre, ainsi que quelques autres arbres qui poussaient jusqu'à l'endroit où montait la mer. Parmi ceux-ci était l'*aroeira*, petit arbre touffu, dont le bois est tendre et ne peut être travaillé; le seul parti qu'on tire de cet arbre, c'est d'employer ses feuilles, qui exhalent une odeur aromatique, à préparer le poisson, auquel elles communiquent leur parfum. On les place sur le *girau* ou *boucan*, et on étend le poisson par-dessus. On l'enveloppe également dans les feuilles de l'*aroeira*, lorsqu'on doit l'envoyer à une certaine distance (1). Cet arbre ne croît que dans les lieux voisins de la mer. On peut en faire de bonnes clôtures, parce que ses branches prennent racine. J'en ai employé quelques-uns à cet usage. Le *molungo* et le *pinham* ont la même propriété; et, comme le premier est armé de fortes épines, cet avantage le rend préférable à l'*aroeira*. Le *molungo* croît spontanément dans les lieux humides; cependant ses branches prennent racine dans un terrain sec, à moins qu'il ne soit privé

(1) Piso dit que son petit fruit rouge, qui vient en grappes, est bon pour assaisonner la viande, parce qu'il est acide et astringent.

de pluie pendant long-temps. L'arbre, que nous appelons en Angleterre *gale des vaches*, se trouve au Brésil en abondance ; on l'y nomme *machonan*.

Le *pinham* exige moins d'eau et croît plus vite que le *molungo* ; mais il est sans épines et n'est pas, à beaucoup près, aussi grand. La graine de *pinham* est employée comme émétique par les paysans ; elle opère avec violence ; une très-petite dose suffit même pour un adulte. Le fruit renferme trois graines, et est à peu près de la grosseur d'une noisette. Lors de la troisième attaque de fièvre que j'eus pendant mon séjour à Jaguaribe, je me mis sous la direction d'une vieille mulâtresse, qui ressemblait, plus que personne que j'aie jamais vue, à une sorcière ; et en effet la pauvre Antonia avait un peu la réputation d'une *mandingueira*. Elle me donna une dose de *pinham*, qui se composait de quatre graines ; elle les avait choisies parmi un grand nombre d'autres à raison de leur grosseur. Cette drogue fit effet, et me causa un vomissement considérable ; une grande faiblesse s'ensuivit, et la maladie disparut. Je la priai de m'en donner une dose égale à celle qu'elle m'avait fait prendre pour la porter à Récife. Je la montrai à un homme de l'art, qui me

dit qu'il aurait cru qu'une pareille dose suffisait pour tuer l'homme le plus fort ; mais la vieille sorcière savait bien *qu'aux grands maux les grands remèdes* (1). Après que la fièvre m'eut

(1) L'infatigable et minutieux observateur Labat a fait mention du *pinham* sous le nom de *médecinier ou pignon d'Inde*, et il en a donné un dessin. La description de cet arbre est détaillée, et il en cite trois espèces. Voici ce qu'il dit de celle dont j'ai parlé : *Sa fleur n'a rien de beau Elle ne vient jamais seule, mais en bouquets composés de plusieurs fleurons d'un bleu sale, tirant sur le vert. Chaque fleuron est composé de cinq feuilles en manière d'étoiles qui font cul-de-lampe, avec un col plus resserré, et terminé par l'extrémité des feuilles qui se renversent en dehors. Le fond du fleuron est garni et comme renfermé entre ces cinq petites feuilles. C'est du centre de ces feuilles qu'on voit sortir le fruit ; ordinairement il est de la grosseur d'une noix commune d'Europe.* Après avoir parlé de la vertu purgative qu'il possède, il ajoute, au sujet de la séparation de la graine en deux parties : *Lorsqu'elle est récente, elle se partage naturellement en deux parties, entre lesquelles on trouve une petite pellicule à qui on attribue une qualité de purger plus violemment qu'à tout le reste de la noix.* Ma vieille femme disait que le *pinham* ne pouvait être administré, à moins que la personne qui le préparait ne le connût bien, parce qu'une certaine partie de la graine était dangereuse ; mais elle ne voulut pas me montrer où se trouvait la substance délétère. Labat continue, en disant que quatre ou cinq graines sont une bonne dose pour purger : *Mais, ajoutez-*

quitté, ma vieille ne fut pas contente qu'elle ne m'eût appliqué de l'écorce du *mutamba* sur l'estomac, ou plutôt juste au-dessous des côtes, afin, disait-elle, de prévenir la *dureza*, qu'elle décrivait comme une tumeur produite quelquefois par la fièvre, et qui, si on ne prenait pas à temps des précautions, se terminait par une hydropisie. Je ne souffris pas qu'elle continuât long-temps l'usage du *mutamba*, car je trouvais que je me portais bien et que je n'avais plus besoin de spécifiques. Le *mutamba* est un petit arbre à tige droite; il s'élève jusqu'à la hauteur de dix-huit ou vingt pieds, et son diamètre est de quinze à dix-huit pouces. L'écorce s'enlève facilement et est glutineuse.

Le *gameleira preta*, ainsi nommé de la couleur sombre de son écorce, est un grand arbre qui croît dans les terres basses et marécageuses. Sa tige renferme un suc blanc qui est très-es-

tail, quand on en prend une plus grande quantité, on s'expose à des vomissemens cruels et à des évacuations trop grandes. En parlant des Européens qui ont souvent mangé cette noix sans connaître ses propriétés, il dit : Une règle générale qu'il faut observer, à l'égard des fruits qu'on ne connaît pas, est de n'y point toucher, à moins qu'on ne voie qu'ils ont été béquetés par les oiseaux. (Nouveau voyage, tom. 3, pag. 300, 301 et 302.)

timé pour les éruptions cutanées et l'hydropisie ; on le prend intérieurement. On extrait ce suc en faisant une incision dans l'écorce de l'arbre , et y attachant un vase dans lequel le liquide coule goutte à goutte. Il y a une autre espèce de *gameleira* qu'on distingue par le nom de *gameleira* blanc : il n'est d'aucune utilité.

Je fus obligé , en septembre , de quitter ma maison pour trois ou quatre jours , par une cause imprévue. Une baleine avait échoué sur un banc de sable à l'entrée du hâvre. C'était la troisième fois que les habitans d'Itamaraca avaient été favorisés d'une semblable visite. On y envoya des *jangadas* ; quand la marée monta , la baleine vint à flot et fut remorquée dans le port , où on la tira à terre le plus haut qu'il fût possible , en face et à environ trois cents pas de ma maison. Plusieurs de mes voisins s'occupèrent à faire de l'huile ; car chacun pouvait librement enlever autant de chair qu'il croyait en avoir besoin. Un homme entra même dans le corps de la baleine , et vida toute la graisse que l'ardeur du soleil avait fait fondre. Lorsque ces braves gens quittaient la carcasse , soit à midi , soit le soir , de nombreuses volées d'*urubus* venaient l'assaillir , et elle en était entièrement couverte. Tous les arbres des envi-

rons étaient chargés d'énormes oiseaux qui guettaient le moment de satisfaire leur appétit. L'*urubu* est à peu près deux fois gros comme une corneille, et tout-à-fait noir, excepté le bout du bec qui est blanc, à ce qu'on m'a dit ; car je n'y ai pas pris garde. Partout où se trouve le cadavre d'un animal, ces oiseaux se rassemblent en nombre plus ou moins grand suivant la grosseur de la proie. Les paysans racontent diverses histoires du roi des *urubus*, qui porte sur la tête une huppe rouge ; mais je n'ai jamais entendu rien que d'invraisemblable sur le compte de ce souverain.

La puanteur qu'exhalait la baleine devint au bout de quelques jours si insupportable, qu'il me fallut déménager ; je m'adressai à un vieux nègre créole, qui exerçait le métier de charpentier, pour le prier de me permettre d'habiter sa case, laquelle était assez propre. Il y consentit, et alla pendant ce temps loger chez un de ses amis.

CHAPITRE III.

Le recrutement. — Les images. — Les animaux. — Les Maracas. — Appollinario, la mandingna, les volailles. — Les Hiéroglyphes. — La fête de Notre - Dame de la Conception. — Les Fandangos. — Le fort. — Un baptême. — L'intrudo. — L'auteur quitte le Brésil.

DANS les mois d'août et de septembre, je fus entièrement occupé à planter des cannes : je louai un certain nombre d'ouvriers libres, et je me trouvai dans la nécessité de surveiller l'ouvrage en grande partie par moi-même. Je saisisrai une autre occasion de revenir sur ce sujet.

Vers ce temps-là, des ordres furent donnés par le gouverneur pour recruter les régimens de ligne. On fait, dans cette circonstance, une espèce de *presse* des hommes dont on a besoin. Les ordres furent adressés aux *capitaens-mores*, qui ensuite les envoyèrent aux simples capitaines. Les instructions portaient cette fois, et je crois même qu'ils portent toujours, d'arrêter les hommes d'une mauvaise réputation, de seize à soixante ans, et de les envoyer à Récife pour y être enrôlés. En outre, chaque famille comptant deux garçons ou plus, non mariés, devait en

fournir un pour le service. C'est dans ces occasions que la tyrannie déploie sa puissance, que le caprice et l'humeur se donnent carrière, que la plus honteuse partialité s'exerce, et qu'on souffre la plus cruelle oppression. En un mot, tous les habitans du pays sont alors armés les uns contre les autres, et tous les moyens de se surprendre réciproquement sont mis en œuvre par les plus proches voisins. C'est une de ces mesures impolitiques exercées quelquefois par les gouvernemens qui n'en voient pas les pernicioeux effets, et au moyen desquelles, comme dans ce cas-ci, les passions basses et haineuses qui dégradent l'humanité, au lieu d'être comprimées par les lois, sont librement déchaînées. La vengeance, la violence, la fraude et le manque de foi sont tolérés, et reçoivent même des encouragemens.

La douceur du gouvernement provincial de Pernambuco, sous le capitaine général actuel, ne s'est jamais mieux manifestée que dans cette occurrence. Quoique ce noble personnage eût rempli pendant tant d'années les fonctions de chef suprême de la province, c'était seulement pour la première qu'il donnait l'ordre de recruter, et encore n'agissait-il ainsi que parce que l'état des régimens rendait la mesure nécessaire.

Ses instructions aux officiers chargés d'exécuter ses ordres étaient rédigées dans un esprit de douceur et d'humanité, si du moins l'on peut se servir de ces mots, lorsque le despotisme lance de pareils décrets. La lettre recommandait la plus grande impartialité, et menaçait de punition ceux qui useraient de mauvais traitements, à moins d'une nécessité évidente. Malgré cela on commit beaucoup d'injustices qui ne vinrent pas à sa connaissance. On adressait quelquefois des plaintes au gouverneur, mais elles étaient presque toujours inutiles, parce que, d'après l'usage, les recrues doivent être admises le plus tôt qu'il est possible après leur arrivée à Récife; leurs noms sont placés sur des contrôles, d'où nul ne peut être effacé sans un ordre du souverain, bien que le gouverneur soit persuadé de la justice des réclamations.

Un jeune homme d'une famille respectable fut conduit devant un certain *capitán-moré*, et on lui proposa l'alternative d'épouser une jeune personne qu'il n'avait jamais vue, mais qui était à charge à ses parens, ou de devenir soldat; il prit le dernier parti, fut envoyé à Récife, et enrôlé. J'ai vu maintes fois enlever, pour le service, des jeunes gens dont le travail seul faisait vivre leurs parens; tandis que d'autres qui pas-

saient leur vie dans l'oisiveté, mais sur qui la protection du capitaine s'étendait, conservaient leur liberté; il arrivait même que quelques-uns de ces derniers étaient illégalement employés à saisir les autres. Je voyais tous les jours un jeune homme, qui menait une vie oisive, et n'avait aucune espèce de devoirs à remplir, guetter quelques-uns de ses anciens camarades, afin de pouvoir donner avis au capitaine, du lieu où ils se cachaient.

Pendant quelques semaines tout le pays sembla désolé par la guerre civile. Des bandes d'hommes armés se montraient de tous côtés cherchant les réfractaires. Un habitant, qui n'était pas généralement connu, ne pouvait s'écarter de son logis, sans une *patte* du capitaine de son district, qui certifiait qu'il était marié, ou qu'il avait un autre motif d'exemption. Un homme qui est dans le cas d'être *pressé* n'est pas même en sûreté dans sa propre maison; bien plus, la troupe armée vient entourer les habitations où l'on soupçonne qu'un homme propre au service a cherché un refuge. Elle en demande l'entrée, et, en cas de refus, elle enfonce les portes; ceci est arrivé plusieurs fois à ma connaissance en divers villages. Il me semble que des hommes mariés devraient seuls être employés dans de

pareilles circonstances. Les hommes de la milice sont à l'abri de ces vexations, à moins que le gouverneur ne s'adresse aux colonels de leurs régimens. C'est parmi les *ordenenças* que le recrutement dont je parle est exercé. Les nègres et les Indiens sont exclus des régimens de ligne, les premiers à cause de leur couleur, et les autres de leur origine; les blancs et les hommes de couleur sont seuls admis. La grande répugnance que l'on montre généralement pour l'état militaire, vient de la modicité de la solde, et de ce qu'on est aussi mal vêtu que mal payé; ajoutez à cela qu'un service presque continuél empêche d'exercer aucun métier, ou de s'occuper à quelque chose qui ne tienne pas à la profession de soldat. Plusieurs personnes âgées m'ont dit qu'autrefois le service était réglé d'une manière toute différente; qu'on se procurait alors facilement le nombre d'hommes requis, et que la place de soldat de ligne était briguée. La garnison de chacun des forts de la côte était formée en grande partie des habitans du voisinage. Les personnes enrôlées comme soldats de ligne étaient incorporées, faisaient le service des forts et recevaient la solde; mais on ne les forçait pas arbitrairement à changer de résidence; leur nombre rendait le service peu pé-

nible, et, par ce moyen, ils pouvaient avoir auprès d'eux leurs femmes et leurs enfans, et exercer la profession à laquelle ils s'étaient adonnés dans leur jeunesse. Ainsi, ces hommes avaient quelque intérêt à combattre, si le service exigeait qu'ils agissent contre les ennemis de l'état; ils avaient des maisons à défendre, une aisance dont ils pouvaient être privés, enfin des liens qui attachent tout homme à son pays; mais les régimens d'aujourd'hui sont composés de vagabonds et de célibataires dont il ne faut pas attendre le zèle et le courage naturels à ceux qui combattent pour le salut de leurs familles; peut-être même ces mercenaires passeraient-ils du côté de celui qui leur donnerait une plus forte solde.

Le soldat de l'Amérique méridionale doit être d'une toute autre trempe que le soldat d'Europe. Toute guerre que le Brésil pourrait avoir à soutenir contre des étrangers qui viendraient l'envahir, devrait être conduite de manière à profiter des avantages particuliers du pays; ce serait une guerre de Guérillas, une guerre de bois et de montagnes. En conséquence, quoiqu'il pût être avantageux d'avoir quelques soldats bien disciplinés pour former le noyau et le cadre d'une armée nombreuse,

si les circonstances le requéraient, ce n'est pas la discipline qui serait capable d'assurer les succès; c'est de l'affection des soldats pour leur pays et pour leur gouvernement qu'on devrait attendre un heureux résultat. L'état de la population ne permet pas qu'un nombre considérable d'hommes soient retenus dans des forteresses, sans rendre aucun service à l'état; tandis que les terres sont encore couvertes de bois, tandis que chaque branche d'industrie demande journellement de nouveaux bras. En outre, si vous entretenez un corps considérable de soldats à qui vous apprenez qu'ils sont supérieurs à leurs compatriotes, et que vous le composez des hommes les plus vicieux du pays; si vous ne leur inspirez aucune affection pour le gouvernement; si vous ne leur donnez d'autre relation avec les habitans que le pouvoir de les vexer, il est probable que, lorsque vous aurez besoin de leur secours, vous les trouverez sans énergie; peut-être même, comme je l'ai dit, pour une paye plus forte, ils agiront contre ceux qu'ils devaient défendre.

On voit près de la ville de la Conception les fondemens d'une église qui avait été commencée aux frais des *pêz de castello* (c'est ainsi qu'on nomme les soldats). Les travaux furent

abandonnés, lorsque l'ordre du gouvernement, alors résidant à Lisbonne, arriva pour le changement de système dont j'ai parlé.

Pendant le recrutement, j'allai à Récife. En suivant le long des bords de la mer, je vis à diverses reprises des partis d'hommes armés qui étaient à l'affût pour voir s'ils ne pourraient saisir quelqu'un de ceux qui étaient dans le cas de l'enrôlement. Au passage de Maria Farinha, un corps nombreux avait pris poste. Une forte ondée m'obligea à faire halte dans l'une des cases où ces hommes étaient embusqués attendant leur proie. Ils parlaient gaiement des ruses qu'ils avaient employées pour surprendre plusieurs recrues, et des coups qu'ils avaient été obligés de leur donner pour les soumettre. Les hommes qui étaient ainsi stationnés ne recevaient aucune solde, et cependant ils étaient pauvres.

Ils seraient demeurés tranquillement à travailler chez eux, sans songer aux actes de violence et de barbarie qu'ils commettaient dans ce moment, si les mauvaises institutions de leur pays n'excitaient pas en eux des passions mauvaises, et ne légalisaient pas cette espèce de brigandage; mais on se défait difficilement des mauvaises habitudes, et l'on peut supposer, ou plutôt il est certain que beaucoup de ceux qui

ont été employés de cette manière sont devenus plus mauvais sujets qu'ils ne l'étaient auparavant. Toute la partie de la côte comprise entre le point opposé à la Conception et le Rio-Doce se trouve dans un même district, et c'était sur cette partie de la route que le plus grand désordre régnait. Le *capitam-more* avait regardé comme un fait positif que personne ne voulait fournir ses enfans pour le service ; aussi, sans réquisition préalable, il avait commencé ses actes de violence, saisissant les gens à l'improviste, afin d'obtenir le plus de recrues possible, et de manifester ainsi son zèle pour le service. De Doce à Olinda la côte fait partie du district de cette dernière ville, et là tout était tranquille. Le *capitam-more* avait suivi strictement les ordres du gouverneur, et les choses étaient conduites aussi régulièrement que le système de recrutement peut le comporter. Je retrace ces faits pour montrer que l'exécution différente des mêmes ordres donnés par un gouverneur qui ne réside qu'à quelques lieues, dépend du caractère personnel de celui auquel ils sont adressés. Dieu veuille qu'un tel système soit bientôt changé ! Puissent les yeux de ceux qui ont le pouvoir d'effectuer ce changement s'ouvrir, pour leur

propre intérêt et pour le bien-être du peuple qu'ils gouvernent.

La rivière de Maria Farinha est celle qui passe à Jaguaribe; son embouchure est large, et la passe permet l'entrée aux navires d'une certaine dimension; le port mérite peu d'attention. Les chevaux passent cette rivière à la nage; mais le passage est pénible pour eux, parce que le courant est très-rapide. Dans mon chemin pour aller à Récife le long de la plage, j'ai passé sous le fort de *Pao Amarello*, éloigné de quatre lieues de cette ville. Il est petit et bâti en pierre. La garnison est faible, mais le fort offre une résidence commode pour un capitaine du régiment d'Olinde. Le port vis-à-vis duquel la forteresse est située n'offre qu'une petite anse où les bâtimens à l'ancre sont à peine à l'abri; mais on y débarque facilement. Wardenburg, commandant des forces hollandaises qui envahirent la province de Pernambuco en 1630, débarqua à Pao Amarello (1).

J'avais pris l'habitude de faire la conversation avec quelques - uns des hommes de couleur et des nègres qui demeuraient dans mon voisinage. Il y en avait un en particulier qui était

(1) History of Brazil, vol. 1, pag. 466.

très-plaisant ; c'était un nègre créole petit et trapu, cordonnier de son métier. Je m'amusais beaucoup de l'emphase avec laquelle il vantait les précieux avantages dont jouissait Itamaraca, et surtout la Conception, son pays natal. Il se plaignait amèrement qu'on eût transporté le siège de l'administration à Goïana, me donnant à entendre que ce changement était le fruit de l'intrigue ; oubliant ainsi tout-à-fait l'insignifiance de l'une de ces deux villes et l'importance de l'autre. Il me dit aussi avec beaucoup de véhémence dans la voix et dans les gestes, que le dernier curé avait voulu transporter la statue de Notre-Dame de la Conception de l'église paroissiale dans celle du Pillar ; mais que les habitans s'assemblèrent et l'empêchèrent d'exécuter son dessein. « Si nous n'avions plus cette statue, dit-il, nous nous considérerions comme n'étant plus protégés par le ciel, et notre ville serait bientôt détruite de fond en comble. » Le curé, dont il parlait, eût pu, si cela lui eût fait plaisir, aller résider au Pillar ; mais il partageait le préjugé généralement reçu, et il n'aimait pas à dire la messe devant une autre statue, même dans sa propre église. Ainsi les simulacres cessent d'être regardés comme la représentation de ceux à qui les prières sont

adressées; on attache du prix au bois même, et la religion dégénère en pure idolâtrie. (1)

Un événement à peu près semblable arriva au Pillar. Notre-Dame du Pillar était représentée par une petite statue sur laquelle le temps avait exercé ses ravages. Un prêtre qui officiait d'ordinaire à la chapelle du village, aima mieux acheter une image plus grande, que de faire repeindre l'ancienne. Il exécuta son projet, et après avoir transporté le vieux simulacre dans une maison voisine, il plaça la nouvelle Notre-Dame sur l'autel. Mais beaucoup d'habitans ne voulurent point entendre la messe lorsqu'ils s'aperçurent de ce changement; le

(1) On raconte une autre histoire à la Conception, et j'ai connu les personnages qu'on y fait figurer. Un jeune homme très-lié avec une famille d'un rang inférieur à la sienne, faisait de nombreux cadeaux aux membres de cette famille, ce qui paraissait étrange, attendu qu'elle ne renfermait aucune femme jeune ou agréable. Pour justifier cette prédilection, on rapportait qu'une vieille femme, pour laquelle il avait beaucoup d'amitié, possédait une petite statue de Saint-Antoine, cachée dans un morceau de vieille étoffe, et qui avait plusieurs bouts de rubans, et je ne sais quoi encre, autour du cou, des jambes et des bras; qu'avec cette statue elle pratiquait certains rites mystérieux qui lui assuraient l'affection du jeune homme.

prêtre néanmoins acheva le service et retourna à son logement, situé à une certaine distance du village. Le peuple découvrit que la statue était encore dans les environs, et sut dans quelle maison on l'avait cachée. Le maître de cette maison, craignant que cette affaire n'eût de fâcheuses conséquences pour lui, envoya chercher le prêtre; celui-ci arrive, enveloppe sans cérémonie Notre-Dame dans son mouchoir, remonte à cheval et l'emporte chez lui. Elle fut ensuite placée sur un des autels latéraux de l'église paroissiale. De mon temps encore quelques habitants du Pillar venaient, malgré l'éloignement, prier devant cette statue (1).

Le sacristain de la paroisse était un mulâtre d'un caractère original. Il ne manquait pas de sagacité, et faisait une attention extrême à ses

(1) Pendant que je demeurais à Jaguaribe, j'étais un jour sur ma porte, et j'écoutais la conversation d'un homme et d'une femme qui riaient et plaisantaient sur divers sujets; ce qui m'amusa le plus, fut d'entendre l'homme qui disait, je ne sais à quelle occasion: « Je le demanderai à Notre-Dame de la Conception. » Sa femme répliqua: « Elle ne vous accordera pas ce que vous demandez. » L'homme reprit: « Eh bien, en ce cas, je m'adresserai à Notre-Dame de l'O. » oubliant ainsi, que c'est la même sainte invoquée sous un autre nom.

paroles. Lorsqu'on lui adressait des questions sur quelque sujet, et qu'il pensait que la réponse pouvait le compromettre, il répondait ordinairement : *Em negocio de branco, negro nam se mete* (le nègre ne se mêle pas des affaires des blancs). Un jour qu'il plaçait un cierge dans la main d'un mourant, il répétait à haute voix, selon la coutume, le mot Jésus; l'agonisant se remuait sans cesse; mais Gonzalo continua paisiblement son triste office, et lui dit : *Morra, e deixe de bobagens* (meurs, et cesse de bouger).

Le nègre créole dont j'ai parlé plus haut aimait à tirer le gros gibier, comme les antilopes, appelés dans le pays *veodos*, et les *pacas* (*cuvia paca*). Il s'y prenait de la manière suivante : il établissait une espèce de plate-forme, faite avec de gros bâtons, entre les branches d'un arbre, à la hauteur de quelques pieds au-dessus du sol, et près de quelques-unes des plantes dont ces animaux broutent les feuilles; vers la nuit deux hommes se plaçaient sur cette plate-forme; et dès qu'on entendait les pas d'un animal, l'un d'eux allumait un petit flambeau préparé pour cet usage; l'autre, le fusil armé, cherchait de l'œil le gibier; il laissait l'animal approcher et faisait feu sur lui : les deux hommes

descendaient sur-le-champ, et souvent ne s'amusaient pas à chercher leur proie ; ils la retrouvaient le lendemain matin. Voilà comment d'ordinaire on prend ces animaux. Il chassait aussi quelquefois le *tatu verdadeiro* (véritable armadillo). Je le priai de me procurer un *tamanduà* ; c'est un petit animal qui mange les fourmis. Il m'en apporta un dont le corps avait environ six pouces de long et la queue douze ; son poil était extrêmement doux. Lorsqu'on le prit il se tenait à une branche d'arbre autour de laquelle sa queue était entortillée. Mon cordonnier me dit qu'on lui avait ordonné de manger la chair du *tamanduà* à la suite d'une éruption, et qu'elle était très-bonne pour ceux qui relevaient d'une maladie, dont le nom portugais est *bobas* et le nom anglais *jaws*. Il me dit aussi que cette chair avait une odeur approchant de celle des fourmis. Le paresseux est peu commun, de même que la *cotia* (*cavia caudata*). A Jaguaribe on trouve souvent parmi les mangliers le *capivara* (*cavia capybara*) : les Indiens mangent sa chair ; mais elle répugne à la plupart des nègres. On trouve aussi dans les bois de mangliers un autre animal appelé *guachinim* ; il se nourrit de crabes ; d'après ce que j'ai entendu dire, il a beaucoup de ressemblance

avec le chat, mais sa queue est plus longue ; je ne l'ai jamais vu, non plus que la *lontra* (loutre de mer). La peau de cet animal est très-estimée pour faire des chabraques : elle est même d'un plus haut prix que celle du jaguar.

En causant un jour avec des personnes d'une condition peu relevée, j'ai entendu par hasard citer quelques Indiens qui continuaient de suivre leurs coutumes religieuses. Une plantation de mon voisinage était habitée par une famille de mulâtres très-liée avec plusieurs Indiens, quoiqu'elle ne comptât pas parmi ses membres un seul individu de cette caste. Lorsque les chefs de ces différentes familles étaient absents, les jeunes filles avaient l'habitude de se réunir pour s'amuser. Un jour une jeune Indienne mena une de ses compagnes dans la hutte qu'elle habitait avec ses parens. Celle-ci, curieuse comme une jeune fille, la questionna au sujet de quelques gourdes qui étaient suspendues à la muraille ; l'Indienne parut très-alarmée, et dit : « Il ne faut pas regarder de ce côté ; ce sont des *maracàs* que mon père et ma mère enferment ordinairement dans leur coffre, et qu'ils ont oubliés aujourd'hui. » Malgré ses prières, sa compagne prit une de ces gourdes, et en la remuant elle s'aperçut qu'elle

contenait des cailloux. Elles avaient toutes des anses, et une touffe de poils à la partie supérieure; elles étaient en outre façonnées d'une manière bizarre. La chose en resta là. Peu de temps après, plusieurs jeunes mulâtresses résolurent d'épier les Indiens, parce qu'elles savaient qu'ils dansaient souvent dans leurs huttes à huis clos, ce qui est une chose inusitée et surtout incommode, cet exercice étant beaucoup plus agréable en plein air. Elles eurent bientôt l'occasion d'observer une de ces réunions clandestines. Les huttes étaient construites avec des feuilles de cocotier; elles se ménagèrent entre ces feuilles une petite ouverture par où elles pouvaient voir tout ce qui se passait. Un grand vase de terre était placé au milieu de la hutte, et tous les assistans, hommes et femmes, dansaient alentour; de temps en temps ils se passaient une pipe de l'un à l'autre. Elles entendirent une des jeunes Indiennes dire à l'une de ses compagnes, qu'on l'avait envoyée coucher une nuit chez un voisin, parce que son père et sa mère devaient boire le *jurema*. On extrait ce breuvage d'une herbe, dit-on, très-commune; je n'ai jamais pu déterminer aucun Indien à me la montrer; mais quand un homme de cette

caste m'assurait qu'il ne la connaissait pas ; son air démentait ses paroles.

J'eus pendant le mois d'octobre la visite d'un vieillard, qu'on supposait généralement âgé de près de quatre-vingt-dix ans. C'était un nègre créole qui avait été esclave sur la plantation de Santos Cosmo e Damiam dans la Varzea, au sud de Récife : il s'était établi à Iguaraçu après avoir obtenu sa liberté, et avait épousé à près de soixante-dix ans une jeune fille de sa couleur ; il était, à l'époque où je le vis, entouré de jeunes enfans. Cet homme ne supputait pas son âge par les années, mais par les gouverneurs ; et comme, à peu d'exceptions près, ces gouverneurs ne demeuraient à la tête de la province que trois ans, son compte pouvait se trouver assez juste ; cette manière de calculer est très-commune. Lorsque j'ai demandé l'âge de quelques personnes, on m'a souvent répondu qu'elles étaient nées la première, la seconde ou la troisième année de la gestion de tel gouverneur. La terrible famine de 1793 est aussi une époque qui, dans beaucoup de cas, sert aux paysans à rapprocher les dates.

Le vieil Apollinario demeura pendant quelque temps à la Conception chez un de ses amis ; je le priai de venir chez moi tous les soirs,

pour apprendre à quelques jeunes gens à réciter leurs prières; occupation que je savais qu'il aimait beaucoup, parce qu'il la considère comme une œuvre méritoire, et qui doit plaider en sa faveur auprès de la Vierge et de saint Pierre. Lorsqu'il venait me rendre compte des progrès de chaque nègre, j'aimais beaucoup à le retenir pour causer avec lui. Il me parlait souvent des jésuites qu'il appelait les *padres da companhia*: il les aimait beaucoup, mais il disait: « Il ne faut pas que je parle en leur faveur, parce que notre prince ne les aime pas. » Néanmoins, ajoutait-il, ils ont fait infiniment de bien; ils étaient de pieux et vrais religieux, bien différents de ceux d'aujourd'hui. Il fut très-surpris d'apprendre que je savais tout ce qui les concernait. Il me dit: « vous n'étiez pas encore au monde quand nous les avions ici, et quand même vous eussiez été vivant, vous n'auriez pas été à Pernambuco; d'où vient donc que vous savez ce qu'ils faisaient au temps dont je parle? » Je ne pus jamais bien lui faire comprendre comment j'avais acquis cette connaissance. Après tout, il n'est pas le seul homme qui, au premier abord, ne conçoive pas toutes les idées qu'on peut acquérir au moyen de tant de livres répandus dans le monde, et de tant d'auteurs

qui écrivent pour l'instruction des autres. Quelques-uns de ces braves gens avec qui je causais étaient étonnés quand je leur parlais de la variété des langues et des pays qui existent sur la terre. « Alors, disaient-ils, comment se fait-il que les peuples s'entendent entre eux ? » Je répondais à cela, que les langues peuvent s'apprendre par l'étude. « Oui, je vous comprends, répondaient-ils, *a sua gente he mais sabida que a nossa* (votre nation est plus intelligente que la nôtre. ») Ce peuple a peu d'orgueil, et est toujours disposé à recevoir de l'instruction.

Les paysans des plantations voisines de la côte et les pêcheurs ont à peu près la même réputation ; cependant on parle plus favorablement des premiers, et j'avoue que j'aimerais mieux pour domestique un homme qui aurait été élevé à planter du manioc, que celui qui aurait passé sa vie sur une *jangada*. Ces gens là sont, dit-on, moins courageux, moins fidèles et moins hospitaliers que les Sertanejos ; mais ils sont aussi moins vindicatifs, plus obéissants, plus faciles à conduire et plus religieux ; et quoique leurs connaissances soient très-bornées, leurs fréquens voyages à Récife et dans les autres villes les rendent naturelle-

ment moins étrangers à ce qui se passe dans le monde que les habitans de l'intérieur. Les écoles gratuites, établies en plusieurs villages, sont très-utiles; et quoique, dans ce pays, l'idée de lire pour son amusement soit une chose incompréhensible pour un grand nombre de personnes, même de la classe secondaire de la société, l'étude des premiers élémens des parties les plus simples des connaissances humaines les disposera à se perfectionner, quand les livres commenceront à se répandre. Il arrivait souvent à quelques-uns de mes voisins d'entrer chez moi pendant que je lisais, et de me demander comment je pouvais trouver du plaisir à une semblable occupation? Je me rappelle que l'un d'eux me dit: « Vous n'êtes pas prêtre, pourquoi lisez-vous donc, est-ce un bréviaire que vous lisez? » Un autre me dit: « *Dizem que Vm. he muito santo* (on dit que vous êtes très-saint), parce que vous lisez toujours. » Un homme qui sait lire, écrire et compter, a atteint le dernier degré de la perfection et est très-respecté; ou plutôt, depuis quelques années, celui qui ne sait pas toutes ces choses, a peu de considération. Les femmes, en particulier, tirent beaucoup de vanité de cette instruction qui les met de niveau avec leurs maris. Dans tout ce que

j'ai dit du caractère général des personnes libres du pays, je n'ai pas prétendu parler des habitans qui possèdent de très-grandes propriétés; souvent ils sont très-éclairés. J'exclus également les Indiens, qui forment une classe à part, et dont l'ignorance est extrême; mais je comprends dans mon tableau les petits propriétaires blancs. C'est une chose digne d'observation de voir le peu de différence qu'on fait, dans ce pays, entre un blanc, un mulâtre et un nègre, si leurs fortunes sont égales et s'ils sont nés libres. Dans les colonies anglaises, françaises et hollandaises, la différence est marquée. Chez les Espagnols, on établit même des lignes de démarcation entre les diverses nuances de couleur.

Je me rappelle qu'Apollinario me raconta un accident qui lui était arrivé lorsqu'il demeurait sur la Verzea. Il rencontra le curé de la paroisse à cheval, portant le saint-sacrement à un malade. La pluie tombait par torrens, et sur la route on avait de la boue jusqu'à mi-jambe. Il fallait néanmoins donner les marques de respect, accoutumées; en conséquence le vieux créole mit un genou en terre, et quand le prêtre passa près de lui, il lui cria : « Pardonnez-moi, monsieur le curé, si je ne suis que sur un genou; mais si je posais l'autre, je ne pourrais

plus me relever. » Il me raconta cette aventure de l'air du monde le plus grave, et je vis bien qu'il pensait que cette circonstance lui serait reprochée un jour comme un de ses plus grands péchés.

Un jour le vieillard vint, d'un air épouvanté, me montrer un paquet de feuilles roulées et liées avec du *cypó* ; il l'avait trouvé sur des planches au-dessous desquelles il suspendait son hamac dans un appentis (car il avait quitté la maison de son ami pour venir loger chez moi). Cette boule était de la grosseur d'une pomme ; je ne connus la cause de son effroi que lorsqu'il m'eût dit que c'était une *mandingua* qui avait été arrangée pour le faire mourir. Il déplorait amèrement son sort, qui voulait qu'à son âge quelqu'un souhaitât de hâter sa mort, et de l'envoyer hors de ce monde, avant que la sainte Vierge jugeât à propos de l'appeler. Je savais que deux négresses étaient en querelle ; mes soupçons tombèrent sur l'une d'elles qui était en relation intime avec le vieux *mandingueiro* de l'Engenho velho ; je la fis appeler. Je pensai tout de suite que la *mandingua* n'avait pas été faite pour Apollinario, mais pour la négresse qui devait nettoyer l'appentis. Je menaçai la première de la faire mettre en prison au Pillar, et

de l'envoyer à Para, si elle cachait la vérité; elle avoua la chose, lorsqu'elle m'eût entendu donner l'ordre au régisseur de se préparer à la conduire au Pillar. Elle déclara que la *mandingua* était destinée à lui concilier l'affection d'un des esclaves qui lui préférait sa compagne. La *mandingua* était composée de cinq ou six espèces de feuilles d'arbres, entre autres de la feuille de grenadier; il y avait aussi deux ou trois chiffons, de la terre d'une espèce particulière, et de la cendre des os de quelque animal; il s'y trouvait peut-être encore quelques autres ingrédients que je n'ai pu reconnaître. La négresse ne voulut rien dire, et peut-être ne savait-elle rien touchant ce mélange. Je pris au sérieux l'affaire de la *mandingua*, parce que je savais combien de nègres et même de mulâtres ont de confiance dans ces sortes de maléfices; cependant je fis savoir que j'étais courroucé contre la coupable, à cause de sa méchante intention, et non parce que je croyais qu'elle pût avoir aucun mauvais effet. Cette espèce de charme porte encore un autre nom, c'est celui de *feitiço* (fétiche), et les initiés sont appelés *feitiçeiros*. Il y avait autrefois sur la plantation de Saint Joam, dans l'île, un de ces hommes qui inspirait une terreur telle, que son maître

fût obligé de le vendre. Son absence rétablit la tranquillité au pays.

Le vieil Apollinario , pour se rendre utile , prenait soin de mes volailles. J'avais une grande quantité de poules ; et comme mes défrichemens s'étendaient à une distance considérable de la maison , elles avaient assez d'espace pour se promener , sans craindre les renards. J'élevais aussi des canards , des dindons et des pigeons ; mes pigeonceaux étaient fréquemment détruits par le *timbu*. Cet animal est de la taille d'un petit chat ; il a une longue queue blanchâtre et couverte d'écailles ; son corps est brun avec deux bandes blanches qui vont du bout du nez à la queue le long du dos ; sa tête est longue et son museau pointu ; il a sous le ventre une grande poche. Quand il est vivement poursuivi , il est bientôt rendu , et se roule alors dans sa queue. J'en donne la description comme elle m'a été faite ; car , quoique je me sois souvent mis à l'affût pour tâcher d'attraper un de ces animaux , je n'ai jamais pu y réussir. J'avais quelques oies à Jaguaribe et à Itamaraca ; mais , par je ne sais quelle cause , j'eus beaucoup de peine à en élever les petits. Plusieurs autres personnes ont éprouvé à cet égard les mêmes difficultés que moi. Les poules de Guinée sont

très-estimées ; mais elles donnent beaucoup de peine , parce que leur humeur querelleuse exige qu'on les tienne séparées de toutes les autres espèces de volaille. Je n'ai vu qu'une couple de paons dans la province de Pernambuco ; ils sont dans le jardin de la veuve d'un négociant qui demeure aux environs de Récife. On trouve beaucoup de bécassines et de canards sauvages dans les marais ; et en certains temps de l'année les ramiers abondent dans l'île. Les abeilles que j'ai vues dans quelques fermes , sont conservées dans une partie du tronc de l'arbre où on les a trouvées ; on abat l'arbre , et la partie du tronc qui renferme la ruche est portée à la ferme. Les abeilles en ce pays sont noires , et beaucoup plus petites qu'en Europe ; leur piqure n'est pas aussi douloureuse. Le bloc de bois dans lequel habitent les abeilles est scié et taillé d'une manière particulière que je ne saurais décrire exactement , mais au moyen de laquelle on peut facilement extraire le miel. Il est toujours liquide et on l'emploie plutôt comme médicament que comme aliment , car on en obtient une si petite quantité qu'elle suffit à peine pour les usages de la médecine. (1)

(1) Labat dans le *Voyage du chevalier des Marchais à*

Dans le mois de novembre, il vint chez le curé un prêtre dont le zèle et l'activité sont infatigables pour tout ce qui peut contribuer à avancer la civilisation de son pays. Il s'était arrêté peu de temps auparavant chez un ami dans la province de Paraíba, et avait dessiné une pierre sur laquelle sont sculptés un grand nombre de caractères inconnus et plusieurs figures parmi lesquelles celle d'une femme indienne se fait principalement remarquer. Cette pierre est très-grosse et située dans le milieu du lit d'une rivière qui demeure tout-à-fait à sec dans l'été. Lorsque les habitans des environs le virent occupé à ce dessin, ils lui dirent qu'il y avait plusieurs autres pierres semblables dans les environs, et lui nommèrent même les lieux où elles se trouvaient. Son intention était d'y retourner l'année suivante et de se mettre à la recherche de ces pierres. J'aurais apporté avec

Cayenne, etc. vol. III., p. 253, donne une description des abeilles, qui s'accorde en partie avec la mienne. Il dit : Elles n'ont point d'aiguillon, ou il est si faible qu'il ne peut entamer l'épiderme, aussi sans préparation et sans crainte on les prend à pleines mains sans en ressentir d'autre incommodité qu'un léger chatouillement. Je ne crois pas que celles de Pernambuco soient d'une humeur tout à fait aussi bénigne.

moi une copie du dessin curieux qu'il m'avait montré, si mon départ de Pernambuco n'eût été hâté par des causes imprévues.

A peu près vers ce temps-là, je fus invité à assister aux funérailles d'une jeune femme mariée, appartenant à une famille respectable. J'allai sur les cinq heures à la maison du curé, où je trouvai trois ecclésiastiques. Nous nous rendîmes vers la brune à l'église, où les prêtres, qui tous étaient déjà en soutane, se revêtirent de leurs surplis; le curé prit dans ses mains un grand crucifix d'argent. Nous allâmes ensuite à la maison où était le corps. Il était vêtu de l'habillement brun de l'ordre des franciscains, parce que la défunte avait appartenu à la confrérie laïque du tiers ordre de Saint-François, et étendu sur une bière, le visage découvert; la chambre était éclairée par un grand nombre de cierges. Les habits dont on revêt les corps morts des frères et sœurs laïques du tiers ordre sont fournis par les couvens de Saint-François, et l'on dit que ce sont les dépouilles des frères défunts; mais probablement on se défait de cette manière des robes usées des moines vivans, et ce trafic est la source d'un revenu considérable pour le couvent. Dans la chambre se trouvaient réunis plusieurs

parens de la défunte et d'autres personnes invitées. Après les chants funèbres, un cierge fut remis à chacun des assistans ; et après les avoir allumés, nous nous dirigeâmes du côté de l'église, marchant deux à deux ; la bière suivait portée par quatre personnes, et les chants continuèrent pendant la route. Dans le milieu de la nef, on avait élevé une espèce d'échafaud à environ quatre pieds de terre ; le corps y fut placé, et le cortège se rangea autour pendant que les prêtres chantaient l'office des morts. Le corps fut ensuite déposé dans un caveau sous l'église et on le couvrit de chaux. Les parens, dans ces sortes d'occasions, cherchent autant de prêtres qu'il est possible d'en réunir et qu'ils ont le moyen d'en payer ; mais, dans le cas présent, les prêtres étaient venus sans exiger de rétribution, parce que la défunte était proche parente d'un ecclésiastique aimé de ses confrères. On invite pareillement aux funérailles tous les voisins d'un rang égal à celui du mort. Malgré l'embarras manifeste et l'insalubrité de cette coutume, qui peut avoir des conséquences fâcheuses, tous les morts sont enterrés dans les églises. Le préjugé contre l'inhumation en plein air est si puissant, que les prêtres eux-mêmes n'oseraient

changer la méthode accoutumée, quand même ils le désireraient.

Vers la fin de novembre il est d'usage que le curé désigne les personnes qui doivent supporter les dépenses de neuf soirées qui précèdent la fête de Notre-Dame de la Conception, c'est-à-dire, les frais des feux de joie, des feux d'artifice et des jeux publics. Ces dépenses pour chaque soirée, sont à la charge d'une seule personne ou de plusieurs voisins réunis, et varient suivant les facultés et les dispositions des personnes désignées. J'avais pris l'habitude d'accompagner le curé à l'église les fêtes et les dimanches, et de revenir déjeuner avec lui. J'étais donc présent lorsqu'il lut la liste de ceux qui devaient fournir aux dépenses des neuf soirées, et je fus un peu surpris d'entendre proclamer mon nom avec celui d'un de mes voisins pour la neuvième soirée. J'avais eu néanmoins un léger soupçon de cet incident, parce que j'avais entendu parmi mes gens quelques chuchotemens à ce sujet; la règle est de ne rien dire d'avance aux personnes intéressées. Nous commençâmes mon collègue et moi à faire nos préparatifs; nous envoyâmes à Récife mettre en réquisition les pavillons de plusieurs vaisseaux, de la poudre, des artifices, et une partie des

musiciens du régiment d'Olinda ; un ami fut chargé d'obtenir le consentement du colonel. Nous fîmes aussi venir Nicolau, nègre créole et tailleur de son métier, mais à qui sa langue facétieuse et ses pieds agiles faisaient préférer le chant et la danse au maniement de l'aiguille ; nous convinmes avec lui qu'il nous procurerait une troupe d'excellens acteurs pour le *fandango*. Le jour venu, de grand matin nous arborâmes nos pavillons sur de longs mâts plantés en double rang autour de la place ; au lever du soleil, nous fîmes tirer plusieurs boîtes ; dans le courant de la journée, notre orchestre exécuta, à diverses reprises, des symphonies et d'autres morceaux de musique ; le soir, nous fîmes allumer vingt feux de joie sur la place. Les maisons furent illuminées avec des lampions formés de la moitié de l'écorce d'une orange, dans laquelle on met un peu d'huile et de coton ; on avait planté en divers endroits de la place de grandes croix illuminées de la même manière. L'église était remplie d'habitans ; les musiciens de la fête jouaient sur leurs violons et leurs basses dans l'intérieur, tandis que les nôtres, c'est-à-dire ceux du régiment d'Olinda, faisaient au dehors résonner leurs instrumens de temps à autre ; nous

faisions tirer des boîtes ou lancer des fusées ; il y avait vraiment une foule considérable et une confusion extrême. Quelques-uns des chevaux , qui étaient en grand nombre attachés aux portes des maisons , et gardés par de petits garçons pendant que les maîtres s'amusaient , s'effrayèrent , rompirent leurs brides et se répandirent de tous côtés , ce qui n'ajouta pas peu au bruit et au tumulte. Les cérémonies religieuses finirent si tard , qu'il fallut remettre les fandangos au lendemain. Notre orchestre avait joué des airs sous les fenêtres de la maison du curé , qui était remplie des principaux personnages de l'île , et un nombreux concours de curieux s'était réuni autour de cette maison. Au moment où la musique cessa , un *glozador* (espèce d'improvisateur) éleva la voix et récita quelques vers à la louange du curé ; il célébra ensuite Notre - Dame d'une étrange manière , lui donnant toutes les épithètes , convenables ou non , qui lui venaient à l'esprit ; après cela il changea de sujet et se mit à exalter toutes les personnes dont les noms lui passèrent par la tête. Celui de *Henrique da Costa* (Henri Koster) ainsi traduit , fut cité çà et là parmi les autres. Je fus loué pour ma grande piété , qui m'avait fait donner une si brillante soirée en

l'honneur de Notre-Dame. Le lendemain matin, on fit les dispositions nécessaires pour le *fandango*. On éleva, à environ trois pieds de terre, un vaste théâtre au milieu de la place, et en face du presbytère. Le soir, on alluma quatre feux de joie, deux de chaque côté du théâtre, et bientôt après les acteurs firent leur entrée. L'action qui forme le sujet de ces divertissemens est invariablement la même ; les rôles cependant ne sont point écrits et les acteurs improvisent ; mais, grâce à une longue habitude, ils savent plus ou moins bien ce qu'ils ont à dire. La décoration représente un vaisseau en mer. Dans le commencement, il est poussé par des vents favorables ; mais, à la fin du voyage, il est en détresse. La cause du mauvais temps demeure long-temps cachée ; enfin l'équipage découvre que le diable est dans le vaisseau sous la forme du *gabier d'artimon* (1). Les personnages re-

(1) Les *hunes* ou *gabies* d'un vaisseau sont des plateformes établies autour de chacun des trois mâts à l'endroit où une seconde pièce est entée sur la première ; de là vient le nom de *gabier* donné à l'homme qui a son poste dans une *hune*, où il doit se tenir constamment pour être prêt à exécuter toutes les manœuvres commandées : ainsi le *gabier d'artimon* est l'homme dont le poste est dans la hune d'ar-

présentés sont le capitaine, le pilote, le maître d'équipage, le contre - maître, le chapelain, le *raçam* (distributeur de rations), le *vasoura* (le balayeur); ces deux derniers sont les Gilles, et enfin le *gageiro da gata* (gabier d'artimon), ou le diable. Douze garçons, chanteurs et danseurs, se tienment sur le théâtre, six de chaque côté; le chef de cette espèce de chœur est assis dans le fond tenant en main une guitare. Nous vîmes d'abord un vaisseau sous toutes voiles s'avancant vers nous sur des roues cachées sous les planches; arrivé au milieu du théâtre, il s'arrêta, et la pièce commença. Les garçons qui devaient chanter et danser étaient en vestes et pantalons blancs, ils avaient des rubans attachés au bas des jambes et autour des bras, et portaient sur la tête de longs bonnets de papier peint de toutes sortes de couleurs. Le joueur de guitare débuta par un air populaire; les garçons faisaient chorus en dansant. Comme il y avait un grand nombre de voix, et que le temps était calme, l'effet était peut-être plus agréable en plein air, qu'il ne l'eût été dans une salle. La scène était singulière, car

timon, c'est-à-dire, du mât le plus court et le plus en arrière d'un vaisseau. (Note du traducteur.)

les feux jetaient assez de lumière pour éclairer les acteurs ; mais au delà tout était sombre ; et ils avaient l'air d'être placés sous un vaste dôme. La foule autour du théâtre était considérable , et quand on attisait les feux , la lumière devenant plus vive , on voyait un grand nombre de personnes de chaque côté , et par intervalles on découvrait même les chevaux qui , à une certaine distance , attendaient leurs maîtres.

Lorsque le chœur se retira , le capitaine et les autres officiers du vaisseau vinrent sur le devant , et entamèrent une longue et sérieuse conversation sur l'état du navire et sur celui du temps ; ces acteurs avaient pour costume les vieux uniformes des troupes irrégulières du pays. Après ceux-ci , arrivèrent le contre-maître et les deux Gilles ; le premier donna des ordres , auxquels les deux autres firent tant d'objections qu'il s'emporta jusqu'à les frapper ; ce qui fut suivi d'un torrent d'injures grossières que s'adressèrent ces trois personnages. Vint ensuite le chapelain en soutane et son bréviaire à la main ; il fut aussi maltraité par les deux Gilles , que ceux-ci l'avaient été eux-mêmes par les autres acteurs : ils employèrent à son égard les termes les plus injurieux , ils l'insultèrent et lui

reprochèrent presque tous les vices. Les plaisanteries devinrent à la fin si graveleuses, que le curé fit fermer les fenêtres. A la fin de chaque scène il y avait des danses. Je rentrai chez moi peu après que les fenêtres du curé eurent été fermées, et je ne vis pas achever la pièce ; je sais au reste qu'on finit toujours par jeter le diable à la mer, et que le vaisseau arrive à bon port. Les acteurs n'exigent pas de salaire ; ils se croient au contraire honorés lorsqu'on veut bien les employer. Ceux-ci étaient de petits marchands de toute espèce qui habitent Paspasmado, et se rendent en divers lieux pour jouer le *fandango* lorsqu'ils sont demandés. Si on ne les invitait pas, il est probable qu'ils viendraient également prendre leur part des divertissemens que la fête peut offrir. Nous payâmes leur dépense et leur fîmes donner des vivres pendant leur séjour ; ils avaient amené leurs familles ; nous traitâmes tout ce monde-là, qui montait à près de quarante personnes.

Je profite de cette occasion pour dire un mot d'un autre divertissement assez commun dans les fêtes, et connu sous le nom de *comedias*, mais que je n'ai pas eu l'occasion de voir. On élève un théâtre comme celui dont je viens de parler, et on y joue des farces régulières

Je crois que les femmes ne paraissent jamais sur ces tréteaux forains, quoique elles jouent sur le théâtre de Récife.

Je couchai une nuit au Pillar , et le lendemain matin j'accompagnai au fort le chapelain, qui allait y dire la messe, parce que c'était fête. Le fort est situé sur un banc de sable qui s'avance dans la mer ; autrefois il était tout-à-fait entouré d'eau ; mais le petit chenal qui existait entre le fort et l'île est presque obstrué par des amas de sable (1). Nous mîmes pied à terre à la porte ; nos chevaux furent introduits dans le fort et mis dans l'écurie du commandant. La sentinelle m'obligea d'ôter mes éperons ; ensuite nous passâmes la porte et le chemin souterrain qui conduit dans l'intérieur du fort , où se trouvent la chapelle , et les autres édifices bordant la place d'armes , qui occupe le centre. Le commandant est un capitaine du régiment d'Olinda , homme d'un certain âge , tenant beaucoup à l'étiquette ; tous les autres officiers sont du même caractère. Je fus présenté au chef , et ensuite nous nous rendîmes

(1) J'ai vu dans Barlœus une planche représentant ce chenal comme s'il était toujours ouvert ; le fort est situé sur un flot qu'il couvre presque entièrement.

à la chapelle. Oubliant le cérémonial de rigueur, je m'étais placé près du mur à la droite de la chapelle; mais le commandant ne voulut point céder ses droits; il me pria poliment de me retirer, et prit lui-même cette place. Aussitôt que la messe fut finie nous prîmes congé. On peut se faire une idée de l'état des remparts, d'après l'anecdote suivante. Un ancien chapelain avait perdu sa place pour avoir mal observé les réglemens. Les dimanches et les fêtes, on ouvrait la porte pour lui et pour toute autre personne qui pouvait souhaiter d'entendre la messe au fort: un jour il aperçut malheureusement le commandant au travers d'une brèche dans le rempart; là-dessus, au lieu de faire le tour pour gagner la porte, il entre à cheval et sans cérémonie par la brèche, et va saluer le commandant, très-déconcerté de cette incartade. Dans le temps de ma visite, la garnison était composée d'hommes de milice; et l'on pourra juger de leur discipline par l'événement que je vais raconter, et que je tiens d'un témoin oculaire. L'adjutant, qui touchait à ses quatre-vingts ans, menaça de frapper; ou peut être toucha légèrement de sa canne un de ces hommes qui avait refusé d'aller à la messe. Le drôle surprit un soir le vieil

officier et lui donna plusieurs coups dont il mourut ; quant à lui , il se sauva et on n'en a plus entendu parler. Les canons et les affûts étaient en très-mauvais état ; la provision de poudre était tout au plus suffisante pour les salves aux jours de fêtes ; on voyait à la vérité quelques piles de boulets, mais ils étaient presque entièrement rongés de rouille.

Dans le courant de cette année, quelques-uns de mes amis de Récife vinrent me voir. J'étais souvent allé à Amparo et chez plusieurs planteurs des environs ; mais je ne cite particulièrement aucune de ces visites, parce qu'elles ne me firent rien observer de nouveau. J'allai aussi à Récife trois ou quatre fois. Après le commencement des pluies en 1813, je quittai un jour Itamaraca avec Manuel, vers quatre heures après midi, seulement parce que des circonstances imprévues m'avaient retardé. Le temps était beau ; et comme la lune devait se lever de bonne heure, je comptais sur une soirée agréable ; mais quand nous fûmes à trois lieues de l'île, la pluie commença à tomber avec violence ; et lorsque nous atteignîmes la plantation d'Inhaman, une demi-lieue plus loin, nous étions trempés jusqu'à la peau. Immédiatement après Inhaman, la route d'un côté est bordée

par une montagne escarpée, du haut de laquelle l'eau descendait si abondamment, que les chevaux en avaient presque jusqu'aux genoux; malgré cela, nous gagnâmes la grande route du bétail et nous nous arrêtâmes à une *venda* qui se trouvait à côté du chemin. J'achetai beaucoup de rum que je versai sur ma tête, sur mes épaules et dans mes bottes; Manuel en fit autant, ensuite chacun de nous deux en but une bonne dose : cette coutume est assez générale dans le pays. Je l'avais suivie pendant quelque temps; et quoique j'eusse été beaucoup exposé à la pluie dans le courant de l'année précédente, je n'en avais aucunement souffert, n'ayant pas eu de nouvelle attaque de fièvre. Mais peut-être faut-il moins l'attribuer à cette précaution, qu'à l'habitude du climat.

Lorsque nous arrivâmes au village de Paratibi, la nuit était presque close. Je rencontrai Antonio, l'homme à qui on avait tendu un piège quand je demeurais à Jaguaribe; il me pria de m'arrêter à sa hutte, mais je préférai pousser plus loin, puisque j'étais complètement mouillé. En montant la colline au-delà de Paratibi, je me berçais de l'espoir d'une belle nuit, parce que la lune était brillante; mais elle ne nous éclaira que pendant quelques minutes.

Dans la vallée de Merueira, la pluie nous surprit de nouveau, et fut accompagnée d'éclairs. En traversant le bois qui est au - delà de la vallée, l'obscurité était si profonde, que je ne pouvais voir le cheval de Manuel, qui cheminaient devant moi, qu'à la lueur des éclairs, quoique cet animal fût d'un gris blanc, et que le mien en fût si proche, qu'il donnait quelquefois du nez sur sa croupe. Quand nous fûmes près d'une montagne qui descend du côté de Récife, je prévins Manuel de tenir la gauche, attendu que le précipice est dangereux à droite; mais il ne m'entendit pas, ou bien, comme son cheval était rétif, il prit trop à droite, glissa et tomba sur le côté à quelques toises de l'endroit qu'il fallait éviter. Je mis pied à terre pour aider Manuel à se relever. J'approchai de lui avec peine et à tâtons. Je le questionnai sur son état, sur celui de son cheval et de ses pistolets; à chaque question je recevais pour réponse que tout allait bien. Je lui demandai ensuite où était la route; car j'avais fait tant de tours en cherchant à l'aider, que je n'avais plus d'idée de la direction qu'il fallait prendre: j'étais tellement embarrassé à cet égard, que je formai un moment le projet de rester où nous étions, et d'y attendre le jour; mais en

demandant de nouveau à Manuel s'il étoit sûr de ne pas se fourvoyer de nouveau, il me répondit d'un ton un peu fâché, car il étoit moulu de sa chute : « Je vois la route, n'ayez pas peur. » Il passa devant et je le suivis, tenant comme lui mon cheval par la bride. Nous descendîmes de côté, le terrain étant trop glissant pour nous permettre de cheminer d'une autre manière. Mon cheval me heurta plusieurs fois de sa tête, et manqua souvent de tomber. Enfin nous arrivâmes au pied de la montagne sans accident. Quand nous entrâmes dans le village de Beberibi, la pluie avait presque cessé, la nuit étoit moins sombre, mais la lune étoit couchée. Nous franchîmes très-lentement la montagne qui est de l'autre côté de Beberibi, et nous arrivâmes, entre une et deux heures, à Agua Fria, résidence d'un de mes amis, éloignée de deux lieues de Récife. Si le temps eût été beau, j'aurais pu arriver entre huit et neuf heures du soir.

L'instinct (si je puis me servir de ce terme) des Indiens, d'un grand nombre de nègres et de plusieurs mulâtres pour découvrir les bonnes routes, m'a souvent surpris, mais jamais plus que dans cette occurrence. Je ne pouvais absolument rien voir, et il fallait que Manuel se

crût bien sûr de son fait , autrement il n'eût pas parlé si positivement. Il avait beaucoup de courage , et conservait dans toutes les occasions une grande présence d'esprit.

Je passai à Agua Fria quelques-unes des heures les plus agréables qui aient embelli mon séjour au Brésil. Le propriétaire est un Anglais , auquel j'ai beaucoup d'obligation : nous étions intimes ; et vraiment je me croyais aussi bien chez moi à Agua Fria qu'à Itamaraca. Cette propriété était dans le plus mauvais état lorsqu'il en prit possession ; mais quoique le sol ne fût pas très-fertile , le *sítio* (l'établissement) s'améliorait : il avait bâti une maison solide et commode ; il élevait des hangars , établissait des clôtures et plantait des arbres d'utilité et d'agrément. La plantation avait été infestée par les fourmis rouges ; mais avec beaucoup de travail il était parvenu à s'en défaire , en creusant la terre de tous côtés pour trouver et détruire leurs nids. Derrière la maison , il y avait un lac d'une étendue considérable , que formait un ruisseau , dont le cours avait été arrêté par l'accumulation du sable dans la partie où est aujourd'hui la route : de sorte qu'elle est tout à la fois plus élevée que le lac , et que les terres où coulait autrefois ce ruisseau. Lorsque les eaux

grossissent dans l'hiver, le lac déborde et inonde la route ; mais durant la plus grande partie de l'année il est à sec ou à peu près. Si le lac était saigné , l'établissement d'Agua-Fria vaudrait dix fois plus qu'à présent , parce qu'il a pour limite le cours même du ruisseau. Ce lac est couvert de roseaux, de joncs et de graminées ; ces plantes se sont entrelacées, et ont fait une espèce de treillis qui ne porterait pas un homme ; c'est avec beaucoup de peine qu'on peut s'y frayer un passage.

On voit dans ce lac, un grand nombre de *jacarès*, ou alligators⁽¹⁾, ce qui rendait dangereuse l'opération d'arracher les joncs ; elle était pourtant indispensable, au moins dans une partie qui pût servir à baigner et abreuver les chevaux. Le bétail broute l'herbe qui croît

(1) J'ai été raillé par un de mes amis pour n'avoir pas voulu manger de la chair du *jacarè*, et je fus vraiment honteux de ma répugnance lorsque ce même ami m'eut montré, dans un auteur français dont j'ai oublié le nom, un passage où il vante cette chair : toutefois si celui qui conseille d'en faire l'expérience, eût vu un alligator coupé par tranches, il aurait détourné les yeux aussi promptement que moi. Les Indiens mangent ces animaux, mais les Nègres n'en veulent pas, pas même les Nègres *gabam*, qui passent pour cannibales.

dans ce lac, lorsque par un temps de sécheresse on n'en trouve pas d'autre. Je vais faire mention ici de quelques autres espèces de la famille des lézards. On rencontre souvent le *cameleam* (*lacerta iguana*), de même que le *tijaaçu*, qui est, je crois, le *lacerta teguixin*; ce dernier est très-commun. Il y a aussi le *calango*, qui est plus petit que les deux autres : les gens du peuple mangent la chair de ces animaux. Le *vibra* et le *lagartixa* sont deux petites espèces de lézards qu'on voit en tout temps et partout, dans les maisons, les jardins et les bois. Ils font plus de bien que de mal, car ils détruisent les mouches, les araignées et une foule d'autres insectes; ce sont à mes yeux de jolis petits animaux; leur vivacité et leur familiarité me plaisaient beaucoup.

Dans mes excursions à Récife, en passant dans le bois de Merueira, j'ai toujours entendu les croassemens du *sapo cururu* (*rana ventricosa*), et du *sapo boi* (crapaud bœuf) deux espèces d'animaux qui font un bruit désagréable. Ils furent surtout très-bruyans la nuit pluvieuse que j'ai décrite plus haut. Le cri continuel que font les grillons aussitôt le soleil couché, manque rarement d'importuner les personnes arrivées depuis peu dans le pays. Je me rappelle

que la première soirée que je passai à la campagne en arrivant à Pernambuco, je m'interrompis plusieurs fois en parlant, comme pour attendre que le bruit cessât avant de continuer; mais je m'y habituai bientôt, comme cela arrive à tout le monde; et à la fin je n'entendais plus ce bruit, même lorsqu'on en parlait devant moi. Toutefois lorsqu'un de ces animaux s'établit dans une maison, on n'a pas de repos qu'on ne s'en soit débarrassé. Le corps de cet insecte a un pouce ou un pouce et demi en longueur; il a de longues pattes; sa couleur est verte. Il y en a une autre espèce qu'on distingue par le nom de *gryllo branco* (grillon blanc), il a également un cri très-aigu. Ne serait-ce pas le même insecte dans un état différent? Il y a aussi le *gryllo de feijam* (grillon de fèves), ainsi nommé du ravage qu'il fait dans les champs de *fèves françaises* (haricots); il est d'un brun foncé tirant sur le noir.

Au mois de Janvier 1815, je fus invité à assister à un baptême dans la plantation à sucre de Macaxeira, la plus considérable à tous égards des trois qui sont dans l'île. Le curé, un autre prêtre, un capitaine des *ordenanças* et moi, nous partîmes de bonne heure au jour fixé. Nous traversâmes à cheval la plantation de Saint-Joam, et nous vîmes le propriétaire qui se dis-

posait à nous suivre avec toute sa famille. C'est un Portugais qui, après avoir amassé une grande fortune au Brésil, a épousé une des filles du propriétaire de la plantation de Macaxeira. Cet homme et ses proches parviendront en très-peu de temps à posséder la moitié de l'île d'Itamaraca. Nous fûmes reçus par le père et les oncles de l'enfant nouveau-né; ensuite arrivèrent la grand'mère, qui était veuve, et propriétaire de l'habitation, les jeunes femmes et les filles des diverses familles du voisinage. Le baptême fini, on consacra la journée au plaisir et principalement au jeu. Lorsque les hommes eurent quitté la table, on remit le couvert, et les dames s'assirent pour dîner à leur tour; mais un des prêtres déclara que cette séparation était barbare, et se remit à table; plusieurs autres convives suivirent son exemple, et dînèrent ainsi une seconde fois. La soirée se passa d'une manière bruyante mais gaie; on versait le vin à pleins verres; et, comme on les vidait aussitôt, il n'y eut qu'un très-petit nombre de convives qui retournèrent chez eux le même soir; ceux qui étaient restés s'esquivèrent de bonne heure le lendemain matin.

J'accompagnai le curé au Pillar pour y passer le temps de l'*intrudo*. Nous partîmes le samedi

dans l'après-dînée, et, à notre arrivée, nous trouvâmes que toute la famille de Macaxeira et de Saint-Joam avait pris ses quartiers près de la maison où nous devions loger. Dans la soirée, un funambule célèbre devait danser en plein air ; à l'heure fixée il parut, montra une très-grande agilité, et se fit payer d'une singulière manière. Avant qu'il commençât, une espèce de paillasse criait : « Voilà qu'il va danser à la santé du curé. » Quand il eut voltigé pendant quelques minutes, le paillasse vint à nous, et après plusieurs lazzi et plaisanteries convenables au personnage qu'il représentait, il s'adressa au curé et lui demanda quelque argent : le curé ayant donné ce qu'il jugea à propos, le paillasse retourna à son poste et répéta le même jeu jusqu'à ce que chacun eût payé sa contribution.

Le lendemain, après le service divin, les rites bruyans de l'*intrudo* commencèrent, et avant la soirée où se termina ce divertissement, chacun fut obligé de changer plusieurs fois de vêtemens. Les dames y prirent part de bon cœur, et particulièrement la bonne vieille dame de Macaxeira qui paraissait infatigable, et qui continua jusqu'à la fin cette petite guerre. Les prêtres se montrèrent aussi gais que les autres ;

mais la supériorité de leur éducation se fit apercevoir, même dans cette circonstance : leurs attaques, faites à propos, étaient toujours accompagnées d'une sorte de politesse ; ils menageaient surtout les dames, et prouvaient que la religion n'est pas incompatible avec les plaisirs de la société.

Le lundi matin, chacun se leva disposé de nouveau au combat, qui dura jusqu'à trois heures. Nous nous rendîmes alors sur le bord de la mer, pour assister au baptême du roi des Maures. Ce jour-là, tous les canots et les *jangadas* furent mis en réquisition : les propriétaires de ces bateaux, et les autres habitans des environs étaient divisés en deux partis, celui des chrétiens et celui des Maures. Sur le bord de l'eau à marée basse, on avait élevé un théâtre sur de longs poteaux, destiné à représenter un fort mauresque. L'heure de la fête avait été calculée de manière qu'elle commença à la plus grande hauteur de la marée ; de sorte que le fort se trouvait entouré d'eau. A quelque distance au-dessus de la ligne de la haute marée, et à environ trois cents pas l'un de l'autre, on avait placé deux trônes surmontés de dais. Le roi des chrétiens siégeait sur l'un, et le roi des Maures sur l'autre. Tous deux étaient vêtus

de belles robes flottantes. Le premier commença par envoyer à son royal compétiteur l'ordre de se faire baptiser. Sur le refus formel de S. M. mauresque, on vit plusieurs courriers aller et venir, tous à cheval et costumés d'une manière grotesque. La guerre étant déclarée, les *jangadas* et canots de chaque parti se mirent aussitôt en mouvement, se dirigeant vers le fort, les uns pour l'attaquer, les autres pour le secourir. La garnison se met en défense; on fait un feu très-vif des deux côtés; enfin, après de grands efforts, la forteresse est emportée par les chrétiens; les bateaux mauresques néanmoins s'échappent, et vont débarquer leurs équipages; le parti ennemi en fait autant. Les deux armées se joignent sur la grève, et l'on se bat corps à corps pendant long-temps; enfin le roi des Maures est fait prisonnier, arraché de son trône et baptisé de force. Cette fête fut très-brillante; le rivage était couvert d'habitans dans leurs plus beaux habits. On voyait des parures de toute espèce : le taffetas, le satin, la mousseline et la cotonnade; les bijoux d'or et les pierres précieuses; les toques de soie, les chapeaux de paille, et les bonnets ornés de rubans de toutes les couleurs; les souliers blancs, noirs et de toutes sortes d'étof-

fes; voilà les objets variés qu'offrait aux regards la toilette des femmes. Des habits qui n'avaient pas vu le jour depuis long-temps, des vestes de drap ou de coton commandées pour la fête; des gilets brodés, d'autres plus communs; des pantalons de nankin et de diverses autres étoffes légères; des chapeaux retroussés, quelques-uns en castor, d'autres en paille, beaucoup de chapeaux ronds; des demi-bottes, des souliers à boucles et à cordons, composaient les divers costumes des hommes.

Il parut au Pillar un de ces *Valentoens* si renommés, qui avait souvent commis des désordres en différens lieux du voisinage; quoique son arrestation fût vivement désirée, il battait le pavé du Pillar avec une grande confiance, comme s'il eût cru être inviolable à cause de sa réputation d'intrépidité; cependant toute sa sécurité venait de ce que mon ami, le fondateur de la prison, n'était pas le magistrat du village cette année-là. Le lendemain tout le monde se disposa à retourner au logis. Nous vîmes partir les dames à cheval; mais, suivant une coutume bizarre, on avait rassemblé une grande quantité d'ustensiles de cuisine; et, lorsqu'elles parurent, les personnes qui restaient frappèrent ces instru-

mens, et firent un grand charivari. Cette musique discordante n'est qu'une mauvaise plaisanterie, dont personne n'est offensé.

Peu de temps après cette fête, je reçus d'Angleterre des nouvelles qui rendirent mon retour dans ce pays indispensable. J'abandonnai à regret mon projet de résidence au Brésil; mais je me réjouis aujourd'hui d'avoir pris ce parti. Il fallait à cette époque un degré de résolution peu commun pour abandonner des lieux, des hommes et des choses auxquels j'étais si fortement attaché; mes nègres, mes ouvriers, mes chevaux, mes chiens, mes chats, mes poules mêmes; la maison et le jardin que j'avais agrandis et réparés, les champs que j'avais défrichés et que je cultivais: je tenais à tous ces objets; mais je rends des actions de grâces à ceux qui ont décidé mon retour. Je serais bientôt devenu un vrai planteur brésilien: la position dans laquelle se trouve un homme qui commande à des esclaves n'est pas faite pour inspirer ces sentimens d'humanité qui sont les bases de la morale; j'eusse peut-être en peu de temps été incapable de devenir membre d'aucune autre société; je me sentais du penchant pour la vie que je menais. J'étais jeune, indépendant, et

j'avais du pouvoir. Quoique je fusse pleinement convaincu des maux qui résultent de la féodalité, j'aimais à avoir des dépendans. J'aurais pu devenir tellement despotique, tellement passionné pour une vie à demi sauvage; j'aurais pu prendre tant de dégoût pour une existence soumise à des règles, que je me fusse éloigné de tout ce qui est sage et désirable dans ce monde. J'ai long-temps conservé l'espoir de retourner dans le nouveau monde avec les moyens de traverser le continent de l'Amérique Méridionale; mais aujourd'hui les circonstances m'ont fait renoncer à ce projet; et même mes desirs ont pris une autre direction. Dieu seul peut savoir si ce n'est pas ma destinée de revenir à mon premier dessein. Des événemens et des volontés sur lesquels je n'ai aucun pouvoir pourront en décider ainsi. L'Angleterre est ma patrie; mais le Portugal est mon pays natal; j'appartiens à tous les deux; et soit au milieu des Anglais, des Portugais ou des Brésiliens, je me crois toujours parmi des compatriotes. Je ne cesse d'adresser au ciel de ferventes prières pour leur prospérité, et pour la durée d'une amitié qui a soutenu l'épreuve de tant d'années et de fortunes diverses. De nouveaux motifs doi-

vent resserrer les liens qui unissent les deux puissances ; leurs peuples ont combattu ensemble les mêmes ennemis, et aucun des deux ne s'est montré inférieur à l'autre.

CHAPITRE XVI.

L'agriculture. — La plantation des cannes à sucre.

L'AGRICULTURE au Brésil (1) n'a pendant de longues années reçu aucun perfectionnement. Ce n'est que depuis très-peu de temps qu'on cherche à l'améliorer ; encore est-ce avec beaucoup de difficultés et de lenteur que les innovations sont pratiquées. Il serait tout-à-fait absurde d'espérer un prompt changement du système agricole chez des hommes qui ont appris si récemment qu'il existe d'autres agriculteurs qu'eux ; qui furent étonnés lorsqu'on leur dit que le Brésil n'était pas le seul pays où l'on fit du sucre ; qui s'imaginaient que le Portugal possédait tout ce qui valait quelque chose dans ce monde ; enfin dont l'ignorance était abso-

(1) En faisant usage du mot Brésil, on doit entendre que je veux désigner la partie de ce pays que j'ai eu l'occasion de visiter. L'agriculture dans les provinces de Rio-Janeiro et de Bahia est indubitablement plus perfectionnée que dans celles de Pernambuco et de la partie de la côte jusqu'à Maranham.

lue. Beaucoup de planteurs de l'intérieur du pays et même de ceux qui habitent la côte et vivent constamment sur leurs terres, étaient et sont encore dans cet état. Ils suivent chaque année le système que suivaient leurs pères sans aucun désir d'améliorer, et même sans savoir qu'on puisse faire des améliorations. Mais la liberté des relations commerciales avec les autres peuples a produit son effet sur l'agriculture, comme sur toute autre chose, et les avantages de cette politique libérale sont immenses. Ce qu'il y a d'avantageux encore, c'est le désir que témoignent quelques planteurs d'avoir des renseignemens sur les procédés qu'on emploie dans les plantations anglaises et françaises aux Antilles. Les personnes qui par ce moyen s'enrichissent et font le plus grand bien à leur pays, sont les propriétaires de sucreries qui résident à Récife, ou qui y viennent fréquemment. Ces hommes forment des compagnies, s'instruisent de tout ce qu'on fait dans les autres pays, lisent le peu de livres qu'il est possible de se procurer et bientôt se familiarisent avec les nouvelles idées. Beaucoup de négocians possèdent aujourd'hui des sucreries qui sont venues dans leurs mains en payement de quelques dettes, ou par voie d'achat.

Ces nouveaux propriétaires n'ont aucun préjugé en faveur de telle ou telle méthode particulière : quelques-uns des perfectionnemens proposés sont, au reste, d'une utilité si évidente, qu'ils sont adoptés aussitôt que connus.

Manière de planter la canne à sucre.

LES terres au Brésil ne sont jamais complètement essartées, soit qu'on les destine à être plantées en cannes à sucre, ou à toute autre espèce de culture (1). Les inconvéniens qui en résultent se font plus particulièrement sentir dans les terrains élevés, parce que partout où la terre est bonne, elle est couverte de bois épais. On plante la canne entre les nombreuses souches qui demeurent dans ces terrains, ce qui fait perdre beaucoup d'espace ; et comme les réjets de ces souches poussent immédiatement (tant la végétation est rapide),

(1) Ici le voyageur anglais donne dans une note la description d'une machine pour déraciner les souches, inventée il y a plusieurs années par M. Saint-Victor, membre de la société d'agriculture du département de la Seine. Nous croyons superflu d'entrer dans quelques détails sur une machine inventée en France, et qui sans doute y est bien connue des agriculteurs (*Note du Trad.*).

le sarclage devient très-pénible; ces rejets demandent quelquefois à être coupés avant même que la canne ait poussé hors de terre. Le travail est aussi très - considérable chaque fois qu'une pièce de terre doit être plantée; car on doit faire alors une coupe générale; et quoique les rejets n'aient pu encore atteindre une grande hauteur, comme les terres se reposent plusieurs années, le bois est déjà fort épais (1). On laisse sur la terre le bois qu'on a coupé jusqu'à ce que les feuilles soient devenues sèches; alors on y met le feu et on brûle ainsi sur place ces feuilles et le petit bout des branches, de même que les broussailles qui couvrent la terre; on met le reste du bois en tas et on le brûle aussi. Cette méthode est généralement suivie, à quelque sorte de culture que la terre soit destinée. Je l'ai souvent entendu blâmer comme nuisible à la terre, quoique la première récolte qui suit cette opération soit toujours très - belle. J'ai observé que les cannes qui croissent aux lieux où

(1) Labat dit qu'en défrichant les terres il n'est pas nécessaire d'arracher les souches des arbres, à moins que ce ne soit *des bois mous dont les souches poussent des rejets*. Au Brésil tous les arbres qu'on a coupés poussent des rejets.

le plus gros bois avait été mis en tas et brûlé, étaient d'un plus beau vert et plus hautes que les autres. Après que les cannes de la première année ont été coupées, tout ce qui reste sur la terre, c'est-à-dire les feuilles sèches et le bout des tiges, est brûlé, dans l'idée que les rejetons que donneront les racines de cannes laissées en terre pousseront avec plus de vigueur et deviendront plus productifs (1). Les rejetons de la première année sont appelés au Brésil *socas*; ceux de la seconde année *resocas*; ceux de la troisième *terceiras socas*; et ainsi de suite. Après que l'on a dégagé les racines en brûlant tout ce qui était sur la terre, on relève le terreau autour de chaque racine; si l'on négligeait cette opération, beaucoup de ces racines seraient trop exposées à la chaleur du soleil, et ne pousseraient plus. Sur quelques terres les cannes continuent à donner des rejetons pendant cinq et même sept ans; mais on peut estimer ces récoltes de la manière suivante : une récolte de rejetons bons à aller au moulin, une

(1) Quelques personnes ont depuis peu d'années abandonné cette méthode, et j'ai entendu dire que les rejetons ne poussent pas aussi bien; mais d'un autre côté la terre ne demande pas alors qu'on la laisse reposer aussi long-temps.

seconde de rejets inférieurs bons à planter ou à faire des mélasses pour la distillation, et une troisième qui ne donne que peu de profit, en comparaison des peines du sarclage (1).

Tout ce que j'ai dit plus haut s'applique particulièrement aux terrains élevés. Les terres basses et marécageuses, appelées au Brésil *varzeas*, sont cependant les plus propres à la culture de la canne; et en effet, sur les planta-

(1) Labat dit : *Les terres neuves, grasses et fortes fournissent abondamment de la nourriture aux souches, et les entretiennent pendant quinze, vingt ans et plus, sans qu'on s'aperçoive d'aucune diminution, ni dans l'abondance, ni dans la bonté, ni dans la hauteur, ni dans la grosseur des rejets.* Il ajoute que les souches conduisent même plutôt leurs rejets à une parfaite maturité, pourvu qu'on ait soin de les rehausser. (Nouv. Voyage, tom. III, pag. 368.)

J'avais lu auparavant dans un autre ouvrage le passage suivant : *Dans les plantations situées au bord du Démérari, on fait trente récoltes successives de sucre sans transplanter les cannes* (Voyage à la Guyane, pag. 222.)

Comme ce dernier ouvrage ne jouit pas d'une grande réputation, je n'aurais voulu rien citer de ce qu'il renferme sans m'être assuré par moi-même de l'exactitude des faits, ou à moins qu'ils ne fussent mentionnés par d'autres auteurs; mais puisque Labat parle de la même manière, il faut croire qu'il y a quelque fondement à ce que j'ai rapporté.

tions où il ne se trouve pas quelque portion de terres de cette espèce , les récoltes sont très-inégaies , et parfois manquent totalement , suivant la quantité d'eau plus ou moins grande qui tombe dans l'année. Les *varzeas* sont ordinairement couvertes de halliers épais et peu élevés ; et , comme ce sont des terres qui demandent à être fréquemment retournées , elles deviennent bientôt faciles à travailler. Le sol y tremble sous les pieds ; on y enfonce aisément le bout d'un bâton ; mais , quoiqu'il semble sec , il faut le saigner. On trouve dans tous les terrains la marne *maçapè* , qui est d'une couleur verdâtre tirant sur le blanc ; lorsqu'elle est bien mouillée , elle s'attache fortement à la bêche ; elle devient bientôt sèche à la surface ; les cannes qu'on y a plantées ne manquent pas de repousser après les pluies , même lorsque le manque d'eau s'est long-temps fait sentir. La marne blanche (*barro branco*) se rencontre moins souvent ; on la regarde comme une terre très-féconde ; elle est employée à faire des briques , de la poterie , et aussi à terrer le sucre. On trouve quelquefois de la terre rouge sur le penchant des montagnes voisines de la côte ; mais cette espèce de terre appartient en général aux quartiers où l'on plante le coton. Le terreau noir

est assez commun , de même qu'une terre brune et légère dans laquelle se trouve mêlée une plus ou moins grande quantité de sable. Il est, je crois, généralement reconnu qu'une terre ne saurait jamais être trop bonne pour la culture de la canne à sucre. Un inconvénient des terres basses et tout-à-fait neuves est que les cannes parviennent promptement à une grande hauteur sans prendre une grosseur suffisante. J'ai vu planter du riz sur des terres de cette espèce la première année, pour les rendre plus propres à recevoir la canne l'année suivante (1).

(1) Labat dit : *Toutes les terres , en un mot , qui sont neuves , c'est-à-dire , qui n'ont jamais été plantées ni semées , dans lesquelles on met des cannes aussitôt qu'on a abattu les arbres qui les couvraient , portent des cannes très-grosses , et en quantité , remplies d'un suc abondant , mais gras , cru , peu sucré , très-difficile à cuire et à purifier. Je me suis trouvé quelquefois dans ces circonstances , et particulièrement à la Guadeloupe , où , ayant fait défricher une terre neuve à plus d'une lieue du bord de la mer , et l'ayant plantée en cannes , c'était quelque chose de surprenant de voir le nombre , la grosseur et la hauteur de ces cannes lorsqu'elles n'avaient encore que six mois. Cependant je les fis couper à cet âge ; et , après que j'eus retiré ce dont j'avais besoin pour planter , je fis faire de l'eau-de-vie du reste , et je fis mettre le feu au terrain pour consumer les pailles , dont la*

On a essayé de planter des cannes à sucre dans les terres qui s'étendent jusqu'aux mangliers,

pouriture n'aurait servi qu'à augmenter la graisse de la terre. Quatorze mois après cette coupe, je fis employer en sucre blanc les rejets qui étaient crus, dont la bonté répondit parfaitement à la beauté qui ne pouvait être plus grande. (Nouv. Voyage, tom. III, pag. 339.)

Le maître de grammaire à Itamaraca me dit qu'il avait suivi la même méthode pour une certaine quantité de cannes qu'il avait plantées sur une pièce de terre qui fut ensuite cultivée par moi. Il convenait que c'était la meilleure manière. Les gens qui furent témoins de son opération crurent qu'il était fou; mais quand vint le temps de la récolte, ils changèrent d'opinion.

Dans un autre ouvrage Labat s'exprime ainsi : *Le terrain nouvellement défriché, étant naturellement gras et humide, et sa situation le rendant encore aqueux, les cannes qu'il produit sont à la vérité grosses, grandes, pleines de suc; mais ce suc est gras et aqueux; il est par conséquent plus long à cuire, plus difficile à purifier, de sorte qu'il faudra abattre et mettre au moulin plus de cannes, purifier et cuire plus de jus pour faire une barrique de sucre, qu'il n'en faut à la Martinique pour en faire quatre. (Voyage du chev. des Marchais à Cayenne, t. III, pag. 204.)*

Dans mon peu d'expérience j'étais souvent surpris de trouver une grande différence dans le produit d'un même nombre de charretées de cannes provenant de différens endroits de la plantation; mais j'avais l'esprit trop préoccupé pour penser à en rechercher la cause.

et quelquefois aussi dans celles que la mer avait autrefois couvertes et qu'on a desséchées en les saignant ; mais le succès n'a pas suivi ces tentatives ; car les cannes ont été trouvées im-

Dans le temps où Labat écrivait la description de la partie française des Antilles (de 1693 à 1705), elles étaient dans un état qui ressemblait beaucoup à celui du Brésil aujourd'hui ; c'est-à-dire, que les colons étaient occupés à former des établissemens et à défricher les terres ; l'agriculture était peu avancée ; et, comme les colonies à sucre étaient alors des nouveautés, les perfectionnemens à faire frappaient tout d'un coup les hommes instruits qui venaient visiter ces lieux ; car c'était un objet vers lequel tous les esprits étaient tournés à cette époque. Le système d'agriculture dans les Antilles s'est beaucoup perfectionné, au moyen des progrès qu'ont faits les sciences et les arts chez les nations européennes ; et la communication établie entre les colonies appartenant à diverses puissances, a fait adopter et mettre à profit les inventions faites par les unes ou par les autres. Mais le Brésil a été long-temps abandonné à ses propres ressources ; on n'a pris au dehors aucun intérêt à ses affaires, ni apporté aucun soin à développer les facultés intellectuelles de ses habitans, de sorte qu'il n'est pas étonnant que ce pays ait fait si peu de progrès en tout genre. La similitude que je trouve entre l'état des îles françaises au temps de Labat, et celui du Brésil aujourd'hui, me donne lieu de penser que quelques-unes de ces remarques pourront être utiles dans ce dernier pays, quoiqu'elles soient sans application à celui où il les a faites. Ceci justifiera les fréquentes citations que je fais de cet auteur.

propres à faire du sucre ; le sirop ne se coagule pas assez et ne prend pas la consistance requise ; conséquemment il ne peut servir pour les distilleries (1).

La manière générale de préparer la terre pour recevoir la canne est de la creuser avec la houe. Les nègres se tiennent sur un rang , chacun pique en terre sa houe , droit devant lui , et fait une tranchée de cinq ou de six pouces de profondeur ; tout le rang recule ensuite à la fois ; et l'on continue de la même manière d'un côté à l'autre de la pièce de terre , ou en allant de haut en bas si le terrain est en pente ; la terre qu'on tire des tranchées reste sur le bas côté. Dans les colonies anglaises cette opération est faite d'une manière à peu près semblable , mais plus méthodiquement (2). Au Brésil on ne me-

(1) Labat parle de cannes qui avaient été plantées tout-à-fait au bord de la mer à la Guadeloupe. Il dit qu'il en a goûté le suc , et qu'il l'a trouvé un peu saumâtre : *« d'où il était aisé de conclure que le sucre brut que l'on en ferait pourrait être beau mais qu'il serait difficile de réussir en sucre blanc, comme cela est arrivé. »* (Nouv. Voyage, t. 3 p. 71.)

(2) Outre la manière ordinaire , M. Edwards cite la suivante : « Le planteur , au lieu d'arracher ses souches de cannes , de creuser et de replanter son champ , les laisse en terre

sûre pas les terres, et tout s'estime à vue d'œil. La quantité de cannes nécessaire pour planter une pièce de terre se compte par tant de charretées; mais rien ne peut être plus vague que ce calcul, car la charge d'une charrette dépend de la force des bœufs, de l'état du chemin et de la longueur de la canne; ces voitures en outre sont si mal faites qu'il faut beaucoup d'adresse pour les charger, et l'on conçoit que si deux cannes peuvent tenir bout à bout dans la longueur, on y en mettra plus que si les bouts se croisent.

On emploie quelquefois la charrue dans les terres basses qu'il n'a pas été nécessaire de saigner; mais celle dont on se sert dans ce cas est si grossièrement faite qu'il faut y atteler six bœufs (1). Dans les terrains élevés, les souches empêchent de se servir de cet instrument.

Les tranchées étant préparées, les boutures sont couchées dans le fond et on les recouvre

et se contente, lorsqu'il voit qu'il y en a qui ne donnent plus de beaux rejets, de les remplacer par de nouvelles plantes.» (History of the west Indies, vol. 2, pag. 207.)

(1) On s'est servi, je crois, une ou deux fois d'une charrue tirée par deux bœufs seulement, et qui avait été construite d'après un modèle apporté de Cayenne.

de la plus grande partie de la terre qu'on a ôtée. Les rejets commencent à paraître au bout de douze ou quatorze jours. On sarcle trois fois les cannes en arrachant les mauvaises herbes et en coupant les petits rejets des souches laissées en terre ; mais, quand le terrain est maigre et produit une plus grande quantité d'herbes que de pousses d'arbres, les cannes demandent à être sarclées une quatrième fois. Les boutures ont ordinairement un pied ou un pied et demi de long ; mais il est reconnu que les plus courtes sont les meilleures ; dans ce cas, lorsqu'il vient à s'en pourrir une, l'espace vide est moins grand que lorsqu'elles sont plus longues. Les cannes dont on se sert pour planter sont ordinairement des rejets, s'il y en a sur la plantation ; sinon, on prend des plantes entières d'une qualité inférieure, et on les coupe pour cet usage. On regarde comme plus économique de se servir de rejets ; on dit aussi qu'ils sont moins sujets à se pourrir que les boutures coupées sur des cannes. Dans les îles anglaises on se sert pour boutures du petit bout des cannes qu'on a passées au moulin ; mais au Brésil ces bouts de cannes sont donnés aux bestiaux, parce que, d'ordinaire, l'herbe manque dans la saison où les

moulins travaillent (1). Dans les colonies anglaises on recouvre les cannes seulement d'un peu de terre ; et cependant elles sont aussi long-temps à lever qu'au Brésil où on les couvre davantage. Je suppose que l'excellente qualité du sol dans ce dernier pays en est la cause. Sur ces terres neuves et fortes les boutures sont placées à une plus grande distance les unes des autres, que sur celles qui ont déjà été beaucoup cultivées, ou qu'on sait être moins bonnes. Les cannes plantées sur les premières

(1) L'auteur du *Nouveau Voyage*, etc. dit avoir couvert un des bâtimens d'un moulin à sucre, propriété de son ordre, avec des bouts de cannes à sucre. Je ne les ai jamais vu employer ainsi au Brésil, et effectivement Labat dit qu'on ne les employait pas communément à cet usage dans le pays dont il parle. Il ajoute qu'on se servait d'une espèce de roseau. Il y a au Brésil une herbe qui convient à merveille, et fait une couverture qui dure long-temps., qualité que la canne possède, s'il faut en croire Labat. Cependant, au Brésil, les feuilles de cocotier sont généralement employées à cet usage.

Quoique de son temps la coutume de planter des bouts de canne fut admise, Labat, de son autorité privée, leur reproche de n'être pas assez forts pour produire de bonnes cannes. La même opinion est générale dans la province de Pernambuco.

donnent un grand nombre de rejets qui s'étendent de tous côtés, et quoique la terre, lorsqu'ils sont encore jeunes, ne paraisse promettre qu'une maigre récolte, ils se serrent tellement entre eux en grandissant, qu'on ne voit pas une seule lacune. On est souvent obligé d'en élaguer au dernier sarclage; quelques personnes recommandent aussi de dépouiller les cannes d'une partie des feuilles sèches, tandis que sur d'autres plantations on néglige cette précaution.

La saison convenable pour planter est depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre, sur les terres élevées; et de septembre à la mi-novembre sur les terres basses. Quelquefois la grande humidité du sol engage les planteurs à retarder leur travail jusqu'au commencement de décembre, s'ils ont suffisamment de bras pour cela. Les premières cannes se coupent pour le moulin en septembre de l'année suivante, et la récolte est ordinairement finie en janvier ou en février. Dans les îles anglaises, on plante les cannes depuis août jusqu'en novembre; et elles sont bonnes à moudre au commencement de la seconde année. Ainsi cette plante au Brésil demande de treize à quinze mois pour venir à sa

maturité ; et dans les Antilles il lui en faut seize ou dix-sept (1).

Je n'ai jamais vu, ni entendu dire, que la canne à sucre fût sujette à périr par la *nielle*, espèce de maladie qui, selon M. Edwards, fait beaucoup de tort aux plantations des colonies anglaises. La canne, sans doute, est exposée à divers fléaux, mais ils sont de nature à ce qu'on puisse y porter remède. Les rats en détruisent une grande quantité (1). Le renard n'en est

(1) Labat attache beaucoup d'importance au degré de maturité des cannes. « *Il faut donc observer, dit-il, avant que de couper les cannes, quel est leur degré de perfection et de maturité plutôt que leur âge* » Mais, quand la récolte est considérable sur une plantation, il est absolument impossible de s'attacher aussi particulièrement qu'il le recommande au degré parfait de maturité ; car, dans un champ un peu étendu, quelques cannes seront infailliblement coupées avant d'être assez mûres, et d'autres lorsqu'elles le seront trop.

(1) Le moine français se plaint des rats, et dit qu'il y avait de son temps un chasseur de rats. Il raconte qu'il se faisait apporter par son chasseur les rats qu'il prenait, et qu'il voulait avoir la bête entière, parce que, en ne faisant apporter que la tête ou la queue, le corps était mangé par les nègres, ce qu'il désirait empêcher, pensant que cette nourriture produisait la phtisie. Je sais qu'au Brésil les nègres mangent tous les rats qu'ils prennent, et je ne vois pas pourquoi leur chair serait d'un mauvais goût ou malsaine, car ces ani-

pas moins friand ; et , quand il entre dans un champ de cannes , il y fait un terrible ravage , parce qu'il en coupe un grand nombre , et se contente de manger un peu de chacune. Les gens du peuple ont aussi une très-mauvaise habitude ; ils ne se font pas de scrupule , en passant près d'un champ , de couper et de faire une botte de dix ou douze cannes qu'ils sucent en marchant , ou qu'ils emportent chez eux. Le dégât commis de cette manière est incalculable , surtout pour les champs situés près d'un chemin un peu fréquenté. C'est une coutume reçue ; et beaucoup de gens pensent que le propriétaire n'a pas même le droit de s'y opposer.

Les planteurs brésiliens ne sont pas encore arrivés au temps , qui néanmoins n'est pas très-éloigné , où ils seront obligés de fumer leurs terres. Jusqu'à présent cela ne s'est presque ja-

maux vivent de manioc et de sucre. Je ne puis m'empêcher de rapporter le passage suivant : *Ily a des habitans qui se contentent que le preneur de rats leur en apporte les queues ou les têtes : c'est une mauvaise méthode , parce que les preneurs voisins s'accordent ensemble et portent les queues d'un côté et les têtes de l'autre , afin de profiter de la récompense que les maîtres donnent , sans se mettre beaucoup en peine de tendre les attrapes.* Nouv. Voyage , tom. III , pag. 358.

mais pratiqué. Il en résulte que le marc des cannes est perdu, à l'exception de la quantité qu'on donne à manger aux bestiaux ; le fumier de ces animaux est perdu également. Les terres n'ont pas encore assez de valeur pour que les planteurs soient obligés d'assigner à telle pièce de terre tel genre de récolte en particulier, et de mettre une sorte de régularité dans leurs travaux. La population est encore trop faible pour forcer chacun à ménager ce qu'il possède, ou à le contraindre de se resserrer dans ses limites, pour faire place à d'autres. Dans l'état actuel des choses, le planteur trouve qu'il est plus commode de changer de terrain à mesure que celui qu'il a planté commence à donner trop de peine à cultiver. Il y laisse de nouveau croître le bois, aussitôt que les rejetons de ses cannes ne poussent plus en abondance et ne lui donnent pas un profit suffisant pour le dédommager des peines du sarclage.

La canne otahitienne ou canne de Bourbon, a été apportée de Cayenne à Pernambuco, depuis que les Portugais ont pris possession de cet établissement. Elle est d'une supériorité si évidente, qu'après un essai sur chaque plantation elle a été substituée partout à la petite canne qu'on plantait auparavant. La canne de

Cayenne (comme on l'appelle à Pernambuco) est beaucoup plus grosse que la canne commune. Elle donne tant de jets, que le travail pour planter une pièce de terre est grandement diminué en même temps que le produit en devient beaucoup plus considérable. On ne la plante pas dans des tranchées, mais dans des trous creusés à égale distance les uns des autres. Cette canne supporte mieux la sécheresse que la petite canne ; et , quand les feuilles de celle-ci commencent à sécher , celles de la première conservent leur couleur verte. Un planteur de la Varzéea me dit qu'il avait obtenu quatre récoltes en trois ans sur une pièce de terre qu'il regardait comme épuisée avant d'y avoir planté la canne de Cayenne. L'écorce en est si dure que le renard ne peut l'entamer. Les travaux des sucreries sont faits avec si peu de soin , que je n'ai pu obtenir aucun renseignement exact sur le produit de cette canne ; cependant presque tout le monde pense qu'elle rend plus de sucre que les autres.

Le moulin.

UNE plantation à sucre est incontestablement une des propriétés les plus difficiles à bien régir. Le nombre de personnes qu'il faut

employer, leurs diverses professions et le changement continu d'occupation, fournissent sans cesse au propriétaire ou à son régisseur des occasions de déployer son activité. On doit avoir sur une plantation tous les hommes dont les métiers sont nécessaires à l'exécution des travaux : un charpentier, un forgeron, un maçon, un potier, et d'autres qu'il est inutile de citer ici. C'est une manufacture aussi-bien qu'une ferme, et ces deux établissements doivent marcher ensemble, suivant les saisons de l'année.

Les moulins devraient commencer à écraser les cannes en septembre, mais il en est bien peu qui commencent avant la mi-octobre ; car le plantage ne permet guère de les mettre en activité avant ce temps. C'est une époque de gaieté, d'ardeur et de bonne volonté, et pendant quelques semaines les nègres sont vifs et courageux ; mais à la fin ils se fatiguent d'un travail qui dure tout le jour et même une partie de la nuit ; ils deviennent lourds et tombent de sommeil en quelque endroit qu'ils se trouvent. *Dorminhoco como negro de engenho* (dormeur comme nègre de moulin) est un proverbe dans le pays.

Les moulins à écraser les cannes consistent en trois cylindres ou rouleaux verticalement

placés, faits de bois dur, cerclés en fer ou entièrement recouverts avec ce métal. Deux hommes et deux femmes sont occupés à fournir les cannes au moulin : un homme les passe entre le rouleau du milieu et un des rouleaux de côté ; elles sont reçues par une femme qui les donne à l'homme placé près d'elle de l'autre côté du moulin : celui-ci les fait repasser entre le rouleau de l'autre côté et celui du milieu. On continue cette opération cinq ou six fois jusqu'à ce que tout le suc ait été exprimé. Il paraît qu'il y a quelque chose de défectueux dans cette manœuvre ; car, dans les colonies anglaises, à la seconde pression, les cannes sont rendues tout-à-fait sèches et quelquefois même réduites en poudre ; il en était ainsi dans les îles françaises du temps de Labat. Il arrive parfois dans cette opération des accidens causés par la nonchalance ou par l'assoupissement des esclaves. Les nègres qui placent les cannes entre les rouleaux avancent quelquefois les mains imprudemment ; si l'une des deux ou toutes les deux se trouvent prises, il en résulte qu'avant qu'on puisse leur porter du secours, les membres et même le corps sont mis en pièces. Dans les moulins appartenant à des personnes qui veillent à la conservation de leurs nègres,

et qui désirent que tout soit en ordre, on place une barre de fer et un marteau près des rouleaux, sur la table qui supporte la canne. La barre de fer est destinée, en cas d'accident, à être chassée avec force entre les rouleaux, de manière à les écarter et à débarasser le malheureux nègre. J'ai vu quelquefois auprès de la barre et du marteau une hache bien aiguisée pour séparer le membre du corps en cas de besoin. (1) Les cris du nègre qui se trouve ainsi pris entre les rouleaux, effrayent les chevaux qui tournent le moulin et les font aller encore plus vite. J'ai connu deux ou trois personnes qui se servent de bœufs, et ils donnent pour principale raison de ce changement, la diminution du danger que courent les nègres, parce que les bœufs vont si lentement qu'il est difficile qu'un accident puisse arriver, et qu'en outre les cris arrêtent ces animaux. Quelques-uns des moulins sont mus par l'eau, la plupart le sont par des chevaux; il n'y a pas de moulins à vent dans les provinces que j'ai visitées (2). Beaucoup de

(1) Labat, à ce sujet, dit qu'il est nécessaire d'avoir, sur le bout de la table, *une serpe sans bec, bien affilée, pour s'en servir au besoin*. Nouv. Voyage, tom. III, pag. 407.

(2) L'auteur du *Nouveau Voyage* dit que les Portugais,

planteurs voudraient faire aller leurs moulins par le moyen de l'eau, mais bien peu sont capables d'opérer ce perfectionnement. Il est vrai que les dépenses nécessaires pour faire des digues et des retenues sont considérables, et que peu de personnes sont dans le cas de fournir les fonds qu'exigent ces travaux. Cela est fâcheux ; car les avantages qu'on retire à employer l'eau comme moteur sont immenses. Le nombre des animaux à entretenir sur la plantation peut être considérablement réduit ; moins de terres conséquemment doivent être employées en pâturages ; les moulins à eau exigent aussi moins d'ouvriers. En outre, les animaux dont on se passe par ce moyen sont ceux qui coûtent le plus, qui sont les plus sujets aux maladies et les plus difficiles à nourrir. Il faut prendre un soin extrême des chevaux, ou plutôt des jumens, car

lorsqu'ils s'établirent au Brésil, et même à l'époque où il écrivit (1696), se servaient en quelques endroits, pour écraser les cannes à sucre, de machines semblables à celles qui sont employées en Normandie pour briser les pommes à faire le cidre, et dont on se sert, aux pays où il y a des oliviers, pour écraser les olives. Tom. 3, pag. 428. Je n'ai pas appris qu'on employât aujourd'hui aucune autre espèce de moulin que celui que j'ai décrit, et dont l'usage est général.

on se sert plus généralement de ces dernières, pour les conserver en bon état tout le temps de la récolte ; on est obligé de leur donner une quantité considérable de cannes et de mélasses. On se sert de bœufs pour traîner les charrettes, et il est rarement nécessaire de dépenser quelque chose pour leur nourriture ; ils broutent volontiers les restes de cannes qui ont passé au moulin ; on leur jette aussi les petits bouts de cette plante.

La Sucrierie.

C'est dans l'édifice qui contient les chaudières, et qui, dans les îles françaises, porte le nom de *sucrierie*, que les plus grands changemens devraient s'opérer au Brésil. L'ouvrage y est fait avec négligence, et on ne paraît apporter aucune attention aux détails. Les fourneaux sur lesquels on place les chaudières, ne répondent qu'imparfaitement à l'objet pour lequel ils sont construits ; car ils consomment une énorme quantité de combustible, et les nègres qui les alimentent sont bientôt épuisés de fatigue. Le suc exprimé de la canne par la pression des rouleaux, tombe dans une petite auge de bois, et se rend ensuite dans un réservoir de même matière placé dans la *sucrierie* ; de ce réservoir il

est reçu dans la *grande chaudière*, qui est de cuivre ou de fer. Cette chaudière a été fortement chauffée ; lorsqu'elle est presque pleine , on y jette la *lessive* , et on laisse bouillir la liqueur ; on l'écume ensuite avec beaucoup de soin ; c'est un travail pénible et fatigant. Ce sont ordinairement des hommes libres qui écument , et cela pour deux raisons ; la première , parce que cette opération demande une grande adresse à laquelle les esclaves parviennent rarement ; et la seconde , parce que cet exercice étant extrêmement pénible , le planteur aime mieux payer un homme libre que d'exténuer un de ses nègres.

De cette première chaudière la liqueur est transvasée dans une grande auge de bois qui est ordinairement faite d'un tronc d'arbre creusé , et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit tiède (1). Cette opération est fatigante ; la fumée , et la chaleur des fourneaux , sous la zone torride , ajoutent encore à l'incommodité du travail. De l'auge qui a reçu tout le contenu de la grande

(1) Dans les îles françaises la liqueur était passée au travers d'un *blanchet* ou filtre , lorsqu'on la transvasait de la première chaudière dans la seconde. Je ne trouve pas , dans Labat , un mot au sujet de l'auge.

chaudière, la liqueur, suffisamment refroidie, passe dans une seconde chaudière, de celle-ci dans une troisième, puis dans une quatrième; enfin il y a des *sucreries* qui en renferment une cinquième. De cette dernière elle est versée dans de grands pots, appelés *formas* (formes), lorsque le maître des chaudières juge que le sirop a acquis le degré de cuisson convenable. Les formes sont ensuite portées dans un bâtiment voisin où le sucre doit être terré; après cette opération, on le fait toujours sécher au soleil (1). Les *sucreries*, dans les colonies anglaises, sont organisées de manière à rendre le travail moins pénible; on apporte aussi plus d'intelligence dans la préparation du sirop.

Les chaudières sont très-élevées au-dessus des fourneaux immenses dans lesquels on fait le feu. Chaque *sucrerie* a deux fourneaux; le

(1) Je lis, dans le Voyage du chevalier des Marchais à Cayenne, que *le sucre séché au soleil est toujours plus susceptible d'humidité que celui qui a été séché dans une bonne étuve*. Tom. III, pag. 205.

Il y a dans le quatrième volume du Nouveau Voyage, etc. une description d'un fourneau destiné à sécher le sucre qu'on vient de terrer; elle pourrait être intéressante pour des lecteurs brésiliens, mais elle n'apprendrait rien aux lecteurs anglais.

premier pour chauffer la grande chaudière , et le second pour chauffer toutes les autres. La plupart des bouches de ces fourneaux sont très-larges , afin de pouvoir y introduire d'énormes bûches et des branches d'arbre. Il devient quelquefois impossible à l'esclave qui entretient le feu d'approcher des fourneaux, tant est grande la chaleur qu'ils jettent lorsqu'on en ouvre les portes (1). D'après les renseignemens que j'ai pu recueillir, je pense que la manière dont on conduisait les *sucreries* aux Antilles, vers le commencement du dernier siècle, ressemble en tout à ce qui se pratique aujourd'hui dans la partie du Brésil que j'ai parcourue.

La *lessive*, dont on se sert ordinairement , est faite avec des cendres de bois et de plantes, dont certaines espèces sont préférées pour cet usage (2). Aux Antilles on emploie communé-

(1) On commence à employer les fourneaux perfectionnés qui sont en usage aux Antilles.

(2) La recette suivante pour composer la *lessive* pourra être utile au pays que je décris , c'est pourquoi je me permets de l'insérer ici , malgré son étendue.

« Le baril à lessive étant posé sur la sellette ou sur un trépied , on en bouche le trou avec un bouchon de paille longue et entière , après quoi on y met une couche des herbes sui-

ment la chaux, et quelques planteurs de Pernambuco en ont depuis peu introduit l'usage

vantes, après les avoir broyées entre ses mains et après les avoir hachées.

» La première est l'*herbe à blé*. C'est une herbe qui croît par touffes comme le blé qui est levé depuis deux ou trois mois, et à qui elle ressemble beaucoup. On arrache la touffe entière avec sa racine qui est fort petite.

» La seconde se nomme *herbe à piques*. Cette plante a une tige droite de la grosseur d'une plume d'oie, et de la hauteur de quinze à dix-huit pouces. Son extrémité porte une feuille comme celle de l'oseille pour la couleur et la consistance, mais qui ressemble entièrement au fer d'une pique.

» La troisième est la *Mal-nommée*. C'est une petite herbe déliée, fine et frisée à peu près comme les cheveux des nègres.

On met ces trois sortes d'herbes, par portion égale, avec quelques feuilles et quelques morceaux de *liane brûlante*. Cette liane est une espèce de lierre dont la feuille est plus tendre, plus mince, et le bois plus spongieux que le lierre d'Europe. On écrase un peu le bois et les feuilles avant de les mettre dans le bain. C'est avec ces quatre sortes d'herbes qu'on en garnit le fond jusqu'à trois pouces de hauteur; on les couvre d'un lit de cendres de pareille épaisseur, et l'on choisit la cendre faite du meilleur bois qu'on ait brûlé, comme sont le châtaignier, le bois rouge, le bois caraïbe, le raisinier, l'oranger, ou autres bois durs, dont les cendres et les charbons sont remplis de beaucoup de sels. On met sur cette couche de cendres une couche de chaux vive de la même épaisseur, et sur celle-ci une autre couche des mêmes her-

dans leurs *sucreries* ; néanmoins il existe dans ce pays un préjugé contre la chaux , fondé sur l'idée qu'elle rend le sucre malsain ; cette raison

bes , auxquelles on ajoute une ou deux cannes d'Inde ou de séguine bâtarde , amorties au feu et coupées par ruelles de l'épaisseur d'un écu. Cette plante vient sur le bord des eaux marécageuses ; sa tige est ronde , d'un pouce ou environ de diamètre ; sa peau est fort mince et fort verte ; le dedans est blanc , assez compacte , et rempli d'une liqueur extrêmement mordicante , qui fait une tache vilaine et ineffaçable sur le linge et sur les étoffes où elle tombe. Sa feuille est tout-à-fait semblable pour la figure à celle de la poirée ou bette ; mais elle est plus verte et plus lisse , et ses fibres ne se distinguent presque pas ; on ne les met point dans la lessive. Toutes ces herbes sont extrêmement corrosives et mordicantes. On remplit ainsi le baril de cendres , de chaux et d'herbes , par lits , jusqu'à ce qu'il soit plein , et on le termine par une couche de ces mêmes herbes , bien broyées et hâchées. Quand on se sert des cendres qui viennent de sortir des fourneaux et qui sont encore toutes brûlantes , on remplit le baril avec de l'eau froide ; mais lorsque ces cendres sont froides , on fait bouillir l'eau avant de la mettre dans le baril. On met un pot ou un autre vaisseau sous le trou qui est bouché de paille , pour recevoir l'eau qui en dégoutte , que l'on remet dans le baril , et que l'on fait passer sur le marc qu'il contient , jusqu'à ce que cette lessive devienne si forte que , la mettant sur la langue avec le bout du doigt , on ne puisse pas l'y souffrir , et qu'elle jaunisse le doigt comme si c'était de l'eau forte. (Nouv. Voyage , tom. iv , pag. 33 à 35.)

a empêché beaucoup de personnes de l'adopter. On n'éprouverait cependant aucun obstacle à l'emploi de la chaux de la part des planteurs mêmes, parce que la facilité de se procurer cette matière les encouragerait à s'en servir. Dans quelques plantations on vend le sucre et le rum sur les lieux mêmes, tandis que dans d'autres les planteurs font moudre toutes leurs cannes pour faire des mélasses qu'ils distillent eux-mêmes, ou qu'ils vendent aux petits distillateurs, qui sont très-nombreux. Ces propriétaires se trouvent donc forcés d'avoir égard aux préjugés répandus parmi le peuple. Les planteurs du Brésil ont généralement l'habitude de terroriser leurs sucres. Cette opération est trop connue, pour qu'il soit nécessaire de la détailler ici.

La Distillerie.

LES habitans du Brésil sont encore moins habiles dans la conduite de leurs *distilleries* que dans la culture des terres. De grandes jarres ou pots de terre, d'une forme semblable à celle d'une bouteille, leur servent d'alambics. On pose les fondemens d'un fourneau circulaire ; on y place deux de ces jarres dans une position inclinée, de manière que le cou sorte en dehors du fourneau que l'on achève alors de con-

struire. Ces espèces d'alambics ont des couvercles que l'on scelle avec de l'argile. A chaque couvercle est joint un tube de cinq ou six pouces de long, que l'on ajuste dans un autre tuyau de cuivre long de quatre pieds; celui-ci passe dans un grand vase rempli d'eau froide, au-delà duquel il vient aboutir; il est suffisamment incliné pour que la liqueur puisse s'écouler avec facilité. Celle que l'on obtient par la première distillation, est ordinairement mise en vente sans qu'on lui fasse subir aucune autre préparation; on ne soumet à une seconde distillation que la petite quantité de liqueur réservée pour la consommation du planteur.

Avant la distillation, on laisse fermenter la grappe (1) dans des *formes* semblables à celles dont on se sert pour terrer le sucre; mais elles ne sont pas percées par le fond comme celles-ci. On n'a pas de règles fixes à l'égard des quantités de chaque ingrédient qui doivent entrer dans la *grappe*, parce que les distillateurs, qui sont ordinairement des hommes libres, diffèrent d'opinion sur les proportions. Jusqu'à ces

(1) Nom qu'on donne aux mélasses, aux débris de sucre, et aux autres matières que l'on mêle ensemble pour les distiller et en extraire du rum. (*Note du trad.*)

derniers temps on ne comptait qu'un petit nombre de planteurs qui eussent un appareil de distillation ; car leur habitude était de vendre toutes leurs mélasses aux petits distillateurs. Beaucoup de gens des basses classes possèdent un ou deux de ces grossiers alambics dont je viens de parler , et en retirent un certain profit qui leur coûte peu de soins et d'embarras ; le bois est à la portée de tout le monde ; et il n'y a presque personne qui n'ait un cheval. Souvent les femmes surveillent l'alambic pendant que les hommes sont occupés ailleurs. Néanmoins, comme depuis l'ouverture des ports du Brésil au commerce étranger, une grande quantité de rum a été exportée dans l'Amérique septentrionale, et que les demandes de Lisbonne ont été aussi beaucoup plus fortes qu'auparavant, le prix de cet article a augmenté, ainsi que le nombre de planteurs qui se sont décidés à distiller eux-mêmes leurs mélasses. Quoiqu'ils aient adopté cette mesure, leurs alambics sont si peu propres à la distillation, que peu de personnes en établissent un nombre suffisant pour consommer la totalité des mélasses qu'ils obtiennent en faisant leur sucre (1).

(1) Quelques-uns des plus riches planteurs ont fait venir

Les terres.

Une plantation à sucre à Pernambuco ou à Paraïba n'exige pas les grands capitaux nécessaires pour acheter ou fonder un établissement du même genre aux Antilles ; mais il faut cependant avoir quelques fonds ; sans cela il serait difficile de réussir dans une semblable entreprise : les exemples de personnes qui ont acheté des plantations sans aucune avance pécuniaire sont néanmoins très-rares ; on s'est même procuré les esclaves , ou du moins la plus grande partie des nègres à de longs termes , mais à des prix exorbitans. Cela arrivait plus fréquemment lorsqu'il existait à Pernambuco une compagnie de commerce privilégiée. Les directeurs pensaient qu'il était avantageux pour les intéressés de faire des avances considérable aux cultivateurs , et de recevoir en paiement une partie de leurs récoltes annuelles.

d'Angleterre de grands alambics , et se sont convaincus de leur évidente supériorité sur ceux dont ils se servent communément.

Du temps de Labat , ses compatriotes étaient beaucoup plus avancés que les planteurs de Pernambuco , dans la disposition de leurs distilleries. Ils avaient déjà des alambics en cuivre.

Quoique cette compagnie ait été dissoute depuis bien des années, les comptes ne sont pas encore liquidés; et il est surprenant de voir combien de planteurs sont ses débiteurs. Les nouveaux propriétaires des plantations qui ont été primitivement acquises de la sorte, donnent quelquefois à leurs prédécesseurs, seulement la moitié du prix en argent et payent l'intérêt de l'autre moitié au gérant de la compagnie. S'ils peuvent réaliser une somme suffisante, ils remboursent le capital de la dette; mais, si cela ne leur est pas possible ils demeurent parfaitement tranquilles, avec l'assurance qu'ils ne seront jamais inquiétés tant qu'ils payeront les intérêts.

Il y a quelques *morgados* (bien substitués) à Pernambuco ainsi qu'à Paraíba; j'ai appris qu'à Bahia il s'en trouvait beaucoup. Il y a aussi des *capellados* (biens de chapelle); ces biens ne peuvent être vendus, et par cette raison ils restent quelquefois incultes; dans tous les cas ils rapportent moins à l'état que les autres propriétés. Le *capellado* se forme de la manière suivante : le propriétaire lègue une certaine partie du revenu de son bien à quelque église, à la charge par les desservans de dire des messes pour le repos de son ame; ou bien il indique des œuvres pies d'une nature moins in-

téréressée. Suivant la loi, le bien ne peut plus être vendu; en sorte que si l'héritier n'est pas assez riche pour le faire valoir lui-même, il est obligé de le louer à un homme qui a un nombre suffisant de nègres pour cette exploitation.

Après avoir payé à l'église favorisée la part qui lui est due, le propriétaire reçoit ce qui peut rester sur le prix de ferme. Au moment où j'écris, les baux en général ont tellement baissé, qu'après que l'église est payée, et que le fermier a déduit le montant des dépenses qu'il a faites pour l'entretien des édifices de la plantation, il reste peu de chose au propriétaire. L'*engenho* de Catú près de Goïana est dans ce cas. Le propriétaire est logé dans une hutte, près de la *grande case* (demeure ordinaire du planteur); le seul avantage qu'il retire de la possession d'un bien si vaste et d'un si grand rapport, est de résider dans un coin de son domaine, et de toucher de temps à autre une petite somme d'argent; tandis que s'il avait la faculté d'aliéner, il recevrait sur-le-champ une somme assez considérable pour le faire vivre dans l'aisance; en même temps la plantation s'améliorerait, parce que le propriétaire aurait alors un intérêt direct à la faire prospérer. Je

pourrais citer plusieurs autres plantations qui sont dans le même état.

La partie des biens d'un planteur, directement employée aux travaux de la plantation, ne peut être saisie pour dettes : ce privilège a été accordé dans la vue de favoriser l'accroissement de ces établissemens dans le pays, mais il peut avoir un effet contraire. On donne au planteur mille moyens d'éluder les poursuites de ses créanciers, et tout semble permis pour arriver à ce but. C'est ainsi que le gouvernement administre ; il pense au revenu, sans songer que l'équité est le premier devoir de l'autorité (1).

(1) L'*alvará* fut passé le 21 janvier 1809. Un décret semblable avait été rendu le 22 septembre 1758 pour la capitainerie de Rio de Janeiro ; il fut étendu aux autres capitaineries, d'abord comme loi temporaire ; mais il fut ensuite renouvelé plusieurs fois, et à la fin il fut mis en vigueur dans toutes les possessions portugaises d'outre-mer, par l'*alvará* du 6 juillet 1807. Néanmoins, comme cette loi renfermait quelques restrictions, on fit celle de 1809. Elle statue, 1.° que l'on ne peut saisir les plantations à sucre qui sont en pleine activité, et où l'on cultive la quantité de terres nécessaires pour faire travailler le moulin et nourrir les esclaves ; que les saisies ne peuvent porter que sur le tiers du produit net de la plantation, les deux autres tiers étant destinés aux dépenses qu'entraînent la culture, l'administration de l'établissement et la subsistance du propriétaire.

Ce système ne produit pas non plus le résultat qu'en attendaient ceux qui l'ont établi ; car il est probable que les biens possédés par des hommes qui ont besoin d'un semblable privilège pour les faire valoir, rapporteraient davantage s'ils passaient en d'autres mains. Le gouvernement ne doit pas craindre que, dans l'état actuel du Brésil, les bons domaines restent long-temps sans être affermés ; il devrait observer aussi que ce système empêche les avances que pourraient faire les capitalistes ; qu'il en résulte que souvent un honnête homme ne peut trouver les fonds qui le mettraient à même d'exercer son industrie.

La plupart des plantations du premier ordre sont néanmoins dans les mains de personnes

2°. Que néanmoins il y a lieu à saisie si la dette est égale ou plus forte que la valeur du domaine ; mais que dans ce cas la totalité des esclaves, le bétail, les terres et tous les ustensiles appartenans à l'*engenho* seront évalués et ne pourront en être séparés, mais seront pris comme parties de l'*engenho*.

3°. Que s'il y a plusieurs dettes, qui réunies fassent une somme assez forte pour donner lieu à saisir la plantation, il faudra néanmoins remplir certaines formalités au moyen desquelles ces dettes puissent être présentées de manière à ce qu'on les considère comme n'en formant qu'une seule.

riches , et cela devient de jour en jour plus général. Les propriétés de cette espèce sont celles qui , situées dans le voisinage de la côte , c'est-à-dire , à une distance de deux à seize milles , possèdent une certaine quantité de terres basses , bonnes pour la culture de la canne , des bois vierges , de bons pâturages , des champs de manioc , et de l'eau pour faire aller le moulin. Les pluies , plus régulières près des côtes qu'à une certaine distance de la mer , et la facilité des transports , sont les principaux avantages qu'on retire de cette position. Les esclaves , en outre , sont nourris avec moins de difficulté et de frais ; la quantité de poisson qu'ils peuvent prendre à la mer ou dans les ruisseaux rend leur situation moins pénible que celle des esclaves de Mata , ou des cantons situés entre la côte et le *Sertam*. Dans un pays où les routes sont impraticables pour les voitures , la difficulté qu'offre le transport des grandes caisses où l'on met le sucre , est un objet à considérer ; cet inconvénient ôte beaucoup de leur valeur aux terres situées dans l'intérieur , quelque productives qu'elles puissent être d'ailleurs. Celui qui voudrait acheter une plantation se convaincrail bientôt que celles qui sont commodément situées ne peuvent être acquises qu'à un haut prix , et en faisant des avan-

ces considérables ; tandis que l'on peut acheter celles de Mata, sous la seule condition de paiements annuels de huit ou dix pour cent sur le prix.

Les terres d'une plantation sont divisées en cinq parties : 1°. les bois ; 2°. les terres pour planter les cannes ; 3°. les pâturages ; 4°. les terres plantées pour la nourriture des nègres ; 5°. celles qui sont cultivées par les ouvriers libres.

Les bois occupent une partie considérable du terrain d'une plantation : souvent plus de la moitié de ce terrain est couvert d'arbres ; mais je ne pense pas, d'après mes propres observations, que ces forêts contiennent autant de beau bois que je l'avais imaginé. On achète aujourd'hui les arbres dont on peut avoir besoin parmi les espèces de bois précieux. On donne peu d'attention à la quantité de bois qu'on détruit en cultivant une plantation ; cette négligence est nuisible. On fait les clôtures de gros troncs d'arbres que l'on enfonce en terre, et qui sont assujettis avec des tiges d'arbres plus jeunes, placées horizontalement. On choisit de préférence le bois de la meilleure qualité, afin qu'il résiste plus long-temps à l'action combinée du soleil et de la pluie. En coupant du bois pour

brûler, on ne ménage pas assez les forêts; et quoique, pour cet objet, on dût faire choix des bois de qualités inférieures, c'est un soin dont personne ne s'occupe. On commet aussi un dégât considérable en transportant hors de la forêt un arbre que l'on a choisi pour quelque usage que ce soit, parce qu'on en coupe d'autres pour former, de la route ordinaire jusqu'à l'arbre en question, un chemin destiné au passage des bœufs qui doivent le transporter. On dira qu'un grand point est de se débarrasser de la trop grande quantité de bois qui couvre le sol : cela est fort à propos sans doute; mais de la manière dont on s'y prend aujourd'hui, il y a très-peu de terres qui soient tout-à-fait défrichées, et la quantité de bois précieux diminue rapidement. Il doit néanmoins exister encore des forêts vierges d'une certaine étendue : on dit que celles d'Apepucos, voisines de Récife, se lient aux forêts qui sont dans le voisinage de Gojana à une distance de quinze lieues.

J'ai déjà parlé des terres à planter les cannes. Chaque plantation à sucre a un vaste champ, dans lequel sont placés les bâtimens. Il est très-rare qu'elle ait un second enclos, de sorte que les bestiaux, ou du moins ceux qui sont nécessaires, avant et après la récolte, pour les travaux

ordinaires, restent constamment sur ce terrain. Il est quelquefois d'une très-grande étendue; j'en ai vu de trois milles et plus de circonférence; peu de propriétaires s'arrangent de manière à empêcher qu'il n'y pousse des broussailles. Les chevaux qui tournent le moulin sont ordinairement éloignés de la plantation aussitôt que les travaux sont finis; on les envoie souvent dans le *Sertam* passer l'hiver, et ils en reviennent l'année suivante, aux approches de la récolte. Il est d'une si grande importance d'avoir de bons pâturages pour ces animaux, dans l'intervalle des récoltes, et si avantageux d'en laisser toujours reposer quelques-uns pendant deux ans, que toute plantation devrait avoir dans l'intérieur un domaine à bétail, comme une succursale indispensable. Après la récolte, on conduit souvent les bœufs sur le bord de la mer, si la situation des propriétés le permet, et on les laisse paître sous les cocotiers jusqu'à la récolte suivante.

Comme les planteurs nourrissent ordinairement leurs esclaves, au lieu de leur accorder un certain espace de temps par semaine pour pourvoir eux-mêmes à leur nourriture, les terres destinées à produire les choses nécessaires à leur subsistance sont d'une grande importan-

ce. Ils se nourrissent ordinairement de racine de manioc et de haricots. On ne fait pas une grande consommation de maïs dans cette contrée.

Une plantation contient presque toujours plus de terres que le propriétaire ne peut en employer, même d'après le système extravagant qui consiste à laisser un champ à l'abandon pour en cultiver un autre. J'appelle ce système extravagant, parce qu'il exige plus de temps et de travail qu'il n'est nécessaire. Cet excédent de terrain est avantageux aux hommes libres des basses classes du peuple, qui viennent s'y fixer et vivre du faible produit de leur travail. Ces sortes d'établissements sont très-précaires; et c'est de là que vient ce pouvoir immense qu'exerce un propriétaire sur ses fermiers. On ne passe pas d'acte, mais le propriétaire permet verbalement au paysan qui lui en fait la demande, d'habiter une case sur ses terres, à condition de lui payer une petite rente de huit à dix *mil reis* (environ deux guinées); il lui est permis de cultiver autant de terrain qu'il le peut par lui-même; mais la rente augmente s'il se fait aider. Quelquefois, au lieu d'un paiement en argent, on stipule que le fermier remplira certaines obligations, comme, par exemple,

de faire les messages, ou de veiller à ce qu'il ne soit point coupé de bois par des personnes non autorisées du propriétaire, ou enfin quelque autre servitude semblable.

Les bâtimens.

Les bâtimens qu'on trouve ordinairement sur une plantation à sucre sont :

Le *moulin* ; mû par l'eau ou par le bétail ; quelques plantations ont un moulin de chaque espèce, dans la vue seulement de pouvoir travailler si l'eau vient à manquer ; car il en est peu qui produisent une récolte assez forte pour exiger deux moulins.

La *sucrerie* , qui tient ordinairement au moulin ; c'est l'objet le plus dispendieux , parce que les chaudières et tous les ustensiles en cuivre doivent être importés d'Europe.

La *caza de purgar* (la purgerie), qui touche quelquefois à la *sucrerie* ; elle sert assez généralement de distillerie.

La *chapelle* , qui est ordinairement fort grande. Ce bâtiment et tous ceux dont je viens de parler sont presque toujours bâtis en brique.

La *grande case* , habitation du propriétaire ou du régisseur ; elle est ordinairement con-

struite en bois et en terre : on y joint une écurie pour les chevaux de selle.

La *rangée des cases à nègres*, qui sont formées des mêmes matériaux que la maison du maître. En voyant les huttes des nègres d'une plantation, on peut se faire assez généralement une idée du caractère du propriétaire. Tous ces bâtimens sont couverts en tuiles.

Les plantations n'ont pas précisément d'hôpital pour les nègres malades ; mais une des cases de la rangée est souvent disposée en infirmerie. Les ceps où l'on place les nègres turbulens sont dans la purgerie.

Valeur des plantations.

Dans les plantations que j'ai vues, je pense que le nombre de nègres que l'on envoie journellement travailler dans les champs ne s'élève pas à quarante ; car, bien qu'il puisse y avoir sur une plantation un plus grand nombre de nègres et de négresses en âge de travailler, il y en a toujours quelques-uns qui sont malades ou employés à diverses occupations étrangères aux travaux de la culture. Une plantation où il y a quarante nègres ou négresses, autant de bœufs et autant de chevaux, doit bien aller ; et, si les terres sont bonnes, c'est-à-dire s'il y a une

quantité proportionnée de terres hautes et basses pour la culture de la canne, le produit en caisses de sucre pesant quinze quintaux, doit être égal en nombre à celui des esclaves travailleurs. Je dis que quarante esclaves sont suffisans, parce que différens ouvrages sont souvent confiés à des hommes libres : les gens qui veillent aux chaudières, celui qui terre le sucre, le distillateur, les cabrouettiers et les charretiers même sont souvent des hommes libres. Si le travail est conduit avec quelque adresse, il y aura peu de sucre qui tourne en moscouade. J'ai ouï dire à beaucoup de planteurs que les mélasses payent presque toute la dépense ; et que, si l'on fait du rum, alors le produit des mélasses compense parfaitement les dépenses annuelles.

Les nègres peuvent être évalués à 32 liv. sterl. (768 f.) par tête, les chevaux et les bœufs à 3 liv. sterl. (72 f.) ; mais ces animaux s'achètent quelquefois à meilleur compte. Une plantation à sucre de première classe, avec tous les bâtimens nécessaires, est généralement estimée de 7 à 8000 liv. sterl. ; il en est bien peu qu'on puisse évaluer à 10,000 liv. sterl. (240,000 f.) Je pense que, pour en faire l'acquisition, il suffirait de payer à peu près le sixième du prix

comptant , et le reste par portions égales annuellement. Les plantations de l'intérieur peuvent être estimées de 3 à 5,000 liv. sterl. , rarement plus haut , et on exigerait une plus faible avance que pour les plantations de première classe ; les payemens à faire annuellement seraient aussi moins forts. Les plantations du premier ordre doivent avoir au moins 80 nègres et un nombre d'animaux proportionné (1).

La seule espèce de charrette ou cabrouet en usage sur les plantations est faite on ne peut plus grossièrement. Une table épaisse et lourde , d'environ deux pieds et demi de large et six de long , est posée sur deux roues d'un bois très - dur , jointes par un essieu aussi en bois ; on y ajuste un timon , et on fait traîner cette lourde machine par quatre bœufs au moins ; mais , comme le char est très-étroit , et que

(*) Voici un état du nombre de caisses de sucre exportées de Pernambuco , de 1808 à 1813. Je le tiens de M. I. C. Pagen qui a résidé long-temps à Récife.

Année 1808 —	4271 caisses.
1809 —	12801
1810 —	9840
1811 —	7749
1812 —	8577
1813 —	9022

les chemins sont mauvais, il verse fréquemment. Les nègres qui conduisent les voitures jouissent de quelques faveurs que ne partagent point leurs camarades; c'est la compensation d'un travail pénible, et du danger auquel ils sont exposés par les voitures qui versent, et les bœufs qui deviennent quelquefois furieux. Dans tous les travaux d'une plantation, le défaut de moyens mécaniques pour diminuer le travail des ouvriers doit frapper tout homme habitué à l'emploi de ces moyens si utiles. Je n'en citerai qu'un exemple. Lorsqu'on a besoin de faire porter des briques ou des tuiles d'un lieu à un autre, on emploie tous les nègres de la plantation; chaque homme met trois ou quatre tuiles sur sa tête, et s'achemine lentement vers l'endroit où il doit les déposer, après quoi il retourne aussi lentement en chercher trois ou quatre autres. Ainsi trente hommes passent une journée entière à faire le même ouvrage que deux personnes, avec des broutilles, auraient achevé sans peine dans le même espace de temps.

CHAPITRE XVII.

Agriculture. — Le coton.

CETTE plante précieuse est devenue aujourd'hui d'une plus grande importance pour Pernambuco que la canne à sucre elle-même, par les demandes considérables que l'on fait du coton de cette province et des provinces adjacentes pour les marchés de la Grande-Bretagne. On forme tous les ans de nouveaux établissemens pour la culture du coton, malgré les difficultés qu'on rencontre souvent pour y réussir. Les cantons choisis pour cette culture, très-éloignés de la côte, sont souvent des terres arides et presque privées d'eau, au point qu'elles en manquent parfois totalement, tandis que les autres quartiers en ont encore avec abondance. C'est une opinion généralement admise, que le coton ne réussirait pas près des côtes (1),

(1) J'ai vu quelques beaux cotonniers à moins de deux lieues de la côte; mais les tentatives qui ont été faites pour le cultiver en grand dans ces quartiers n'ont pas eu, d'après ce que j'ai ouï dire, tout le succès désiré. Ne pourrait-on pas essayer d'y semer le coton de *Sea-Islands*? Le coton de

et que les fréquens changemens de l'atmosphère lui font du tort. Les saisons sèches et pluvieuses sont sans doute plus régulièrement marquées à une certaine distance de la mer ; et si dans ces cantons l'ordre des saisons se trouve altéré, c'est plutôt par un manque d'eau , que par une surabondance de pluie. Le coton demande de la sécheresse pendant une grande partie de l'année ; s'il tombe beaucoup de pluie pendant que la gousse est ouverte, la laine est perdue ; elle devient jaune, et bientôt tout-à-fait incapable d'être employée. Le sol qu'on préfère pour la culture du coton est d'un rouge

Pernambuco est supérieur à tout autre , excepté celui qu'on tire en petite quantité de ces îles. Bolingbroke dit dans son *Voyage à Démérara*: *Les Anglais qui s'établirent sur la côte y commencèrent aussi la culture du coton, et ils trouvèrent que cette terre convenait beaucoup mieux à ce genre de culture que celle du pays qu'on trouve en remontant la rivière. Le coton des établissemens dont il parle est très-inférieur à celui de Pernambuco.*

Dans le troisième rapport des directeurs de l'*Institution africaine*, page 23, je lis : « *L'air salin de la côte, qui généralement détruit le café, est favorable au coton ;* » et page 27 : « *Le coton ne manque jamais de dégénérer lorsqu'on le fait venir dans le même terrain pendant plusieurs années sans semer de nouvelle graine.* »

foncé avec quelques veings jaunes ; il devient extrêmement dur quand il y a long-temps qu'il n'a plu. Les plantations de coton s'éloignent chaque jour de plus en plus de la côte partout où les plaines du *Sertam* ne s'opposent pas à ce mouvement. Celles de ces plantations qui étaient autrefois établies plus près des côtes, sont maintenant employées à d'autres cultures. Le changement de terrain que demande le coton, car on croit nécessaire de laisser reposer une terre plusieurs années avant d'y en semer une seconde fois, peut en partie en être la cause. Peut-être aussi que l'accroissement rapide de la population le long des côtes a en quelque sorte obligé ceux qui cultivaient une plante, objet de commerce, de céder la place à ceux qui cultivent celles qui sont nécessaires à la subsistance des habitans du pays. Le planteur vend souvent le coton en *caroco* ; c'est à-dire, avant qu'on en ait séparé la graine, à des gens qui gagnent leur vie à le mettre en état d'être exporté ; mais, comme la difficulté du transport est augmentée quand il est brut, ceux qui s'occupent à le nettoyer s'établissent près des plantations, et s'enfoncent dans l'intérieur à mesure que les planteurs y pénètrent. On voyait, il y a quelques années, un grand

nombre de machines pour séparer le coton de la graine, à deux lieues de Récife, peu de temps après elles furent transportées à Goïana ; aujourd'hui les principaux marchands sont établis à Limoeiro et Bom-Jardim, à plusieurs lieues de la côte.

Pour planter le coton, on défriche les terres de la manière ordinaire, en abattant le bois et en le brûlant. On fait ensuite, à la distance de six pieds les uns des autres, des trous carrés, dans chacun desquels on met d'ordinaire trois graines. Dans les colonies anglaises, on croit qu'il est nécessaire de mettre huit ou dix graines dans chaque trou. Le temps convenable pour planter est en janvier après les *primeiras aguas* (premières eaux), ou dès qu'il a tombé un peu de pluie. On plante ordinairement du maïs entre les cotonniers. On obtient trois, et quelquefois quatre récoltes des mêmes plantes, mais la seconde est celle qui donne généralement la laine la plus fine et la plus belle. L'arbrisseau offre un aspect très-agréable lorsqu'il est en feuilles et couvert de ses superbes fleurs jaunes ; mais, quand les cosses commencent à s'ouvrir et les feuilles à se dessécher, ses branches, maigres et éparses, le font ressembler à une vigne que l'on

n'a pas taillée depuis long-temps. Le coton est recueilli au bout de neuf ou dix mois.

La machine pour séparer le coton d'avec les graines est très - simple et pourrait être plus simple encore. Deux petits rouleaux cannelés sont placés horizontalement et près l'un de l'autre dans un cadre ; à une de leurs extrémités ils portent une rainure, dans laquelle passe une corde enveloppant une grande roue qui se trouve éloignée de quelques pieds de ces rouleaux, et à laquelle sont fixées deux manivelles que tournent deux hommes. Les rouleaux sont disposés de façon à tourner en sens contraire, tellement que le coton que l'on met entre eux passe de l'autre côté, et les graines restent en deçà, parce que l'ouverture entre les rouleaux n'est pas assez grande pour leur donner passage (1). La machine que l'on emploie dans les colonies anglaises paraît être construite de la même manière, mais elle est plus simple, puisqu'elle est mise en mouvement par le pied de l'homme qui présente le coton (1).

(1) J'ai ouï dire que les graines seraient une bonne nourriture pour les bestiaux si on pouvait les débarrasser tout-à-fait du coton qui les enveloppe ; c'est-là la difficulté.

(2) Dans le temps de Labat, les machines étaient aussi

Après cette opération il reste encore des fragmens de graines qui ont été brisées par hasard et d'autres corps étrangers qu'il faut ôter. Pour y parvenir, on fait un tas de coton, et on le bat avec de gros bâtons; mais c'est une opération qui fait beaucoup de tort à la laine, parce qu'elle brise la fibre; et comme la valeur du coton aux yeux du manufacturier, dépend de la longueur de la fibre, on ne devrait épargner aucun soin pour découvrir un autre procédé.

« Les graines sont fortement attachées les unes aux autres dans la cosse, » dit M. Edwards en parlant d'une espèce de coton des colonies anglaises, auquel il donne le nom de *kidney-cotton*, et qu'il croit être le véritable coton du Brésil (1). On trouve aussi à Pernambuco le coton couleur de nankin, mais il n'est cultivé

mises en mouvement par le pied de celui qui présentait le coton entre les rouleaux.

(1) M. Edwards appelle le coton que l'on cultive aux Antilles, *coton commun de la Jamaïque*. Il dit que le filament en est gros et fort; mais il est difficile à nettoyer, à cause de la fragilité des graines. Il est étrange, comme M. Edwards en fait la remarque, que les planteurs anglais, connaissant une espèce de cotonnier qui donne une plus belle laine, continuent d'en cultiver d'une qualité inférieure.

que comme objet de curiosité. J'ai vu en outre quelques espèces de cotonniers sauvages ; mais comme je n'en ai pris aucun échantillon, je ne prétends pas les décrire.

Les bénéfices que font les planteurs de coton dans les bonnes années, sont immenses ; mais ils éprouvent fréquemment des pertes. Quelquefois toute une récolte est perdue, ou bien, après les plus belles apparences, les insectes, les pluies ou la grande sécheresse détruisent l'espoir du propriétaire jusqu'à l'année suivante. La canne à sucre n'est pas sujette à manquer ainsi complètement ; car, lors même que l'année est mauvaise, on peut s'attendre à retirer encore de quoi payer les frais de culture. J'ai vu que les prix du sucre ne haussaient pas considérablement sur la place, par l'apparence d'une mauvaise récolte ; mais il faut ajouter que, dans un pays aussi vaste, un canton peut échapper aux accidens, lorsqu'un autre est tout-à-fait ruiné (1).

Le coton qui croît dans l'Amérique méridionale, soit au nord, soit au midi de Pernambuco, est d'une qualité inférieure à celui de cette province. Le coton de Séara n'est pas

(1) Voici un état du nombre de balles de coton exportées

aussi bon, celui de Maranham l'est moins encore. Ces deux ports sont les entrepôts de cette marchandise. La qualité du coton diminue à mesure qu'on avance vers le midi ; le coton de Bahia n'est pas aussi beau que celui de Pernambuco, et la petite quantité qui croît à Rio de Janeiro n'est pas d'une aussi bonne qualité qu'à Bahia.

En parlant du sucre et du coton, j'ai exposé les points principaux sur lesquels les planteurs du Brésil ne sont pas d'accord avec ceux des Antilles : je renvoie ceux de mes lecteurs que ce sujet intéresse, à l'ouvrage estimable que j'ai consulté (1).

de Pernambuco de 1808 à 1813. Je le tiens également de M. Pagen,

Année	1808	—	26,877	Balles.
	1809	—	47,512	
	1810	—	50,103	
	1811	—	28,245	
	1812	—	58,824	
	1813	—	65,327	

D'après cela, on pourrait croire qu'en disant, au chapitre 1^{er}, qu'on exporte actuellement de ce pays entre 80 et 98,000 balles de coton tous les ans, j'ai beaucoup exagéré ; mais on peut voir que l'augmentation a été considérable de 1812 à 1813, et je sais qu'elle continue encore au moins aussi rapidement.

(1) Edwards, *History of the west Indies*.

Le manioc.

Le manioc demande une bonne terre, et le même champ ne peut donner deux récoltes de suite; il faut le laisser reposer un ou deux ans, et quelquefois davantage. La manière de le planter est simple, et ne diffère en rien de celle qu'employaient autrefois les Indiens (1). La farine que l'on fait avec la racine de cette plante porte le nom de *farinha de pao* (farine de bois) (2). Il y a plusieurs espèces de manioc;

(1) Voyez *History of Brazil*, vol. 1, page 233.

(2) M. Southey dit : « Quand le manioc manquait, on faisait ce qu'on appelle farine de bois (en portugais *farinha de pao*), et l'on se servait du bois de l'Urucuri-Iba, que l'on coupait et que l'on pilait. Comme cette farine est moins sujette à se gâter que celle du manioc, on l'embarque généralement pour vivres de campagne à bord des vaisseaux brésiliens, » vol. 1, page 233. La *farinha de pao* que l'on embarque aujourd'hui sur les vaisseaux est celle du manioc, et le nom de farine de bois ne lui est pas mal appliqué, car elle demande toujours à être épluchée pour en ôter les morceaux d'écorce et de fibres ligneuses de la racine qui peuvent s'y trouver. Cependant il est probable que le nom de farine de bois a commencé à être donné à celle de l'Urucuri-Iba, et que, lorsqu'on a changé la matière, on a conservé le nom. Je renvoie le lecteur à l'ouvrage intitulé *History of Brasil*, pour une plus ample description du manioc.

les unes veulent des terrains élevés, les autres des terres basses et humides; dans ce dernier cas, il faut faire des buttes pour que l'eau s'égoutte : autrement la racine pourrit. On nourrit les bestiaux avec la tige et la racine de cette plante, que l'on a d'abord coupée en morceaux et exposée au soleil pendant quelques heures; sans cette précaution, elle les incommoderait. J'ai vu néanmoins quelques bœufs d'attelage habitués à manger la racine de manioc toute fraîche, sans en ressentir aucun mal; le corps de l'homme lui-même s'accoutume à la longue aux remèdes les plus violens.

Pendant que je résidais à Jaguaribe, j'avais un de ces animaux qui, régulièrement une fois par semaine, tâchait de sortir de l'enclos pour aller passer une partie de la nuit dans quelque champ de manioc. Il arrachait si adroitement la tige et la racine ensemble et sans rien casser, que les traces de ses pieds seules nous indiquèrent les vols qu'il commettait. Pendant mon séjour à Itamaraca, il m'arriva de perdre un mouton qui avait bu du jus de manioc. Les nègres étaient occupés à faire la *farinha*, et on avait placé sous le pressoir une auge pour recevoir le jus; les moutons se pressaient sous le hangar pour tâcher d'attraper quelques - unes

des racines, dont ils sont très-friands : l'un d'eux s'approcha de l'auge, qui était pleine de jus ; et quoiqu'on l'eût aperçu et chassé sur-le-champ, l'effet du peu de liquide qu'il avait eu le temps d'avaler se manifesta au bout de quelques minutes ; l'animal commença à chanceler, il tombait, se relevait et retombait de nouveau. On lui fit avaler beaucoup d'huile, mais sans succès. Son corps s'enfla considérablement, et le pauvre animal mourut environ dix minutes après avoir bu de ce jus empoisonné (1).

J'ai vu souvent l'insecte dont il est fait mention dans l'ouvrage de Piso (auteur cité par M. Southey), sous le nom de *taburu* et qu'on suppose engendré par le jus de manioc corrompu.

(1) Dutertre indique trois remèdes pour ceux qui ont bu du jus de manioc : « *Le premier que j'ai vu pratiquer heureusement, c'est de boire de l'huile d'olive avec de l'eau tiède, ce qui fait vomir tout ce que l'on a pris ; le second, qui est très-assuré, est de boire quantité de suc d'ananas, avec quelques gouttes de jus de citron ; mais sur tous les remèdes, le suc de l'herbe aux couleuvres, dont tous les arbres de ces îles sont revêtus, est le souverain antidote, non-seulement contre ce mal, mais encore contre toute sorte de venin.* » Histoire des Antilles, tom. 2, page 118. Labat ne croit pas à la vertu de l'herbe aux couleuvres dans ce cas.

Il est encore connu sous le même nom , qui cependant n'est pas particulier à ce ver , mais se donne aux vers de toutes les espèces. On ne conserve le jus du manioc pour aucun usage ; mais il peut rester dans l'auge pendant quelques jours par la négligence de celui qui est chargé de la vider (1). Je n'ai jamais entendu dire que la piqure de ce ver fût mortelle.

(1) Dutertre dit que les sauvages mêlent à leurs mets de l'eau de manioc. Hist. des Antilles , tom. 1 , page 389. Dans le *Nouveau Voyage* , au tom. 1 , page 400 , on lit : « Nos sauvages , qui en mettent (du jus de manioc) dans toutes leurs sauces , n'en sont jamais incommodés , parce qu'ils ne s'en servent que quand il a bouilli. » Pareillement dans le *Voyage à la Guiane*, pag. 101 : « Le suc de manioc , cet instrument de mort , devient , travaillé par les créoles de Cayenne , une sauce appétissante et salutaire. »

Ce jus , bouilli avec de la viande et assaisonné , fait une excellente soupe qu'on nomme *casserepo* ; on l'emploie aussi dans les sauces. *Voyage à Démarara* par H. Bolingbroke , page 149.

Le docteur Pinckard rapporte avoir goûté à Démarara du jus de *cassada* préparé en sauce. *Notes on the west Indies* , vol. 2 , page 257.

Durant la famine de 1793, les habitants de Pernambuco se sont nourris avec le jus du manioc ; mais , dans les temps d'abondance , on le regarde comme n'étant d'aucun usage. C'est par l'évaporation qu'il perd ses qualités vénéneuses.

L'espèce de manioc appelée *manipeba* est prohibée, attendu que son suc est un poison encore plus actif que celui des autres espèces; elle est aujourd'hui presque entièrement extirpée; elle avait l'avantage de se conserver plus long-temps dans la terre. Les racines des espèces de manioc que l'on plante communément se pourrissent, si la tige est brisée; mais on peut couper les tiges de la *manipeba*, et la racine se conserve saine dans la terre jusqu'à ce que l'année suivante elle pousse une nouvelle tige. J'ai appris que, dans les terrains secs de Mata, quelques autres espèces de manioc jouissent du même avantage. Quoique le manioc demande un terrain sec, la récolte manque lorsque les pluies ne tombent pas en janvier; c'est dans ce mois et immédiatement après les premières eaux que l'on plante la plupart des champs de manioc. Les Brésiliens donnent un nom particulier à chaque partie de la plante. Ils appellent la racine *mandioca*, la tige *maniva*, les feuilles *manisoba*, et le jus *manipueira*. Il y a une espèce de manioc dont le suc n'est pas vénéneux; elle porte le nom de *macaxeira*; sa racine ne devient jamais très-grosse; c'est pourquoi elle est plantée plutôt comme objet de curiosité que pour servir de nourriture. On extrait moins de suc de la

racine de cette plante que d'une racine d'égale grosseur, prise parmi les autres espèces de manioc (1). La peau de la racine des diverses espèces de manioc employées communément est brune ; néanmoins il y en a une espèce dont la racine a la peau blanche.

Ce qui coûte le plus en faisant de la farine de manioc, c'est d'enlever la pellicule de la racine ; cela se fait en employant soit une vieille lame de couteau, ou un caillou tranchant, ou une petite coquille, dont chacun a dû se pourvoir.

(1) Dutertre parle d'une espèce de manioc qui n'est pas vénéneuse, et qu'on appelle *kamanioc* ; il ajoute qu'elle est assez rare. *Hist. des Antilles*, tom. 2, page 114.

Labat parle aussi du *kamanioc* : « *C'est comme qui dirait le chef des maniocs. En effet, son bois, ses feuilles et ses racines, sont plus grandes et plus grosses que dans les autres maniocs ; mais, comme il est beaucoup plus de temps à croître et à mûrir, et que ses racines rendent beaucoup moins de farine, parce qu'elles sont plus légères et plus spongieuses que les autres, on le néglige, et peu de gens en plantent.* » *Nouv. voyage*, tom. 1, page 411. Non-seulement la racine de la *macaxeira* est plus petite que les autres, mais je crois que la plante l'est aussi. Barrière dans la *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, page 61, parle d'une espèce de manioc non vénéneuse, sous le nom de *manioc sauvage*.

De cette manière il faut qu'un grand nombre de personnes s'occupent de cette opération pour fournir suffisamment de racines à la roue qui les écrase. Cette roue, placée dans un châssis, est garnie de chaque côté d'une manivelle, de sorte que deux hommes peuvent la faire tourner. On place une auge sous la roue, qui est revêtue d'une bande de cuivre piquée, et assez raboteuse pour saisir et moudre les racines. On jette le manioc sous cette roue qu'on fait tourner avec rapidité : après avoir été ainsi écrasé, il tombe dans l'auge ; de là on le met sous une presse pour en extraire tout le suc ; et lorsqu'il a été suffisamment pressé, la pâte qui reste est placée sur un âtre bien échauffé. On a soin de la remuer sans cesse pour l'empêcher de brûler ; quand elle est bien rôtie, on la retire ; et, lorsqu'on l'a laissée refroidir, elle est en état d'être employée (1).

(1) BARRÈRE dit, en parlant des créoles de Cayenne : « Elles préfèrent encore au meilleur pain du monde la cassave, qu'elles mangent rarement sèche ; car elles la font toujours tremper dans l'eau ou dans quelque sauce : c'est sans doute cette nourriture qui leur donne cette couleur pâle, et qui fait qu'elles n'ont point de coloris. » J'ai bien peur qu'il n'ait été chercher trop loin la cause de la pâleur des dames de Cayenne. Il dit encore : « On ne mange

Il y a une autre manière de préparer le manioc : on l'enferme dans un panier , et on le met

que très-rarement à Cayenne , ou , pour mieux dire , presque jamais de la coaque , qui est la nourriture ordinaire des Portugais de Para , du Maragnan , et des peuples qui sont sur les rivages du fleuve des Amazones. » Il décrit ensuite la coaque , et c'est évidemment la farinha ; mais il n'explique pas comment on préparait la cassave dont les dames créoles étaient si friandes et qui faisait tant de tort à leur beauté. Il dit après cela : « Les Indiens portugais , quand ils veulent prendre leurs repas , mettent une poignée de coaque dans le creux de la main , qui leur sert d'assiette , et de là ils la font sauter adroitement dans la bouche ; ils boivent par-dessus une bonne coupe d'eau ; et voilà leur repas pris. » Nouv. Relat. de la France équinoxiale , pag. 55 et 56.

Cette manière de manger et la frugalité du repas sont communes dans le Brésil à toutes les classes du peuple. Quant à la cassave , je ne puis comprendre ce qu'il veut dire. Malgré ses observations sur la manière de manger la farinha toute sèche , et quoique beaucoup de gens en usent ainsi , on croit que c'est un aliment malsain. L'un des devoirs d'un *feitor* ou régisseur , est de veiller à ce que les nègres ne se nourrissent pas de farine sèche , mais qu'ils fassent le *piram* , qui consiste à mêler la farinha avec de l'eau bouillante ou du jus de viande. Les nègres aiment assez le *piram* ; mais quelquefois ils sont trop harrassés ou trop paresseux pour prendre la peine de faire cuire leurs vivres : alors ils mangent la farine sèche , et ils en saupoudrent leur

tremper dans l'eau pendant quelques jours jusqu'à ce que sa racine devienne molle ; dans cet état on l'appelle *mandioca molle*. On s'en sert pour faire des gâteaux ou d'autres mets légers ; mais cette méthode ne convient pas lorsqu'on veut l'employer en guise de pain. Pendant mon séjour à Jaguaribe, j'ai tenté d'introduire l'usage de la farine de manioc trempée ; cette farine était beaucoup plus belle que celle que l'on obtient par la méthode ordinaire, mais les nègres ne l'aimaient pas autant, et je pensai qu'elle pouvait être malsaine ; aussi je fis reprendre l'ancienne préparation. Le manioc doit se trouver dans un état voisin de la putréfaction avant de devenir assez mou pour être facilement dépouillé et écrasé, et je suppose qu'il doit alors avoir une qualité nuisible. L'odeur du *mandioca molle* est très-désagréable, et c'est une des incommodités qu'on éprouve en passant dans les rues de Récife où on le vend.

viande, après l'avoir fait sécher à la fumée. La maladie que l'on dit provenir de l'habitude de manger la farine sèche, est l'hydropsie. La farine de manioc se gonfle considérablement lorsqu'elle est humectée, et si cet effet a lieu dans l'estomac, cela peut être dangereux : voilà peut-être la raison sur laquelle est fondée l'opinion des Brésiliens à cet égard.

Cette odeur disparaît néanmoins quand la farine a été pendant quelques minutes sur un réchaud (1).

Le cocotier.

Les terres sablonneuses où cet arbre se plaît ne seraient presque d'aucune valeur si on ne l'y plantait; mais le produit des cocotiers leur donne du prix. Les terres ainsi plantées donnent à leurs propriétaires un revenu fixe, sans

(1) Dutertre dit que les sauvages, après avoir fait tremper le manioc, « *le font sécher au soleil et que l'écorce s'étant d'elle-même, ils pilent le manioc dans un mortier pour le réduire en farine qu'ils mangent sans autre cuisson.* » Hist. des Antilles, tom. 2, pag. 114.

Suivant Labat, les nègres marrons ont deux manières de le préparer : « *C'est de le couper par morceaux, et de le mettre tremper dans l'eau courante des rivières ou des ravines pendant sept ou huit heures. Les mouvements de l'eau ouvrent les pores de la racine et entraînent le trop de substance; la deuxième manière est de le mettre cuire tout entier sous la braise. L'action du feu met ses parties en mouvement, et on le mange comme on fait des châtaignes et des patates, sans aucune crainte.* » Nouv. voyage, etc., tom. 1. p. 410. — Je pense que les nègres marrons ne se sont accoutumés que par degrés à manger ainsi le manioc, et je ne voudrais recommander à personne aucune de ces deux manières de le faire cuire.

leur occasioner beaucoup de soins, tandis que la culture de toutes les autres demande de grands travaux. Cependant on doit considérer les cinq ou sept années qui se passent avant que cet arbre produise du fruit, comme une réduction à faire sur les bénéfices qu'il donne dans la suite, et sur le grand âge auquel il parvient. Quoi qu'il en soit, il n'y a peut-être pas d'arbre de sa dimension qui devienne productif en aussi peu de temps; c'est un arbre précieux, et dont chaque partie s'emploie à quelque chose d'utile. Les Brésiliens disent que le cocotier leur procure de l'ombre et de la nourriture : de son tronc et de ses feuilles ils bâtissent des huttes; de ses racines fibreuses ils tressent des paniers; et ils font des cordes avec les filamens de la première enveloppe de la noix. Ce fruit leur fournit la nourriture et la boisson; on en obtient une huile excellente en épurant le jus qu'on a exprimé de sa pulpe. La noix sert d'aliment à toutes les classes du peuple, et c'est un des principaux articles du commerce intérieur. Lorsqu'on établit une plantation de cocotiers, les noix de cocos que l'on prend pour graines sont enterrées à environ un pied de profondeur, et on en forme des rangs serrés entre eux, pour la plus grande commodité de l'arrosement : on

les plante souvent aussi le long des murs des maisons, afin que l'eau qui tombe des toits lorsqu'il pleut les arrose; cela suffit ordinairement, et le propriétaire se trouve par là soulagé d'un grand travail. Cinq mois après, les pousses commencent à percer la terre, et lorsqu'il s'est écoulé environ un an depuis qu'on a mis les noix en terre, les jeunes arbres peuvent être transplantés (1). On les plante alors à la distance de huit ou dix pas les uns des autres dans la terre qu'on a défrichée pour les recevoir. Aussitôt qu'ils ont bien pris racine, et il en est peu qui périssent, on est presque dispensé de toute culture ultérieure. Il faut cependant arracher les broussailles qui poussent autour de ces arbres, du moins pendant les premières années, et véritablement à toutes les époques la fécondité du

(1) « *On prétend que l'arbre est autant d'années à rapporter du fruit, qu'il est de mois en terre avant de pousser son germe.* » Nouv. voyage, tom.3 . p. 267. Labat néanmoins ne garantit pas la vérité de cette assertion. Il dit que le chou du cocotier est très-bon, et je suis de son avis. On coupa un cocotier à Itamaraca, et le curé m'en envoya le chou, dont je fis faire plusieurs plats que je trouvai excellens.

Voyez l'Appendix, pour de plus amples détails sur le cocotier.

cocotier augmente, si on lui donne l'espace convenable.

Le carapato ou arbre aux castors.

Cet arbre, comme le cocotier, peut être planté dans les terrains sablonneux; mais il croît plus vite sur un meilleur sol. L'huile qu'on extrait de sa semence est employée généralement pour les lampes et pour d'autres usages domestiques; cependant on ne la mange pas, et on ne s'en sert en médecine que comme topique. On l'administre néanmoins aux animaux qui ont bu du suc de manioc, et elle réussit quelquefois à faire rejeter le poison. On cultive cet arbre, mais souvent on le voit croître spontanément (1).

Le bois de Brésil.

L'arbre qui fournit cette belle teinture rouge si estimée en Europe, est, je crois, regardé comme une production particulière du pays auquel il a donné son nom (2). On le désigne

(1) Labat était intrépide, et goûtait à tout; aussi je ne fus pas surpris de trouver dans son ouvrage ces expressions de regret: « *Je suis fâché de n'avoir pu expérimenter pendant que j'étais aux îles, si cette huile ne serait pas bonne à manger.* » Je voudrais qu'il l'eût tenté.

(2) M. Clarkson, dans son ouvrage intitulé *De l'impoli-*

aussi à Pernambuco (d'où je pense qu'il est exporté), sous le nom de *pao da rainha* (bois de la reine); le gouvernement en conserve le monopole , et est importé en Europe au compte de la couronne. On ne prend aucun soin pour empêcher ce bois de devenir rare , et même d'être entièrement extirpé. Il est coupé impitoyablement par les officiers chargés de ce soin , partout où il se trouve et sans aucun égard à la grosseur de l'arbre. On n'en fait point de plantation ; aussi il est rare d'en trouver à une distance de plusieurs lieues de la côte. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on le fait venir de l'intérieur , car la pesanteur de ce bois en rend le transport difficile à dos de cheval ; et c'est le seul véhicule qu'on puisse employer. Le prix que donne le gouvernement aux conducteurs étant au-dessous de celui qui est alloué

tique du commerce des esclaves , p. 13 c. 14 , raconte qu'une petite bûche de ce bois fut apportée par hasard de la côte d'Afrique en Angleterre et que « l'on trouva qu'il donnait une couleur qui rivalisait avec le carmin , et qu'elle fut estimée d'un si grand prix pour la teinture , qu'on offrit immédiatement soixante guinées par tonneau (2000 livres pesant) pour tout ce qu'on pourrait procurer de ce bois. » Quant à ce que je dis du nom , voyez *History of Brazil* , vol. 1. p. 19.

par les particuliers pour un travail semblable , ce service est une source d'oppression. Le conducteur mis en réquisition reçoit avec sa charge un chiffon de papier indiquant la quantité de bois qu'il transporte ; il doit présenter cette note à l'intendant de la marine à Récife, et il faut qu'il attende que le bois ait été pesé et son papier contre-signé pour retourner chez lui. Il se passe donc plusieurs jours avant qu'on lui permette de partir, et il finit par découvrir qu'il est de son intérêt de faire quelques présens aux officiers pour être plus promptement expédié. En cela , le vieux système d'indifférence pour ce qui est juste se fait clairement apercevoir. Je tiens ces détails sur le traitement des conducteurs de plusieurs hommes qui ont fait ce service.

Si le commerce du bois de Brésil était libre , il est évident que la rareté s'en ferait plus tôt sentir que sous le régime actuel ; mais aussi dès qu'il deviendrait rare on s'occuperait d'en planter. Quoi qu'il en soit , tant qu'on pourra s'en procurer comme on l'a fait jusqu'à présent et qu'on y trouvera de grands bénéfices , il est probable que le gouvernement continuera de le vendre à son compte. Dans chaque plantation à sucre , on pourrait cultiver un grand nombre de ces arbres sans être obligé de défricher

une plus grande quantité de terrain. Les haies et clôtures des *cercados* (champs) pourraient être renforcées en y mêlant quelques - uns de ces arbres, au lieu de ceux qu'on emploie à cet usage.

Je n'ai jamais vu l'arbre qui donne le bois de Brésil ; mais je l'ai entendu décrire de la manière suivante : il est d'une médiocre hauteur ; A peu de distance de terre un grand nombre de branches s'étendent en tous sens très-irrégulièrement ; ce qui ne lui donne pas un aspect agréable. Il faut de l'habitude pour reconnaître cet arbre , parce que c'est le cœur seul qui est précieux ; les couches extérieures du bois ne présentent rien de particulier. Les feuilles sont petites et ne garnissent pas les branches (1).

LE TATAJUBA. — C'est une espèce de bois donnant une teinture jaune qui est bien connue en Angleterre : il croît spontanément. Il en a été fait dernièrement de grandes demandes ; de-

(1) Labat ne peut s'accoutumer à l'idée de voir les Portugais conserver le monopole du commerce du bois de Brésil ; il voudrait faire croire que cette espèce de bois vient seulement de Pernambuco , ou *Fernambourg* (comme il l'appelle). Il s'imagine que le bois de Brésil est le même que le campêche.

puis cette époque, on le coupe partout où on le trouve.

LE FEIJAM (haricot) se plante en avril et en mai parmi le manioc. Il s'en fait une grande consommation parmi les basses classes de la population libre ; mais il n'en vient pas une assez grande quantité pour servir de nourriture ordinaire aux nègres. Lorsqu'on fait cuire le *feijam* avec le jus de la pulpe du coco, il devient un mets excellent. Dans les districts où l'on plante le coton, c'est l'aliment journalier des esclaves.

MILHO (le maïs) se plante parmi le manioc et quelquefois dans les champs de cannes ; mais, comme on en obtient une meilleure récolte lorsqu'on le met en terre en même temps que le manioc, c'est-à-dire, au mois de janvier, peu de personnes le plantent dans une autre saison. Dans les districts de l'intérieur, on le sème avec le coton, et il y vient plus abondamment que dans les terres qui bordent la côte. Le maïs bouilli sert de déjeuner aux esclaves dans les districts où l'on cultive le coton. Ce mets ressemble à de la purée de pois épaisse, et n'est pas désagréable quand on y mêle du sucre ou du sirop. Les gens du pays l'appellent *angu de milho*.

LA BANANE est trop connue pour exiger une longue description. Il y a dans la province de Pernambuco trois espèces de banane : la *banana curta* (banane courte) ; c'est un petit fruit qui n'a pas plus de deux pouces de long ; la *banana comprida* (banane longue) ; et enfin une troisième espèce connue sous le nom singulier de *banana de quatro vintems*, parce que ses régimes sont si gros qu'ils se vendent jusqu'à quatre *vintems* (un peu plus de 50 c.). Je ne pense pas qu'on tire de la banane tout le parti possible ; on pourrait en faire un article principal de nourriture pour les nègres. La *banana curta* avec la *farinha* sèche est un déjeuner assez commun parmi les hommes de couleur (1).

(1) Dans son *Voyage à Démarara*, M. Bolingbroke cite la banane comme la principale nourriture des nègres. L'abat donne un moyen de rendre la banane utile en voyage. Comme tous les ingrédients qui entrent dans sa recette sont bons, je pense que le mélange doit être bon aussi ; c'est pourquoi je le publie de nouveau pour l'avantage de ceux qui pourront manquer de mets savoureux en traversant, comme je l'ai fait, le Seara-Meirim : « *Ceux qui veulent faire cette pâte avec plus de soin, font d'abord sécher les bananes au four ou au soleil, puis ils les égrugent ; ils y mêlent ensuite du sucre pilé, avec un peu de poudre de cannelle, de girofle et de gingembre, tant soit peu de farine et un blanc*

LES BATATAS. Il y en a de plusieurs espèces , mais celle que j'ai vue le plus souvent est la *batata roxa* (patate rouge), qui tire son nom de la couleur rouge que prend sa pulpe quand elle est cuite ; c'est la meilleure de toutes. Le goût en est agréable , et il le serait davantage si elle était un peu moins sucrée. La *bātata* est une plante rampante qui se reproduit par les racines ou par des boutures. Si les tiges qu'on a arrachées demeurent sur la terre , et qu'il tombe de la pluie peu de temps après , elles recommencent à pousser. On plante les *batatas* à présent plutôt pour la table du plan-

d'œuf pour lier toutes ces choses ensemble, après qu'elles ont été pétries avec un peu d'eau de fleur d'orange. » Nouv. Voyage, tome 3 , p. 314. On pourrait peut-être employer moins d'ingrédients. Dutertre dit de la banane : « *Quand on la coupe on voit une belle croix imprimée sur chaque tronçon : c'est ce qui a fait croire à plusieurs que ce fruit est le même qu'Adam mangea dans le paradis terrestre.* » Labat, en rapportant la même histoire , ajoute : « *Adam, pouvait avoir meilleure vue que nous , où la croix de ces bananes était mieux formée.* » Je fus un jour prié par une jeune femme brésilienne de couper une banane en long et non en travers , parce que , en divisant le fruit de cette manière , je coupais la *cruz de nosso Senhor* (la croix de notre Seigneur).

teur que pour servir de nourriture aux nègres. Je pense néanmoins qu'il n'y a pas une plante qui soit plus capable, après le manioc, de servir pour cet objet ; et peut-être pourrait-elle le remplacer. On renoncerait au manioc si l'on pouvait découvrir toute autre plante qui pût fournir une nourriture aussi abondante, parce que les récoltes sont incertaines et qu'il exige la meilleure terre. Je pense que la *batata* ne présente aucun de ces désavantages. On a planté à Pernambuco des pommes de terre d'Europe ; la première récolte a donné des fruits d'un aussi bon goût quoique plus petits, à une seconde récolte ceux qui avaient servi de graines ont été trouvées un peu sucrées ; et les pommes de terre, d'année en année, contractaient un goût encore plus semblable à celui de la *batata*. Cependant les deux plantes sont fort différentes, car la *batata* du Brésil est rampante (1).

(1) Labat dit : *La patate est une espèce de pomme de terre qu'on appelle en France topinambour.* » Nouv. Voy., tom. 2, pag. 400.

On trouve dans Dutertre le passage suivant : *Lorsque les ouragans ont tant de fois ravagé les maniocs de nos îles, on a toujours eu recours aux patates, sans lesquelles bien du monde aurait péri de faim ;* » et celui-ci : *« Tous les ma-*

LE TABAC se sème sur presque toutes les plantations à sucre. Beaucoup de personnes des basses classes cultivent aussi cette plante pour leur propre usage. On en importe à Pernambuco une quantité considérable qui vient des provinces méridionales du Brésil. Les fourmis n'attaquent pas le tabac ; mais dans les cantons où ces insectes sont très-communs, on mêle les graines avec des cendres avant de les semer ; les fourmis ont une antipathie pour la cendre , qui les éloigne de toutes les semences où elle est mêlée.

LE RIZ est très-peu cultivé dans la province de Pernambuco ; mais à Maranhão c'est le second objet de commerce. On n'en consomme presque pas à Pernambuco , parce qu'on imagine qu'il est nuisible aux nègres comme aliment ; et en effet je n'ai jamais vu d'Africain qui ne lui préférât toute autre nourriture.

LE CAFÉ et le CACAO n'ont été jusqu'ici plantés que comme culture expérimentale ; leur introduction à Pernambuco est très-récente (1).

tins, c'est une coutume générale, par toutes les îles, de faire cuire une chaudière de patates pour déjeuner. » Tom. 2, pag. 118 et 119.

(1) Labat dit, au sujet du cacao : « On ne manque jamais

L'IPÉCACUANHA. — Quoiqu'on ne le trouve à présent que dans son état sauvage, je le place ici, parce qu'il doit bientôt prendre rang parmi les plantes que l'on cultive avec soin. Le peu qu'on en exporte est recueilli dans le fond des bois par les Indiens, ou par d'autres gens d'une condition à peu près semblable à la leur. Cette plante aime l'ombre; elle sert de nourriture au gros gibier. Il y a deux espèces d'ipécacuanha, le blanc et le noir; c'est ce dernier qu'on emploie en médecine (1); les Brésiliens pren-

de planter du manioc en même temps qu'on met les amandes en terre. » On en agit ainsi pour protéger les jeunes plantes contre l'ardeur du soleil. « *On arrache le manioc au bout de douze ou quinze mois, et sur-le-champ on en plante d'autre, mais en moindre quantité; c'est-à-dire qu'on ne fait qu'un rang de fosses au milieu des allées.* » Il recommande de planter entre le manioc et les cacaos des melons d'eau, des melons communs, ou d'autres plantes de ce genre. *Nouv. Voyage, tom. 6, pag. 397 et 398.*

(1) Labat se met en colère contre certaines gens qui, de de son temps, croyaient qu'on ne trouvait l'ipécacuanha noir que près des mines d'or de l'intérieur de la province de Rio de Janeiro. Il parle d'une troisième espèce d'ipécacuanha, qu'il nomme ipécacuanha gris, et fait aussi mention du blanc : il dit que ces derniers produisent le même effet que le noir, mais que les doses doivent être plus fortes. *Nouv. Voyage, tom. 6, pag. 29.*

nent le blanc pour guérir les rhumes et pour purifier le sang à la suite des fièvres.

LE GINGEMBRE est indigène ; toutefois on n'en trouve plus guère aujourd'hui de sauvage. Le gingembre blanc est celui qu'on emploie plus généralement (1).

LA MALAGUETTE (espèce de poivre) est un petit arbrisseau que l'on voit le long des murs de presque toutes les cases. Les gousses sont d'un rouge brillant. C'est une plante vivace ; quoiqu'elle se fane par la grande sécheresse, rarement elle meurt : on voit souvent à la fois sur la même tige des fleurs, et des gousses vertes et rouges. Partout où vient cet arbrisseau, on en prend soin, car les gens de toutes les classes ne sauraient, pour ainsi dire, manger leurs mets sans malaguette ; on écrase les gousses, et on en mêle les fragmens dans les sauces. Le *pimenta de cheiro* (poivre odorant)

(1) « Vieyra, dans ses *Lettres*, rapporte, comme une tradition accréditée dans le pays, qu'Émanuel ordonna d'arracher toutes les plantes à épices, de crainte que le commerce des Indes ne vint un jour à souffrir de leur existence au Brésil, et que le gingembre seul échappa, parce qu'il était sous terre. Il ne paraît pas avoir réfléchi à l'impossibilité de mettre un tel ordre à exécution. » *Hist. of Brazil*,

est aussi assez commun ; mais il exige plus de soin que la malaguette. Ses gousses sont en général d'un rouge assez vif ; quelquefois elles paraissent d'un jaune pâle ; elles ont la forme et à peu près la grosseur d'une pomme sauvage (1).

LE THÉ est regardé comme indigène au Brésil. Un prêtre qui jouit d'une grande réputation comme botaniste crut avoir découvert cette

vol. 1, note, pag. 32. Le docteur Arruda fait allusion à cet ordre dans son *Discurso sobre a utilidade da instituiçam de jardins*, et il ajoute qu'à Pernambuco quelques canneliers échappèrent aussi bien que le gingembre.

(1) « Les droits ont été doublés sur la malaguette, non » dans le but d'augmenter le revenu, mais pour prohiber en » quelque sorte l'usage de cette épice, que l'on suppose » avoir été employée en grande quantité dans la distillation » des eaux-de-vie de grains. Les directeurs néanmoins ont de » grandes raisons de mettre en doute les qualités délétères » qu'on lui attribue, parce qu'ils savent qu'on la considère » généralement en Afrique comme l'épice la plus saine, et » qu'elle est employée par tous les naturels pour assaison- » ner leurs mets. » *Quatrième rapport des directeurs de l'Institution africaine*: Si cette denrée et la malaguette du Brésil sont la même, je suis de l'avis du rapport ; et je pense que, loin d'être malfaisante, elle est très-saine. Une décoction de ses gousses est regardée comme un remède efficace contre les fièvres.

plante dans les environs d'Olinda ; il m'a écrit , depuis qu'il craignait de s'être trompé (1).

Le jardinage a fait de grands progrès en peu d'années ; et les marchés de Récife sont aujourd'hui bien approvisionnés en légumes et en racines. Les jardiniers viennent pour la plupart du Portugal ou des Açores. On trouve à acheter des pois, des choux et divers autres végétaux d'Europe (2) ; je ne parle pas de ceux qui sont particuliers au pays, comme les *mandubims* et les ignames. L'ognon d'Europe ne produit plus qu'une petite racine oblongue, et reçoit à Pernambuco le nom de *cebolinho*, diminutif de *cebola* (ognon) (3). On voit de la

(1) Labat dit : « *À l'égard du thé, il croît naturellement aux îles. Toutes les terres lui sont propres ; j'en ai vu quantité à la Busse-Terre.* » Nouv. Voy., tom. 4, p. 225. Il reparle plus loin de la même plante, et paraît convaincu que c'est vraiment l'arbre à thé.

(2) « *Il faut que les graines se naturalisent au pays, et, quand cela est fait, elles produisent à merveille. J'ai expérimenté qu'ayant semé des pois qui venaient de France, ils rapportaient très-peu, les seconds rapportaient davantage ; mais les troisièmes produisaient d'une manière extraordinaire pour le nombre et la grosseur.* » Nouv. Voy. tom. 1, pag. 367.

(3) Dutertre dit que la même chose arrive aux Antilles.

vigne dans plusieurs jardins aux environs de Récife et d'Olinda ; anciennement elle était commune à la Conception dans l'île d'Itamaraca , mais aujourd'hui il en reste fort peu ; on ne fait pas de vin. Parmi les arbres fruitiers du Brésil on retrouve une partie de ceux des contrées méridionales de l'Europe , des orangers (1), des figuiers , mais pas d'oliviers. Il faut ajouter à ces arbres communs aux deux mondes un grand nombre d'autres , particuliers au Brésil , que j'ai cités en divers endroits de cet ouvrage. Mais je me suis trop long-temps peut-être arrêté sur cette partie de mon sujet ; il est temps de passer à d'autres objets.

(1) « *On emploie, dit Labat, le suc des oranges aigres, avec un succès merveilleux et infailible, à guérir les ulcères, quelque vieux et opiniâtres qu'ils puissent être.* » Nouv. Voyag. , tom. 3 , p. 254. On coupe l'orange en deux , et on en frotte fortement la plaie.

CHAPITRE XVIII.

● La population libre.

L'INSUFFISANCE de la population du Portugal pour exécuter les plans gigantesques de son gouvernement, a très-probablement sauvé ses possessions de l'Amérique méridionale des luttes terribles qui, selon toute apparence, armeront bientôt, dans les colonies espagnoles voisines, les créoles blancs contre les hommes de couleur. Cette guerre d'extermination est déclarée aujourd'hui entre les descendants des Européens nés en Amérique, et les hommes qui ont pris naissance sur le sol de la vieille Espagne ; mais quand elle sera terminée, il faut s'attendre à en voir commencer une autre au moins aussi destructive entre les premiers et leurs compatriotes de diverses castes. L'appel que les créoles blancs ont fait au peuple, les déclarations par lesquelles ils s'engagent à se laisser diriger par sa voix, l'exposition solennelle de ces principes abstraits de gouvernement, si séduisants en théorie et si difficiles à mettre en pratique, attireront probablement sur leurs têtes la foudre qu'ils auront ainsi invoquée.

Dans les possessions portugaises, il n'existe aucun esprit de division entre les diverses castes, et l'on y remarque très-peu de ces distinctions avilissantes, établies par tous les autres gouvernemens dans l'administration de leurs colonies. Cet avantage est le fruit de la nécessité, plutôt que d'un sentiment d'humanité de la part de la métropole; il est facile de s'en apercevoir en lisant quelques dispositions réglementaires qui prouvent clairement que si le Portugal avait cru pouvoir conserver aux blancs la prépondérance, il eût, comme l'Espagne, établi ce système par des lois. Les souverains du Portugal voulaient donner à leur plan de colonisation une étendue illimitée; mais leur pays ne fournissait pas une population assez nombreuse pour assurer l'exécution de leurs vastes projets. Des aventuriers allèrent s'établir dans le nouveau monde, et c'étaient vraiment des aventuriers, car ils n'avaient aucun genre de vie réglé, et ils étaient sans famille. Les gens qui s'étaient fait des habitudes d'ordre, qui désiraient assurer leur existence par les moyens ordinaires, trouvaient assez d'occupation dans leur pays; le Portugal n'avait nulle envie de s'en défaire, et ils ne souhaitaient pas non plus de quitter la terre natale. Il n'y avait pas un sur-

croît de population , et chacun par conséquent pouvait trouver du travail , s'il voulait s'occuper ; il n'existait aucune division d'opinions en matières politiques ou religieuses : ainsi on ne voyait d'autres émigrations que celles qui étaient commandées par des crimes ; presque tous les hommes qui firent partie des diverses expéditions pour le Brésil , étaient donc sans familles. A leur arrivée dans ce pays ils contractèrent des mariages ou des unions inégales avec des femmes indiennes , et par la suite avec celles qui arrivèrent d'Afrique. Il est vrai que des orphelines furent envoyées au Brésil par le gouvernement de Portugal , mais en petit nombre. A la seconde génération , les colons épousèrent des femmes de race mêlée , faute de pouvoir en trouver de leur couleur : le nombre de ces mariages , et le silence des lois à ce sujet , écartèrent toute idée de dégradation de ceux qui les contractaient. Cependant celle de la supériorité des Européens ne fut pas tout-à-fait abandonnée ; elle donna lieu à quelques réglemens , en vertu desquels les blancs jouissent de certains privilèges. Ainsi , quoique les formes des jugemens soient les mêmes pour toutes les castes , on ne peut infliger la peine capitale aux individus de la race favorisée qu'en certaines villes ; les

hommes de couleur sont inhabiles à remplir les hautes fonctions administratives , et ne peuvent devenir membres du clergé.

Grâces à la douceur des lois , les castes mêlées ont cependant gagné beaucoup de terrain ; les réglemens qui existent contre elles sont éludés , ou plutôt sont tombés en désuétude. Peut-être la conduite héroïque de Camaram et d'Henrique Dias , l'un indien et l'autre noir , dans la guerre fameuse entre les habitans de Pernambuco et les Hollandais , et les honneurs qui leur furent décernés par le gouvernement de Portugal , ont-ils contribué à élever les classes auxquels ils appartenaient. Une certaine familiarité entre les chefs des différens corps doit être le résultat de leur dévouement à servir la même cause , surtout quand la guerre est une suite d'escarmouches , d'embuscades , où les alarmes sont fréquentes , où l'on se porte continuellement au secours les uns des autres ; lorsque c'est une guerre patriotique contre un envahisseur étranger , d'une religion différente , et qu'une haine mortelle existe entre les deux partis. Dans ces circonstances , tous les hommes sont égaux ; celui-là seul est supérieur , qui surpasse les autres en force , en courage et en activité. Le mélange des castes , conséquence de ce senti-

ment d'égalité, ne pouvait être mieux favorisé que par la guerre dont je viens de parler; les liens de l'amitié contractée sous de tels auspices ne sont pas aisément rompus. Malgré la différence de condition qui existe d'abord entre ceux qui se lient de la sorte, le partage des mêmes dangers rend chers à l'homme les compagnons de ses périls, et donne de la durée aux affections; elles subsistent longtemps après les événemens qui les ont fait naître.

La population libre du Brésil se compose aujourd'hui, 1°. des Européens; 2°. des Brésiliens, c'est-à-dire, des blancs nés au Brésil; 3°. des mulâtres, c'est-à-dire, de la race mêlée des blancs et des nègres; 4°. des *mamaluços*, ou la race mêlée des blancs et des Indiens dans toutes ses variétés; 5°. des Indiens civilisés, qu'on nomme généralement *caboclos*; 6°. de ceux qui mènent encore une vie sauvage, et qu'on appelle *tapuyas*; 7°. des nègres nés au Brésil, et d'Africains affranchis; 8°. enfin des *mestizos*, ou la race mêlée des Indiens et des nègres. Je parlerai plus loin des esclaves; ils sont africains, nègres, créoles, mulâtres ou *mestizos*. La maxime du Droit romain, *partus*

sequitur ventrem est suivie au Brésil comme dans les colonies des autres nations (1).

Les différentes races se distinguent par le caractère comme par la couleur. Parlons d'abord des blancs. Les Européens qui n'occupent point d'emplois ou qui ne sont pas militaires, sont, généralement parlant, des aventuriers arrivés dans le pays avec peu ou point de fortune. Ces hommes commencent par exercer des professions peu relevées ; mais, par leur économie et leurs efforts dirigés vers un but unique, celui d'amasser de l'argent, ils parviennent souvent à ce but, et finissent leurs jours dans l'opulence. Leurs premières habitudes cessent rarement d'exercer de l'influence sur leur caractère, qui n'est ni généreux ni libéral. Ils méprisent

(1) Cette maxime n'a pas toujours été suivie dans les îles françaises. « *Quand quelque commandeur abuse d'une négresse, l'enfant mulâtre qui en vient est libre, et le père est obligé de le nourrir et de l'entretenir jusqu'à l'âge de douze ans, sans préjudice de l'amende à laquelle il est condamné.* » Hist. des Antilles, tom. 2, pag. 460.

Labat nous apprend que « *le roi a fait revivre, par sa déclaration, la loi romaine qui veut que les enfants suivent le sort du ventre qui les a portés.* » Ce règlement eut lieu en 1674, quand le roi retira les îles des mains des compagnies qui les avaient régies sous son bon plaisir.

les Brésiliens, ou plutôt ils se considèrent comme issus d'une race supérieure; et jusqu'à ces derniers temps le gouvernement n'avait point cherché à détruire la jalousie qui existe entre ces deux classes d'habitans : aujourd'hui même il n'apporte pas à cette amélioration sociale l'attention qu'il devrait lui accorder (1).

Le Brésilien riche qui descend des premiers concessionnaires, ou dont les ancêtres ont obtenu quelques distinctions, a de lui-même une haute idée qui parfois le fait paraître ridicule, mais qui le plus souvent lui inspire des sentimens généreux, de belles actions et une conduite honorable. S'il a été bien élevé et qu'il ait eu le bonheur d'avoir pour précepteur un prêtre éclairé et plein d'une sage tolérance pour les opinions des autres, un jeune Brésilien déploie un caractère digne d'éloges à beaucoup d'égards. Entouré d'une foule de parens, d'un grand nombre de personnes subordonnées, habitant d'un pays vaste et à demi-civilisé, il montre une

(1) La majorité du clergé régulier et séculier de Pernambuco est d'origine brésilienne. Le gouverneur est européen; la plupart des principaux fonctionnaires civils, militaires et ecclésiastiques le sont également; néanmoins l'évêque est brésilien, ainsi que l'*ouvidor* (l'auditeur).

grande indépendance de langage et de conduite, modérée toutefois par l'esprit de soumission qu'on lui a inculqué pendant le cours de son éducation. Je ne prétends pas qu'il en soit toujours ainsi ; peu d'hommes dans ce pays sont élevés d'une manière convenable ; et, encore une fois, bien peu profitent de l'éducation qu'ils ont reçue ; mais on peut assurer que le nombre de ceux qui reçoivent l'instruction nécessaire s'augmente considérablement, depuis que les avantages qui résultent de la culture de l'esprit ont frappé les Brésiliens.

J'ai souvent entendu dire, et je ne puis m'empêcher de trouver la remarque vraie en partie pour le pays dont je parle, que les femmes ont généralement moins d'humanité pour leurs esclaves que les hommes ; mais cela vient indubitablement de l'état d'ignorance dans lequel on les élève : elles ne reçoivent presque aucune éducation, et n'ont pas l'avantage de pouvoir s'instruire en communiquant avec des personnes étrangères à leur manière de vivre, ni d'acquérir de nouvelles idées dans la conversation générale. Elles naissent, sont élevées et continuent de vivre entourées d'esclaves, sans éprouver la moindre contradiction, conçoivent une opinion exaltée de leur supériorité sur les au-

tres créatures humaines et ne pensent jamais qu'elles puissent avoir tort. Instruisez ces femmes; apprenez-leur à traiter leurs semblables comme des êtres doués de sentiment et de raison, et sous aucun rapport elles ne seront inférieures aux hommes; la faute n'en est pas à leur sexe, mais à l'état des mœurs. A peine un enfant est-il sorti du berceau, qu'on lui donne un esclave de son sexe et à peu près de son âge pour camarade ou plutôt pour jouet; ils grandissent ensemble, et l'esclave devient l'objet sur lequel l'enfant exerce ses caprices; on l'emploie à tout, et il encourt toujours le blâme et la punition de ce qui a été fait de mal; enfin la tendresse ridicule des parens encourage l'insupportable despotisme de leurs enfans. Dans le cours de la vie, ces premières impressions s'effacent chez les hommes, parce que le commerce du monde les plie et les réprime; mais les filles ne quittent pas la maison paternelle, et n'ont aucune occasion de perdre leurs mauvaises habitudes. Ce qu'il ya de surprenant, c'est qu'il y ait tant d'excellentes femmes parmi elles, tandis qu'on doit peu s'étonner que le caractère de quelques-unes se soit perverti par la malheureuse direction qu'on lui a donnée dans leur enfance.

De même que la végétation est rapide dans ces climats, les individus du règne animal y croissent aussi plus vite que dans les pays moins chauds ; aussi le besoin de l'éducation s'y fait bien plus sentir pour inculquer à l'homme de nouvelles idées, dompter ses passions, lui inspirer le sentiment de l'honneur, et cette espèce d'amour-propre si nécessaire pour régler sa conduite.

D'après l'état de la société, d'après le climat et le célibat d'un clergé nombreux, il est peu surprenant qu'au Brésil le nombre des enfans illégitimes soit très-grand. Mais l'institution des enfans rejetés est une coutume qui prouve la bonté naturelle des habitans de ce pays, et prévient les infanticides ; ce crime est presque inconnu au Brésil. Il arrive souvent qu'un enfant est déposé pendant la nuit à la porte d'un homme riche ; quand on le trouve le matin, il est recueilli et reste presque toujours dans la maison, où il est élevé avec les enfans du maître, si sa couleur n'est pas trop noire ; sans doute on le regarde comme un inférieur, mais non comme un domestique ; même, quelle que soit sa couleur, il ne laisse pas d'être élevé avec les enfans blancs. On trouve fréquemment de ces enfans nommés *engeitados* (rejetés), et, à

peu d'exceptions près, j'ai toujours vu qu'on les traitait avec bonté. L'opinion publique est très-prononcée contre le refus de recevoir et d'élever un *engeitado*; on parle avec indignation d'un homme aisé qui envoie l'enfant déposé à sa porte à l'établissement public destiné aux *engeitados*. Lorsqu'un pauvre homme trouve un enfant à sa porte, il le garde jusqu'à la nuit suivante et va le déposer à la porte de la *grande case*. Cette action est regardée comme excusable et même méritoire, parce qu'en agissant ainsi, il est presque assuré qu'on prendra soin de l'enfant.

J'ai observé qu'en général les Européens sont moins indulgens pour leurs esclaves que les Brésiliens. Les premiers les nourrissent bien; mais ils exigent de ces pauvres gens plus de travaux pénibles, tandis que les autres continuent de laisser aller les choses suivant le train ordinaire adopté depuis long - temps. On peut facilement rendre compte de cette différente manière d'agir : l'Européen achète une partie de ses esclaves à crédit, et durant tout le cours de sa vie il ne pense qu'à accumuler des richesses; le Brésilien, au contraire, hérite de son bien; et, comme rien ne le sollicite à s'efforcer d'en obtenir de plus forts revenus, il continue à suivre

la marche qui lui a été indiquée par ses pères ; ses habitudes paisibles et son indolence en font un maître doux, mais indifférent ; et s'il ne prend pas autant de soin pour l'entretien de ses esclaves que l'Européen, ceux-ci, par compensation, ont plus de loisirs, et exercent leur industrie pour leur propre compte. Cet esprit d'avarice, qui fait travailler un homme ou un animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait épuisé, sans égard pour la pauvre créature ainsi traitée comme une simple machine, se rencontre rarement chez les habitans des provinces brésiliennes que j'ai visitées ; on y voit, il est vrai, des exemples de cruauté ; mais ils sont le fruit de la méchanceté individuelle, et non le résultat d'un système réfléchi d'inhumanité.

Malgré l'affinité des mulâtres avec la race noire, ils se regardent comme supérieurs aux *mamelucos* ; ils penchent vers les blancs ; et, d'après le peu de cas qu'on fait des Indiens, ils se glorifient de leur être totalement étrangers. Les mulâtres néanmoins sentent toujours qu'ils descendent d'individus en état de servitude, et qu'il y en a même beaucoup de leur couleur qui sont dans cette humiliante condition ; c'est pourquoi ils envisagent les blancs comme supérieurs à eux, si ces blancs sont riches et puissans. Cette

différence de rang n'est pas aussi fortement sentie par les blancs des basses classes, et ils sont plus sujets à se familiariser avec les personnes riches de leur couleur. Au reste, la supériorité qui frappe le mulâtre est plutôt celle des riches que celle de la couleur, car il sera tout aussi respectueux envers un homme de sa caste qui se trouvera dans l'opulence (1). La condition des hommes de couleur dans les colonies anglaises est vraiment déplorable. Au Brésil, on n'observe même pas rigoureusement les légères dispositions qui leur sont contraires. Un mulâtre entre dans les ordres ou dans la magistrature, si ses papiers portent qu'il est blanc, quand même son teint prouverait évidemment le contraire. Un jour, en causant avec un mulâtre que j'avais à mon service, je lui demandai si un certain *capitam-mor* n'était pas mulâtre; il me répondit : *Era, porem ja nam he* (il l'était,

(1) On se sert du terme de *senhor* ou *senhora* à l'égard de toutes les personnes libres, blancs, mulâtres ou noirs, de quelque classe que ce soit. Le docteur Pinckard dit, dans ses *Notes sur les Indes occidentales* : « Le titre de *mistress* semble réservé aux dames d'Europe et aux créoles blanches, et destiné à établir une distinction entre elles et les femmes de couleur, de toutes les classes et conditions. »

mais il ne l'est plus) ; je le priai de s'expliquer ; alors il ajouta : *Pois, senhor, capitam-mor pode ser mulatto?* (est-ce qu'un capitam-mor peut être mulâtre ?) J'ai été intimement lié avec un prêtre dont la couleur et les cheveux trahissaient l'origine ; je l'aimais beaucoup ; c'était un homme d'esprit et très-bien élevé. Cet exemple n'est pas le seul que je pourrais citer.

Les régimens de milice , qu'on appelle régimens de mulâtres , sont ainsi nommés parce que tous les officiers et les soldats sont d'un sang mêlé , et qu'on n'y reçoit pas de blancs. Les principaux officiers doivent être des propriétaires ; et les colonels , comme ceux des autres régimens , ne sont soumis qu'au gouverneur de la province. Dans les régimens blancs de la milice , les officiers doivent être blancs , suivant la loi ; mais en général on ne prend pas beaucoup de peine pour s'assurer si leur sang est pur. Beaucoup de soldats de ces régimens sont des hommes de couleur. Les régimens de ligne , comme je l'ai dit ailleurs , reçoivent toute espèce d'hommes , excepté les Indiens et les nègres ; mais les officiers doivent faire preuve de noblesse. Toutefois , comme la noblesse a souvent été conférée à des personnes dont la famille était de sang mêlé , cette mesure ne peut être regar-

dée comme dirigée contre les mulâtres ou *malucos*. Ainsi un aventurier européen ne peut obtenir un brevet d'officier dans ces régimens ; tandis qu'un Brésilien dont la famille s'est autrefois signalée dans la province , l'obtiendra sans qu'il soit tenu compte du saug qui coule dans ses veines ; il est noble , peu importe quelle est la source de sa noblesse (1).

Le dernier colonel du régiment mulâtre de Récife , nommé Nogueira , fit un voyage à Lisbonne , et revint à Pernambuco avec l'ordre du Christ , dont il avait été décoré par la reine. Un des hommes les plus éminens d'une des provinces , est le fils d'un blanc et d'une femme de couleur ; il a reçu une excellente éducation , possède , avec un cœur généreux , les idées les plus libérales et les plus humaines ; on l'a fait colonel et on l'a anobli ; le régent a bien voulu

(1) Ceci demande explication. Conformément aux réglemens militaires du Portugal , les simples soldats peuvent devenir officiers , en passant par les grades intermédiaires de caporaux , sergens , etc. ; et quoiqu'un mulâtre dont la couleur est bien prononcée ne puisse avancer de cette manière , un Européen de basse extraction a ce privilège. C'est seulement pour devenir cadet dans un régiment , et être officier sans avoir servi dans les grades inférieurs , qu'il faut faire preuve de noblesse.

aussi être le parrain d'un de ses enfans. Le Portugal a continué, depuis quelques années, à suivre par politique le système que des circonstances particulières l'avaient autrefois forcé d'adopter. Quelques-uns des riches colons de Pernambuco et des principaux habitans de Recife sont des hommes de couleur. La plus grande partie des bons artisans est aussi de sang mêlé.

On dit que les mulâtres sont mauvais maîtres ; et cela se trouve assez souvent fondé à l'égard des gens de cette caste qui ont été en esclavage, et qui à leur tour possèdent des esclaves ou deviennent régisseurs de plantations. Le changement de condition produirait le même effet sur les hommes de quelque race que ce soit, et l'on ne peut en faire particulièrement un crime à celle-ci. J'ai vu des mulâtres nés libres, aussi bons, aussi doux, aussi patients envers leurs esclaves et leurs domestiques, que les blancs les plus humains.

Les mariages entre les blancs et les femmes de couleur ne sont pas très-rares, quoiqu'ils le soient assez pour qu'on en fasse mention en parlant de quelqu'un qui s'est allié de cette manière : toutefois on n'a jamais l'intention de rabaisser le nouvel époux dans l'opinion ; on n'en fait même la remarque que s'il est question

d'un riche propriétaire, et si la femme est d'une couleur trop marquée; car, avec une teinte bruné un peu forte, elle peut encore passer pour blanche. Quand l'homme appartient à la basse classe, la femme est regardée comme son égale, à moins qu'elle ne soit presque noire. Les aventuriers européens contractent ces alliances lorsqu'ils trouvent une bonne dot. Les mulâtres riches sont bien aises de marier leurs filles à ces hommes, quoique dépourvus de fortune, parce que la couleur de leurs petits-enfants devient plus claire, et que, d'après l'esprit d'ordre et d'économie reconnu des aventuriers, on peut espérer qu'ils feront une grande fortune, même en commençant avec de faibles avances. Pendant ma résidence à Jaguaribe, je voyais souvent un jeune homme natif de l'île de Saint-Michel; il était grand et bien fait. Un jour il se trouvait chez moi quand je reçus la visite du commandant du *Sertam*. Le commandant lui demanda s'il savait lire et écrire; et, sur sa réponse négative, il lui dit : en ce cas, vous ne me convenez pas. Et se tournant vers moi, il ajouta : Je suis chargé par un de mes amis de ramener avec moi au *Sertam* un jeune Portugais de bonne mine et de mœurs régulières, qui sache lire et écrire, pour épouser sa fille. » Ces

sortes d'*encommendas* (commissions) ne sont pas rares.

Après tout , les Brésiliens riches et d'une naissance distinguée ne se soucient pas d'épouser des femmes dont la couleur est trop prononcée , et il en résulte des arrangemens singuliers. Un homme de cette classe éprouve de l'inclination pour une femme de couleur , se lie avec elle et la prend chez lui , où , au bout de très-peu de temps , elle est visitée , même par des femmes mariées. Elle gouverne son ménage , agit et se considère comme sa femme , et souvent après qu'elle lui a donné plusieurs enfans , et lorsqu'ils ne sont plus jeunes ni l'un ni l'autre , il l'épouse. Dans les liaisons de cette nature les parties sont plus fidèlement attachées l'une à l'autre que dans les mariages entre personnes qui appartiennent à deux familles du premier rang ; car les dernières s'épousent plutôt par convenance que par amour , et souvent ne se sont vues pour la première fois que peu de jours avant la cérémonie. Il arrive quelquefois dans les liaisons dont je parlais que par inclination , par nécessité ou par convenance , un habitant se trouve dans le cas de se séparer de la femme qu'il a prise avec lui ; dans ce cas , il lui donne une dot et elle épouse un

homme de sa condition qui la regarde plutôt comme une veuve que comme une personne qui a mené une conduite déréglée. Il y a peu d'exemples de l'infidélité de ces femmes : elles s'attachent sincèrement aux hommes avec qui elles cohabitent, et tiennent leur maison avec le même soin et le même zèle que si elles en étaient réellement les maîtresses. Je regarde comme une chose digne d'éloges, que tant de fidélité soit déployée d'un côté, et que de l'autre elle soit aussi fréquemment récompensée, en élevant celle qui s'est conduite si fidèlement à une condition respectable dans la société. On ne doit pas perdre de vue qu'il convient de juger le mérite des actions et des sentimens d'après l'état moral d'un pays, et non d'après nos propres institutions. Je n'ai parlé ici que de ce qui arrive parmi les colons ; car dans les grandes villes l'homme est à peu près le même partout.

On rencontre plus fréquemment les *mamaluws* dans le *Sertam* que vers les côtes. Ils sont en général mieux que les mulâtres, et les femmes surtout surpassent en beauté toutes les autres femmes du pays : elles ont à peu près le teint des mulâtresses ; mais leur visage n'est pas aussi plat, et leurs cheveux ne sont pas frisés. Je

ne crois pas que les hommes de cette race possèdent plus de courage que les mulâtres ; mais soit par la conscience qu'ils ont de descendre des deux côtés d'hommes libres , soit par l'effet de leur résidence dans l'intérieur , où le gouvernement exerce moins d'autorité , ils paraissent avoir plus d'indépendance dans le caractère et montrer moins de respect que les mulâtres pour les blancs. Quand les bonnes femmes racontent quelque aventure où il s'agit de tenter une entreprise périlleuse , leur héros est toujours un grand *mamaluco* , comme si elles étaient persuadées que cette race d'hommes est supérieure à toutes les autres. Les *mamaluos* entrent dans les régimens mulâtres , et sont *pressés* pour les régimens de ligne comme hommes de couleur , sans qu'on fasse aucune attention à leur origine.

J'ai déjà donné sur les Indiens civilisés le peu de détails que j'ai pu me procurer soit par les récits d'autres personnes , soit par mes propres observations. On ne trouve plus les Indiens sauvages qu'à une grande distance des côtes de Pernambuco ; et quoiqu'ils habitent très-près de Maranh , où ils sont des voisins redoutés , je n'ai pu en voir un seul.

Je passe maintenant à la description d'une

race d'hommes nombreuse et intéressante, celle du nègre créole, rejeton originaire d'Afrique, qui a été transplanté, cultivé, et beaucoup amélioré dans cette partie du nouveau-monde. La race des nègres créoles ne tient à aucune autre ; elle est pure, et cette circonstance seule suffirait pour entretenir l'union qu'on remarque entre eux. Les mulâtres et autres races mêlées cherchent à se rapprocher des blancs, et à établir avec eux des relations de parenté ; le *mestizo* lui-même cherche à passer pour mulâtre, et à persuader aux autres, comme à lui-même, que ses veines contiennent une certaine portion de sang européen, quoiqu'il ne puisse se dissimuler son origine nègre et indienne. Ceux-là seuls qui ne peuvent prétendre à aucun mélange de sang s'appellent nègres, et l'impossibilité d'être pris pour des membres d'une autre race, forme entre eux des liens réciproques très-forts. Ce sont des hommes bien faits, braves, vigoureux, soumis, qui obéissent aux blancs et cherchent à leur plaire ; mais ils sont faciles à irriter, et la moindre allusion à leur couleur ne manque jamais d'exciter leur colère ; ils disent quelquefois : *Negro sim, porém direito* (je suis nègre, mais droit). On les distingue de leurs frères esclaves,

à cause de leur condition d'hommes libres qui les rend supérieurs à eux.

Les nègres créoles ont, comme les mulâtres, leurs régimens, dont tous les officiers et soldats doivent être tout-à-fait noirs. Il y a pour la province de Pernambuco deux de ces régimens, composés d'un nombre indéterminé d'hommes dispersés dans toute la province. Ces régimens portent les noms d'anciens Henriques et nouveaux Henriques, en l'honneur du fameux chef nègre Henrique Diaz, qui s'est signalé dans la guerre contre les Hollandais. Les personnes les plus instruites, parmi celles que j'ai interrogées sur le compte de ce nègre, parlent avec enthousiasme de la manière dont il seconda les blancs dans cette guerre. J'ai vu à Récife un détachement d'un de ces régimens qui escortait la procession de Notre-Dame du Rosaire, patronne des nègres. Ils portaient un uniforme de drap blanc avec la doublure écarlate, et ils avaient vraiment l'air militaire ; ils paraissaient assez bien disciplinés et semblaient remplir le service, dans ce saint jour, avec tout le zèle et toute l'ardeur possibles. Ce détachement est le plus beau corps de soldats que j'aie eu occasion de voir dans le pays. Les jours de cérémonie, les officiers noirs vont présenter leurs

hommages au gouverneur, de la même manière que les personnes de leurs grades qui appartiennent aux autres races. Ils ne reçoivent point de solde, en sorte que leur bonne tenue annonce qu'ils jouissent d'une certaine fortune; les soldats ne sont point non plus soldés. Quelques blancs tournent en ridicule les officiers noirs, mais jamais en leur présence; leur motif est peut-être un secret desir d'empêcher ces hommes de porter les marques distinctives des grades que le gouvernement leur a sagement accordés, mais dont la concession choque la vanité européenne. Le régiment d'anciens *Henriques* était sans colonel pendant que je résidais à Pernambuco, et j'ai entendu en différentes occasions des discussions très-vives entre les nègres créoles, au sujet de la personne la plus convenable pour remplir la place vacante (1).

Les nègres créoles de Récife sont, générale-

(1) Le bruit courait alors qu'on devait nommer un blanc colonel de ce régiment, et que le même choix aurait lieu pour le régiment mulâtre de Récife : plusieurs hommes de ces castes me demandèrent avec inquiétude si je croyais ce bruit fondé. Je ne le puis croire : la politique libérale qui semble diriger le cabinet de Rio de Janeiro ne le permet pas ; mais si la chose était vraie, on pourrait s'attendre à en voir résulter les suites les plus fâcheuses.

ment parlant, des artisans de toutes les professions; ils ne sont point encore parvenus aux rangs élevés de bourgeois, de planteurs et de négocians. Quelques-uns d'entre eux ont amassé de grandes sommes d'argent et ont acheté des esclaves, à qui ils ont enseigné leur métier, ou bien à qui ils en ont fait apprendre d'autres, pour en obtenir des profits. Ces esclaves travaillent pour leurs maîtres, et rapportent de gros bénéfices; car la main d'œuvre est en général fort chère, et les ouvrages qui demandent une certaine adresse sont payés plus libéralement que les autres. Le meilleur peintre d'église et d'images à Pernambuco, est un noir d'assez bonne façon, et qui a tout-à-fait l'air d'un homme d'importance, sans paraître néanmoins trop vain de ses avantages. Les nègres sont exclus de la prêtrise (1), ainsi que de tous les emplois

(1) Les prêtres de l'île de Saint-Thomé, sur les côtes d'Afrique, sont noirs; j'en ai vu plusieurs à Récife qui étaient venus y passer quelque temps. J'ai entendu dire qu'il leur était défendu de dire la messe ailleurs que dans l'île pour laquelle ils ont été ordonnés, mais je ne le crois pas. Dans le *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne*, je trouve qu'on avait donné les ordres à des hommes de couleur dans les îles de Saint-Thomé et des Princes; et l'éditeur du Voyage dit : *Presque tout le clergé*

que les mulâtres peuvent obtenir en éludant la loi, mais auxquels la couleur non équivoque du nègre ne lui permet pas d'aspirer. Aux yeux de la loi, tous les hommes nés libres, qui ne sont pas blancs, sont égaux; les esclaves affranchis se trouvent placés sur le même pied que les hommes libres. Quoique les exclusions prononcées contre les nègres soient humiliantes, il est certains cas où ils ont lieu d'en être satisfaits. Ils ne peuvent, par exemple, à cause de leur couleur, servir dans les régimens de ligne, ni dans aucun autre que ceux qui leur sont exclusivement affectés : ainsi ils échappent par là aux persécutions qu'éprouvent les autres castes aux époques de recrutement. Les soldats et les officiers des régimens d'Henriques sont si attachés les uns aux autres, que les premiers sont moins sujets que les soldats des régimens mulâtres aux vexations des blancs. Les officiers de

de la cathédrale était de cette couleur. Vol. 3, pag. 4. Et plus loin : L'église de Saint-Antoine, qui est la paroisse de l'île du Prince, est desservie par des prêtres noirs ou mulâtres. Pag. 30.

J'ai, comme je le dis dans mon ouvrage, appris de bonne source que la loi défend d'ordonner des mulâtres; qu'on élude la loi, j'en suis sûr, et j'espère que la législation leur deviendra plus favorable.

ces derniers régimens ayant une certaine teinte de blanc, sacrifient souvent aux desirs d'un *capitam-mor* ou de tout autre officier supérieur la protection qu'ils devraient à leurs soldats.

Les hommes chargés d'arrêter les nègres déserteurs des plantations sont, presque sans exception, des créoles noirs; on les appelle *capitaens do campo* (capitaines de camp); ils sont subordonnés à un *capitam-mor do campo* qui réside à Récife, et ils reçoivent leurs ordres du gouverneur ou de cet officier. Ces ordres les autorisent à saisir et reconduire à leurs maîtres tous les esclaves qui errent hors de chez eux sans permission. On trouve dans chaque canton plusieurs de ces agens, qui s'occupent, comme il leur plaît, quand ils ne sont point appelés à remplir les devoirs de leur charge. Ce sont, pour l'ordinaire, des gens d'un courage éprouvé. Dans leurs expéditions, ils se font suivre de deux ou trois chiens dressés à découvrir et, s'il le faut, à attaquer et à terrasser les nègres que leur maître veut faire arrêter. Les *capitaens do campo* peuvent contraindre toute autre personne à remettre entre leurs mains un nègre, pour le reconduire eux-mêmes à son maître.

Il n'est guère nécessaire de parler des *mesti-*

zos, car ils se classent d'eux-mêmes avec les mulâtres, et ne sont pas faciles à distinguer des plus noirs de cette caste. Un homme d'une couleur cuivrée, d'une figure désagréable et d'un corps mal bâti, est communément appelé *mestizo*, sans qu'on s'informe quelle est son origine.

Il me reste encore à parler d'une race d'hommes ; mais les individus qui la composent ne sont pas en assez grand nombre pour qu'on la classe parmi les grandes divisions de l'espèce humaine qui forment la population du Brésil ; ces hommes excitent d'ailleurs moins d'intérêt que les autres : néanmoins on ne peut passer sous silence les *Ciganos* (1), (car c'est ainsi qu'on les appelle). J'ai souvent entendu parler d'eux, mais je n'ai jamais eu l'occasion d'en voir un seul. Des troupes de *Ciganos* avaient coutume de se montrer anciennement, une fois par an, au village de Pasmado et en d'autres endroits de la province ; mais le gouverneur était leur ennemi, et des tentatives ayant été faites pour en saisir quelques-uns, leurs visites cessèrent. On les dépeint comme des hommes grands et bien

(1) Ce mot est indubitablement dérivé du mot *Egyptianos* ; on m'a dit qu'on donne aussi à ces hommes le nom de *Gitanos*.

faits, d'une couleur brune avec des traits semblables à ceux des blancs. Ils errent en troupe, hommes, femmes, enfans ; troquant, achetant, vendant des chevaux et des bijoux d'or et d'argent. Les femmes voyagent assises entre les paniers des chevaux de bât ; on met les enfans dans les paniers, pêle-mêle avec le bagage. Les hommes sont excellens écuyers ; quand leurs chevaux de somme sont écrasés sous leurs fardeaux, ils se contentent de ralentir le pas de leurs montures, sans songer à mettre pied à terre, et à répartir les charges entre tous les animaux. On dit qu'ils n'observent aucune pratique religieuse ; qu'ils ne vont jamais à la messe ni à confesse ; on ajoute qu'ils se marient toujours entre eux.

Il y a beaucoup de négocians anglais établis à Récife, et même un consul y réside ; mais à l'époque de mon départ, on n'y voyait ni chapelle protestante, ni ministre, ni même de cimetière pour nos compatriotes. Un acte du parlement a pourvu, je pense, à toutes ces choses ; mais on n'a encore rien fait pour l'exécution des mesures adoptées à cet égard. Sans aucune pratique extérieure de religion, pouvons-nous espérer que le peuple du Brésil conçoive une idée avantageuse de nos concitoyens,

de leur probité, de leur morale, et qu'il abandonne ses préjugés contre les étrangers? Et, quoiqu'il sache bien aujourd'hui que nous avons tout au moins la figure humaine, le don de la parole, et autant d'intelligence que le reste des hommes dans les transactions ordinaires de ce monde, comment pouvons-nous espérer qu'il montre quelque respect pour des hommes qui ne manifestent aucun sentiment religieux? On devrait songer que c'est un peuple fortement attaché aux formes extérieures et aux cérémonies de son culte, et que son zèle pour la religion surpasse toutes ses autres affections. Ce n'est pas ainsi que la nation anglaise deviendra respectable. Nous pourrions établir des relations commerciales avec ce peuple; mais il faudra nous contenter d'être estimés individuellement, à proportion de notre utilité: nous ne pourrions obtenir de respect comme nation, non plus que cette considération qui nous ferait écouter dans la discussion de questions importantes, qui donnerait du poids à nos conseils et à nos observations. Nous ne cesserons pas d'être regardés comme des gens qui résident en ce pays seulement pour y faire le commerce et retourner en Europe; on ne verra en nous que des hommes qui n'ont aucun lien commun, aucun point de

réunion générale, aucun but vers lequel tous se dirigent. Nous n'avons l'air d'appartenir à une même nation, que comme des compatriotes qui se rencontrent par hasard sur une terre étrangère.

A ces considérations politiques qui font sentir la nécessité de l'exercice du culte, s'en joignent d'autres d'une bien plus grande importance, auxquelles nul chrétien ne doit être indifférent. Je sais bien que ce n'est pas des négocians que le mal prend sa source.... Mais en voilà assez ; je n'irai pas plus loin, bien que je pusse m'arrêter long - temps sur ce sujet. Je voudrais avoir pu éviter tout-à-fait d'en parler ; je l'aurais fait, si je n'avais senti que c'était passer sous silence un objet qui a servi souvent de texte à mes discours quand j'étais sur les lieux. Mes sentimens y sont bien connus de la plupart des personnes que j'ai fréquentées.

CHAPITRE XIX.

Les Esclaves.

LES lois équitables concernant les hommes de couleur dans les possessions portugaises de l'Amérique méridionale, ont été, jusqu'à un certain point, étendues à la partie de la population qui est dans un état de servitude, et l'on a rendu la vie des esclaves au Brésil moins dure et moins pénible que celle de ces êtres dégradés qui traînent une existence misérable sous le joug des autres nations. L'esclave brésilien est instruit dans la religion de son maître, et on lui permet d'espérer son affranchissement de ses propres efforts ; mais, malgré cela, il est esclave, il faut qu'il suive la volonté d'un autre, et cette idée seule lui enlève tout le plaisir qu'il goûterait à remplir fidèlement son devoir. La pensée que, s'il n'exécutait pas avec empressement les ordres qu'on lui donne, l'autorité arbitraire de son maître l'y contraindrait, lui ôte le désir de plaire. L'obéissance à un commandement n'étant pas demandée dans la supposition d'un refus possible, il s'ensuit qu'il ne

lui en est tenu aucun compte par celui aux ordres duquel il obéit, et que lui-même sent qu'il ne fait que céder à l'impérieuse loi de la nécessité. Le monde a retenti si souvent des cruautés commises sur les esclaves par leurs maîtres, tant dans les colonies anglaises que dans celles des autres puissances, qu'il n'est plus permis d'en douter. Je ne veux pas dire que les exemples de ces cruautés soient très-fréquens ; mais, quoi qu'il en soit, ils ne le sont malheureusement que trop. J'ai eu peine à me persuader qu'il pût exister des hommes aussi méchans qu'on me l'assurait, et que tant d'êtres civilisés eussent si fort rétrogradé vers l'état de barbarie. Je dois dire aussi qu'au Brésil on cite des exemples de ces cruautés, mais que rien n'est plus rare, et qu'on en parle toujours avec indignation. Toutefois il suffit qu'on trouve des exemples de l'excès condamnable de ce pouvoir absolu d'un homme sur un autre homme ; il suffit que l'existence de ce despotisme soit autorisée, pour que le système sur lequel il est fondé paraisse un mal assez grand, et justifie tous les efforts qui tendent à le détruire ; et pour que tous les gouvernemens se soumettent à certains désavantages, plutôt que d'accroître

le nombre de ces êtres condamnés à une si affreuse dégradation.

L'esclavage des Indiens a été aboli au Brésil depuis de longues années; tous les individus qui sont aujourd'hui esclaves dans ce pays sont des Africains, ou leurs descendans des deux côtés, ou des enfans de mères africaines; on n'a établi aucune règle fondée sur le degré de blancheur de la peau, pour donner des droits à la liberté, à un enfant dont la mère est esclave. J'ai vu plusieurs personnes, selon toute apparence, blanches d'origine, qui étaient condamnées à l'esclavage.

Au Brésil, néanmoins, les esclaves jouissent de beaucoup d'avantages dont leurs frères sont privés dans les colonies anglaises. Les nombreuses fêtes dont la religion catholique prescrit l'observation donnent à l'esclave beaucoup de jours pour se reposer ou pour travailler à son profit; il y en a trente-cinq, outre les dimanches, ce qui lui permet d'employer à son gré une certaine partie de son temps (1). Il y a

(1) Un écrivain portugais dit: « Lorsqu'on permit, en Portugal, de travailler certains jours de fêtes, cette permission ne fut pas étendue au Brésil par un principe d'humanité, et afin de ne pas priver les esclaves de quelques-uns de leurs

peu de maîtres portés à empêcher leurs esclaves de disposer de ces jours comme ils le jugent à propos; ou du moins, quelle que puisse être leur intention à cet égard, il en est peu qui osent braver l'opinion publique en privant ces hommes du temps que la loi leur accorde comme une propriété qui rend leur existence moins pénible. Ce temps donne à l'esclave qui en a le désir, les moyens d'amasser quelque argent. Bien qu'aux termes de la loi cet argent soit aussi la propriété du maître, d'après la disposition qui déclare un esclave inhabile à posséder rien en propre, il n'y a pas d'exemple qu'un propriétaire ait jamais tenté de priver son esclave de ce salaire péniblement gagné. Un esclave peut obliger son maître à l'affranchir en lui offrant la somme qu'il a coûté, ou le prix auquel il pourrait le vendre, si ce prix est plus fort que celui qui a été primitivement payé (1).

jours de repos. » *Correio braziliense*. Décembre 1815, page 738.

(1) Dans l'île de Grenade, une loi de la colonie établit une amende de cent liv. sterling pour chaque affranchissement. On dit que cette loi n'a opéré, ni comme prohibition, ni comme bonne mesure financière. *Edwards, History of the west Indies*, vol. 1, pag. 230.

A Surinam, dit un autre écrivain; si un maître voulait

Ce règlement, comme tous ceux qui ont été faits en faveur des esclaves, est sujet à être élu-dé. Si le maître refuse d'affranchir un bon esclave, celui-ci n'appelle point de cette décision, parce que, d'après l'état de la législation dans le pays, il lui est presque impossible d'obtenir une audience; d'ailleurs, il se soumet à l'injustice de son maître, dans la crainte, s'il ne réussissait à se faire affranchir, d'être puni avec sévérité, et d'éprouver un sort plus misérable que celui qu'il subissait auparavant (1).

affranchir son esclave, outre la perte qu'il faisait de son nègre, il était encore obligé d'acheter fort cher des lettres de franchise, sans lesquelles aucun nègre ne pouvait être instruit dans la religion chrétienne, ni baptisé. Voyage à la Guyane en 1789, pag. 224.

Bolingbroke dit : « Ce n'est pas du tout une chose rare que de voir, dans ces colonies, des nègres qui ont amassé suffisamment d'argent pour acheter leur liberté; et j'ai vu même plusieurs exemples de nègres qui ne payaient à leur maître qu'une certaine portion du prix qu'ils avaient coûté, et qui après leur affranchissement, devaient travailler pour compléter la somme. » *Voyage à Démarara*, pag. 65. Je cite ce passage, et j'aurais beaucoup de plaisir à en citer un autre dans le même sens, sur lequel je suis tombé en parcourant l'ouvrage; mais je dois avertir que ce Voyage est tout-à-fait en faveur de l'esclavage et du commerce des esclaves.

(1) Le propriétaire d'une plantation dont j'ai beaucoup

On voit que ces affranchissemens dépendent beaucoup du caractère des maîtres, qui cependant prennent bien garde de heurter avec trop d'imprudencce l'opinion bien connue des prêtres en faveur de cette mesure, celle des personnes de son rang dans la société, et même des classes inférieures du peuple; en outre il craint de perdre son esclave, qui peut aisément s'enfuir: dans ce cas, on court risque de ne jamais le revoir, surtout si c'est un nègre créole (1). En

connu les fils, avait un esclave qui dirigeait ses chaudières, et qui était regardé par tous ceux qui entendaient cette partie du travail, comme un excellent ouvrier. Cet homme avait amassé une somme d'argent qu'il offrit à son maître pour avoir sa liberté; mais celui-ci ne l'accepta pas; et, quoique le pauvre esclave eût intéressé en sa faveur des personnes très-considérées dans le pays, il ne put réussir. Son maître le fit charger de chaînes, et l'obligea de travailler en cet état. Il ne put obtenir sa liberté qu'à la mort de ce tyran; la veuve alors consentit à recevoir son argent et à l'affranchir. Son métier de conducteur de sucrerie lui rapporte de grands bénéfices tous les ans, et il vit aujourd'hui dans l'aisance. Cet exemple de refus d'affranchissement et quelques autres qui sont à ma connaissance, me feraient douter que la coutume d'affranchir les esclaves soit fondée sur une loi, si je ne savais combien d'autres lois importantes sont éludées au moyen des richesses et de la puissance. Je n'ai pas vu de copie de la loi dont je parle; mais je n'ai jamais rencontré personne qui

général, lorsqu'un esclave sollicite son affranchissement il n'éprouve point de difficultés de la part de son maître. Souvent celui-ci est préparé à cette demande par la conduite et l'industrie de son esclave, ainsi que par les rapports de ses camarades et des ouvriers de la plantation qui font connaître qu'il s'occupe d'amasser de l'ar-

doutât qu'un esclave n'eût le droit de l'invoquer, s'il le jugeait à propos; qu'il fût toujours écouté, c'est une autre affaire.

(1) La plus grande partie des esclaves qui s'enfuient sont ramenés à leurs maîtres; mais quelques-uns parviennent à se soustraire aux recherches, et on n'entend plus parler d'eux. Ils gagnent quelque canton éloigné, et y demeurent dans la condition d'hommes libres. Ceux qui ont une fois goûté pendant un certain temps les douceurs de la liberté, s'ils sont ramenés à leurs maîtres, ne restent guère en sa puissance plus long-temps qu'il ne leur faut pour tromper la vigilance de ceux qui sont chargés de les surveiller; ils courent les risques d'une nouvelle arrestation avec toutes ses suites. Un jeune et beau mulâtre qui se trouvait dans ce cas, me pria de l'acheter; il venait, peu de temps auparavant, d'être reconnu par un ami de son maître, dans le fond du *Sertam*, où il avait épousé une femme libre, dont la famille le croyait libre aussi. Il fut ramené à son maître, vendu à une autre personne; il s'enfuit, revint, et s'enfuit encore; enfin, lorsque je quittai le pays, on n'en avait pas entendu parler depuis près d'un an.

gent pour cet objet. Le maître pourrait, à la vérité, priver l'esclave du fruit de son travail ; mais il n'y songe jamais ; il sait que celui-ci cache son argent avec soin , ou le confie à une personne sur laquelle il peut compter ; il souffrirait toute espèce de châtiment , plutôt que de découvrir son trésor. Une raison encore plus forte qui détermine le maître, est la crainte d'agir contre l'opinion publique , et d'encourir la honte qui suit de tels refus ; peut-être aussi la bonté naturelle qui existe dans le cœur de presque toutes les créatures humaines , le détourne de commettre une injustice aussi criante, une action aussi condamnable.

On permet souvent à un esclave de chercher un maître qui lui plaise plus que le sien ; on rédige une note , déclarant que le porteur est autorisé à entrer au service de toute personne qui voudra payer le prix demandé par son maître. L'esclave nanti de ce papier, s'adresse au propriétaire qu'il désire servir, d'après ce qu'il connaît de sa conduite envers ses esclaves, ou pour tout autre motif. Ces fréquentes mutations offrent du moins à l'esclave le moyen de changer une servitude cruelle contre un état plus doux.

Un grand nombre d'esclaves deviennent li-

bres à la mort de leurs maîtres, et il se trouve aussi des personnes opulentes qui manquent rarement d'en affranchir quelques-uns pendant leur vie. Un acte d'affranchissement, quelque simple qu'il soit, ne peut être fait sous seing privé ; un registre de ces actes est tenu dans l'étude de chaque notaire public. De cette manière, on se précautionne contre tout accident qui pourrait occasioner la perte des originaux, car les copies font foi en justice. Une négresse qui a mis au monde et élevé dix eufans devrait être libre, suivant la loi ; mais cette disposition est généralement éludée ; et d'ailleurs ce nombre d'enfans est trop considérable, pour rendre fréquente l'application et le bénéfice de cette loi (1). Le prix d'un enfant nouveau-né est de

(1) J'ai été témoin de l'aventure suivante : Une négresse avait mis au monde dix enfans, et en avait neuf vivans. Ils travaillaient pour leur maître. Cette femme demanda sa liberté, parce que son dernier enfant n'était mort qu'après avoir atteint l'âge où il n'avait plus besoin d'elle. On la lui refusa. Elle fut ensuite louée par un homme riche, pour servir de nourrice à un de ses enfans. Cet homme essaya d'obtenir sa liberté, mais il ne put y parvenir ; il l'acheta, et fit faire sur-le-champ un acte d'affranchissement par-devant notaire. Quand il revint au logis, il dit à sa femme d'apprendre à la nourrice qu'elle était son esclave ; et dans la journée

20,000 *reis* (environ 120 francs) ; le maître est obligé d'affranchir l'enfant à l'époque de son baptême, si on lui offre cette somme. De cette manière, le bienfait de la liberté devient plus commun. La modicité du prix permet à beaucoup d'hommes libres qui ont eu des liaisons avec des négresses d'affranchir leurs enfans, et l'on voit des parrains qui font cette bonne œuvre. Assez souvent les femmes esclaves s'adressent à des personnes d'un certain rang pour les prier d'être parrains de leurs enfans, avec l'espoir qu'un sentiment d'amour-propre ne leur permettra pas de souffrir que leurs filleuls demeurent dans la servitude (1). Ainsi, chaque

on lui remit l'acte de manumission. Quand je quittai le pays, sa seule crainte était qu'étant libre, son maître ou sa maîtresse ne la renvoyassent, prouvant ainsi, par cette crainte, combien elle était heureuse et reconnaissante.

(1) Dutertre dit, en parlant des fêtes qui ont lieu aux baptêmes : « *Les parrains et les marraines, qui sont ordinairement des Français amis de leurs maîtres, ne laissent pas de contribuer à la bonne chère.* » Hist. des Antilles, t. 2, p. 528.

Des esclaves ou des personnes de couleur libres sont ordinairement parrains et marraines des enfans d'esclaves, au Brésil ; mais je pense qu'il vaut mieux que ce soient des esclaves appartenant au même maître, parce qu'ils prennent plus d'intérêt à leurs filleuls. Le filleul, dans toutes les classes, n'approche jamais de son parrain ou de sa marraine sans lui

année nombre d'individus recouvrent la liberté par leurs propres efforts, par la faveur de leurs maîtres, ou par d'autres moyens.

La situation des esclaves est très-différente, selon les personnes auxquelles ils appartiennent. Les uns sont condamnés à une existence pénible et misérable, par la nature de leurs travaux et le caractère de leurs maîtres ; tandis que les autres mènent, si on les compare aux premiers, une vie douce et agréable. Il est vrai que, dans les pays où l'on emploie des ouvriers libres, les travaux sont répartis inégalement ; mais les salaires sont en proportion du travail, et chaque homme est libre de choisir l'occupation à laquelle sa force physique et son intelligence le rendent propre. L'esclave est acheté dans une vue particulière, et doit suivre le

demander sa bénédiction. Labat, en parlant d'un nègre qu'il avait fait renoncer à tous ses pactes implicites et explicites avec le diable, dit : *Je chargeai son maître, qui était aussi son parrain, de veiller soigneusement sur sa conduite.* » Nouv. Voyage, tom. 2, pag. 54.

Je n'ai jamais entendu dire au Brésil que le maître d'un esclave fût son parrain ; je ne pense pas non plus que cela arrive jamais car, d'après la nature de ce lien, tel qu'il est considéré dans le pays, le maître ne pourrait faire châtier son esclave.

genre de vie qui lui est tracé par son maître ; il n'est pas employé aux travaux qu'il aurait préférés ; ou du moins on ne consulte pas ses désirs à cet égard. Outre l'obligation d'exercer un métier auquel il est peu propre , ou tout au moins qu'il n'a pas choisi , il faut qu'il apprenne à supporter la tyrannie , les caprices et la mauvaise humeur d'un maître dont les ordres ne peuvent être mis en question , dont la volonté est absolue , et qui est rarement responsable de ses actes tyranniques devant la justice. On punit , il est vrai , par des amendes , les cruautés que les maîtres exercent envers leurs esclaves , si elles viennent à la connaissance de l'*ouvidor* (auditeur) de la province ; mais je ne sache pas qu'on ait jamais poussé les choses plus loin que cette punition insignifiante. L'argent que produit cette manière de punir , est un puissant argument en sa faveur : on peut douter que les mauvais traitemens endurés par l'esclave soient le vrai motif de ce mode de punition : l'esclave au reste ne reçoit aucune partie de l'amende.

Tous les esclaves au Brésil suivent la religion de leurs maîtres (1). Malgré les abus et

(1) La même chose a lieu dans les colonies françaises et espagnoles. Dutertre , qui semble , d'après son ouvrage , avoir

les pratiques superstitieuses qui accompagnent l'exercice de la religion catholique au Brésil, tels sont néanmoins les effets bienfaisans du christianisme, que ces enfans adoptifs en deviennent meilleurs et plus heureux. L'esclave qui observe rigoureusement les pratiques de sa religion est presque toujours un bon serviteur. Les Africains qu'on importe d'Angola sont baptisés en masse avant de quitter leur pays ; à leur arrivée au Brésil on leur enseigne les dogmes religieux et les devoirs du culte qu'ils doivent suivre. Ils portent sur la poitrine l'empreinte de la couronne royale, ce qui désigne qu'ils ont été baptisés et qu'on a payé les droits pour eux (1). Les esclaves qu'on importe des

été un homme beaucoup meilleur que ne le sont ordinairement les moines, parle de la difficulté de convertir les Caraïbes, et de leur indifférence pour la religion. Il ajoute : *Mais les nègres sont certainement touchés de Dieu, puisqu'ils conservent jusqu'à la mort la religion qu'ils ont embrassée, qu'ils en pratiquent les vertus et en exercent les œuvres, et je puis dire avec vérité qu'ils y vivent bien plus chrétiennement dans leur condition, que beaucoup de Français.* » Tom. 2, pag. 502.

(1) Labat assure que les habitans de St.-Domingue avaient la coutume de marquer avec un fer rouge les esclaves qu'ils achetaient; et il ajoute, à sa manière, avec sa bonté domi-

autres parties de l'Afrique arrivent au Brésil sans avoir été baptisés ; avant de procéder à la cérémonie qui doit les rendre chrétiens , il faut qu'on leur apprenne certaines prières , pour l'enseignement desquelles on accorde au maître le délai d'un an , au bout duquel il est obligé de présenter l'esclave à l'église paroissiale. Cette loi n'est peut-être pas toujours rigoureusement suivie quant au temps ; mais elle n'est jamais tout-à-fait éludée. La religion du maître lui apprend qu'il commettrait un grand péché s'il permettait à son esclave de rester ido-

nicaine : « *De sorte qu'un esclave qui aurait été vendu et revendu plusieurs fois , paraîtrait à la fin aussi chargé de caractères que les obélisques d'Égypte.* » Il nous apprend qu'à la Martinique et à la Guadeloupe cet usage était inconnu ; et il ajoute que les nègres , et principalement les esclaves créoles , *seraient au désespoir qu'on les marquât comme on fait les bœufs et les chevaux ;* que dans les petites îles cela n'est pas nécessaire , mais qu'à Saint-Domingue , *un pays aussi vaste* , on ne pouvait faire autrement , parce que les esclaves s'enfuient dans les montagnes.

Les colons de Saint-Domingue ont payé trop cher les excès auxquels ils ont pu se livrer , pour qu'il soit généreux de les attaquer aujourd'hui. On peut néanmoins faire observer qu'au Brésil , qui est un peu plus *vaste* que Saint-Domingue , on n'a pas cru qu'il fût nécessaire de marquer les esclaves comme des bestiaux.

lâtre, et les Brésiliens ont des sentimens trop religieux pour négliger d'obéir à aucun des commandemens de leur église. De son côté, l'esclave désire la qualité de chrétien, parce que ses camarades, lorsqu'ils ont la moindre quèrelle avec lui, terminent toujours le débordement d'épithètes injurieuses qu'ils lui adressent par celle de *pagam* (payen). Le nègre encore anabaptiste se voit avec chagrin considéré comme un être inférieur; et quoiqu'il ignore le prix que les blancs attachent au baptême, il sait qu'il doit laver la tache qu'on lui reproche, et se montre impatient de devenir l'égal de ses compagnons. Les Africains importés depuis long-temps sont imbus de sentimens catholiques, et semblent oublier qu'ils étaient autrefois dans le même état que le nouveau-venu. On ne demande point aux esclaves s'ils veulent ou non être baptisés; leur entrée dans le sein de l'église catholique est traitée comme une chose de droit. Dans le fait, ils sont considérés moins comme des hommes que comme des bêtes brutes, jusqu'à ce qu'ils aient le privilège d'aller à la messe et de recevoir les sacremens.

Les esclaves ont leurs confréries, comme les hommes libres; l'ambition d'un esclave est

d'être admis dans l'une de ces associations, et de parvenir à être l'un des directeurs. Souvent même une partie de la somme qu'un esclave amasse pour racheter sa liberté est employée à la décoration de quelque saint, dans l'espérance de devenir, comme donateur, un personnage important de la société à laquelle il appartient. Les nègres ont une invocation de la Vierge (je dirais presque une Vierge) qui leur est particulière. Notre-Dame du Rosaire est même quelquefois représentée avec la figure et les mains noires. C'est ainsi qu'on appelle l'attention des esclaves sur un objet auquel ils prennent bientôt intérêt, sans qu'il en résulte pour eux aucun mal. De cette manière, on détourne leur esprit du souvenir des coutumes de leur pays; on fait prendre à leurs idées une direction différente, et propre à les consoler des peines de l'exil. L'élection d'un roi de Congo, dont j'ai parlé chap. XIII, par les esclaves venus de cette partie de la côte d'Afrique, semblerait tendre à leur rappeler les usages de leur patrie; mais les rois de Congo élus au Brésil, adressent leurs vœux à Notre-Dame du Rosaire, et sont vêtus à la manière des blancs : eux et leurs sujets conservent, il est vrai, les danses de leur pays; mais à ces fêtes on admet des escla-

ves africains des autres nations, des nègres créoles et des mulâtres qui dansent tous de la même manière ; ces danses sont aujourd'hui bien plus les danses nationales du Brésil que de l'Afrique. Tous les esclaves parlent la langue portugaise, et l'idiome africain est si peu en usage, que beaucoup d'entre eux l'oublient entièrement. On n'a pas recours à la contrainte pour leur faire adopter les habitudes de leurs maîtres ; mais on dirige insensiblement leurs idées de ce côté ; les maîtres, en même temps, contractent quelques-unes de celles de leurs esclaves, et de la sorte le supérieur et l'inférieur se rapprochent. Je ne doute pas que le système de baptiser les nègres nouvellement importés n'ait pris sa source dans la dévotion des Portugais, plutôt que dans des vues politiques ; mais il a eu les plus heureux effets. Les esclaves, devenus chrétiens, font plus de progrès dans la civilisation. Ils se trouvent aussi par là placés sous l'autorité du clergé ; et, n'eût-on retiré d'autre avantage que celui de leur entrée dans le sein de l'église, c'est un grand moyen d'action qu'on s'est réservé sur eux.

L'introduction de la religion chrétienne parmi les esclaves n'a rendu en aucun cas de plus grand service, que le changement qu'elle a opéré dans la manière dont les hommes trai-

taient leurs femmes, et dans la conduite des femmes elles-mêmes. Un écrivain très-instruit de ce qui se pratique dans les Indes occidentales, M. Edwards, prétend que l'introduction du mariage dans les colonies ne produirait aucun bon effet, et que celui qui croit trouver un remède contre la polygamie en soumettant les esclaves aux lois du mariage établies en Europe, ne connaît ni leurs mœurs, ni leurs penchans, ni leurs superstitions (1). Ne sont-ce pas uniquement les maîtres qui considèrent cette amélioration comme de peu d'importance, et par conséquent comme peu digne d'exciter leur sollicitude. Tant que l'ouvrage se fait, on ne pense guère à autre chose. Là, où l'intérêt du maître l'exige, les mœurs, les penchans et les superstitions sont bientôt réformés. J'espère qu'aujourd'hui de semblables opinions ne sont pas communes. Tous les hommes dans un état de barbarie traitent leurs femmes avec dureté. Le mal ne vient point ici du naturel de la race nègre, mais de l'affreuse condition où elle est réduite. Pourquoi ne pas tenter d'instruire et de rendre meilleurs les êtres qui la composent?

Les mariages des esclaves, au Brésil, sont

(1) History of the west indies. Vol. 11, pag. 82 et 147.

célébrés avec toutes les formes prescrites par l'église catholique ; les bans sont publiés de la même manière que pour les personnes libres, et j'ai vu beaucoup de couples heureux (du moins autant que des esclaves peuvent l'être), entourés de nombreux enfans qui croissaient sous les yeux de leurs parens. Les maîtres encouragent les mariages parmi leurs esclaves, parce que c'est par ces liaisons légales qu'ils espèrent voir augmenter le nombre de leurs créoles. Un esclave ne peut se marier sans l'agrément de son maître ; le curé ne publierait pas les bans sans un consentement formel. On permet aussi le mariage entre les esclaves et les personnes libres ; mais l'enfant est libre ou demeure en esclavage, selon que la mère est esclave ou libre. Un esclave ne peut être marié avant d'avoir appris les prières requises et reçu les sacremens de la pénitence et de l'eucharistie. Le maître ou le régisseur d'une plantation ou de tout autre domaine s'aperçoit bientôt de la prédilection de deux esclaves l'un pour l'autre ; on se décide aussitôt à les unir, et leur union devient légitime. Dans les villes, il y a plus de libertinage (1) parmi les nègres

(1) La vile et abominable conduite de quelques maîtres et

que dans les autres classes d'hommes. On suppose que l'amour n'existe comme passion que chez les peuples déjà parvenus à un certain degré de civilisation. On peut accorder cette proposition, sans décider en même temps que les nègres soient incapables d'un attachement durable, et sans penser que l'attrait d'un sexe pour l'autre soit un pur désir grossier, auquel ne se joint aucune prédilection réciproque. Cette espèce d'affection qui rend communs les intérêts les plus chers de deux êtres sensibles, sans doute ne prend point naissance dans le cœur de l'homme réduit à l'état de barbarie. Mais pourtant un nègre peut s'attacher à un objet de préférence à tous les autres; je puis affirmer que ce sentiment a lieu, et j'ai vu de mes propres yeux, des nègres braver les dangers et les châtimens pour aller visiter l'objet de leur choix, entreprendre la nuit de pénibles voyages, après un jour de fatigue; montrer une

de quelques maîtresses (plus de ces dernières que des autres) augmente le penchant que ces êtres malheureux et ignorans ont pour la débauche. On a vu châtier des femmes, parce qu'elles n'augmentaient pas le nombre des concubines de leur maître. C'est un fait, mais il est presque incroyable. Quel est alors le plus dépravé, de l'esclave ou du maître?

grande constance, et la plus ferme résolution de surmonter les obstacles qu'on opposerait aux sentimens de leur cœur (1).

La grande disproportion entre le nombre des hommes et celui des femmes, a nécessairement des conséquences fâcheuses. Les femmes sont plus sujettes à tenir une mauvaise conduite, et les hommes par là deviennent inconstans ; mais si on a soin d'avoir sur la plantation un nombre convenable de femmes, et qu'on apprenne aux esclaves à se comporter décemment, leurs mœurs seront aussi régulières que celle de toute autre espèce d'hom-

(1) J'ai été témoin du fait que je vais citer : une négresse vint prier un colon de l'acheter, elle apportait à cet effet un billet de son maître. On y consentit, et le marché fut conclu entre les deux personnes. Le lendemain du jour qu'elle fut établie chez son nouveau maître, elle vint le trouver, et se jetant à ses genoux, lui dit qu'elle avait un ami qui désirait aussi le servir. Le nouveau maître parla au propriétaire de l'esclave en question, qui refusa de le lui vendre, et la chose en resta là ; mais trois jours après il reçut une visite de cet homme, qui lui offrit de lui céder son esclave, ajoutant qu'il avait refusé de travailler, et menaçait de se pendre ; et comme c'était un nègre *Gapam*, il craignait qu'il n'exécutât sa menace. On fixa le prix, et le lendemain matin le nègre arriva. Il se montra excellent serviteur.

mes (1) ; peut-être même , dans tous les cas , leur conduite paraîtra moins répréhensible que celle d'autres personnes qui occupent moins leur temps , quoique leur éducation soit infiniment supérieure. Qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes débauchés , c'est , je le repète , dans la nature de l'espèce humaine , et non la faute de la malheureuse race dont je parle.

Je vais maintenant décrire la manière dont les Africains sont transportés de leur pays au Brésil ; le traitement qu'ils éprouvent à leur arrivée ; les caractères des nègres de diverses nations dont on charge les vaisseaux de traite ; la condition différente de ceux qui sont employés à Récife ou dans les plantations à sucre des environs , ou dans celles de coton de Mata , ou enfin dans les *Sertam* , c'est-à-dire , cantons à bétail.

(1) L'aventure suivante s'est passée chez un riche habitant de Récife qui me l'a racontée lui-même. Un nègre s'était plaint à son maître de l'infidélité de sa femme. On l'interrogea , et d'autres enquêtes ayant prouvé la vérité de l'accusation , elle fut attachée à un poteau pour être fustigée. Son mari était présent , et montra d'abord quelque plaisir de la voir souffrir ; mais bientôt , il arrêta la main de l'exécuteur , alla trouver son maître , et le pria d'ordonner qu'on détachât sa femme , déclarant qu'il lui pardonnait ; « car , ajouta-t-il ,

Comme le trajet de la côte d'Afrique aux rivages opposés de l'Amérique Méridionale est court, parce que les vents varient peu et que le temps est ordinairement beau, les navires que l'on emploie à ce trafic sont généralement petits et assez mal construits. L'emploi de capitaine d'un navire de traite est regardé comme secondaire dans la marine marchande portugaise, et l'opinion place dans un rang inférieur ceux qui l'occupent, à ceux qui commandent les grands navires destinés au commerce entre l'Europe et le Brésil. Les vaisseaux de traite étaient autrefois encombrés de nègres d'une manière révoltante, et il n'y avait pas moyen de l'empêcher ; mais depuis cette époque une loi limite le nombre d'hommes que doit porter chaque navire (1). Je suppose toutefois

s'il y a ici tant d'hommes et si peu de femmes, comment veut-on que celles-ci soient fidèles ? »

(1) Sur les navires que l'on emploie à la traite, on emplit les barriques d'eau salée pour leur servir de lest en allant ; et, quand on y embarque leur cargaison vivante, cette eau est en partie remplacée par de l'eau douce nécessaire à la consommation des hommes qu'on emmène. Il arriva une fois qu'un navire était parti depuis plusieurs jours de la côte d'Afrique pour se rendre au Brésil avec une cargaison com-

qu'on ne tient pas compte de cette loi, ou qu'on prend les moyens de s'y soustraire. Lorsqu'une cargaison de nègres arrive à Récife, les règlements du port veulent que tous les hommes soient débarqués et conduits à Saint-Amaro, qui est un lieu situé en bon air et suffisamment éloigné de la ville, pour prévenir les effets de toute maladie contagieuse, s'il en existait parmi les nègres importés; il est néanmoins à une distance commode pour les acheteurs, étant situé vis-à-vis de Récife, sur le bord de la nappe d'eau que forme la marée entre la ville et la terre. Quoi qu'il en soit, cet excellent règlement, comme beaucoup d'autres, n'est pas suivi; et si les esclaves sont conduits pour quelques jours à Saint-Amaro, ils sont bientôt ramenés dans la ville. On les laisse dans les rues devant la porte

plète, quand on s'aperçut qu'on n'avait pas rempli les barriques d'eau douce. On était alors trop éloigné de chacune des deux côtes pour espérer d'en gagner une avant de se trouver en détresse; en conséquence on eut recours à un cruel expédient: ce fut de jeter à la mer un grand nombre de nègres. Ce malheureux accident était arrivé par oubli et par négligence, et je pense qu'il faudrait s'être trouvé dans une semblable position pour affirmer qu'on n'eût pas agi comme le firent les Portugais; dans tous les cas, il est le fruit de cet exécrationnable trafic.

de leurs maîtres, sans égard pour la décence, l'humanité, et la salubrité de la ville. La petite vérole et les autres contagions peuvent de cette manière se répandre facilement. Il est probable que, si le climat n'était pas aussi sain, cet usage eût été aboli ; si le pays était sujet aux épidémies, et qu'on ne renonçât pas à cette coutume, la ville serait inhabitable.

Dans le jour, les rues de Récife sont en partie bordées de ces misérables créatures, couchées ou assises pêle-mêle le long des maisons jusqu'au nombre de deux ou trois cents. Les hommes portent autour du corps une petite pièce d'étoffe bleue qu'ils font passer entre leurs cuisses et attachent par derrière ; les femmes ont un morceau d'étoffe plus grand qu'elles portent en manière de jupon ; quelquefois on leur en donne un second pour se couvrir la partie supérieure du corps. La puanteur qu'exhalent ces groupes d'hommes et de femmes, est presque insupportable pour celui qui n'y est pas accoutumé ; et leur aspect est horrible au - delà de toute expression : ils ne paraissent néanmoins rien sentir de leur position, sinon qu'elle est incommode. Leur nourriture se compose de viande salée, de farine de manioc, de haricots, et parfois de quelques bananes. On fait cuire les

vivres de la journée au milieu de la rue dans un énorme chaudron. Le soir on pousse les esclaves dans un ou deux magasins ; un homme les compte à mesure qu'ils passent ; on les enferme, et le lendemain, au point du jour, on leur ouvre la porte. Le désir qu'ont ces malheureux de sortir de cet état d'inaction et de malaise se manifeste aussitôt qu'il se présente un acheteur : ils se lèvent spontanément pour être mis en rang, regardés et tâtés comme des bestiaux, et, quand le choix est tombé sur eux, ils donnent des signes de joie. J'ai eu souvent occasion de voir acheter des nègres, parce que mes meilleurs amis à Récife demeuraient vis-à-vis des magasins d'esclaves ; je n'ai jamais remarqué qu'ils témoignassent aucun chagrin en se séparant les uns des autres ; mais je l'attribue à la crainte d'être châtiés s'ils montrent quelque sensibilité, ou peut-être à un sentiment de résignation absolue et de désespoir muet qui les rend indifférens à leur destinée : en outre, il arrive rarement qu'une famille entière soit amenée au Brésil ; la séparation des parens et des amis a lieu en Afrique. C'est parmi les plus jeunes des nègres exposés en vente que l'on voit plus particulièrement éclater une vive satisfaction au changement de condition qui leur

fait quitter les rues de la ville. Ceux d'un âge plus avancé obéissent, mais sans changer de visage.

Je pense que l'on s'embarrasse peu de prévenir la séparation des familles qui peuvent être arrivées sur le même navire ; tout dépend de la volonté du propriétaire de la cargaison (1). Il s'établit une espèce de parenté entre les esclaves qui sont venus sur le même navire ; ils se nomment *malungos* : c'est un nom très-estimé parmi eux. L'acheteur donne à chacun de ses nouveaux esclaves une pièce d'étoffe et un chapeau de paille, et les conduit le plus tôt qu'il est possible à son domaine. En voyageant, il m'est souvent arrivé de rencontrer des troupeaux d'esclaves qui se rendaient à leur nouvelle demeure ;

(1) Un jour je me trouvai présent à une vente d'esclaves. L'acheteur se mit à choisir dans toute la bande ceux qui lui convenaient le mieux, et désigna entre autres une belle femme et un joli petit garçon de cinq à six ans ; cette femme avait été esclave à Loanda sur la côte d'Afrique et savait un peu le portugais. Pendant l'opération, le marchand avait été obligé de sortir ; quand il rentra et qu'il vit les nègres qu'on avait choisis, il dit à l'acheteur que la femme et le petit garçon ne seraient pas vendus seuls, parce qu'ils faisaient partie d'un lot qu'il ne pouvait diviser ; et, l'acheteur en ayant demandé la raison, il répondit qu'il se composait d'une famille entière,

je les ai vus ordinairement assez gais ; quel état ne serait pas préférable à celui de rester dans les rues de Récife, entassé à la porte d'un magasin d'esclaves ! Le propriétaire , de son côté, fait tout ce qu'il peut pour les maintenir en bonne humeur pendant les premiers jours , quelle que soit la conduite qu'il tienne ensuite envers eux.

Les esclaves que l'on amène d'ordinaire à Pernambuco, sont connus sous les noms d'Angola, Congo, Rebolo, Anjico, Gabam et Mossambique. Les derniers n'ont été importés que

le mari, la femme et trois enfans ; il les fit voir et on les acheta tous ensemble. Il y a bien peu de marchands d'esclaves qui eussent agi ainsi. Pendant que tout cela se passait, ni le nègre ni sa femme ne changèrent de contenance, quoique tous deux entendissent le portugais ; les enfans étaient trop jeunes pour savoir de quoi il était question, et en outre on parlait un langage qu'ils ne comprenaient pas. Je n'ai pas le moindre doute que le père et la mère n'aient été en ce moment profondément affligés de la séparation à laquelle ils se voyaient sur le point d'être condamnés, parce que depuis j'ai vu souvent ces esclaves, et que j'ai su combien ils étaient attachés l'un à l'autre et tous les deux à leurs enfans. Mais, soit par résignation, soit par excès de désespoir, par crainte ou par la honte de montrer ce qu'ils éprouvaient devant tant d'étrangers, ils ne donnèrent aucun signe de sensibilité.

depuis peu d'années , probablement à cause de la difficulté qu'on éprouve à se procurer des esclaves de la côte occidentale de l'Afrique , par l'extrême vigilance des croiseurs anglais dans ces parages , et aussi à cause du désagrément et du retard qu'éprouvent les navires détenus , lors même qu'il leur est permis de continuer leur voyage.

Les nègres d'Angola font les meilleurs esclaves ; plusieurs d'entre eux ont déjà été esclaves dans leur pays , et par conséquent ils ne changent que pour être mieux. Quelques-uns même ont servi les blancs , habitans de Loanda , principal établissement des Portugais sur la côte d'Afrique ; mais d'autres étaient libres à Angola , et c'est avec douleur qu'ils se rappellent leur pays. Les nègres d'Angola sont ordinairement dociles ; l'on peut sans peine les former au service de la maison et de l'écurie ; ils montrent souvent beaucoup d'attachement , de fidélité et de probité (1).

(1) Voici un exemple de l'attachement de ces nègres pour leurs maîtres. Lorsque le Brésil commença à commercer directement avec la Grande-Bretagne , il vint à Liyerpool quelques petits bâtimens manœuvrés en partie par des esclaves , parce que les patrons ignoraient qu'en touchant le sol an-

Les nègres d'Angola sont ceux qui le plus communément travaillent pour racheter leur liberté. Les Congos tiennent beaucoup du caractère des Angolas ; également dociles , mais plus lourds , et particulièrement propres aux travaux des champs , ils sont en tout moins vifs que les premiers , et ne semblent ni aussi intelligens ni aussi courageux ; ils apprennent en peu de temps la langue portugaise. Les Rebolos peuvent à peine être distingués des deux autres

glais , ils deviendraient libres. Les nègres en furent bientôt instruits , et plusieurs profitèrent de cet avantage. L'un d'eux faisant partie de l'équipage d'une petite barque , l'ayant quittée et s'étant embarqué comme matelot sur un autre vaisseau , revint trouver trois de ses camarades , et les engagea à suivre son exemple. Ceux-ci lui répondirent qu'on les avait toujours traités avec bonté , et qu'ils ne voulaient pas essayer d'un autre genre de vie. Ces trois hommes retournèrent au Brésil avec leur barque , et j'ai ouï dire qu'à leur arrivée on leur a donné la liberté. J'aime à croire à la vérité de ce rapport. Quand les défenseurs de l'esclavage rapportent des traits semblables , ils le font dans l'intention de prouver que , généralement parlant , les esclaves sont heureux. De telles anecdotes montrent seulement la bonté individuelle d'un maître et la gratitude individuelle d'un esclave , mais ne prouvent rien en général ; elles ne changent pas la grande question trop bien éclaircie aujourd'hui pour que des exemples particuliers aient quelque influence sur l'opinion publique.

races ; ils sont petits et taillés vigoureusement ; ils ont la peau noire , sans être luisante , et le visage plat. Ils semblent former une branche des Angolas et des Congos ; mais ils sont plus obstinés et plus portés au désespoir que ceux-ci. Les nègres de ces trois tribus paraissent avoir originairement appartenu à la même nation , car leurs personnes et leurs caractères se ressemblent , et les trois dialectes ont assez de rapport pour qu'ils s'entendent réciproquement. Les nègres Anjicos ont l'air d'appartenir à une autre peuplade ; ils font de bons esclaves lorsqu'ils sont bien traités , mais pourtant avec une sévérité convenable. Difficiles à instruire , ils supportent le joug impatiemment ; ils ont un caractère indépendant qu'ils n'osent montrer ; ils y joignent beaucoup d'adresse et le désir de tromper. Ils sont grands et bien bâtis ; leur peau est très-noire et luisante , leurs yeux sont expressifs , et leur figure annonce pleinement que ce n'est pas volontiers qu'ils continuent d'être esclaves. Leur nombre est peu considérable ; leurs huttes sont tenues avec la plus grande propreté : quelquefois ils travaillent pour amasser de l'argent ; mais ils sont moins sages et moins économes que ceux dont j'ai parlé. Tous les Anjicos ont sur chaque joue

trois balafres taillées en arcs de cercle, de l'oreille au coin de la bouche. Les nègres Gabams ne sont importés au Brésil que depuis peu de temps ; et , d'après leur caractère reconnu , on les vend à bas prix ; ils passent pour être anthropophages. Ils paraissent en effet plus sauvages que les autres ; ils sont sujets à s'abandonner au désespoir , et conséquemment au suicide. Il est quelquefois arrivé que , sur vingt de ces nègres achetés à la fois, il n'en est pas resté un seul vivant au bout de quelques mois, tous étant morts de chagrin , ou ayant terminé leur vie d'une manière plus prompte. On a beaucoup de peine à dresser les Gabams aux travaux qui ne sont pas de la plus grande simplicité ; quelquefois ils restent plusieurs années avant d'être baptisés , par la difficulté qu'on éprouve à leur faire articuler des sons nouveaux pour eux. Cependant je crois que c'est plutôt parce qu'ils ne veulent pas apprendre , que parce qu'ils ne le peuvent pas ; car j'ai entendu beaucoup de colons assurer que, si l'on parvient à rendre gai un Gabam et à lui inspirer de l'intérêt pour les personnes qui l'entourent et pour son travail , il devient un esclave très-laborieux et très-intelligent. Les Gabams sont grands et bien faits ; leur peau noire est très-luisante , et leur visage

est beaucoup moins plat que celui des Africains en général. Les Mosambiques forment une race d'hommes laids, faibles, paresseux, et qui se découragent facilement : leur peau est brune, mais ils ont tous les traits du nègre. Leur prix étant inférieur à celui des autres esclaves, quelques colons en ont acheté pour les essayer ; mais on prétend qu'ils ont les mauvaises qualités des Gabams, sans en avoir la vigueur.

Un nègre dit quelquefois à son maître qu'il est résolu de se laisser mourir ; trop souvent on ne tarde pas à voir les effets de sa résolution : il devient maigre, perd l'appétit et meurt quand il n'est presque plus qu'un squelette. Un des moyens que ces malheureux emploient pour se détruire, est de manger beaucoup de terre et de chaux. Cette étrange habitude, contractée quelquefois par des Africains, l'est aussi par des enfans créoles, et fréquemment par des enfans libres aussi-bien que par de petits esclaves. On ne regarde pas cette disposition comme une maladie, mais comme une habitude, qu'on peut vaincre par la vigilance de ceux qui soignent les enfans, sans avoir recours à la médecine. J'ai vu, dans plusieurs cas, qu'on ne regarde aucun traitement médical comme nécessaire, et que les enfans se sont rétablis à force de châtimens

et de surveillance. J'ai eu souvent occasion de causer sur ce sujet, et je me suis aperçu que beaucoup de personnes libres qui connaissent cette affection par les exemples qu'elles en ont vus sur leurs enfans ou sur ceux de leurs voisins, la regardaient comme une habitude et non comme une maladie (1). Parmi les adultes elle est plus commune chez les esclaves que chez les hommes libres.

Jamais il n'y a eu à Pernambuco de révolte sérieuse parmi les esclaves; mais plusieurs insurrections ont éclaté à Bahia; les dernières sont celles de 1814 et de 1816. Je pense que Bahia contient moins d'hommes libres que Pernambuco, à proportion du nombre d'esclaves; néanmoins je ne puis m'empêcher d'attribuer en partie la tranquillité de cette dernière ville à ce qu'on y importe peu de nègres de la Côte-d'Or, tandis qu'à Bahia la plus grande partie des esclaves vient de cette contrée de l'Afrique. Ce sont les nègres Minas qui se révoltèrent à Bahia, et les Koromanties à la Jamaïque en 1760; ce sont, je pense, les mêmes hommes

(1) Les opinions sont partagées sur ce sujet. M. Edwards dit que c'est une maladie et non une habitude. Labat, au contraire, pense que c'est une habitude et non une maladie.

sous différens noms ; on les représente comme étant très-robustes et d'un caractère féroce.

Les *Obeahs* des Antilles et les *Mandingueiros* du Brésil sont évidemment , d'après leurs usages , la même espèce d'hommes. La religion qu'on enseigne aux esclaves du Brésil , a produit sur eux un effet salulaire , car elle est parvenue à diminuer ou à détruire entièrement la confiance aveugle qu'ils avaient dans les sortilèges de leurs compatriotes. On exerce leur crédulité d'une manière plus innocente : les terribles effets qui résultent aux Antilles de l'autorité des *Obeahs* , n'ont pas lieu au Brésil à l'égard des *Mandingueiros*. La croyance qu'on leur accorde n'est pas éteinte ; et même quelques créoles ne sont pas éloignés d'admettre l'efficacité de leurs charmes ; mais ce préjugé n'est pas général et n'a aucune suite fâcheuse (1).

Les esclaves qu'on emploie à Récife peuvent être divisés en deux classes : ceux qui servent comme domestiques , et ceux qui , chaque semaine , payent à leurs maîtres une certaine

(1) Les nègres qu'on tire de la province de Sénégal , sont connus des planteurs des Indes Occidentales sous le nom générique de *Mandingos*. (History of the West-Indies. Vol. 11 page 50.)

somme sur le salaire qu'ils obtiennent de quel-
 que genre d'industrie qu'ils exercent au dehors.
 Ceux de la première classe parviennent diffi-
 cilement à se racheter de l'esclavage ; ils ont
 à souffrir les caprices et la mauvaise humeur de
 leurs maîtres et de leurs maîtresses ; quelques-
 uns doivent leur liberté à la bonté de ceux qu'ils
 ont servis , et ils sont aussi généralement mieux
 nourris et mieux vêtus que les autres. La seconde
 classe se compose de menuisiers , de cordon-
 niers , de tailleurs , de bateliers , et de portefaix.
 Ces hommes peuvent gagner une somme assez
 considérable pour se racheter , s'ils ont assez
 de sagesse et de persévérance pour faire des
 épargnes sur leurs gains ; mais trop souvent ils
 les dissipent en folles dépenses. Ils gagnent cha-
 que jour plus que les maîtres n'exigent qu'ils
 leur rapportent , et ont en outre les dimanches
 et les fêtes à eux. Quand ils sont tenus de se
 nourrir et de s'habiller on leur accorde encore
 le samedi (1). Je pense que , d'après un sem-

(1) M. Edwards dit : » A la Jamaïque on accorde aux nè-
 gres un jour par quinzaine en outre des dimanches et des fêtes,
 pour cultiver leurs terres et porter leurs provisions au mar-
 ché. » La religion protestante prescrit l'observation de trois
 ou quatre fêtes , et la catholique en compte plus de trente.

blable arrangement, un esclave après s'être bien nourri, s'être vêtu décentement, et avoir même fait quelques menues dépenses de caprice ou de plaisir, a le moyen d'acheter sa liberté au bout de dix ans ; car si on la met à un haut prix, c'est qu'il exerce une profession lucrative, et il y a compensation. Les femmes peuvent aussi travailler à leur liberté : elles font des confitures et des pâtisseries, et on les emploie comme cuisinières, nourrices, ou ménagères.

On croit généralement que les nègres créoles et les mulâtres sont capables d'apprendre un métier plus promptement que les Africains. Cette aptitude leur vient sans doute de ce que dès leur enfance ils se familiarisent avec les manières et le langage de leurs maîtres. Cependant, d'après le peu d'expérience que j'ai acquise des esclaves, et ce que j'ai recueilli d'autres personnes plus en état que moi de les bien juger, je pense qu'un Africain accoutumé à sa nouvelle condition, fait un bien meilleur es-

Dutertre dit, que la coutume d'accorder une certaine portion de temps aux esclaves pour s'entretenir, fut introduite aux Antilles par les *Hollandais chassés de Révère*, et il ajoute qu'ils gouvernent leurs esclaves à la façon du Brésil. (Hist. des Antilles, vol. II, pag. 515.)

clavage qu'un nègre créole ou un mulâtre ; il mérite en général plus de confiance. Loin de se soumettre plus paisiblement à la situation dans laquelle ils sont nés, les mulâtres et les créoles supportent le joug avec plus d'impatience. L'aspect continuel de tant d'individus de leur race qui jouissent de la liberté, leur fait désirer l'indépendance, et ils gémissent à chaque instant du sort malheureux auquel ils sont condamnés ; la considération avec laquelle les hommes libres de couleur sont traités contribue à augmenter le mécontentement de ceux qui sont en esclavage. Les Africains n'éprouvent pas ce sentiment, parce que l'opinion publique a établi une telle ligne de démarcation entre eux et les nègres créoles qu'ils ne se regardent pas comme provenant de la même souche.

On voit dans les rues de Récife mendier quelques misérables accablés sous le poids de l'âge ou des infirmités ; la plupart d'entre eux ont été esclaves, et, quand ils se sont trouvés hors d'état de travailler, leur maître les a affranchis, ne leur laissant d'autre ressource dans cette malheureuse condition que la pitié publique qu'ils cherchent à exciter. Les exemples d'une méchanceté et d'une injustice aussi révoltantes ne sont pas communs il est vrai ; mais il suffit que la chose

ait lieu, pour que la loi doive venir au secours de ces malheureuses victimes, et forcer les maîtres à en prendre soin jusqu'à la fin de leurs jours.

Les plantations qui appartiennent aux bénédictins et aux carmes sont celles sur lesquelles les travaux se font avec le plus de soin, de régularité, et en même temps avec la plus grande attention au bien-être des esclaves. Je puis parler avec assurance de celles des bénédictins, parce que mon séjour à Jaguaribe me donnait journellement l'occasion de connaître le régime d'un de leurs établissemens voisin du mien. Quoiqu'il n'y eût point de sucrerie sur ce domaine, le nombre des nègres était suffisant pour les travaux qu'elle aurait exigés ; mais, comme on y plantait parfois des cannes qu'on portait à quelque moulin peu éloigné, les communications fréquentes entre les esclaves de cette plantation et ceux des autres domaines appartenant au même couvent, où l'on faisait du sucre, m'ont mis à portée de me convaincre que tous les établissemens possédés par les bénédictins sont soumis aux mêmes règles.

Les esclaves du domaine de Saint-Benoît à Jaguaribe sont au nombre de cent environ, et tous créoles. Des nègres destinés à l'instruction enseignent aux enfans les prières ; l'hymne à la

Vierge est chantée par tous les esclaves mâles et femelles, chaque soir à sept heures, temps auquel chacun doit être rentré. On laisse les enfans jouer durant la plus grande partie de la journée ; leurs seules occupations, à certaines heures, sont de préparer du coton pour les lampes, de choisir les haricots qu'on doit semer, ou quelque chose de semblable. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de douze ans, les filles s'occupent à filer du coton pour faire la toile commune du pays, et les garçons gardent les bestiaux ; si un enfant montre des dispositions particulières pour quelque profession, on prend soin de les développer et de l'employer selon son goût et sa vocation. On enseigne la musique à quelques-uns d'entre eux, lesquels servent d'enfans de chœur dans les fêtes du couvent ; les garçons peuvent se marier à dix-sept ou dix-huit ans ; les filles à quatorze ou quinze ; les mariages sont encouragés, et il s'en fait beaucoup. Aussitôt après leurs mariages, les jeunes nègres commencent à travailler régulièrement dans les champs : souvent ils devancent volontairement l'âge fixé par la règle, parce qu'il ne leur est pas permis de cultiver pour eux-mêmes avant qu'ils ne travaillent pour leurs maîtres. Presque tout se fait à la

tâche , et d'ordinaire cette tâche est achevée à trois heures de l'après-midi , ce qui permet aux esclaves laborieux de travailler à leurs propres terres. On donne le samedi aux esclaves en outre des fêtes et des dimanches , afin qu'ils puissent se procurer leur subsistance ; ceux qui sont diligens manquent rarement de racheter leur liberté. Les moines ne se réservent aucun droit sur les terres qu'ils accordent aux esclaves pour leur subsistance ; quand un nègre meurt ou obtient sa liberté , il lui est permis de léguer son champ à celui de ses camarades qu'il lui plaît de choisir pour héritier. On pourvoit avec le plus grand soin aux besoins des esclaves devenus vieux (1).

Aucun moine n'habite sur la plantation de Jaguaribe ; mais il en vient un d'Olinda tous les dimanches et toutes les fêtes pour y dire la messe. Sur les autres domaines des bénédictins

(1) Un de ces vieillards qui s'enivrait souvent , et qui était encore assez vigoureux , avait pris l'habitude de me rendre visite. Il me disait que lui et ses compagnons n'étaient pas esclaves des moines , mais de Saint-Benoit lui-même , et que par conséquent les moines n'étaient que les représentans de leur maître pour la gestion de ses propriétés dans ce monde. Je parlai sur ce sujet à quelques autres esclaves , et je trouvai que cette opinion était générale parmi eux.

se trouvent des moines résidens. Les esclaves traitent leurs maîtres avec assez de familiarité ; ils n'ont beaucoup de respect que pour l'abbé, qu'ils regardent comme le représentant de Saint-Benoît. Personne n'ignore, dans le pays, que la conduite des jeunes membres du clergé régulier n'est pas très-austère ; le vœu de chasteté surtout n'est pas rigoureusement gardé. Cette circonstance diminue beaucoup le respect que ces hommes s'attireraient dans leurs domaines, et y augmente la dissolution des femmes. J'ai vu sur ces plantations beaucoup de mulâtres d'un teint fort clair ; mais, quand leur couleur approche trop du blanc, on tâche de les marier avec une personne d'une couleur plus noire. On n'use aucunement de contrainte pour déterminer les esclaves au mariage ; aussi, contre le désir de leurs maîtres, il en est beaucoup qui restent célibataires. Les moines permettent à leurs femmes esclaves d'épouser des hommes libres ; mais les hommes ne peuvent se marier avec des femmes libres. Ils allèguent divers motifs de cette différence ; la principale raison est qu'ils veulent qu'un esclave puisse faire des enfans qui augmentent le nombre de ceux de la plantation ; ce qui n'a pas lieu lorsque la mère est libre, puisqu'alors les enfans le sont

aussi. Ils ne se soucient pas non plus qu'une famille libre habite au milieu de leurs esclaves. L'homme libre qui épouse une de leurs femmes est absent toute la journée pour son travail, ou bien il est employé par la communauté, et conséquemment il dépend des moines; souvent il ne paraît que pour partager la nuit la hutte de sa femme, et ses enfans appartiennent au couvent.

La plantation de Jaguaribe est régie par un esclave mulâtre, lequel a épousé une femme de sa couleur, qui était aussi esclave du couvent. Il a racheté la liberté de sa femme et celle de ses enfans. Il possède deux esclaves africains; le produit de leur travail lui appartient; mais lui-même est obligé de suivre celui de la plantation, et de voir si les ordres de ses maîtres sont bien exécutés. Il a offert aux moines ses deux esclaves en échange de sa liberté; mais on lui a répondu que le domaine de Jaguaribe ne serait pas bien géré sans lui, et il faut, malgré qu'il en ait, qu'il continue d'être esclave. Ce mulâtre offre un des exemples les plus frappans du désir naturel de l'indépendance. Nicolau a l'entière direction d'un beau domaine, et jouit de toute l'aisance qu'un homme comme lui peut souhaiter : quand il sort, il est aussi bien monté que

les plus riches colons ; il lui est permis de s'asseoir en présence de ses maîtres ; enfin il jouit de tous les privilèges des hommes libres. Cependant l'idée d'être soumis à d'autres hommes tourmente son esprit et lui fait désirer d'acquiescer, comme un droit, les privilèges dont il est redevable à l'indulgence de ses maîtres (1).

Après les plantations qui appartiennent aux couvens, il faut placer celles des riches Brésiliens. Le travail en général ne s'y fait pas à la tâche, et les esclaves ne pourvoient pas à leur subsistance. On les envoie aux champs à un âge moins avancé qu'on ne le devrait et qu'on ne le fait sur les plantations des couvens. Il y a pourtant quelques domaines possédés par des particuliers, où l'on donne aux esclaves le samedi

(1) Un colon avait un vieil esclave dont il était content, et qui jamais n'avait mérité la moindre punition ; un jour il lui demanda s'il désirait sa liberté. L'esclave sourit sans rien répondre ; mais, la question étant réitérée, il répondit que naturellement il souhaitait d'être libre. Le maître alors lui dit que son acte d'affranchissement serait dressé le jour même. L'esclave, entendant cela, secoua la tête et dit : « Pourquoi vous moquer ainsi de votre vieux nègre ? » Mais dès qu'il fut convaincu qu'on lui parlait sérieusement, il se mit à danser comme un fou, et pendant quelques minutes il lui fut impossible d'articuler un seul mot.

pour gagner leur nourriture (1). On y emploie les châtimens corporels, ce qui n'arrive jamais sur les domaines de Saint-Benoît et autres dépendans des couvens; quoique les cruautés envers les esclaves soient rares, ce mode de punition est très-pernicieux (2). Je pense que la

(1) Le samedi ne suffit point à l'esclave pour pourvoir à sa subsistance, à moins que le travail du maître ne se fasse à la tâche, parce qu'alors il peut s'arranger pour le finir de bonne heure, et travailler un peu chaque jour à sa terre. Il est vrai qu'il peut bien vivre en joignant au travail du samedi celui des fêtes et des dimanches, même lorsque la besogne de son maître ne se fait pas à la tâche; mais cela n'est pas juste, parce que les fêtes et les dimanches lui appartiennent dans le cas même où son maître le nourrit. Esclavage et justice vont rarement de compagnie.

(2) Un colon que je connaissais fut surpris un jour, avec trois de ses amis, à punir quatre nègres. Ces malheureux étaient attachés chacun à un poteau, à peu de distance les uns des autres, et leurs bourreaux, pendant qu'ils les déchiraient, riaient à gorge déployée, et criaient à chaque coup: « A la santé de telle personne. » Ce misérable a été ruiné, et la manière dont il traitait ses esclaves en a été la cause, car plusieurs sont morts, et les autres ont trouvé moyen de se soustraire à sa tyrannie d'une manière moins triste.

Un autre colon ordonna à un esclave d'aller travailler au moulin; celui-ci répondit qu'il était malade et qu'il ne pouvait y aller. Mais le maître persista. Le nègre y alla, en disant :

réclusion et les privations produiraient un meilleur effet. L'orgueil de l'esclave obligé de montrer son corps couvert de cicatrices, est d'abord blessé ; mais la honte s'éteint bientôt dans son cœur ; alors il faut perdre tout espoir de réforme dans sa conduite ; il continuera de commettre les mêmes fautes , et deviendra indifférent aux coups qu'elles lui attireront. Des esclaves habitués à être ainsi traités , m'ont souvent prié de les faire châtier avec le fouet , plutôt que de les condamner aux ceps et à la prison. Ce que l'on pourrait objecter contre les punitions que je propose , c'est qu'elles ne présentent pas d'appareil , et qu'en conséquence elles font peu pour l'exemple ; mais le fouet est devenu si commun , qu'il manque aussi son effet

« Vous voulez donc tuer votre esclave ? » et , las d'endurer tous les mauvais traitemens qu'on lui faisait souffrir , il plaça sa tête sous une des roues du moulin , qui la lui sépara du corps. Je pourrais citer beaucoup d'anecdotes de cette espèce , telles qu'on peut en recueillir chez toutes les nations qui emploient des esclaves ; mais quelques-unes suffisent pour montrer jusqu'à quel point un homme peut avoir le cœur féroce. Aucune des aventures que j'ai rapportées ne fait partie de la série d'atrocités commises à Mata , et dont j'ai parlé dans le cours de cet ouvrage ; il y périt cinquante-cinq esclaves en moins de quinze ans.

sous ce rapport. Il peut paraître étrange que l'esclave préfère les châtimens corporels, et cette préférence semblerait dénoter que les hommes de cette classe sont dépourvus de ce sentiment de honte dont j'ai parlé; toutefois je suis convaincu qu'il est aussi profondément enraciné dans le cœur des nègres que dans celui des hommes. Qu'arrive-t-il lorsqu'un esclave a été souvent frappé, et qu'il voit ses compagnons fréquemment exposés au fouet? la pensée, que ce châtiment est celui qu'il a maintes fois enduré et que tant d'autres endurent de même, lui ôte la frayeur qu'il devrait en avoir. Tout cela prouve à quel état d'avilissement l'homme peut être réduit. On ne peut trop recommander l'usage de la prison, car cette punition ne dégrade pas le coupable. On doit espérer que le temps qu'on lui donne pour réfléchir, et l'abattement que produit la solitude le conduiront au repentir. Par le fouet, au contraire, on excite des sentimens de haine et de vengeance, ou bien l'esclave tombe dans le désespoir; et dans les deux cas le maître perd, parce que l'esclave persiste dans ses fautes, ou se donne la mort, ou refuse obstinément de travailler. Une autre objection qu'on peut faire, est la perte du temps qui résulte d'une détention

prolongée ; mais je pense que cette perte est moins préjudiciable que celle de la santé et de tout sentiment de honte , que d'ailleurs on perd également le temps nécessaire pour guérir les plaies que les coups de fouet ont ouvertes. On fait aussi usage de chaînes et de colliers de fer : ces punitions avilissent également l'esclave. J'ai remarqué , et je l'ai souvent entendu dire , que les esclaves qui ont reçu de fréquentes corrections ne rachètent jamais leur liberté. Les mauvaises inclinations des uns , l'indifférence que les châtimens réitérés produisent dans le cœur des autres , expliquent suffisamment ce fait (1).

Les esclaves créoles sont employés comme ouvriers et comme domestiques , et , sur les plantations à sucre , ils ne sont même pas en trop grand nombre pour les divers emplois de ce genre ; c'est principalement aux Africains qu'on réserve le travail des champs. On envoie les nègres à l'ouvrage au lever du soleil ; loin d'être plus en état de travailler pendant la

(1) Ne pourrait-on pas faire passer , pour les colonies anglaises , un acte qui obligeât le maître d'un nègre à l'affranchir lorsqu'on lui présenterait une somme égale à la valeur de l'esclave ? Au reste , ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une telle discussion.

matinée que durant la chaleur du jour, les Africains restent inactifs et languissans, jusqu'à ce que la force du soleil dissipe l'impression qu'ils ont reçue de l'air froid du matin. Ils quittent souvent leurs cases enveloppés de couvertures, et semblent souffrir beaucoup du froid. Ils déjeunent à huit heures, et ils ont à peu près une demi-heure pour ce repas. Quelques maîtres exigent que leurs esclaves déjeunent avant de commencer leur ouvrage, c'est-à-dire avant le lever du soleil. On leur accorde de midi à deux heures pour dîner, après quoi ils se remettent à l'ouvrage jusqu'à cinq heures et demie. A cette heure, ils doivent d'ordinaire aller chercher dans les champs voisins du fourrage pour les chevaux de selle du maître; sinon ils continuent à travailler jusqu'au coucher du soleil; c'est-à-dire jusqu'à près de six heures. A leur retour, le soir, ils sont quelquefois obligés de râper la racine de manioc pendant une heure ou deux; mais, comme sur aucune des principales plantations on n'a l'habitude de vendre de la farine de manioc, et que l'on n'en prépare que la quantité nécessaire pour la nourriture des esclaves, ce travail n'a lieu qu'une fois par semaine. Dans le temps de la récolte, le travail n'est interrompu que les fêtes et di-

manches; il dure nuit et jour; les esclaves se relèvent à des heures fixes, comme les matelots relèvent le quart à bord des vaisseaux.

Les nègres qui travaillent aux champs sont accompagnés d'un *feitor* (dans les colonies françaises cet homme porte le titre de *commandeur*, qui est parfois un blanc, mais plus fréquemment un mulâtre. Il arrive que des colons confient cet emploi à un esclave créole, ou même à un Africain. On doit plus compter sur un *feitor* esclave que sur un homme libre de couleur; le premier, appartenant au maître de la plantation, ayant tout à craindre ou à espérer de lui, veillera mieux à ce que chacun fasse son devoir; il est à remarquer qu'il faut surveiller les *feitores* esclaves, pour les empêcher d'être trop sévères envers ceux qu'ils commandent; ils sont d'ordinaire plus rigides que les hommes libres. Après les esclaves, les *feitores* européens sont les plus inexorables. On a aussi observé que les Africains affranchis qui à leur tour ont des esclaves, ce qui arrive quelquefois, les traitent d'une manière cruelle; et leur férocité semble s'accroître plutôt que diminuer au souvenir de ce qu'ils ont souffert eux-mêmes. Le cœur de l'homme s'endurcit; on l'a tourmenté, et il tourmente à son tour avec indifférence.

Les secours de la médecine ne sont pas distribués aux esclaves avec assez d'attention ; mais c'est moins par la négligence des colons qu'à raison du petit nombre d'hommes de l'art qui se trouvent dans le pays. Au reste, il est tellement de l'intérêt des propriétaires de soigner leurs esclaves, que ce motif seul, abstraction faite de tout sentiment d'humanité, doit leur faire chercher tous les moyens propres à leur conserver la santé et la vie (1). Je ne pense pas que la nourriture qu'on donne aux esclaves soit en quantité suffisante, ni d'une assez bonne qualité, eu égard au travail qu'on exige d'eux ; ils ne pourraient pas exister de la sorte, si le travail des jours destinés au repos ne leur procurait un supplément aux rations que le maître fournit. J'ai dit ailleurs que la partie végétale des alimens destinés aux nègres d'une plantation, était la farine de manioc. La partie animale se

(1) J'ai trouvé le passage suivant dans un ouvrage très-estimé sur les Colonies anglaises : « La chose pour laquelle les esclaves aux Indes Occidentales devraient avoir le plus d'obligation à la générosité de leurs maîtres, c'est le soin qu'on a de leur faire administrer les secours de la médecine quand ils sont malades. » Quand un homme voit son cheval malade, ne le conduit-il pas à l'artiste vétérinaire ?

compose d'ordinaire de *carne do searà*, viande salée qui vient de Rio-Grande-do-Sul ; quelquefois du poisson salé la remplace. L'habillement que le maître fournit aux esclaves consiste en une chemise et une culotte de toile de coton du pays , plus un chapeau de paille ; il leur donne aussi une natte , et une pièce d'étoffe pour servir de couverture ; mais ces objets ne sont pas renouvelés aussi souvent qu'il serait nécessaire. Quoique les nègres soient nourris par leurs maîtres ; comme toutes les terres ne sont pas employées dans une habitation , on permet aux esclaves de planter ce qui leur plaît et de vendre leur récolte. Plusieurs d'entre eux élèvent des cochons et de la volaille ; il y en a même qui nourrissent quelquefois un cheval pour le louer à leur profit (1).

Les nègres nouvellement importés passent au travail trop tôt après leur arrivée sur la plantation. Si on les traite d'une manière convenable ,

(1) Les chevaux sont ordinairement marqués sur la cuisse droite de la marque particulière de leur maître ; ceux qui ont été élevés par des esclaves sont marqués sur la cuisse gauche. Ainsi, bien que la loi interdise aux esclaves la faculté de posséder quelque chose en propre , l'usage a établi une coutume mieux adaptée à l'état actuel du pays.

on peut les employer à presque toute espèce de travaux au bout de huit ou dix mois, mais non avant ce temps. On devrait éviter d'abord de les faire travailler dans les lieux humides, ne pas les envoyer au travail avant huit heures, et surtout les faire déjeuner avant de partir. Avec ces précautions, on préviendrait la perte de beaucoup d'esclaves, et on remplirait les devoirs de l'humanité (1).

J'ai retracé la condition ordinaire des esclaves sur les plantations ; mais, comme toutes les

(1) La méthode de répartir les nègres nouveau venus, parmi ceux qui sont arrivés depuis long-temps, afin qu'ils en prennent soin, ainsi que cela se pratique à la Jamaïque, n'a pas été adoptée au Brésil. Je pense qu'elle est bonne, car de cette manière chacun des anciens esclaves s'intéresse à un de ses nouveaux compagnons ; ces derniers se réconcilient aussi plus tôt avec leur situation, par l'intérêt qu'on leur témoigne, et leurs besoins parviennent plus facilement à la connaissance du maître. La loi qu'on rendit à Rio-de-Janeiro en 1809, pour empêcher les saisies pour dettes d'une partie des propriétés des colons de sucre peut avoir un bon effet. Les esclaves ne peuvent, à moins qu'il ne plaise au maître, être vendus séparément de la plantation pour satisfaire les créanciers ; le maître ne peut être forcé d'en disposer que quand la dette s'élève à la valeur de la plantation. Ainsi l'esclave est en quelque sorte élevé à la condition de serf.

commodités dont peuvent jouir ces malheureux , et le repos qu'il leur arrive de goûter , dépendent entièrement de la volonté des maîtres , les cas où le sort de l'esclave est presque insupportable sont par malheur trop fréquens. Quelques colons exigent des travaux nocturnes de leurs esclaves , quoiqu'ils aient rempli leur tâche ordinaire pendant la journée , comme , par exemple , de faire la farine de manioc , de préparer la terre pour faire des briques ou de la poterie , de bâtir des murs en terre , d'aller chercher des briques , du bois à brûler. Cet ouvrage extraordinaire s'appelle *quingingoo*. J'ai même su que dans une occasion le travail des champs avait été continué jusqu'à minuit à la lueur de grands feux allumés tout autour. On n'assignait d'autre motif que le bon plaisir du maître ; car la saison était favorable et pas trop avancée pour qu'on ne pût continuer l'ouvrage de la manière accoutumée , et le finir à temps. Sur l'article de la cruauté des maîtres , j'aurais beaucoup à dire ; mais je me suis déjà assez étendu sur cette partie de mon sujet , et je n'irai pas plus loin. La publication de pareils actes fait plus de mal que de bien ; ils servent d'exemples à ceux qui ont le cœur insensible et dépravé ; ils y voient des sentiers qu'ils peu-

vent suivre , parce que d'autres les ont frayés , plutôt que des précipices qu'il faut éviter. Quand le pouvoir d'un homme sur ses semblables est trop grand , il en résulte des abus ; le système est radicalement mauvais , et l'on devrait employer tous les moyens possibles pour le changer.

Je connais des colons qui achètent tous les esclaves , quelque mauvaise que soit leur réputation , s'ils peuvent les acquérir au-dessous du prix courant. Les personnes du second rang , qui ne possèdent qu'un petit nombre d'esclaves et n'ont pas pour les punir , s'ils se conduisent mal , les moyens qu'on a sur les grands domaines , vendent ceux de leurs nègres dont ils sont mécontents aux hommes riches qui veulent les acheter. Il y a à Mata un domaine dont le propriétaire est connu pour acheter tout esclave quelque méchant qu'il soit , pourvu qu'il l'obtienne à bas prix. Cet homme met tous ses soins à tenir sa plantation dans le meilleur ordre possible , et il y réussit : il préfère même les esclaves créoles aux africains , parce que les premiers sont toujours plus difficiles à conduire. C'est un homme d'un caractère ferme et décidé. A l'arrivée d'un de ces nouveaux esclaves , il le mène à la prison , lui montre les ceps , les chaî-

nes, les fouets, et lui dit : « Voilà ce qui vous attend si vous continuez de vous mal conduire. » On donne ensuite à l'esclave une hutte, des habits et tous les objets nécessaires, lesquels sont en plus grande quantité et beaucoup plus propres que dans les autres plantations. Une fois il arriva qu'un nègre frappa le *feitor*; on le mit en prison jusqu'à ce que l'affaire fût éclaircie; il se trouva que l'homme libre avait tort; il fût renvoyé. Le nègre subit une certaine punition pour avoir frappé son supérieur; mais il fut dans la suite élevé au grade de *feitor*, après avoir occupé pendant quelque temps le rang immédiatement inférieur. Si ce colon ne punissait pas ses nègres avec la plus grande sévérité quand ils commettent des fautes, son domaine deviendrait bientôt un repaire de voleurs et d'assassins; car on sait comment son troupeau d'esclaves est composé. Cet homme est de sang mêlé; mais il tient de près aux premières familles de la province. Il est très-bon qu'un homme veuille, pour une légère différence dans le prix de ses esclaves, prendre la peine, au risque de la perte de sa vie ou de sa propriété, de gouverner une bande d'hommes sans instruction, qui n'ont conséquemment aucune règle de conduite, et dont les habitudes sont vicieuses. Dans les circon-

stances actuelles, il rend service à son pays. Mais quel affreux malheur que les institutions d'un pays soient tellement réglées, qu'il puisse y exister un ramas d'hommes dont beaucoup sont criminels, d'hommes qui ne seront certainement jamais punis par les lois communes, quoique des punitions arbitraires puissent leur être infligées par celui qu'ils servent.

Les esclavés des plantations à coton subissent, comme on peut le supposer, les mêmes châtimens, et sont exposés aux mêmes traitemens que ceux dont il a déjà été parlé. Leur sort, comme ailleurs, est plus doux ou plus rigoureux, suivant le caractère particulier des propriétaires. Ils sont toutefois exposés à de plus grandes privations par la nature même du pays qu'ils habitent, et n'ont pas l'avantage qu'offre le temps de la récolte aux nègres des sucreries. En outre, il n'est pas aussi facile de se procurer des vivres dans ces cantons si éloignés des grandes villes et des côtes, et les esclaves ont plus de peine à vendre le manioc, le maïs et les haricots qu'ils plantent sur leurs terres. Cependant les nègres de ces domaines rachètent quelquefois leur liberté, parce que le coton est une marchandise qui se vend très-cher et qui peut être cultivée et mise en état

d'être vendue à peu ou point de frais. Ceux des esclaves qui en plantent et qui recueillent régulièrement ce qui leur revient, finissent par obtenir le prix de leurs travaux. Ce n'est pas la même chose pour les cannes à sucre, parce que, pour les cultiver, il faut des secours qui, en certaines saisons, deviennent indispensables, surtout par la difficulté de faire passer la récolte au moulin et d'en recueillir le produit. Dans la *sucrerie* l'esclave n'a pas sa propriété sous les yeux; et comme elle passe entre les mains de beaucoup d'individus; qu'on n'a pas un grand respect pour un semblable propriétaire, et qu'il n'a aucun moyen de se faire rendre justice, le pauvre esclave ne peut guère compter qu'on agira loyalement avec lui. Ces inconvéniens auxquels la culture de la canne est sujette pour les esclaves, font qu'ils n'en plantent presque jamais pour leur compte.

Les cantons à bétail renferment peu d'esclaves; ils sont occupés aux travaux domestiques; car presque aucun d'eux, à moins qu'il ne soit créole, n'est jugé capable d'entreprendre la tâche difficile de poursuivre les bœufs ou de dresser les chevaux; les esclaves restent dans leurs huttes, chargés de travaux qui demandent moins d'audace. Le climat du *Sertam* est re-

gardé comme favorable aux Africains. Les nègres malades sont achetés à bas prix par les habitans de l'intérieur du pays, qui pensent que le climat rétablira en peu de temps leur santé. La *chigua* ne se trouve pas dans les plaines du *Sertam* ; ce qui est un grand avantage pour les colons, parce que cet insecte fait beaucoup de mal aux nègres ; quelques précautions qu'on ait prises, il est souvent arrivé que plusieurs ont perdu les pieds, d'où l'on n'avait pu extirper ces maudits insectes. La *chigua* s'attache à certaines personnes plutôt qu'à d'autres ; et celles qui sont sujettes à être attaquées par ces insectes, n'ont souvent d'autre ressource que de passer dans un pays où ils n'existent pas. La sécheresse de l'air et du sol du *Sertam* met généralement fin aux fièvres chroniques, et à l'*amarellidam* ou jaunisse qui en est souvent la suite. Les Africains sont rarement attaqués de la fièvre, mais ils le sont souvent de l'*amarellidam*.

Dans les établissemens au-delà du *Sertam*, près des montagnes où sont les plantations à coton, et qui fournissent en grande partie des vivres aux habitans des plaines, le nombre des nègres devient de jour en jour plus considérable. J'ai eu souvent occasion de converser

avec des nègres du *Sertam*, et j'ai trouvé que tous préféraient pour résidence les cantons à bétail, même aux parties du pays qui bordent la mer. La nourriture de ces nègres est meilleure que celle des esclaves des plantations, de sorte que ce point seul justifie leur préférence ; de la viande fraîche de bœuf ou de mouton forme la nourriture ordinaire des esclaves du *Sertam*, mais sur les plantations on ne leur en donne presque jamais.

La plus terrible maladie à laquelle les nègres soient plus particulièrement sujets que les autres espèces d'hommes, est celle qui est connue dans les colonies anglaises sous le nom de *yaws*, et au Brésil sous celui de *bobas*. J'ai eu occasion de voir des gens qui en étaient affligés ; leur aspect est on ne peut plus dégoûtant ; tout leur corps se couvre de larges ulcères, et ils deviennent semblables à des squelettes ; ils restent d'ordinaire perclus pendant un certain temps. La facilité avec laquelle cette maladie se communique augmente encore la triste position du malade, car on prend toutes les précautions possibles pour l'isoler des autres esclaves. Les adultes qui en échappent jouissent rarement d'une aussi parfaite santé qu'auparavant. Les nègres prétendent qu'elle se fixe dans les os. Tout changement

de température cause des douleurs à ceux qui ont eu cette maladie, même lorsqu'on les croit entièrement rétablis, et quelquefois ils perdent momentanément l'usage d'un membre. On doit observer un régime sévère plusieurs mois après que la maladie a disparu, pour prévenir une rechute; et souvent un excès, fait plusieurs années après, cause de vives douleurs dans les articulations. Ce que je vais rapporter s'est passé sous mes yeux. Pendant mon séjour à Jaguaribe, l'enfant d'un de mes voisins venait habituellement jouer avec quelques-uns de ceux de la plantation; il avait cette maladie; peu après, le fils d'un des ouvriers en fut attaqué, mais on me laissa ignorer cet accident, et je ne l'appris que lorsqu'on vint me rapporter un jour qu'un esclave de huit ans avait les *bobas*. Peu de temps après, le père de cet enfant tomba aussi malade; et, malgré tous les soins possibles, d'autres personnes encore furent affligées de cette maladie. On fit venir un chirurgien, qui prescrivit l'usage du mercure à tous les malades; un enfant de quelques mois fut même soumis à ce traitement. Les enfans qui avaient atteint un certain âge se rétablirent tous; et à l'époque de mon départ ils n'avaient point eu de rechute ni ressenti aucun des maux qui sont la suite de

cette maladie. L'homme âgé était encore malade , mais avançait vers la guérison. La croissance de l'enfant à la mamelle avait été arrêtée , et on avait peu d'espoir de lui conserver la vie.

Ce mal horrible se prend lorsqu'on habite la même chambre qu'une personne qui en est infectée , et par une singulière espèce d'inoculation. Elle est opérée par une petite mouche de laquelle il est souvent presque impossible de se préserver. Un nombre infini de ces insectes paraît le matin de bonne heure ; ils sont moins nombreux quand le soleil a de la force ; si l'un d'eux , après avoir touché quelqu'un infecté des *bobas* , s'attache au coin de l'œil , sur la bouche , ou sur la plus petite écorchure qu'une personne ait à la peau , cela suffit pour inoculer la maladie. On ne peut avoir les *bobas* qu'une seule fois. Les cicatrices que ce mal laisse sur la peau des nègres , leur donne le plus affreux aspect , car les plaies pénètrent assez avant pour changer la couleur de leur peau , qui devient d'un blanc sale et dégoûtant à la vue (1).

(1) Le docteur Pinckard , dans ses notes sur les Indes Occidentales , rapporte qu'on employa le mercure avec peu de succès contre cette maladie à Berbice. M. Edwards doute qu'il y ait

Au reste toutes les blessures profondes produisent le même effet sur la peau du nègre.

Il y a un grand nombre de blancs, et même d'hommes de couleur, qui possèdent deux ou trois esclaves et qui partagent avec eux le produit de leur travail journalier, même du travail des champs. Ces esclaves sont en général des créoles qui ont été élevés dans la maison, ou des Africains qu'on a achetés très-jeunes et pour une somme très-modique. Ils sont souvent considérés comme faisant partie de la famille, et ils partagent avec leur maître

aucun remède contre ce mal. Il rapporte aussi avoir entendu dire que les nègres de la Côte-d'Or l'inoculaient à leurs enfans, et qu'ils croyaient également qu'il attaquait les os. Bolingbroke pense qu'on n'a jamais trouvé de remède contre ce mal : il dit que la salivation le fait rentrer ; mais qu'on préfère aujourd'hui le soufre et d'autres remèdes semblables, pour tâcher de le faire sortir. Il ajoute, qu'il y a des négresses qui l'inoculent à leurs enfans pour en atténuer les effets. Je trouve dans le *Voyage à la Guyane, etc.*, en 1789, cette phrase au sujet de la même maladie : « *On la gagne très-aisément avec les Indiennes, qui en sont presque toutes atteintes* ». M. Edwards suppose qu'elle a été apportée d'Afrique ; et la même opinion existe au Brésil. Dans le fait, elle est moins commune parmi les Indiens, que parmi les hommes de couleur.

la nourriture qu'ils travaillent à gagner chacun de leur côté. Ces esclaves, les jours de fêtes, se montrent bien vêtus; et ils ont un certain air d'indépendance qui annonce qu'ils se croient quelque chose de plus dans le monde que de simples esclaves. La différence est très-frappante entre les sentimens qu'un de ces hommes porte à son maître, et ceux que les esclaves appartenant à de grands propriétaires éprouvent pour les leurs. Le premier ne souffrira point qu'on tienne en sa présence le moindre propos contre son maître, tandis que les autres s'inquiètent peu si on donne aux leurs les épithètes les plus injurieuses. Les esclaves des petits propriétaires ne sont pas sujets à contracter les défauts si communs chez les esclaves des riches; ils ont plus d'amour-propre, un plus grand désir de se conduire honorablement; et une crainte plus vive d'être réprimandés pour une faute. Sur les grands domaines, la réunion de tant d'esclaves contribue à propager la dépravation de quelques-uns; et la distance immense qui sépare l'esclave du maître tend à lui donner une idée plus forte de son infériorité: vis-à-vis des petits propriétaires la différence de condition est infiniment moins marquée, et cela tient peut-être, entre autres causes, au secours mu-

tuel que se donnent le maître et l'esclave dans leurs occupations journalières (1).

D'après l'immense étendue du pays, on pourrait supposer que, lorsqu'un esclave s'échappe d'une plantation, il y a peu de chances de le voir revenir; il n'en est pas ainsi. On les reconnaît facilement à leur manière de parler la langue portugaise; et quand un homme de cette nation ne peut pas prouver qu'il est libre, on ne le laisse pas long-temps tranquille, parce que la récompense pour l'arrestation d'un esclave fugitif est considérable. En outre, les Africains affranchis continuent généralement d'habiter dans le voisinage du domaine où ils ont servi comme esclaves; de sorte que, lorsque l'un d'eux s'établit dans un canton où il n'est pas connu, on soupçonne sur-le-champ qu'il n'est pas libre. Les créoles affranchis se retirent dans des quartiers éloignés; parce qu'ils ne veulent pas que l'on sache dans leur nouvelle résidence la condition à laquelle ils ont été soumis. Un Afri-

(1) Au Brésil, un petit propriétaire est un homme qui possède de deux à dix esclaves. Un grand propriétaire dans la partie du pays dont je puis parler, possède de vingt à soixante esclaves.

cain doit nécessairement être venu au Brésil comme esclave , et son nouvel état d'homme libre prouve une bonne conduite sans laquelle il n'aurait pas obtenu sa liberté ; mais un créole peut être né libre , et naturellement désire cacher qu'il a été esclave. Les esclaves créoles , et plus particulièrement les mulâtres , s'enfuient souvent , et leurs maîtres n'en entendent plus parler ; cependant ceux - là même sont quelquefois ramenés.

Il arriva une aventure bien triste à Récife , peu de temps avant mon départ de cette ville. Un nègre et sa femme s'étaient enfuis de chez leur maître ; et, comme il avait été seize ou dix-sept ans sans en avoir de nouvelles , il les croyait morts tous les deux. Cependant un jour il vit arriver à sa porte un certain nombre de *capitaens do campo* avec quelques gens qu'ils escortaient. Il reconnut sur-le-champ son nègre et sa négresse ; et on lui dit que les cinq jeunes gens qui étaient avec eux étaient leurs enfans , et conséquemment ses esclaves. Ces pauvres nègres avaient été élevés jusqu'à cette époque dans l'idée qu'ils étaient libres ; un jeune homme âgé de seize ans et sa sœur de quatorze , devaient dans cette saison de la vie commencer une existence misérable. Le maître les fit enfer-

mer tous, jusqu'à ce qu'il pût les vendre à un marchand, ce qui arriva bientôt, et ils furent transportés à Maranhão. Je n'ai jamais su comment on avait découvert que ces pauvres gens n'étaient pas libres. Système maudit qui détruit ainsi toutes les espérances d'une vie heureuse !

Quelques-uns des nègres qui s'échappent, prennent le parti de fuir les lieux habités. Ils se cachent dans les bois, au lieu d'essayer de s'établir dans quelque village éloigné comme des hommes libres. Ils construisent des huttes, qu'on appelle *mocambos*, dans les lieux les moins fréquentés, et y vivent du gibier et des fruits qui s'y trouvent. Ces hommes se réunissent quelquefois au nombre de dix ou douze ; alors il est fort difficile de les surprendre ; car la connaissance qu'ils ont des bois qu'ils habitent leur donne un grand avantage sur le parti qu'on envoie contre eux (1). Quelquefois tout un

(1) Un esclave appartenant au colonel d'un régiment de milice, riche colon, avait l'habitude d'aller de temps en temps se cacher dans les bois pour quelques jours ; on le ramenait, il était puni, et bientôt après s'enfuyait de nouveau ; il tint cette conduite pendant long-temps. Durant une de ces absences, il rencontra son maître, qui passait à cheval dans

canton est troublé par une de ces bandes qui ravage les terres, enlève les veaux, les agneaux et les volailles (1). On raconte aussi que les nègres *gabams* volent les enfans.

un chemin étroit. Il se plaça au milieu du chemin, et, ayant ôté son chapeau, il le salua comme s'il ne le connaissait pas, et le pria de lui donner quelque argent. Le colonel, très-effrayé, lui donna ce qu'il demandait; l'autre le laissa passer, mais lui recommanda de garder le silence sur cette rencontre. L'esclave fut pris bientôt après; mais il continua de s'enfuir, d'être ramené et de s'enfuir encore, si souvent et pendant tant d'années, qu'à la fin son maître lui laissa faire tout ce qu'il voulut; et vraiment il avait peur d'une seconde rencontre dans les bois et de n'être pas traité aussi poliment qu'à la première. Il se refusa aussi obstinément à vendre ce nègre que celui-ci s'obstinait à ne vouloir point le servir, par le préjugé singulier qu'ont certains colons de ne pas vouloir disposer d'un esclave qui leur a appartenu autrement qu'en l'affranchissant.

(1) Il y avait sur, la plantation de Jaguaribe, un petit esclave africain âgé de douze ans qui se sauvait souvent dans les bois et y demeurait plusieurs jours de suite. Une fois il avait tué un veau et en avait séparé les quartiers avec un caillou tranchant, pour les pouvoir plus facilement emporter. Il fut découvert par les traces du sang. Aussitôt que celui à qui appartenait le veau eut trouvé ce garçon, il voulut, comme de raison, le ramener à son maître; mais l'esclave se jeta par terre et refusa de marcher. L'homme le lia à un arbre et alla

Les esclaves de Maranham sont peut-être moins bien que ceux de Pernambuco ; mais le système qu'on suit à leur égard est au fond le même. Leur nourriture habituelle est le riz, qu'on dit n'être pas du goût de la plupart de Africains. On rapporte qu'ils sont traités plus rigoureusement dans cette province ; mais je

chercher un cheval sur lequel il le plaça pieds et poings liés ; l le conduisit ainsi à Jaguaribe , chassant le cheval devant lui. Le petit esclave fut sévèrement puni ; mais, quelques heures après qu'il eut été fustigé , il dit à un de ses camarades : « Au moins j'ai eu l'honneur d'être suivi par un page. » Cette aventure arriva avant mon établissement à Jaguaribe.

Peu de temps avant que je ne quittasse moi-même cette plantation , ce jeune esclave , alors âgé de quatorze ans, s'enfuit avec un autre garçon à peu près du même âge. Ils étaient absens depuis plusieurs jours , quand un soir un ouvrier indien les ramena tous deux à la plantation. Ces enfans avaient jeté tous leurs vêtemens , et s'étaient fait des arcs et des flèches avec lesquels ils prétendaient tuer des volailles , des rats et d'autres animaux pour leur servir de nourriture. Leur aspect était vraiment risible , mais faisait pitié. Aussitôt qu'on sut qu'ils avaient été rattrapés , tous leurs petits camarades et d'autres personnes de la plantation se rassemblèrent pour voir passer ces terribles *negros do mato* (nègres marrons). Je traitais bien ces enfans , et conséquemment le seul penchant à suivre une habitude contractée sous un maître plus sévère , pouvait les engager à préférer la vie sauvage des bois.

ne puis en parler, n'ayant pas eu occasion d'en juger par moi-même.

Les nègres qui paraissent tout-à-fait incorrigibles sont transportés de Pernambuco à Maranhham, et, quoique la cause de cette déportation soit bien connue, on les y vend souvent avantageusement. Rien ne retient un esclave dans le devoir comme la menace de l'envoyer à Maranhham ou à Para.

On ne doit pas s'attendre que des hommes en état d'esclavage aient un caractère aimable et bon ; on doit même être surpris de trouver qu'il existe quelque vertu parmi des êtres réduits à une condition aussi misérable. Les esclaves sont très-enclins à voler, surtout leurs maîtres, ce qui leur arrive souvent, et en cela ils croient à peine mal faire (1). L'ivrognerie est commune aussi chez eux (2). On n'obtient

(1) Un de ces hommes avait coutume de dire, quand on lui reprochait quelque vol : » *Furtar de senhor nam he furtar* (voler le maître, n'est pas voler).

(2) Il existe d'étranges idées sur ce sujet. On indique plusieurs remèdes pour prévenir cette habitude ; mais le plus renommé de tous, se compose d'un peu de terre prise sur une tombe ; on la fait dissoudre dans de l'eau, et on donne ce breuvage au nègre, sans qu'il se doute du mélange.

pas facilement d'un esclave une réponse directe; mais on apprend tout ce qu'on veut savoir, à l'aide de quatre à cinq questions détournées. Ce moyen est souvent nécessaire, plutôt à cause de la stupidité de l'esclave et de son ignorance de la langue, que de l'envie qu'il peut avoir de tromper. C'est dans leur conduite envers leurs familles et leurs camarades qu'ils montrent la bonté de leur cœur, et il est assez naturel que cela soit ainsi. Les nègres ont beaucoup d'attachement pour leurs femmes, leurs enfans, leurs parens; ils chérissent aussi leurs *molungos* ou compagnons de voyage. Le respect qu'ils ont pour la vieillesse est très-grand. Les vieillards africains, sur les plantations, ne manquent jamais de ce qu'il est possible à leurs camarades de leur procurer. On emploie, en leur parlant, les mots de *pai* et *mai* (papa et maman). Le maître lui-même ajoute un de ces mots au nom du vieil esclave à qui il s'adresse. On ne doit pas croire que tous les esclaves en général aient de l'attachement pour leurs maîtres. Pourquoi en auraient-ils? Le commerce entre ces deux espèces d'hommes n'est pas un commerce d'amitié, de bonne harmonie, de bienfaits qui engendrent la gratitude, l'estime et le respect: c'en est un de haine, de discorde, de défiance

et de soupçons continuels ; un commerce tel , que s'il existe quelques bons sentimens , quelque affection réciproque entre ceux qui en ont tous les avantages et ceux qui en éprouvent toutes les souffrances , ils dérivent de la nature même de l'homme , et non de cet affreux système.

On voit , d'après ce que je viens d'exposer , que les esclaves des parties du Brésil que j'ai visitées sont dans une condition meilleure que ceux des Antilles ; mais toujours est-il qu'ils sont en esclavage , et ce mot renferme une grande misère , une grande humiliation , une grande infortune.

CHAPITRE XX.

Le commerce des esclaves est impolitique.

LA traite des noirs est un commerce infâme et cruel. Il est peu de personnes en Angleterre qui aient encore des doutes à cet égard, et il n'en est pas une qui osât prendre sa défense. C'est un grand mal moral, le plus grand peut-être qui existe. L'Angleterre en est enfin délivrée; mais sa tâche ne sera pas remplie, tant que d'autres nations continueront à transporter les naturels d'Afrique, de leur sol natal à celui de l'Amérique méridionale. Lorsque la Grande-Bretagne sera parvenue, par ses efforts, à faire prohiber ce commerce, il faudra qu'elle poursuive dans ses propres colonies le système d'abolition de l'esclavage. Il faudra qu'elle expie les crimes qu'elle a commis; qu'elle prouve aux autres peuples sa sincérité dans cette cause, par le zèle qu'elle mettra à extirper, avec toute la promptitude possible et convenable, cet exécrationnable système.

Il y a bien des honnêtes gens au Brésil qui ont encore l'idée que les marchands d'esclaves

arrachent les Africains à la mort , et que , s'ils n'étaient pas vendus aux Européens, ils seraient égorgés par leurs compatriotes. Cette opinion régnait en Angleterre, il y a peu d'années ; aussi nous ne pouvons être surpris que les Brésiliens conservent ce préjugé. Un intérêt mal entendu fortifie cette opinion ; ils n'ont aucun moyen de se détromper. Quant aux colons, je crains bien que tous les argumens qu'on pourrait leur alléguer , ne fussent inutiles. Ils s'imaginent que sans esclaves leurs propriétés seraient perdues. Si la classe des ecclésiastiques pouvait être convaincue de la cruauté de ce commerce, de sa désastreuse influence sur la moralité des naturels d'Afrique , de sa tendance directe à augmenter dans les pays fréquentés par les commerçans d'esclaves, les maux nombreux de l'état de société actuel ; si l'on pouvait persuader aux prêtres que leur approbation sanctionne un des systèmes les plus affreux qu'il y ait jamais eu au monde , il n'y a point de doute qu'ils ne se prononçassent pour l'abolition. Je n'ai pas besoin de dire de quel poids serait leur opinion auprès de toutes les autres classes. Un des principaux argumens employés par les prêtres, c'est que les Africains esclaves ont l'avantage d'entrer dans l'église catholique. Mais

ne vaudrait-il pas mieux leur enseigner la religion chrétienne en Afrique même , que de leur faire souffrir tous les maux auxquels ils sont exposés par l'esclavage.

On a aussi adopté une autre opinion qui porte les Brésiliens à soupçonner la pureté des motifs du gouvernement anglais dans l'abolition de ce commerce. Ils prétendent que la politique seule a dicté cette mesure , depuis que ses colonies sont complètement approvisionnées d'esclaves. Il cherche , dit-on , sous des motifs spécieux de morale et d'humanité , à priver les autres peuples des avantages qu'ils retirent de leurs colonies , et à les forcer d'abandonner la culture des produits coloniaux qu'on ne peut obtenir qu'à l'aide de cultivateurs esclaves (1).

Il est clair que ceux qui raisonnent ainsi sont

(1) L'*Investigadore portugueze* et le *Correio brasiliense*, deux journaux portugais publiés à Londres , se sont rangés du côté de la justice , de l'humanité et de la saine politique. Le premier a traduit la brochure du docteur Thorpe sur la colonie de *Sierra-Leone* , et l'a insérée par fragmens dans ses numéros. J'espère que les éditeurs sentiront qu'avant tout il faut être impartial , et qu'ils publieront le rapport spécial des directeurs de l'institution africaine , en réponse aux accusations qu'a faites contre eux le docteur Thorpe.

mal informés. S'ils prenaient la peine de s'instruire, ils sauraient de quelle source pure découlait le zèle pour la prohibition du commerce des esclaves ; ils apprendraient le détail des efforts et de la persévérance de Clarckson, le grand apôtre de cette cause ; et ils resteraient convaincus que l'éloquence de Wilberforce s'appuyait sur les principes les plus désintéressés ; ils sauraient en outre que les deux personnages dont les noms seront à jamais attachés à la fameuse loi qu'ils ont tant contribué à faire rendre, ont été soutenus par une foule de philanthropes éclairés et de généreux écrivains. Les preuves de la pureté des principes d'après lesquels cette loi a obtenu la majorité dans le parlement, sont si décisives, qu'en rapportant simplement les faits, on serait sûr de satisfaire tout homme qui n'aurait pas d'avance résolu de se refuser à toute conviction, Le gouvernement du Brésil se trouve dans une position difficile. Il a sous ses lois un corps nombreux de propriétaires d'esclaves, qui sont épars sur un vaste territoire, où l'action de l'autorité est nécessairement faible. La possibilité de la résistance existe ; quoique ses ordonnances soient promulguées sous des formes despotiques, il doit prendre garde d'aller trop loin ; car il n'a pas les moyens

de forcer les principales provinces à exécuter ses édits, dans le cas où quelqu'une d'entre elles, ne voudrait plus les reconnaître. Je crois bien que le gouvernement serait assez porté à suivre l'exemple des principales puissances d'Europe, en ce qui concerne le trafic des noirs ; mais il doit se garder d'agir avec précipitation ; il faut que le peuple soit préparé à ce changement, qui, aujourd'hui lui paraît nuisible et destructif de sa prospérité. C'est à Bahia que les négocians et les colons se sont élevés avec le plus de force en faveur du commerce des esclaves. C'est de là que se fait le plus grand trafic avec la côte d'Afrique. Dans la province de Bahia, on voit sur de grands domaines, deux, trois et quatre cents esclaves ; les propriétaires de ces domaines sont en conséquence fort riches, et leur influence sur la population libre est très-marquée. C'est dans cette province que l'opposition aux mesures qui ne conviennent pas à ses habitans, s'est presque toujours manifestée avec le plus d'énergie. L'abolition de la traite des noirs, la conduite des croiseurs anglais stationnés sur les côtes d'Afrique pour intercepter les vaisseaux négriers (1), ont excité des murmures, et ont

(1) Les clameurs élevées contre la tyrannie et l'injustice de

donné lieu à des pétitions remarquables par la chaleur des expressions.

Un écrivain brésilien a publié plusieurs brochures avec la permission du prince Régent, dans lesquelles il s'est élevé contre ce commerce autant qu'il est possible de le faire dans les circonstances présentes. Il appelle l'esclavage « un » cancer terrible dans le corps politique, qui » tend à empêcher l'accroissement de la population blanche, » et, suivant une expression assez énergique, à *africaniser* le nouveau monde. Un écrivain portugais qui a beaucoup de réputation parmi ses concitoyens dit : « Si nous » n'avons jamais craint le pouvoir du gouvernement, pourquoi hésiterions-nous à com-

la Grande-Bretagne dans l'emploi de sa supériorité navale, devraient cesser, puisqu'il a été convenu que l'Angleterre payerait une somme d'argent au gouvernement de Portugal, à l'effet d'indemniser ceux de ses sujets qu'il jugerait avoir été injustement traités.

Les captures dont on se plaignait le plus vivement ont été faites d'après l'idée que tous les navires portant pavillon portugais, qui commerçaient avec la côte d'Afrique pour acheter des esclaves, devaient être de construction portugaise. C'était une méprise qui provenait de ce que l'on entendait mal les traités conclus entre les deux puissances en 1810.

» battre les opinions erronées du peuple, assu-
 » rés comme nous le sommes, que quoique
 » celui qui combat les préjugés d'une nation,
 » rende son nom odieux, cependant il peut
 » compter que la postérité lui rendra justice. »

Un autre journal qui jouit aussi d'une grande
 estime, s'exprime ainsi : « C'est un grand mal-
 » heur que la force principale d'un empire con-
 » siste dans le nombre de ses esclaves ; et si le
 » Brésil avait bien réfléchi que chaque nègre
 » qu'il importe d'Afrique est nécessairement un
 » ennemi qu'il introduit dans son sein, peut-
 » être ce commerce aurait-il été borné depuis
 » long-temps à un petit nombre d'esclaves. »
 J'espère que d'autres individus de la même na-
 tion envisageront ce sujet sous le même point
 de vue et qu'ils feront sentir à leurs compa-
 triotes qu'il est de l'équité, de l'humanité, et de
 la bonne politique d'abolir cet abominable
 trafic.

Dans tous les lieux où j'ai passé, j'ai en-
 tendu prédire la ruine du Brésil, et annoncer la
 décadence de son agriculture, si ce commerce
 était prohibé ; il ne vient à l'idée de personne
 qu'il soit possible d'employer la population libre
 du pays à un travail journalier. On dit que, si
 l'on ne peut se procurer des Africains, tout sera

dans la stagnation et bientôt dans la misère. Cet argument contre l'abolition est bien moins plausible à l'égard du Brésil qu'à l'égard des Antilles. Dans ces dernières colonies, le nombre des personnes libres de couleur est peu considérable, au lieu qu'au Brésil une grande partie de la population consiste en hommes libres, appartenant aux classes inférieures. Dans plusieurs endroits, le nombre des personnes libres l'emporte de beaucoup; et je ne crois pas que dans aucun district le nombre des esclaves soit triple de celui des personnes libres. On aura vu, d'après les chapitres précédens, que les plantations à sucre ne sont pas très-bien fournies d'esclaves, et qu'il n'y a pas une seule propriété dont quelque portion de terre ne soit occupée par des familles libres; celles-ci forment généralement la population des villages, et même dans les villes la plus grande partie des artisans sont libres.

Le commerce des esclaves est impolitique relativement au Brésil, d'après ce seul principe qu'un homme en état d'esclavage est moins utile que celui qui travaille pour lui-même, et dont l'accroissement de fortune par des moyens honnêtes ajoute à la prospérité générale de la société à laquelle il appartient. C'est un fait qu'on

ne peut révoquer en doute : tout le monde admet le principe , tant il est frappant de vérité ; mais ceux qui ont été à portée de voir habituellement la manière dont les esclaves font leur travail journalier , doivent en être encore plus fortement pénétrés ; leur indifférence et l'extrême lenteur de tous leurs mouvemens montrent clairement combien peu ils s'intéressent aux progrès de l'ouvrage. J'ai observé deux troupes dans le même champ , l'une de personnes libres et l'autre d'esclaves , ce qui se voit quelquefois , mais rarement. Les premiers chantent , s'adressent des mots railleurs , et rient en travaillant d'une ardeur toujours égale , tandis que les autres restent dans un morne silence ; et si on les regarde de quelque distance , à peine aperçoit-on leurs mouvemens.

La population libre du Brésil , comme je l'ai déjà dit , est nombreuse , et le temps paraît arrivé où cette partie de la grande famille doit prendre son rang dans la société , en dépit des réglemens existans (1). J'en suis si convaincu ,

(1) J'ai trouvé le passage suivant dans un ouvrage qui est très-estimé , et qui mérite de l'être : « Les Romains , malgré » les pertes prodigieuses qu'ils ont faites dans les guerres continues qu'ils ont soutenues pendant des siècles , n'ont ja-

que je pense que l'abolition du commerce des esclaves serait à peine sentie à Pernambuco,

» mais senti le défaut d'hommes dans les premiers temps
 » de la république , et ils ont pu envoyer des colonies s'éta-
 » blir au dehors , avec le surplus de la population. Mais au
 » temps des empereurs, lorsqu'on tenait généralement les
 » armées dans les camps et dans les garnisons , où le soldat
 » jouit d'une meilleure santé que s'il exerçait une autre pro-
 » fession , la population romaine se trouva diminuée de
 » beaucoup , et déclinait tous les jours , à cause d'un chan-
 » gement dans la division des propriétés, et de l'augmenta-
 » tion monstrueuse et pernicieuse de l'esclavage domestique ,
 » qui avait laissé la classe pauvre des citoyens libres sans
 » autre moyen de subsistance que la charité publique. » *Essai*
sur la politique militaire et les institutions de l'empire an-
glais, par G. W. Pasley, capitaine (aujourd'hui colonel)
au corps des ingénieurs royaux.

Dans l'ouvrage où se trouve cette note , l'auteur a pour but de prouver que « le nombre de la population d'un pays ne
 » peut jamais être affecté par celui des morts , mais dépend
 » uniquement et exclusivement des moyens de subsistance
 » que ce pays offre aux vivans. » Je l'ai transcrite principa-
 » lement , parce que l'auteur rapporte que l'esclavage domes-
 » tique est une des causes de la diminution de la population en
 » Italie ; et quoique ce régime ne fasse pas sentir ses pernicieux
 » effets avec autant de force au Brésil , il n'y a pas de doute
 » qu'il n'empêche l'accroissement rapide du nombre des gens
 » de couleur ; si la traite continue encore quelques années , elle

après le premier moment. Les riches propriétaires d'esclaves achèteraient aussitôt, à l'envi, les Africains qui se trouveraient à vendre, ce qui en ferait hausser le prix. Mais le nombre des personnes libres est suffisant pour remplir tous les vides que pourrait causer la cessation du commerce qui alimente la partie de la population importée.

Constituée comme l'est la société dans les états civilisés, les pauvres doivent dépendre de ceux qui sont assez riches pour leur donner de l'occupation, et ceux-ci doivent dépendre des premiers pour l'exécution de leurs projets. Mais la situation du Brésil exclut les basses classes de l'assistance de ceux qui sont au-dessus d'elles, et prive les riches de l'avantage qu'ils pourraient recevoir du travail des pauvres. Le paysan est dans la nécessité de cultiver la terre pour sa propre subsistance, sans posséder le capital nécessaire pour une telle entreprise; si la récolte manque, il se trouve dans un dé-

tendra à arrêter tout-à-fait l'augmentation de la classe des personnes de sang mêlé. Personne ne niera qu'il ne soit utile de favoriser la population libre des hommes de couleur; ils sont les colonnes de l'état, le boulevard au moyen duquel le Brésil devient invincible.

nuement complet. Les efforts d'un nombre d'individus, quelque grand qu'il soit, occupés, chacun de son côté, à défricher et à cultiver des morceaux de terre séparés, ne peuvent accomplir aussi facilement ni avec tant de perfection l'ouvrage qui pourrait être exécuté par les efforts unis du même nombre de personnes. Quand même le commerce des esclaves continuerait pendant un temps considérable, l'ordre naturel des choses suivrait probablement son cours ; et l'on finirait par employer sur les propriétés bien administrées, les ouvriers libres conjointement avec les esclaves. Les basses classes du peuple deviendraient trop nombreuses, pour que chaque famille pût posséder une quantité de terre suffisante à son entretien ; une partie serait obligée de se mettre aux gages de ceux qui pourraient la payer, et les colons verraient de quel avantage il serait pour eux de louer leurs ouvriers : ainsi, sans que le gouvernement portât aucun soin, aucune attention sur ce sujet très-important, le travail des hommes libres serait admis. Par la séparation du travail en petites parties de terres cultivées, si l'on peut appeler cela culture, comme on le pratique à présent, de grandes portions restent incultes, et il ne

peut exister qu'un petit nombre de familles sur une étendue de territoire, qui fournirait la subsistance à un bien plus grand nombre de personnes employées à un travail commun. Si le travail était payé par des propriétaires jaloux d'obtenir de bonnes récoltes, d'améliorer leurs terres, et qui donneraient une attention convenable à la culture, ce système rapprocherait et rendrait utiles l'une à l'autre la première classe de ceux qui jouissent d'une fortune considérable, et la troisième qui ne possède rien. La seconde, composée de petits colons qui vivent d'une manière aisée, qui ont une maison décente, trois ou quatre esclaves, un cheval ou deux, et quelques autres propriétés de peu de valeur, ne serait nullement affectée par ce changement dans l'application du travail de la classe qui est immédiatement au-dessous d'elle. Les colons d'une médiocre fortune qui n'ont pas les moyens d'augmenter le nombre de leurs esclaves, et qui cependant ne peuvent accomplir avec ceux qu'ils ont leurs projets de culture, prennent fréquemment des ouvriers libres.

Dans le système actuel, on ne retire pas du travail des personnes libres tout l'avantage possible ; leur temps est mal employé lorsqu'ils

exécutent seuls, avec beaucoup de peine, ce qu'ils feraient facilement si plusieurs travaillaient ensemble. Cette observation est surtout frappante dans un pays neuf, où les obstacles qu'on doit surmonter pour préparer les terres à la culture, sont si nombreux et si puissans. Si un homme est persuadé que, pour obtenir sa nourriture, il faut qu'il renouvelle chaque jour son labeur, il est probable qu'il aura soin de mettre à profit le moment présent, et qu'il ne remettra pas au lendemain ce qui est d'un si grand intérêt pour lui; et comme il sait que son bien-être dépend de la régularité de ses efforts, il n'en sera que plus porté à faire ponctuellement son ouvrage journalier. Mais si les profits ne correspondent pas à la peine qu'il prend chaque jour, il y a toute probabilité qu'on s'apercevra de quelque négligence, et que, pour la moindre chose, il remettra l'exécution de sa tâche à un autre moment. Le salaire que reçoit un ouvrier, lui est payé lorsqu'il a achevé le travail qu'on lui avait fixé; s'il restait oisif, son temps serait perdu, et il n'y aurait ni bonne fortune, ni heureuse saison qui pût réparer cette perte; mais si ses profits doivent dépendre de la fertilité du sol qu'il a cultivé, d'une saison favorable, de la bonne qualité de la semence,

ou de toutes ces causes combinées , ou d'autres qui lui sont totalement étrangères , il aimera beaucoup mieux rester chez lui à ne rien faire , ou accepter une invitation pour une partie de plaisir. La culture de la terre est pénible ; les hommes en général ne travaillent que par nécessité , et ils ont besoin de stimulans pour les mettre en action : cette vérité s'applique à tous les climats , mais plus particulièrement à ceux qui portent les habitans à l'indolence.

Si tous les cultivateurs étaient des hommes libres , on pourrait se passer des grands capitaux et des travaux extraordinaires qui sont aujourd'hui indispensables pour établir une plantation ; car il ne faut pas oublier que l'achat des esclaves , propriété si dangereuse et si précaire , absorbe une partie considérable de ces capitaux. Dans l'achat de tout autre capital vivant (pour me servir de l'expression créole), le risque ne consiste que dans les maladies du corps , et encore seulement dans les maladies auxquelles sont sujets des corps endurcis au climat ; mais vous arrachez le nègre à son sol natal , qui est pour lui le meilleur du monde , et vous avez à guérir son esprit blessé et découragé. Il faut combattre l'influence des vexations et des privations qu'il doit supporter ; il faut

tenir en santé son esprit aussi bien que son corps, ou bien vous ne retirerez de lui que peu de service. Les pertes que le colon supporte par les morts prématurées ne retomberaient pas ainsi directement sur lui, s'il employait des hommes libres. Le temps que l'esclave marron passe dans les bois ou dans quelque village éloigné, ne serait pas autant de capital mort. Les frais qu'occasionent les maladies, et la perte du temps qui provient de la même cause, ne seraient point à la charge du propriétaire, et la place d'un individu serait occupée par un autre. Le colon ne serait plus dans cet état d'anxiété continuelle produit par les mauvaises habitudes de ses esclaves, et par d'autres causes inséparablement liées au système d'après lequel un homme gouverne une quantité de ses semblables, qui sont en même temps sa propriété. Un propriétaire de terres pourrait avoir quelque repos, il ne serait plus obligé de donner toute son attention à surveiller ses affaires, comme il faut qu'il le fasse à présent, s'il désire accroître sa fortune, et s'il veut conserver en bon état les êtres au moyen desquels il doit y parvenir. Il n'est que trop vrai qu'à force d'entendre répéter à l'économe que des esclaves sont malades, estropiés par accident, ou désér-

teurs , on finit par s'y habituer et ne plus y faire attention ; les nouvelles de leur rétablissement ou de leur retour sont reçues avec la même indifférence. On ordonne , avec la même insensibilité , les punitions pour les crimes et pour les fautes ; tout cela paraît naturel , et pour cette raison , on s'abstient d'y réfléchir.

Dans un pays attaqué de la terrible maladie de l'esclavage , il y a plus d'exemples de cruauté que de justice : la punition des fautes qui ont été commises envers le maître , est ordinairement immédiate et proportionnée au tort qu'elles portent à ses intérêts ; mais il est difficile d'obtenir le châtiment des grands crimes qui affectent la société. Il est de l'avantage du maître de cacher aux autorités supérieures les actions de leurs esclaves qui pourraient l'exposer à perdre leurs services. Il y a eu des cas où la loi même s'est écartée de la ligne directe de la justice , afin que le propriétaire ne souffrît pas de l'exécution ou de la déportation de l'esclave. L'homme riche qui doit être le dispensateur de la justice , agit trop souvent d'une manière contraire à son devoir , et opposée aux principes de l'équité. Ainsi, les mauvaises actions d'une grande partie de la population du pays où il réside, ne sont pas réprimées comme elles

méritent de l'être. Il garde le silence à l'égard des esclaves de ses voisins , afin qu'au besoin on ait la même indulgence pour lui ; mais les crimes que les esclaves commettent à l'insu de leurs maîtres , ne sont pas les seuls délits où cette classe d'hommes puisse être entraînée. Le propriétaire lui-même , qui n'a pas le courage de venger ses propres querelles , peut ordonner que sa vengeance soit servie par un des misérables soumis à son pouvoir. On en a vu des exemples.

La tendance générale produite par l'esclavage , si l'on examine le sujet dans ses rapports essentiels , est de réveiller toutes les mauvaises qualités de celui qui commande , et de celui qui est sous le joug. Par ce système , un gouvernement contribue à la démoralisation du peuple , et permet que les propriétés de ses sujets soient administrées de la manière la plus désavantageuse ; l'état est obligé d'entretenir dans son sein un grand nombre d'individus qui lui sont moins utiles qu'ils ne le seraient , s'ils étaient placés dans une autre situation , tandis qu'une autre classe de la société est privée de la part active qu'elle pourrait prendre à la prospérité du pays.

CHAPITRE XXI.

Traités d'amitié et d'alliance , de commerce et de navigation
entre les couronnes de la Grande-Bretagne et de Portugal,
signés à Rio de Janeiro, le 19 février 1810.

J'AI entendu beaucoup de discussions en Angleterre et au Brésil sur les avantages et les désavantages de ces traités. Dans ces disputes, il m'a paru que les Anglais trouvaient qu'on n'avait pas assez consulté leurs intérêts ; les Portugais de leur côté soutiennent l'opinion contraire ; ils regardent leur nation comme la partie lésée , et trouvent qu'on a montré beaucoup de partialité pour l'Angleterre. J'ai raison de croire que les traités ont été faits avec toute l'impartialité possible , et qu'on a consulté les intérêts des parties contractantes. Si les Anglais ont obtenu quelques avantages , ils en ont abandonné un d'une importance considérable qu'ils possédaient auparavant , et les relations commerciales entre les deux pays ont été placées dans des circonstances très-favorables. Même les innovations qui par ces traités ont été faites dans les lois du

Brésil en faveur des Anglais, tendent à l'amélioration générale de ce pays, à hâter ses progrès vers un plus haut point de civilisation. Les Anglais m'ont paru croire, d'après les arguments qu'ils employaient, que le Brésil, ayant été humilié par le malheur, méritait d'être traité en pays vaincu, et que l'Angleterre aurait dû tirer avantage de cette circonstance. L'idée que l'on s'est faite de la faiblesse du Brésil, doit provenir des insignifiants préparatifs de défense que l'on voit sur ses côtes. Nul doute qu'un ennemi qui attaquerait les ports de mer ne pût y faire beaucoup de mal; mais le pays lui-même est imprenable; il possède des forteresses bien autrement difficiles à enlever que toutes celles qui peuvent être construites de la main des hommes : elles consistent dans son étendue, dans ses forêts, dans une population courageuse, infatigable, et d'une étonnante frugalité. L'expérience a prouvé combien était trompeur tout espoir des Européens de conquérir l'Amérique méridionale, contre les vœux du peuple. La guerre des Hollandais contre Pernambuco et nos propres tentatives à Buenos-Ayres, rendent témoignage de ce fait.

Les Portugais, d'un autre côté, paraissent pénétrés de l'idée que la Grande-Bretagne,

prenant avantage de l'état de la monarchie portugaise, lui a imposé des termes très-onéreux, et tels qu'ils convenaient à ses vues. Dans les argumens qu'ils emploient, ils n'ont aucun égard à l'état du Brésil, ni à la situation relative des deux parties contractantes. Le sujet de plainte suivant, quoiqu'il n'ait pas de rapport aux traités, ne doit pas être passé sous silence, depuis que plusieurs personnes se font un plaisir de le répéter. On dit que le prince régent du Brésil a fait des concessions territoriales aux sujets anglais, mais qu'il n'est pas permis aux Portugais de posséder des propriétés immobilières dans les états de Sa Majesté Britannique. Une plainte de cette espèce semblerait annoncer que les deux pays sont dans le même état relativement à la population; que le Brésil n'a nul besoin d'un accroissement de population, et que la Grande-Bretagne possède une surabondance de territoire. Bien loin que les concessions de terre faites aux étrangers puissent être présentées comme une infraction à la déclaration de réciprocité entre les deux nations, il est au contraire constant que le gouvernement du Brésil devrait inviter les étrangers à acheter des terres et à s'y établir; il devrait leur permettre de suivre leur propre

religion , il devrait les naturaliser , les attacher au sol par la protection des lois , et par la faculté de prendre quelque part aux affaires de la société commune dans laquelle ils auraient été adoptés. Les Portugais parlent continuellement des progrès rapides qu'ont faits les États - Unis d'Amérique , et présentent ce pays comme une exemple à suivre par le Brésil ; mais ils ne remontent pas assez haut pour trouver les sources de la prospérité de l'Amérique septentrionale. Les gouvernemens de cette république reçoivent tous ceux qui veulent s'y s'établir sous leur protection , et les lois tolèrent toutes les religions. Voilà les sources où les États-Unis ont puisé l'augmentation de leur pouvoir. Une distribution impartiale de la justice et un gouvernement modéré ont agi de concert avec les vues de leurs chefs. Le Brésil , cependant , est tout-à-fait impropre pour une forme républicaine de gouvernement ; son peuple a été guidé dans un sentier bien différent de celui dans lequel sont entrés les habitans des États-Unis. Les premiers colons qui s'établirent dans l'Amérique du nord quittaient leur pays natal , parce que leurs idées étaient trop démocratiques pour la mère patrie , et que leurs opinions religieuses ne s'accordaient pas avec celles de leurs com-

patriotes : c'est pourquoi les descendants de tels ancêtres étaient préparés à l'adoption des principes républicains. Mais les colons du Brésil ont été régulièrement invités à s'établir sous la direction d'officiers nommés par le gouvernement de Portugal, et à qui on avait confié un pouvoir despotique ; ils étaient catholiques-romains ; conséquemment les habitudes de leurs descendants les portent à acquiescer tranquillement aux ordres de ceux qui gouvernent, à suivre une direction plutôt qu'à la donner, à se laisser guider plutôt que d'être forcés tout à coup et sans instruction préalable à penser pour eux-mêmes. Mais, quoiqu'un gouvernement établi sur des principes démocratiques ne convienne pas au Brésil, toutefois des institutions constitutionnelles favorables à la liberté des cultes, à la liberté individuelle et à la division des pouvoirs, seraient avantageuses au pays, et pourraient lui être accordées sans danger (1).

Cependant, pour revenir à mon sujet, j'es-

(1) Si la *carema* ou municipalité de chaque ville tenait le rang qu'elle devrait tenir, cette seule amélioration produirait un bon effet dans les hautes classes.

sayerai de prouver que les traités entre la cour de Rio-Janeiro et l'Angleterre ont été négociés de bonne foi, qu'ils existent pour le bien des deux nations, et que chacune d'elles a fait sur quelques points des concessions utiles à l'une et à l'autre; aucune des deux ne devait désirer tout l'avantage, parce que c'est de là, comme le dit un auteur brésilien, que s'élèvent les disputes, les haines, et les prétextes sur lesquels les plaintes et les guerres sont fondées.

Les Portugais discutent le traité comme s'ils étaient jaloux de ce qui a été concédé aux Anglais, sans considérer si ces avantages tournent ou non au profit du Brésil. Ils devraient considérer la question relativement à eux, et non d'une manière absolue. Comme j'ai le desir d'être aussi concis qu'il est possible, je ne ferai mention que des articles du traité qui ont quelque intérêt, et qui peuvent donner lieu à des discussions.

Traité d'amitié et d'alliance.

JE passe sous silence les premiers articles comme peu importants, ou parce que les objets auxquels ils ont rapport n'existent plus.

ART. VI. « Il est accordé à S. M. B. le » privilège de faire acheter et couper dans les

» forêts du Brésil des bois de construction pour
 » la marine. »

On supposait que ce privilège serait une ressource inépuisable pour l'Angleterre, et qu'elle retirerait à peu de frais les bois nécessaires pour la construction de ses vaisseaux; mais j'ai appris que les dépenses qu'exigeraient la coupe des arbres et le transport des pièces de bois jusqu'au bord de l'eau, seraient trop grandes pour que le projet pût être exécuté, et qu'on avait découvert que les forêts du Brésil contenaient bien moins de bois propres à la construction qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Si le gouvernement anglais avait jugé à propos de tirer parti de cet article, et si le plan avait été mis à exécution, les avantages que le Brésil en aurait retirés eussent été considérables. L'accroissement de commerce dans les ports où les chantiers auraient été établis, le nombre d'ouvriers qui seraient venus s'y fixer et dont plusieurs, selon toutes les probabilités, auraient fini par demeurer dans le pays, tout cela eût été à l'avantage du Brésil. Les charpentiers de navires et les calfats du Brésil sont tout aussi bons que ceux de l'Angleterre, et si l'on encourageait l'art extrêmement utile de la construction navale, aucune assistance extérieure ne

serait nécessaire. Ce qui manque, se sont les encouragemens.

ART. VII. « Toute escadre qui sera envoyée
» par l'une des hautes parties contractantes au
» secours de l'autre, recevra de la puissance
» pour le secours de laquelle elle aura été ar-
» mée des provisions fraîches. » Ceci fait claire-
ment allusion à l'escadre anglaise stationnée
à Rio-Janeiro pour la protection des côtes du
Brésil, et il est juste que la partie qui reçoit du
secours nourrisse ceux qui ont entrepris sa
défense.

ART. VIII. « Les navires de guerre, quel
» que soit leur nombre, peuvent entrer dans
» les ports de l'une ou de l'autre des hautes
» parties contractantes. » Cet article est lié au
précédent et était nécessaire pour son exé-
cution.

ART. IX. « L'inquisition, ou tribunal du Saint-
» Office, n'ayant pas été jusqu'ici établie ou re-
» connue au Brésil, S. A. R. le prince régent
» du Portugal, guidé par une politique éclairée
» et libérale, saisit l'occasion qui lui est offerte
» par le présent traité, de déclarer spontané-
» ment, en son propre nom et en celui de
» ses héritiers et successeurs, que l'inquisition
» ne sera jamais établie dans les états de l'A- »

» mérique méridionale appartenant à la couronne de Portugal. »

Vers la conclusion du même article on laisse entrevoir l'intention d'abolir l'inquisition dans toutes les autres parties des états portugais. Je n'imagine pas que la Grande-Bretagne eût voulu stipuler ce changement dans la politique du gouvernement du Brésil, si l'on n'eût fait entendre que les ministres de ce pays désiraient se débarrasser par ce moyen de cet abominable tribunal. On ne saurait dire, avec vérité, que l'Angleterre ait stipulé ce point, puisque le Prince déclare son dessein *spontanément*. Quoi qu'il en soit, l'inquisition n'exerce pas son pouvoir au Brésil; ainsi la nation a été délivrée du fardeau le plus insupportable, sous lequel aucune nation ait jamais gémi. Le dernier secrétaire d'état pour les affaires étrangères, D. Rodrigo de Souza Coutinho, était un homme d'un esprit libéral, et le Brésil a éprouvé par sa mort une bien grande perte; mais ce malheur n'a pas été irréparable, puisqu'il a fourni l'occasion de placer à la tête des affaires le chevalier Araujo (1). Ce seigneur paraît avoir

(1) Antonio de Araujo de Azevedo, ministre et secrétaire d'état pour les affaires de la marine et d'outre mer. Il a der-

adopté le Brésil pour sa patrie ; il porte exclusivement son attention sur les intérêts de ce royaume et cherche à augmenter sa prospérité. Il paraît aussi convaincu que les moyens pour arriver progressivement à cet état de prospérité sont la tolérance , la modération et la réforme des abus. La manière solennelle dont les ministres du Brésil ont déclaré leurs intentions à cet égard , est un triomphe des idées libérales sur la superstition , auquel on devait peu s'attendre , et qui atteste l'influence toujours croissante de la raison. Les malheurs du Portugal ont produit un bien incalculable aux territoires transatlantiques qu'il tenait dans la servitude ; et quoique la mère patrie ait beaucoup souffert , il est impossible que quelques avantages ne résultent pas de son changement de situation. A tout prix , les affaires intérieures éprouveront quelques modifications salutaires. Le Portugal ne jouit plus du commerce exclusif avec le Brésil ; mais je ne sais s'il ne sera pas à la fin plus heureux lorsqu'il ne comptera que

nièrement été fait Comte de Barca. Autrefois on disait qu'il était partisan des Français ; mais c'est un véritable patriote , qui s'oppose à toute influence étrangère dans les affaires du gouvernement dont il est membre.

sur ses propres ressources, sur un trafic modéré avec les autres nations, convenable à son importance politique, au lieu du commerce gigantesque qui se faisait par l'entremise des étrangers. Le gouvernement éprouvera, suivant toute apparence, quelque réforme; le Portugal verra bientôt sans doute l'inquisition abolie, et sera peut-être témoin du rétablissement des cortès.

ART. X. « Une abolition graduelle du commerce des esclaves est promise de la part du prince régent de Portugal, et les limites du même commerce, le long de la côte d'Afrique, sont déterminées. » J'ai déjà traité ce sujet dans un chapitre précédent.

Traité de Commerce et de Navigation.

ART. II. « Il y aura liberté réciproque de commerce et de navigation entre les sujets des deux hautes parties contractantes; il leur est permis de commercer, voyager; séjourner et s'établir dans les ports des états de chacune d'elles, excepté dans ceux d'où tous les étrangers sont exclus. »

La facilité avec laquelle on peut obtenir la permission de voyager au Brésil m'est connue par expérience, et même un Anglais pourrait

voyager sans passe-port dans quelques-unes des provinces. Les Portugais se sont plaints de la rigueur avec laquelle on exécute les lois anglaises contre les étrangers, et ont dit qu'en cela il y avait défaut, non par le traité, mais par la non exécution de cet article. La grande difficulté qu'éprouvent les personnes qui ne connaissent d'autre langue que la leur pour reconnaître à quel pays appartient un étranger, le voisinage de l'Angleterre du continent de l'Europe, et le nombre immense de prisonniers qu'elle retenait pendant la guerre, la plaçaient dans une situation bien différente de celle du Brésil : là, les seuls étrangers, excepté les Espagnols, qui pouvaient pénétrer dans le pays, arrivaient sur des navires anglais ou portugais; par conséquent il ne pouvait exister aucune crainte de se tromper sur les individus, en leur accordant des passe-ports pour voyager dans l'intérieur ou le long des côtes de ce pays-là (1).

(1) Ces argumens tiennent un peu de l'aigreur. Qu'on fasse ces questions toutes simples : La Grande-Bretagne se mêle-t-elle de la police du Brésil? La Grande-Bretagne voudrait-elle prendre la peine de négocier au sujet des réglemens que le Brésil jugerait convenable d'établir pour mieux conserver l'ordre intérieur et pour saisir avec plus de facilité les per-

Sans doute quelques Portugais ont éprouvé des difficultés , et même souffert des vexations ; et ces cas ont été cités. Il faut se rappeler que le nombre des Portugais voyageant en Angleterre , a été et est encore beaucoup plus grand que celui des Anglais qui voyagent au Brésil ; de plus , le nombre des magistrats auxquels chaque voyageur doit montrer son passe-port est aussi plus considérable dans le premier pays que dans le dernier. Il en résulte , par la nature même des choses , qu'il existe une différence marquée entre les polices des deux pays , et que cette différence est inévitable.

Quant à la naturalisation dans les états de l'une ou de l'autre des deux couronnes, les Portugais sont dans une situation bien plus favorable que les Anglais , parce que , selon les lois existantes , un sujet anglais ne peut être naturalisé dans le royaume du Portugal et du Brésil , qu'autant qu'il professe la religion catholique et romaine.

ART. III, IV et V. Ils ont rapport aux droits de douane et aux frais des ports, etc. , qui

sonnes dont il aurait à se plaindre ? La vérité est que le Brésil n'exige rien de pareil , et que l'Angleterre en a besoin ; conséquemment chaque puissance agit selon sa situation.

doivent être payés avec une parfaite réciprocité par les navires des deux nations. Si l'on ne payait pas aux douanes du Brésil les mêmes droits pour les marchandises importées dans les navires anglais, que pour celles qui arrivent sur les navires portugais, il faudrait que les négocians anglais eussent recours à la contrebande, ou qu'ils abandonnassent toute idée de concurrence avec les Portugais. Le droit sur le coton, l'article principal qu'on exporte du Brésil en Angleterre, est le même pour les navires des deux nations. Ce droit n'est pourtant pas assez élevé relativement à la valeur de la denrée, pour détruire la concurrence, quand il serait un peu augmenté pour les négocians étrangers. Mais à l'égard des produits de nos manufactures, pour le Brésil, le droit est d'une haute importance, parce qu'il arrive fréquemment, je pourrais dire généralement, qu'il y a du déchet dans de pareils envois; et une augmentation de 10 pour 100 sur une expédition qui, indépendamment de ces 10 pour 100, a éprouvé un déchet, serait souvent ruineuse. Je n'hésite point à affirmer que le gouvernement du Brésil a obtenu un avantage réel en fixant les droits mis sur les marchandises importées dans les navires anglais, au taux de celles que

l'on importe dans les navires qui appartiennent à ses sujets. D'après les réglemens existans, les négocians des deux pays se présentent dans les marchés sur un pied d'égalité; et, quoiqu'il y ait des personnes qui essayent d'éluder le payement des droits, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la contrebande pour présenter ses marchandises sur le marché avec la perspective d'une bonne vente. Je crois que le gouvernement pourrait sans inconvénient élever les droits au dessus de 15 pour 100; mais s'il faisait une augmentation, il faudrait qu'elle fût supportée généralement par toutes les classes de commerçans, soit sujets du Brésil, soit étrangers. La réciprocité établie par les traités a été suivie des conséquences les plus avantageuses pour les deux parties : la Grande-Bretagne, sous le rapport du commerce, gagne beaucoup par l'importation directe des cotons du Brésil; d'un autre côté, les progrès que, sous le rapport de la civilisation et de la richesse, l'introduction des produits de l'industrie anglaise a fait faire au Brésil, et qui continuent encore, sont incalculables.

La fin de l'ART. V détermine quels sont les navires qui seront regardés comme anglais, et quels sont ceux qui seront considérés comme

portugais , à l'effet de distinguer les bâtimens des deux nations qui ont droit à jouir des stipulations favorables. Les Portugais se plaignent que les Anglais ont l'avantage sur eux par la grande quantité de navires qu'ils construisent , et par les prises nombreuses qu'ils font sur leurs ennemis , tandis que les Portugais construisent fort peu et ne font pas de prises (1). Les Portugais se sont mis dernièrement à acheter des vaisseaux construits aux Etats - Unis. Aussitôt qu'ils appartiennent à des sujets portugais , les couleurs nationales des nouveaux propriétaires peuvent être arborées , et ils jouissent de tous les privilèges accordés aux navires de construction portugaise. On dit que le gouvernement anglais aurait dû permettre que ces navires , entrant dans ses ports , eussent trouvé les mêmes avantages qui leur sont accordés par le gouvernement portugais. Si l'on considère bien le sujet , on trouvera que cette mesure serait également contraire à l'intérêt des deux nations. La Grande-Bretagne offrirait , par ce moyen ,

(1) Faudra-t-il que l'Angleterre s'abstienne de construire des navires , parce que le Portugal ne veut pas en construire ? Pourquoi le Brésil ne crée-t-il pas une marine ?

un marché considérable aux navires d'une de ses rivales maritimes. D'un autre côté, le bas prix auquel on peut se procurer ces bâtimens, le peu de marins qu'ils exigent pour la navigation, porteraient un tort considérable à l'industrie portugaise. Au lieu d'encourager la construction des navires, les armateurs feraient acheter des bâtimens aux Etats-Unis, et retarderaient les progrès de la navigation dans un pays qui, par les avantages qu'il possède, peut former une marine nombreuse.

La fin de l'ART. VIII est ainsi conçue : « Mais » il doit être bien entendu que le présent article ne doit pas être interprété comme annulant ou affectant le droit exclusif que possède la couronne de Portugal dans ses propres états d'affermir la vente de l'ivoire, du bois de Brésil, de l'urzela, des diamans, de la poudre d'or, de la poudre à canon et du tabac râpé. » J'espère qu'avant peu, le système de réforme graduelle atteindra ces monopoles, et qu'on laissera une entière liberté au commerce.

ART. X. « Les sujets anglais résidant dans » les états portugais auront la permission de » nommer des magistrats spéciaux qui exerceront pour eux, comme juges-conservateurs. »

Ce privilège n'est pas concédé aux Portugais résidant en Angleterre, et en conséquence on s'en est plaint. Il n'y a pas un Portugais qui ne sache quelle est l'insuffisance des tribunaux dans les états de son souverain, et combien il est difficile d'y obtenir justice; il n'en est aucun qui ne sente combien il est avantageux de connaître personnellement le magistrat devant qui une cause doit être portée. Si telle est la vérité, même relativement aux procès qu'ils ont entre eux, et personne ne soutiendra le contraire, l'étranger qui ne peut exercer aucune influence personnelle, n'a-t-il pas le plus pressant besoin d'une protection spéciale? En outre, là où la décision dépend entièrement d'un seul homme, n'est-il pas à craindre qu'il ne soit toujours porté à favoriser ses compatriotes? « L'équité reconnue de la jurisprudence anglaise, » et l'excellence singulière de la constitution anglaise », tels sont les termes du traité, rendent inutile la nomination de tout magistrat spécial pour s'occuper des intérêts des étrangers qui résident dans la Grande-Bretagne. L'état des cours de justice en Angleterre est tel, que tous les Anglais en sont fiers avec raison, et le moindre doute sur leur impartialité ne s'est jamais présenté à l'idée d'un

homme raisonnable. Quoiqu'un parti dans l'état s'oppose continuellement aux mesures du gouvernement , et recherche tous les abus qui ont pu se glisser dans ses actes , les cours souveraines n'en continuent pas moins d'agir sans que la moindre plainte, le moindre soupçon de servilité ou d'injustice se soient élevés contre elles. Je ne parlerai pas ainsi des tribunaux portugais ; en premier lieu , à cause du vice radical du système d'après lequel la décision d'une affaire dépend d'un seul homme ; en second lieu , la manière de procéder d'une cour que j'ai eu l'occasion de suivre , et les plaintes générales de presque tous les Portugais m'ont fait connaître suffisamment ces tribunaux. Sans doute , il doit y avoir des hommes qui font leur devoir ; mais un bon système de gouvernement doit être fondé sur la responsabilité des agens du pouvoir, et placer, autant que cela peut se faire , les magistrats dans l'impossibilité de se mal conduire.

Ce sont les cours de justice qui , dans les états portugais , exigent un changement total. Leur état de corruption appelle hautement une réforme ; c'est de là que vient ce poids énorme suspendu sur le gouvernement actuel , qui pourra l'écraser s'il n'y fait attention. Il y a deux

maux que l'on ne peut supporter long-temps, lorsqu'ils sont arrivés à un certain degré, les taxes exorbitantes, inégalement réparties, et l'injustice. Chaque individu en est atteint, il les sent jusque dans sa hutte, elles le suivent partout, le soumettent à des privations et à un grand nombre de vexations; l'humeur s'aigrit et la colère finit par éclater,

ART. XII. « Les sujets anglais et tous les autres étrangers résidant dans les états du Portugal, jouiront d'une entière liberté de conscience, et pourront bâtir des églises et des chapelles, sous certaines restrictions, quant à l'extérieur. Quiconque tenterait de convertir des personnes attachées à la religion catholique, ou déclamerait publiquement contre elle, sera renvoyé du pays où le délit aura été commis. » Il est honteux qu'un article tel que celui-ci soit nécessaire dans un traité entre deux nations civilisées; mais chaque pas vers les idées libérales doit être accueilli avec joie, surtout lorsqu'il est fait dans un pays où la religion catholique domine. Cette partie de l'article qui accorde la liberté de conscience, non-seulement aux sujets anglais, mais encore à tous les étrangers, est une autre preuve que les idées saines ont pénétré dans le conseil de

Rio-Janeiro ; car je pense que le négociateur anglais se serait borné à solliciter cette stipulation pour ses compatriotes, sans faire mention des sujets des autres puissances. J'ai entendu des plaintes , à l'occasion de cet article , de la part de gens qui ont été ensuite bien surpris d'apprendre qu'il était permis aux Portugais d'avoir leurs chapelles en Angleterre ; et cependant ces personnes auraient voulu empêcher une entière réciprocité.

ART. XVII. « Il est convenu et arrêté que
 » les articles de munitions navales et militaires
 » introduites dans les ports de S. A. R. le prince
 » régent de Portugal , que le gouvernement
 » portugais pourra désirer de prendre pour son
 » propre usage , seront payés sans délais aux
 » prix fixés par les propriétaires , qui ne pour-
 » ront être forcés de vendre ces objets à un autre
 » taux : et il est de plus stipulé que si le gouver-
 » nement portugais vient à prendre sous ses
 » propres risques et sous sa garde une cargaison
 » en tout ou en partie , dans la vue de l'acheter
 » ou autrement , ledit gouvernement sera res-
 » ponsable de tout dommage ou avarie qu'une
 » telle cargaison ou partie de cargaison pourra
 » éprouver tandis qu'elle sera sous les soins et

» sous la garde des officiers dudit gouverne-
 » ment portugais. »

J'ai transcrit cet article tout au long. Quelle idée doit-on avoir d'un gouvernement avec lequel il faut stipuler pour la simple équité? Mais j'espère que le temps de pareils abus est passé, et qu'à cet égard l'époque d'une réforme est arrivée.

ART. XVIII. « Il est accordé aux sujets anglais
 » le privilège d'être *assignantes* pour les droits
 » à payer aux douanes. » Les négocians anglais
 à qui il n'était pas permis d'être *assignantes*,
 éprouvaient par cela même des embarras consi-
 dérables, et étaient obligés de payer *tant pour*
cent à un Portugais pour avoir la faculté de se
 servir de son nom dans cette capacité. Les *assi-*
gnantes sont des cautions pour les droits à payer
 au bout de trois et six mois, et il ne pouvait
 exister aucune bonne raison pour empêcher
 les Anglais de servir de cautions, excepté qu'on
 ne pensât qu'ils pourraient quitter le pays,
 sans attendre l'échéance pour faire honneur à
 leurs engagements.

ART. XIX. Toutes les denrées, marchan-
 dises et articles quelconques qui sont les pro-
 duits du sol, des manufactures, de l'industrie,
 ou de l'invention des pays ou sujets de l'une ou
 de l'autre des hautes parties contractantes, se-

ront reçus dans les ports de chaque puissance sur le pied de la nation la plus favorisée.

ART. XX. « Certaines denrées ou produits du » Brésil qui sont soumis en Angleterre à des » droits de prohibition , peuvent être mis en » entrepôt pour réexportation. » La non admission de ces articles, qui sont principalement du café et du sucre pour la consommation de l'Angleterre, a fourni un sujet de discussion. On ne devait pas s'attendre que la Grande-Bretagne sacrifierait ses colonies par ce changement dans sa politique , particulièrement envers un pays où les articles en question peuvent être produits à bien moins de frais que dans les îles anglaises.

ART. XXI. « Les marchandises anglaises de » l'Inde , les produits des colonies anglaises peuvent être soumis à des droits prohibitifs dans » les états de Portugal. » Les négocians anglais pourraient se plaindre de cet article avec autant de raison que les Portugais se plaignent du précédent. Les situations relatives des deux empires les demandent l'un et l'autre.

ART. XXIII. « S. A. R. le prince régent de » Portugal , désirant placer sur les bases les plus » étendues le système de commerce annoncé » par le présent traité , veut bien saisir l'occasion qu'il lui offre de publier la détermination

» prise d'avance dans l'esprit de S. A. R. de
 » rendre Goa port libre, et de permettre le
 » libre exercice de toutes les sectes religieuses
 » quelconques dans cette ville et ses dépen-
 » dances. » Voilà un autre symptôme très-
 satisfaisant du changement de politique.

ART. XXV. Celui-ci déclare que toutes les stipulations existantes concernant l'admission des vins de Portugal dans la Grande-Bretagne, et les draps de la Grande-Bretagne en Portugal; resteront les mêmes (1). Cet article continue ainsi : « De même il est convenu que les faveurs, » privilèges et immunités accordés par l'une des » parties contractantes aux sujets de l'autre, soit » par traité, décret, ou *alvarà*, resteront sans » modification (2). »

(1) J'ignore s'il est d'une bonne politique d'accorder aux vins de Portugal la préférence sur ceux des autres pays; mais je trouve qu'il est fâcheux que les habitants de la Grande-Bretagne soient obligés de boire les vins de Portugal, lorsqu'ils pourraient s'en procurer d'autres d'une qualité bien supérieure, s'il n'existait pas de restrictions sur leur consommation.

(2) Les privilèges dont les sujets anglais jouissent depuis long-temps en Portugal sont considérables; j'en donne un détail aussi concis que je le puis.

« Dom Joam, par la grâce de Dieu, prince régent du Por-

ART. XXXII. « Il est convenu et stipulé par les
 » hautes puissances contractantes que le pré-
 » sent traité sera illimité quant à sa durée, que
 » les obligations et conditions qui y sont expri-

tugal, etc., que tous mes *corregedores*, etc., sachent que Joam Bevan déclare être négociant, résidant dans cette ville (Lisbonne, je suppose), et sujet de S. M. Britannique, et par conséquent apte à jouir de tous les privilèges et immunités qui ont été concédés aux sujets anglais, etc. Les négocians de cette nation peuvent librement commercer, contracter, acheter et vendre dans tous ces royaumes et seigneuries, etc. Lorsque, dans une affaire avec eux, il s'élèvera un doute, il sera plutôt expliqué en leur faveur que contre eux (*). Les sujets anglais peuvent seulement être arrêtés et détenus dans leurs propres maisons, suivant leur rang dans le monde, ou dans le château de Saint-George, et ces arrestations ne peuvent être faites par des sergens (*homems de vara*), mais seulement par l'*alcaide* (**). Ils sont exempts de payer certains droits sur les articles qu'ils peuvent prouver être pour l'usage de leurs propres familles. On ne peut les obliger à céder leurs maisons et leurs magasins contre leur gré (***). On ne peut les forcer à servir de tuteurs, et ils sont exempts de certains impôts. Ils peuvent porter des armes

(*) *Mais em seu favor do que em odio.* Quel besoin y a-t-il de cela? C'est l'impartialité qu'on demande.

(**) Officier d'un rang un peu élevé.

(***) Un officier du gouvernement peut mettre hors de sa maison un homme qui n'est pas privilégié, en plaçant les lettres P R sur sa porte.

» mées ou impliquées seront perpétuelles et
 » immuables , et qu'elles ne seront changées

offensives et défensives, de jour et de nuit, avec ou sans lumière, ayant soin de ne pas abuser de ce privilège.

Puis, suivent les peines dont seront passibles les officiers qui n'auront pas de justes égards pour ces privilèges.

Les commis et les domestiques des Anglais jouissent des mêmes franchises, au nombre de six, pourvu qu'ils ne soient pas espagnols.

Les sujets anglais ne peuvent être arrêtés et leurs maisons visitées, sans un ordre de leur juge conservateur. Viennent ensuite quelques réglemens, d'après lesquels leur procédure peut être rendue plus facile. Ils ne sont pas sujets à la juridiction des *juiz de orfaons* et des *auzentes* (*).

La copie des privilèges dont ces articles sont extraits est passée au nom de John Bevan. Je me la suis procurée à Pernambuco, comme pièce curieuse. Si l'on considère l'état du gouvernement du Brésil, ces privilèges sont absolument nécessaires pour prévenir l'oppression ; et même le droit de port d'armes n'est pas le moins utile : car, quoique les lois qui défendent aux Portugais de porter des armes infligent des peines sévères, cependant il y a à peine un homme au Brésil qui sorte de sa maison sans avoir quelque espèce d'armes, et cette infraction à la loi est trop générale pour être punie.

(*) L'officier dans les mains duquel tombe la propriété des orphelins et des personnes qui meurent sans héritiers résidant sur les lieux ; il est difficile de retirer ce qui est une fois entré dans cet office.

» ni affectées en aucune manière , en cas que
 » S. A. R. le prince régent de Portugal , ses
 » héritiers ou successeurs , établissent de nou-
 » veau le siège de la monarchie portugaise dans
 » les états européens de cette couronne. »

Ainsi les ports du Brésil sont ouverts pour toujours. Cependant , quand même le gouvernement en aurait le désir , il lui serait impossible de le fermer au commerce étranger ; le bien qui est résulté des communications directes avec la Grande-Bretagne a été trop généralement senti par les habitans du Brésil , pour qu'on puisse les faire revenir à l'ancien système colonial.

Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale ont été les premières qui ont donné l'exemple de secouer le joug de la mère patrie , et l'on devait s'y attendre d'après les principes des premiers colons. La tentative a réussi. Mais il y a quelque raison de douter s'il n'aurait pas été plus avantageux pour elles de rester encore quelque temps sujettes de la Grande-Bretagne , et si , au temps de l'émancipation , elles étaient en état de compter sur leurs propres ressources. Cependant l'esprit de leur gouvernement et celui de leur peuple ont suppléé aux inconvéniens qui pouvaient résulter de l'acquisition

prématurée de la liberté ; et les États-Unis , avec une rapidité tout-à-fait surprenante , je dirais presque surnaturelle , se sont élevés à un haut degré de pouvoir et de richesse , et ont acquis un poids important dans la balance des nations. Leur changement de situation ne s'est pourtant effectué qu'après de longues années de calamités et de désolation.

Les colonies espagnoles font maintenant la même expérience ; elles sont en proie à de grands maux , et la question est loin d'être décidée.

Le Brésil , par des circonstances toutes particulières , a obtenu un gouvernement qui lui est propre , et c'est probablement ce qui a préservé ce pays des désastres d'une révolution. Si les chefs de ce vaste royaume font leur devoir ; s'ils agissent avec prudence , ils pourront prévenir leur chute et le malheur de tout un peuple , au moins pendant une génération.

Le gouvernement a beaucoup à faire avant que le peuple veuille et doive être satisfait ; mais les Brésiliens , accoutumés à la soumission , seront difficilement entraînés vers un changement de gouvernement , à moins que les abus ne soient trop graves pour être supportés.

La réforme qui , je le crois , satisferait la

nation , n'est pas d'une exécution difficile. Des taxes modérées et sagement réparties , au lieu du système qui existe , voilà ce qu'il faudrait en premier lieu. Les articles de première nécessité, tels que les provisions de toute espèce , sont fortement imposés, et la même chose a lieu à l'égard des objets les plus importants du commerce. En second lieu , il faudrait établir une administration impartiale de la justice, abolir tous les monopoles et le système des impôts à ferme , diminuer le pouvoir des magistrats civils et militaires, changer le mode de recrutement , et supprimer un grand nombre d'officiers civils et militaires. Leur existence rend les taxes beaucoup plus fortes qu'elles ne le seraient autrement ; les frais de procédure sont augmentés, et il devient d'autant moins facile d'obtenir justice , que la responsabilité est plus divisée. La mauvaise conduite de chaque fonctionnaire en particulier paraît de trop peu d'importance pour qu'on y fasse attention ; et trop de personnes se conduisent mal , pour qu'on puisse les punir.

Le changement de politique, qui mènerait à l'avancement général du pays , consiste dans l'abolition du commerce des esclaves , dans la tolérance pour toutes les religions , dans la na-

turalisation des étrangers , peut - être même enfin dans l'établissement des assemblées législatives et des cortès généraux.

Si les bornes que je me suis prescrites me le permettaient , je crois que je prouverais aisément que la *réforme* proposée est aussi praticable que nécessaire à la sécurité de la présente dynastie. Il faut que ce *changement de politique* soit effectué graduellement. Le gouvernement ne veut pas aller si loin à présent ; le peuple non plus n'est pas suffisamment préparé à recevoir toutes ces innovations, qui ne s'accordent même pas avec ses idées. C'est une marche progressive que doit prendre tout pays qui est en état d'amélioration. Si les personnes placées à la tête des affaires sentent bien quel est leur devoir, elles peuvent empêcher des révolutions, en se tenant toujours au niveau des idées du peuple, à mesure qu'il acquerra de l'expérience et des lumières.

J'espère de tout mon cœur que la paix du Brésil ne sera pas troublée ; j'ai la certitude qu'on peut éviter les malheurs inséparables des révolutions, que la tranquillité et la bonté naturelle des peuples du Brésil, et la sagesse et la prudence du gouvernement , se réuniront pour continuer de suivre une marche raisonnable, en

faisant des concessions mutuelles, et en établissant un empire durable sur les bases d'une législation judicieuse et d'une confiance réciproque.

APPENDICE.

DANS une partie précédente de ce volume, j'ai dit que le docteur Manoel Arruda da Camara, avait publié deux brochures à Rio de Janeiro, en 1810. L'une est intitulée : *Dissertation sur les plantes du Brésil, desquelles on peut obtenir des substances fibreuses propres aux divers usages de la société, et qui peuvent remplacer le chanvre, la recherche en ayant été faite par ordre du prince régent.* L'autre brochure a pour titre : *Essai sur l'utilité d'établir des jardins dans les principales provinces du Brésil pour la culture des plantes nouvellement découvertes.*

Je ne donnerai aux lecteurs anglais que les parties de ces ouvrages qui pourront les intéresser. (*Traducteur anglais.*)

DISSERTATION, etc.

SECTION I^{re}.*Des plantes fibreuses proprement dites.*

CAROA. *Bromelia variegata*. — Arrud. cent. plant. pern. La description est extraite de ma centurie des genres et espèces des nouvelles plantes de Pernambuco.

Classe, hexandrie ; famille, monogynie ; division, fleurs complètes.

Caractère générique, calice supérieur et trifide. Corolle tripétale, avec des écailles nectarifères à la base de chaque pétale. Le fruit une ombelle, la baie triloculaire.

Section 1^{re}, avec des fleurs désunies ou séparées.

Caractère spécifique, feuilles ciliées, épineuses, tachetées de marques transversales vertes et blanchâtres.

Caractère naturel, point de tige.

Feuilles radicales et en petit nombre (de 3 à 7), de trois à six pieds de long, cannelées, revolutées et épineuses, vertes dans la surface intérieure ou concave, et tachetées de marques transversales, blanchâtres sur la surface extérieure ou convexe.

Fleurs, la branche, deux pieds de long, flexueuse et presque spirale, avec des écailles alternes sans épines. Flèche simple, pédoncule court. Les bractées petites, les feuilles florales simples et au pied de chaque pédoncule. Calice monophylle, à dentelures obtuses, trifide, tubulaire, permanent et droit. Corolle tripétale, tubulaire; d'une couleur de pourpre, bleuâtre, oblongue, obtuse, droite, avec des écailles nectarifères aux bases; du milieu jusqu'au fond de chaque pétale, est un canal qui renferme un seul filet de l'étamine. L'étamine consiste en six filets insérés dans le calice; trois de ceux-ci sont alternes avec les pétales, et trois vis-à-vis. Depuis le dernier, les bases descendent le long des rainures dans les pétales et se fixent dans le réceptacle. Le pistil consiste en un style filiforme avec un seul stigmate. Le péricarpe, une baie ovale et pointue, un peu angulaire, et ombelle à peu près de la grosseur d'une olive.

Cette plante se trouve dans les *sertoens* de Pernambuco, Paraïba, Séara, et principalement dans le *Sertam* de Cariri de Fora, et de Pajau, et sur les bords de la rivière Saint-Francisco. Elle fleurit aux mois de juillet, août et septembre.

Usages.

Les feuilles de cette plante sont composées de deux segmens, l'un extérieur et convexe, l'autre intérieur et concave : le premier est plus compacte et plus dur ; le dernier est plus mince ; entre eux se trouvent fixées dans une pulpe pleine de suc quantité de fibres longitudinales, de la même longueur que les feuilles. Ces fibres sont fortes, et l'on pourrait en faire du cordage et même de la grosse toile, si l'on en préparait le fil avec soin ; ce qui peut se faire avec d'autant plus de facilité, que la nature en produit des quantités énormes sans le secours de la culture. Les habitans des bords de la rivière de Saint - François tissent leurs filets avec ces fibres.

Il y a deux méthodes pour extraire les fibres de la *caroà*. 1°. après avoir séparé la feuille de la plante (ce que l'on fait aisément), on creuse avec un couteau tout autour du bas du côté convexe, et ensuite de l'autre main on arrache les fibres ; il faut tirer avec force. Elles attirent après elles une grande quantité de liquide végétal dont le parenchyme est imbibé. C'est pour cette raison qu'on appelle cette manière d'en obtenir le fil *ensuar o caroà*, faire

suer la caroà. La fibre que l'on extrait de cette manière est verte , et il faut la laver pour la nettoyer. 2°. après avoir arraché les feuilles de la plante , on les lie en paquets et on les jette dans l'eau , où il faut les laisser pendant quatre ou cinq jours. Au bout de ce temps, on les retire et on les bat en paquets , afin que les marteaux ou les maillets ne coupent pas les fibres. Cette opération ne suffit pas pour les séparer du parenchyme ; il faut de nouveau lier les feuilles en paquets et les remettre dans l'eau , où on les laisse deux jours et même davantage , après quoi on recommence à les battre ; il faut encore une troisième fois recommencer cette double opération ; on obtient ordinairement les fibres propres , et il est nécessaire de les tordre et de le tresser pour qu'elles ne se mêlent pas.

J'ai observé qu'en battant les feuilles et en les brisant ainsi sans les mettre d'abord dans l'eau, on diminue beaucoup le travail , et que la macération dans les eaux stagnantes produit l'effet désiré en beaucoup moins de temps que dans une eau courante. Si l'on examine les fibres que l'on obtient par chacun des procédés ci-dessus mentionnés , on s'apercevra que celles qui ont subi le premier , sont plus fortes que celles qui ont passé par le second ; celui - là exige plus

de travail. Cependant on ne trouvera pas de différence, si on écrase la fibre avant de la tremper dans l'eau, parce que cette opération accélère la macération. La fibre de cette plante, ainsi que celle de toutes les autres, est sujette à pourrir si on la laisse long-temps sous l'eau.

Les frais pour obtenir le fil que l'on extrait par le premier procédé ne peuvent se calculer avec exactitude, parce que cela dépend entièrement du savoir-faire des personnes employées à cet ouvrage, pour lequel il faut de l'adresse et de la pratique. Je l'ai acheté à 1200 *reis* l'*arroba*, pesant 52 livres, ou à 5 *sous la livre*. La fibre que l'on obtient par le second procédé se vend meilleur marché, parce que le travail est moindre. J'ai acheté celle-ci à 1000 *reis* l'*arroba*, un peu plus de quatre *sous la livre*.

Il n'est pas nécessaire de cultiver cette plante; plusieurs lieues de terrain en sont couvertes, et il y a des endroits où elle est si épaisse, qu'on ne peut y passer. Ceci a lieu dans plusieurs parties de Carimataû et de Cariri de Fora. Ces deux cantons se trouvent dans la capitainerie de Paraíba. C'est-là que je recommande d'établir des manufactures pour extraire la fibre, parce qu'il n'y a pas loin de là à la côte, que les routes qui y conduisent sont en bon état et que,

par ce moyen , on peut en transporter les produits sur des charrettes ou des fourgons. Quoique la caroà soit précieuse , cependant plusieurs lieues de terrain qui en étaient couvertes , ont été dévastées par le feu que déclenchent annuellement (*telle est l'expression d'Arruda*) des malveillans , des chasseurs , et même des propriétaires de terres. Il est probable que même ce qui reste de terrain à caroà sera détruit , si le gouvernement ne prend des mesures pour empêcher le retour de ces incendies , en prononçant des peines très-sévères contre les destructeurs (1) d'une plante aussi utile.

CRAUATA DE REDE. *Bromelia sagenaria*.—*Arrud*,

(1) Dutertre , en parlant de cette espèce de *Karataş* qui croît aux îles , dans des déserts pierreux où il ne se trouve guère d'eau douce , dit : *Les paysans travaillés de la soif y courent , parce que ces feuilles sont tellement disposées , qu'elles se ferment en bas comme un verre , où l'on trouve quelquefois une prise d'eau fraîche , claire et très-saine , et cela a sauvé la vie à plusieurs , qui sans cela seraient morts de soif.* » Hist. des Antilles , tom. 2 , pag. 100.

J'ai entendu souvent parler de cette particularité lorsque j'étais dans le *Sertam* ; mais quand nous avons manqué d'eau , il ne nous est jamais arrivé de traverser aucun des endroits où croît cette plante.

cent. plant. pern. Cette description est extraite de ma centurie des genres et espèces des nouvelles plantes de Pernambuco.

Classe, hexandrie; famille, monogynie; division, fleurs complètes.

Caractère générique. Calice supérieur et trifide; corolle tripétale, avec des écailles nectarifères au bas de chaque pétale; fruit, baie en ombelle et triloculaire.

Section 2^e. Avec les fleurs unies par les réceptacles ou baies réunies en une.

Caractère spécifique, feuilles radicales, ciliées, dentelées; les baies sont réunies en un fruit pyramidal; bractées longues, imbriquées, couvrant le fruit.

Caractère naturel, point de tige.

Feuilles radicales et en grand nombre (de 3 à 9 pieds de long), d'un pouce et demi de large, les bords ciliés et épineux, couleur de cendre sur la surface convexe, et vertes sur la surface concave.

Fleurs. Le tuyau, un pied et demi de long, avec des feuilles alternes; les fleurs, d'une couleur de pourpre bleuâtre, avec les réceptacles réunis; calice monophylle, avec des endentures obtuses, trifide, droit; corolle tripétale, tubulaire, obtuse, bleue: chaque pétale a à sa base

des écailles nectarifères. Les étamines consistent en six filets, trois alternes, et trois vis-à-vis fixés au réceptacle, et en anthères oblongues et biloculaires. Le pistil consiste en un style filiforme, avec un seul stigmate. Péricarpe : baie triloculaire, réunie par les côtés aux autres baies, qui toutes ensemble forment un fruit pyramidal couvert, ayant de longues bractées imbriquées. Les graines sont de la grosseur d'un grain de maïs et fasciées.

Cette plante se trouve sur les côtes de Pernambuco, Paraïba et Rio-Grande; elle ne s'étend pas dans l'intérieur à plus de dix ou douze lieues; on l'appelle ordinairement *crauatà de rede*, ou *crauatà* à filets, parce que les pêcheurs des lieux où elle croît, font leurs filets de ses fibres. Elle fleurit en juillet et août.

Cette espèce de *broméliacée* est nouvelle; son fruit est pareil à celui des *broméliacées ananas*; il est pourtant un peu plus petit; les baies sont moins juteuses, et ont un goût désagréable. Les bractées, qui ont trois pouces de long, sont droites et placées l'une sur l'autre comme des tuiles, de manière à couvrir toute la surface du fruit. J'ai pris son nom spécifique de *sagenaria* (sagénaire), de l'usage que font les pêcheurs de ses fibres pour leurs filets.

La fibre de la plante varie en longueur de trois à huit pieds, selon le plus ou le moins de fertilité de la terre. Dans les terrains secs, elle est courte, fine et douce ; dans les bonnes terres, elle est plus longue, mais plus épaisse et plus rude. Sa force est très-grande, comme le prouve le fait suivant. Sur le quai de la ville de Paraïba, il y a une corde faite de ces fibres, qui sert depuis plusieurs années à embarquer les balles de marchandises et les caisses de sucre ; avec la même corde, on a soulevé les ancres d'un vaisseau de ligne qui avaient été laissées à Paraïba par le navire *Aguia* ; ils étaient destinés pour Bahia, et on n'avait pu les enlever avec des câbles de chanvre d'un plus grand diamètre.

Ce n'est qu'avec peine que cette espèce de fibre blanchit par les moyens ordinaires : cela vient d'un certain vernis naturel (si l'on me permet de l'appeler ainsi) dont la surface est couverte ; elle ne pourit pas aussi facilement que les autres espèces de fibres lorsqu'elle est dans l'eau. C'est par ce motif que les pêcheurs la préfèrent pour leurs filets ; mais, malgré le vernis naturel de ses parties colorées, les pêcheurs augmentent sa rigidité naturelle, en carbonisant (si je puis me servir de cette expres-

sion) les fils de leurs filets avec des astringens qu'ils tirent de diverses plantes, tels que l'écorce de l'*aroeira* et celle de la *coipuna*. Ils font tremper pendant quelque temps leurs filets dans une décoction ou infusion de ces écorces, comme on fait lorsqu'on tanne le cuir.

D'après les qualités qu'elle possède et dont je viens de parler, je suis persuadé que la fibre est très-propre à la manufacture des câbles et du cordage : les échantillons de toile, et une paire de bas qu'elle a servi à faire et que j'envoie par cette occasion aux ministres, indiquent la possibilité d'en faire de la toile à voiles, et même des toiles plus fines, si l'on employait de meilleurs procédés pour la préparer ; mais à présent toute amélioration de cette espèce est négligée.

La feuille de cette plante est composée de deux plaques ligneuses, l'une convexe et l'autre concave, et d'une quantité de fibres longitudinales placées entre elles, unies par de la fécule juteuse, et assez pressées l'une contre l'autre pour qu'on ne puisse les séparer avec la main. De là vient qu'on ne peut les extraire que par la macération. On arrache la plante, ce qui se fait au moyen d'un bâton fourchu, et cette opération est appelée *desbancar* ; ensuite il faut

séparer les feuilles de la tige , et ôter les épines ; ce que l'on fait en coupant les rebords sur lesquels elles sont rangées. Les feuilles ainsi préparées, on les fait tremper dans l'eau pendant quinze jours environ. On s'aperçoit que la macération est complète lorsque la peau et l'écorce ligneuse des feuilles sont assez molles pour être percées avec l'ongle : alors on ôte les feuilles de l'eau une à une, et on les ouvre par la base jusqu'à ce que les fibres paraissent. Il faut retenir l'écorce de chaque surface d'une main, afin de pouvoir ôter les fibres de l'autre ; malgré cette précaution, elles entraînent avec elles d'autres substances qui leur restent attachées. Pour les nettoyer, il faut les tresser et les remettre dans l'eau pendant un jour entier ; puis on les place sur un banc et on les bat avec un maillet ; il faut recommencer la macération et le battage jusqu'à ce que les fibres soient propres. Je l'ai payée au taux de 1920 reis l'arroba, ou 8 sous la livre ; mais le prix ordinaire est de 120 à 160 reis.

ANANAS MANSO. *Bromelia ananas*. Classe, hexandrie ; famille, monogynie ; division, fleurs complètes.

L'usage que l'on fait des ananas sur nos tables

est si commun, qu'à cet égard il est inutile de rien dire ; je ne parlerai que du parti qu'on peut tirer de la propriété fibreuse de ses feuilles. Je fis cette découverte en 1801, époque où je reçus l'ordre de faire des recherches sur les qualités fibreuses des plantes indigènes. Je trouvai, en comparant la qualité fibreuse de celle-ci avec celle de toutes les autres, qu'elle est la plus forte et la plus fine, et qu'elle est propre à la manufacture des toiles, même de celles d'une qualité supérieure. Je pris les feuilles de deux de ces plantes, qui pesaient 14 livres ; je les battis avec des maillets ; elles me donnèrent un peu plus d'un quart de livre de fil. L'opération dura neuf heures, et fut exécutée par un seul homme. On blanchit ce fil avec beaucoup de facilité. On peut faire venir l'ananas dans presque toutes les terres ; il croîtra dans un sol sablonneux, et prospérera encore davantage si le terrain est argileux ; le soleil ne le détruit pas, et la pluie ne lui fait aucun mal ; nul insecte ne l'attaque. Chaque rejeton multiplie tellement que, dans peu de temps, l'espace qu'on a laissé entre chaque plante est rempli. Lorsque une couche d'ananas est une fois plantée, il faut très-peu de soin pour l'entretenir. J'en ai vu qui ont duré seize ans sans avoir besoin

d'être replantés. On peut en obtenir une excellente boisson en la faisant fermenter (1).

(1) Bolingbroke dit « Qu'il est ordinaire de nourrir les cochons avec des ananas. Mon étonnement augmenta, ajouta-t-il, lorsqu'on me mena à un grand fossé de cinquante pas de long et de douze pieds de large, qui était entièrement rempli d'ananas. Ils s'étaient tellement étendus, à une certaine époque, dans les champs, qu'on fut obligé de les faire arracher, pour les empêcher de multiplier encore davantage. » (Voyage à Démarara, etc., p. 21.)

On ne trouve ni cochons ni ananas en aussi grande quantité à Pernambuco. (*Trad. angl.*)

Barrère dit : « La pitte, qui est une espèce d'ananas, fournit encore une filasse d'un assez bon usage. Le fil en est plus fort et plus fin que la soie. Les Portugais en font des bas qui ne le cèdent en rien, dit-on, par leur beauté et par leur finesse, aux bas de soie. » (Nouv. Relation de la France équinoxiale, p. 115.)

Le vieux Ligon dit : « La dernière et la meilleure espèce de boisson qu'offrent cette île et même le monde, c'est le vin incomparable d'ananas ; c'est certainement le nectar que buvaient les dieux, car sur la terre il n'est rien qui l'égale. Il est fait du jus de ce fruit, sans aucun mélange d'eau ni d'aucun autre liquide, ayant en lui-même un composé naturel de tous les goûts les plus délicieux. Cette boisson est trop pure pour se conserver long-temps. Dans trois ou quatre jours elle est clarifiée. Pour la faire, on presse le fruit, et l'on passe la liqueur, que l'on garde en bouteilles. » (Hist. vraie et exacte de l'île des Barbades. 1657.)

ANANAS DE AGULHA. *Bromelia muricata*.
— ARRUD. cent. plant. pern.

J'ai donné la description de cette plante dans ma première centurie, et je ne la décris pas ici, parce que je ne l'ai pas soumise à des expériences; mais je soupçonne qu'elle possède des qualités fibreuses. Son fruit a la même forme que celui de l'*ananas manso*, et que celui de la *crauada de rede*, dont il diffère principalement, parce qu'il a, au lieu de bractées, des épines de trois pouces et demi de long, élevées dans la direction du fruit: de sorte qu'étant couvert de ces épines très-aiguës, on ne le peut saisir qu'avec beaucoup de précaution. C'est de cette particularité que j'ai pris le nom spécifique de l'espèce.

CAORATA. *Bromelia karatas*. — LIN. Comme le peu d'importance de la fibre de cette espèce ne mérite pas de fixer l'attention, je crois qu'il est inutile d'en donner une description détaillée. Les feuilles ont de 8 à 10 pieds de long et donnent une grande quantité de fibres; mais elles ne sont pas fortes et ne peuvent être employées que pour les usages les plus ordinaires.

CAROTA - *Acu*, ou *Piteirã*, agave vivipare.
— LIN. *Syst. veg.*

Classe , hexandrie ; famille , monogynie.

Les seuls usages auxquels on emploie à présent cette plante , sont les suivans : sa moelle spongieuse a la propriété de brûler doucement sans s'éteindre ; c'est pourquoy les habitans ont l'habitude d'en mettre dans leur feu , lorsqu'ils veulent le conserver pendant un temps considérable. On en fait des haies en plantant les boutures ou les nouvelles pousses , qui prennent aisément racine. Pison dit : *ex foliis hujus plantæ optimus pannus conficitur , qui , si ritè præparetur , panno lineo excedit ; folia stupam quoque et filosam materiam suppeditant , ex qua fila et retia sua contexunt piscatores*. De là on peut conclure que les Hollandais savaient mieux que nous tirer parti des productions naturelles du pays. A présent même les pêcheurs ne font pas usage de sa fibre pour leurs lignes ni pour leurs filets , ils emploient à sa place la *crauata de rede*. Les Portugais ne se servent de l'*agave* que pour faire des cordons , que les moines du tiers-ordre de Saint-François appellent *cordons de Jésus* , et qu'ils portent en forme de ceinture.

On obtient la fibre par la macération ; mais

il faut d'abord écraser les feuilles et puis les faire tremper (1).

(1) Dutertre parle d'une espèce de *karatas* qui, d'après sa description, laquelle s'accorde avec celle-ci pour la hauteur de la tige, la forme des feuilles et la couleur des fleurs, sont étoilées. (*Trad. angl.*) Il ajoute : « Avant que les boutons de ces fleurs soient ouverts, ils sont remplis d'un fort beau et bon coton, dont on peut se servir utilement. Après que l'on a fait bouillir les feuilles, on en tire du fil dont on se sert en plusieurs endroits de l'Amérique, non-seulement à faire des toiles, mais encore à faire des lits pendans (des hamacs). La racine et les feuilles de cette plante, broyées et lavées dans une rivière, jettent un suc qui étourdit si fort le poisson, qu'il se laisse prendre à la main. Ce grand tronc, qui est tout spongieux, étant séché, brûle comme une mèche ensouffrée, et, frotté rudement avec un bois plus dur, s'enflamme et se consume. » (*Hist. des Antilles*, tom. 2, pag. 106.)

Labat donne les mêmes détails, et ajoute que les personnes qui ont l'habitude de fumer « ne manquent jamais d'avoir sur eux leur provision de tol. » (*Nouv. Voy.*, etc., t. 6, p. 142.

« Le karatas dont j'ai parlé dans un autre endroit est bien meilleur que la savonnette pour blanchir le linge. On prend la feuille, et, après en avoir ôté les piquans, on la bat et on l'écrase entre deux pierres, et on frotte le linge avec l'eau. Elle produit le même effet que le meilleur savon ; elle fait une mousse ou écume épaisse, blanche, qui dégrasse, nettoie et blanchit parfaitement le linge sans le rougir ni le brûler en aucune façon. » (*Nouveau Voyage*, etc., tom. 7, pag. 385.)

COQUEIRO. *Cocos nucifera*. LIN. *Syst. veget.*

L'huile que l'on retire de la pulpe du fruit est aisément séparée du mucilage par le moyen du feu ; trente - deux cocos ont rendu 17 livres de pulpe huileuse qui m'ont donné trois livres d'huile pure. Outre que cette huile est bonne pour la table , on s'en sert aussi pour les lampes ; mêlée avec la soude , elle fait de bon savon blanc et dur. Cent cocos donnent une *canada* d'huile , mesure de Pernambuco ; de sorte que chaque coco coûtant 18 *reis* , on peut en avoir une *canada* pour 1280 *reis* ou huit francs , dix sous et demi.

De la fibre de l'écorce extérieure du coco , qu'on appelle *cairo* , on peut faire toute espèce de cordages ; on en fabrique même des câbles.

Le seul moyen pour retirer la fibre de l'écorce du coco , c'est de la battre et de la faire macérer. Avant de mettre l'écorce dans l'eau , il faut la battre pour détacher son tissu , principalement celui de la surface extérieure , qui est dur et compacte ; il faut agir ainsi pour que l'eau pénétre plus facilement. Après la première opération , on la laisse tremper trois ou quatre jours , et alors il faut la battre et continuer ainsi jusqu'à ce que la séparation soit accomplie ; il faudrait cependant prendre bien garde

de laisser sécher l'écorce du coco, parce que j'ai observé que , si cela arrive , la fécule ligneuse , ou pulpe spongieuse qui se trouve entremêlée avec les fibres , s'y attache encore plus fortement. J'ai remarqué pareillement qu'on extrait la fibre beaucoup plus aisément lorsque l'écorce a été récemment enlevée du coco , que lorsqu'elle en est séparée depuis long-temps (1).

Les écorces de 40 cocos m'ont donné six livres de *cairo* ; le produit annuel des bois de cocotiers d'Itamaraca est de 360,000 noix , plus ou moins, qui, d'après les calculs faits , peuvent donner 1680 arrobas de *cairo* préparé. L'île d'Itamaraca a trois lieues de long ; la côte seule est plantée de cocotiers , et si ceux-ci produisent autant de *cairo* , que doivent donc rapporter les bocages de cocotiers qui s'étendent le long de la côte , depuis la rivière Saint-François , jusqu'à la barre de Maman-

(1) A Pilar , sur l'île d'Itamaraca , les personnes qui ont l'habitude de préparer le *cairo* creusent des trous dans le sable , au-dessous du plein-mer , et y enterrent l'écorce du coco pendant plusieurs jours avant de la battre. Je suppose qu'on a recours à ce moyen , faute d'eau courante pour y mettre tremper l'écorce.

guape ; distance de $\frac{9}{4}$ lieues, où l'on cultive partout les cocotiers (1) !

ANINGA. *Arum liniferum*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Classe, monoécie ; famille, polyandrie.

Caractère générique, spathe monophylle, cucullée et grande ; spadice plus court ; la spathe simple ; à la base sont les fleurs femelles ; et au milieu les mâles.

Caractère spécifique, tige arborée, feuilles sagittées d'environ un pied de long, pétioles de deux pieds.

Caractère naturel, tige de six à huit pieds de long, de deux à trois pouces de diamètre, droite, cylindrique, de couleur vert cendré, marqué de cicatrices laissées par les feuilles qui sont tombées ; la substance est spongieuse, juteuse, molle, et dans cette substance se trouvent de nombreuses fibres longitudinales, longues, grosses comme les crins de la queue des chevaux.

Branches, rares.

Les feuilles ont un peu plus d'un pied de long et ont la même largeur à la base, sagittées,

(1) Il y a quelques espaces vides, mais ils sont de peu d'étendue. (*Trad. angl.*)

simples, coriaces. Pétioles amplexicaules, de deux pieds de long, cannelées depuis la base jusqu'au milieu, où le canal finit dans un appendice de 23 pouces; le reste cylindrique.

Fleurs, axillaires, solitaires. Calice, la spathe plus longue que le spadice. Le spadice a presque un pied de long. Étamines, nombreuses. Péricarpe, plusieurs baies à la base du spadice.

Cette plante se trouve à Pernambuco; elle croît si abondamment dans les marais, que plusieurs en sont presque couverts.

La substance de la tige de la plante est spongieuse et pleine d'un jus acide qui agit sur les métaux; quelques paysans s'en servent pour nettoyer leurs couteaux et leurs fusils. C'est là le seul usage auquel, jusqu'ici, on ait employé cette plante; mais, d'après les expériences que j'ai faites, je suis persuadé qu'on pourrait s'en servir pour faire du cordage d'une très-grande force.

Comme les fibres sont placées longitudinalement dans la pulpe, et n'y sont pas fortement attachées, on les en séparerait facilement par les opérations du battage et du lavage. Je n'ai fait aucune expérience sur la durée du cordage.

TUCUM. C'est le nom que l'on donne à une espèce de palmier; mais je n'ai point encore

pu m'assurer à quel genre il appartient. Piso en parle, il en donne une mauvaise gravure et une description plus mauvaise encore. Manoel Ferreira da Camara dans sa *Descrip. fisica da comarca dos ilheos*, exagère l'utilité de cette plante. J'ai essayé de retirer la fibre des feuilles lorsqu'elles étaient sèches, ou, comme les paysans s'expriment, *suado* (suées.) Je tins avec la main gauche la pointe de la feuille, puis de la droite je la doublai un peu plus bas comme si j'allais la briser, la tirant avec force en même temps. Après qu'elle fut brisée, il resta dans ma main gauche quelques fibres qui avaient été détachées de la surface intérieure de la feuille. Je vis bientôt que ce moyen-là ne réussirait pas, parce qu'une personne ne pourrait en extraire plus d'un huitième de livre par jour : c'est pourquoi j'eus recours à la macération ; mais ce dernier moyen ne réussit pas non plus. Au bout de huit jours, je trouvai que la feuille et les fibres étaient également pourries. On voit en grand nombre d'autres espèces de palmiers qui forment des bocages de plusieurs lieues d'étendue, tels que le *carnauba*, le *palmeira* proprement dit, l'*uricuri* et le *catolé*. Mais le *tucum*, et une autre espèce appelée *maiara*, croissent dans l'ombre des bois, où ils sont

très-éparpillés; chaque arbre étant éloigné de l'autre. Le *tucum* a peu de feuilles : c'est un frêle palmier de 5 à 6 pouces de diamètre, et de 12 à 16 pieds de long.

MACAIBA OU *Macauba*, *cocos ventricosa*. — ARRUD. *cent. plant. pern.* La description en est prise de ma centurie des genres et des espèces des nouvelles plantes de Pernambuco.

Classe, monoécie ; famille , hexandrie.

Caractère générique, spathe simple, spathe rameux.

Fleur mâle, calice, périanthe trifide. Corolle tripétale, six étamines, germe dépouillé. Fleur femelle, calice trifide, trois stigmates.

Caractère spécifique, tige à aiguillon (aculée), feuilles pennées, petites feuilles ensiformes, réplicatives.

Caractère naturel, tige, 30 pieds de long, armée d'épines acérées, arrangées en forme circulaire.

Fleurs, spathe monophylle, lancéolée, concave, grande. Les fleurs femelles au-dessous; les fleurs mâles au-dessus, tout près desquelles les bases sont fixées dans des coupes creusées dans le pédoncule commun. Calice, périanthe de trois pièces linéaires, très-petites, alternes avec les pétales de la corolle. Corolle tripé-

tale, oblongue, concave, pointue, jaunâtre, Étamines, consistent en six filamens, de la longueur de la corolle, et d'anthères penchées et oblongues. Pistil, style épais sans stigmates, stériles. Fleurs femelles, calice petit, blanchâtre, monophylle, trifide, irrégulier, permanent. Corolle, tripétale, arrondie, les côtés embriqués, et unis au milieu avec le nectaire. Nectaire, corolle monophylle, qui borde et se réunit en dedans des bases des pétales. Étamines, aucune. Pistil, consiste en un germe arrondi, un très - court style, et trois stigmates simples. Péricarpe, fruit rond, de la grosseur d'un grand jambo, ou pomme rose, ou d'une petite pomme ordinaire, jaunâtre; il consiste en une écorce extérieure ligneuse, qui est faible, en une noix osseuse, une amende huileuse, et une couche de pulpe huileuse et jaune. Cette plante se trouve à Pernambuco et dans d'autres parties du Brésil.

La pulpe huileuse du fruit, et l'amende du noyau intérieur se mangent, et l'on en vend dans les marchés. La partie ventrue ou du milieu de la tige contient une fécule que l'on extrait dans les temps de disette, et que l'on mange préparée de diverses manières. La feuille contient une fibre fine et forte, comme la feuille

du *tucum*, mais aussi difficile à retirer lorsqu'elle est sèche ou *suado*, et impossible à obtenir par la macération. C'est une nouvelle espèce ; et comme le milieu de la tige est beaucoup plus gros que les extrémités, je lui ai donné le nom spécifique de coco *ventricose*. J'ai été pendant quelque temps dans le doute si je la placerais ou non dans ce genre, à cause de ses nectaires monopétales, qui bordent et unissent les pétales de la corolle en dedans. Les fleurs mâles, ainsi que les fleurs femelles, sont fixées dans des coupes creusées dans la flèche ou pédoncule commun ; les fleurs femelles sont solitaires, c'est-à-dire, chacune dans sa coupe. Les fleurs mâles sont de deux en deux (1).

(1) « Les habitans des plaines d'Iguaraçu s'en servent pour attacher ensemble les joncs dont ils font les nattes qui servent de bâts. » (*Discurso sobre a utilidade da instuicam de jardins, etc.*)

Le P. Ignacio de Almeida Fortuna me dit qu'il avait fait faire une paire de bas avec la fibre du *macaiba*. J'en ai apporté de la fibre en Angleterre ; elle est extrêmement forte et fine. Je crois que le docteur Arruda s'est peut-être un peu trop pressé en la classant avec le *tucum*, pour la difficulté de la préparer. A Itapissuma, près d'Itamaracá, on en fabrique

Voilà les plantes fibreuses du Brésil qui sont les plus importantes. Il est évident que de toutes celles dont nous venons de parler, il n'y en a que quatre que l'on puisse employer avantageusement à la fabrique du cordage : le *caroa*, (*brontelia variegata*), le *crauatà de rede* (*bromelia sagenaria*), le *careata-açu* (*agave vivipara*), et la fibre de l'écorce du *coco da praia* (*coco nucifera*). Leur bon marché, la facilité avec laquelle on peut les préparer,

une grande quantité de fil pour les filets de pêche, etc. : elle a, dans cet endroit, un prix fixe. » (*Trad. angl.*)

L'assemblée se référant à ce qui a été communiqué dans le rapport annuel, au sujet d'une espèce de chanvre fabriqué avec les feuilles d'une espèce particulière de palmiers qui se trouve en abondance à Sierra-Leone et dans son voisinage, les directeurs ont maintenant à ajouter qu'un des membres de leur chambre, M. Allen, a dernièrement soumis une petite quantité de corde faite de cette substance à des expériences propres à s'assurer de sa force, en la comparant avec une corde de chanvre ordinaire de la même longueur et du même poids. Le résultat a été très-satisfaisant : dans cinq essais, le terme moyen a été comme il suit : cordes de chanvre, 48 liv. $\frac{2}{5}$; corde africaine, 53 liv. $\frac{2}{5}$; faisant une différence en faveur de la corde africaine, 10 liv. sur 43 liv. (Quatrième Rapport des directeurs de l'institution africaine, page 15.)

leur abondance, et la possibilité de se les procurer encore à meilleur compte, rendent ces fibres d'une très-grande importance. La fibre de la feuille du *tucum*, que l'on a tant vantée, et celle du *macaïba* et du *dendezeiro* (un autre palmier), ne peuvent devenir d'un usage général, et encore moins pourra-t-on parvenir à les rendre propres au service de la marine, par la difficulté que l'on éprouve à les préparer et par d'autres causes.

SECTION II.

CARRAPIXO. *Urena sinuata*. - LIN. *Syst. veget. edit. IV.*

Classe, monadelphie; famille, polyandrie.

L'écorce de cette plante est facilement séparée en la laissant macérer pendant une quinzaine de jours, et on en fait des cordes qu'on emploie à divers usages; quoiqu'elles ne soient pas très-fortes, elles sont très-estimées pour tendre les hamacs. Lorsque l'opération de la macération est faite dans l'eau claire, la fibre devient assez blanche. Cette plante n'est pas cultivée, et dans les environs de Paratiles elle croît spontanément en si grande quantité, que les habitans de ce village la cueillent pour la

vendre. J'ai ouï dire qu'elle croît en abondance à Rio-Janeiro et qu'elle y est connue sous le nom de *guaxuma*. On donne aussi à Pernambuco le nom de *carrapixo* à quelques autres plantes, dont les semences s'attachent, au moyen de petites oreilles épineuses, à tous ceux à qui il arrive de les toucher. C'est ce qui fait que la plante dont nous parlons, est quelquefois appelée *carrapixinho*, pour la distinguer.

GUAXUMA DO MANGUE. *Hibiscus pernambucensis*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Classe, monadelphie; Famille, polyandrie.

Caractère générique, calice double, l'extérieur divisé en plusieurs segmens, l'intérieur en cinq segmens, campanulés. Capsule quinqueloculaire, beaucoup de graines.

Caractère spécifique, feuilles cordiformes, entières. Tige portant fruit, avec le calice extérieur monophylle, ayant huit endentures.

Caractère naturel, tige de six pieds et plus, écorce noire, peu de branches.

Feuilles cordiformes, arrondies, acuminées, entières; les petioles cylindriques. Stipules décidues, aiguës.

Fleurs grandes, jaunes comme celles du cotonnier, axillaires et terminales; chaque pédon-

cule d'une, de deux ou trois fleurs. Calice double, permanent, l'extérieur monophylle, avec huit dents, aigu; l'intérieur monophylle, campanulé, divisé en cinq segments, aigus et longs. Corolle pentapétale, jaune; les pétales soutiennent la colonne staminifère sur leur base. Étamines nombreuses, fixées à la colonne staminifère par des filamens tubuleux: anthères arrondies. Pistil, consiste en un germe ovale, acuminé; un style qui est plus long que la colonne de l'étamine, droit; il a quatre ou cinq stigmates séparées. Péricarpe, capsule de près d'un pouce de long, pentagulaire et quinqueloculaire, renfermée dans le calice, qui est très-élargi après la fécondation.

Cette plante croît à Pernambuco dans les lieux voisins de la mer, et principalement sur le bord des rivières Goïana et Paraïba; je l'ai trouvée en fleurs et avec des fruits dans les mois de février et de mars.

Les personnes qui chassent les crabes, les attachent l'un à l'autre avec l'écorce de cette plante; et c'est le seul usage auquel on l'applique. On pourrait faire du cordage de son écorce intérieure, comme cela se pratique dans quelques endroits de l'Amérique avec

l'hibiscus tiliaceus, dont à Cayenne on fait des cordes pour les usages ordinaires.

EMBIIRA BRANCA OU JANGADEIRA, *Apeiba cimbalaria*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Classe, polyandrie; famille, monogynie.

Caractère générique; calice monophylle, trifide; péricarpe, une capsule décemloculaire, couverte d'épines, couchée, ne s'ouvrant que par le bas côté.

Caractère spécifique; tige de 20 à 30 pieds de long, et d'un pied et demi de diamètre.

Feuilles; ovales, lancéolées, cordiformes, réticulées, vertes, et unies au-dessus, couvertes de poils qui sont, à la partie inférieure, d'une couleur de cuivre. Étamines, monadelphes. Cette plante se trouve à Pernambuco; elle croît en abondance dans les bois vierges. Elle fleurit depuis le mois d'août jusqu'en octobre.

Le bois de cet arbre n'est pas compacte, et sa pesanteur spécifique est beaucoup moindre que celle de l'eau, dont il ne se sature pas facilement. Les habitants de la côte en font usage pour construire des radeaux. Trois ou quatre de ces arbres sont réunis et fortement attachés l'un à l'autre. L'écorce de l'arbre est fibreuse, et on en fait une grande quantité

de cordages pour les usages communs du pays (1).

Marcgraff l'appelle *apeiba*, et Aublet a adopté le même nom quand il a fixé le genre des trois espèces qu'il a décrit dans la Guiane ; il suppose que l'espèce *tibourbu* est la même que celle que Marcgraff a vue à Pernambuco. Certainement elles se ressemblent ; mais ce qui me fait croire que c'est une variété, c'est que l'arbre ne s'y élève pas à plus de huit pieds, tandis qu'ici il en a plus de vingt. Il y a moins de poils sur les feuilles, le réseau de soie des bords n'est pas aussi large, et il y a même quelque différence dans la forme ; les étamines sont clairement monadelphes. Cette dernière circonstance me portait à l'appeler *apeiba monadelpha* ; mais l'usage qu'on fait de cet arbre pour la construction des radeaux, m'a décidé à l'appeler *cimbalaria*.

EMBIRA VERMELHA, *Unona carminativa*. —
ARRUD. cent. plant. pern.

Cette plante a une écorce rouge fibreuse, dont on fait autant d'usage dans la fabrique du cordage que de l'*embira branca* ; mais il ne

(1) J'ai souvent parlé des Jangadas dans le cours de cet ouvrage.

faut pas permettre de cueillir l'écorce, parce que l'arbre produit des graines dont les capsules ont le goût et le piquant du poivre noir. Plusieurs personnes s'en servent comme d'épices dans les assaisonnemens , et quelques-unes même les préfèrent au poivre ; elles sont carminatives. Si l'écorce est enlevée, l'arbre meurt ; les graines méritent de devenir, comme épices, un article de commerce (1).

Pour que cette dissertation ne fût pas trop longue, j'ai omis un grand nombre de plantes qui ont la propriété d'être fibreuses. On se sert peu de quelques-unes d'elles, et les autres ne sont employées à aucun usage. J'en mentionnerai quelques-unes, telles que la *guaxuma branca da mata* (*helicteras baruensis*), dont l'écorce intérieure est blanche et forte, mais étant mouillée elle pourrit et se brise ; cependant je crois qu'on pourrait s'en servir pour fabriquer le papier. La *barriguda* ou *sumatína*, (*bombax ventricosa*). (ARRUD. cent. plant. pern.) La plante du *Sertam* appelée *embiratanha*, que j'ai nommée *bombax mediterranea*, fournit aussi de la fibre ; mais on s'en

(1) Les graines ont une forte odeur aromatique, et le goût en est très-agréable. (Trad. angl.)

sert peu. Toute l'espèce *anona* (communément appelée *areticum*) fournit de la fibre ; et la plante de cette espèce qui donne la fibre la plus forte et la plus durable, c'est l'*areticum*apé. La corde avec laquelle on hisse le pavillon du fort Cabedello à Paraïba, est faite de l'écorce de cette plante, et il y a plusieurs années qu'elle sert. Enfin toute les plantes des genres *hibiscus*, *sidas*, *altheas*, et en général toutes les mauves, fournissent de la fibre plus ou moins forte. L'*embiriba* (*lecythis*) donne de la bourre, et quoiqu'on ne puisse s'en servir pour les fabriques de cordage, on en fait un grand usage pour calfater.

ESSAI

Sur l'utilité d'établir des jardins dans les principales provinces du Brésil.

La première partie de cette brochure traite des avantages qui résulteraient, pour le Brésil, de l'établissement de jardins royaux de botanique. La seconde partie contient une liste des plantes qu'il serait convenable de transplanter des autres parties du monde au Brésil, et d'une partie du Brésil à l'autre. Je ne traduirai que ce qui, dans la seconde partie, a rapport aux plantes du Brésil. (*Trad. angl.*)

PLANTES DE PARA ET DE MARANHAM.

CRAVO DO MARANHAM. *Myrtus caryophyllata*.

PIXURI.

ABACATI. *Laurus persea*. Le fruit de cet arbre contient une substance butireuse très-agréable au goût. Il y en a deux espèces ou variétés : l'une est distinguée par le nom de Cayenne.

BACURI. *Moronobea esculenta*. Cet arbre croît à une grande hauteur, et la tige est entièrement sans branches, formant en haut une grande voûte. Le fruit est à peu près de la grosseur d'une orange ; mais il est ovale, et contient vingt-trois noyaux couverts d'une pulpe blanche, qui est douce, un peu acide et d'un goût agréable. On trouve à Pernambuco une autre espèce du même genre, qui croît dans les marais, et que l'on nomme ordinairement *gulandim*. Lorsqu'on fait une incision dans la tige, il en découle un jus blanc, qui m'a paru résineux ; peut-être pourrait-on l'appliquer à quelque usage. Ces deux espèces sont décrites dans ma centurie des nouveaux genres et des nouvelles espèces des plantes de Pernambuco.

BACABA. *Areca Bacaba*. - ARRUD. cent. plant. pern. Ce palmier est une espèce d'*areca* ole-

racea qui produit cependant de plus gros fruits ; la noix est couverte d'une pulpe mucilagineuse , dont les habitans des lieux où elle croît font un excellent breuvage , appelé *bacabada* , ou *ticuara de bacabas*.

ABACAXI. *Bromelia*. Il y a trois variétés d'*ananas* à Maranham , appelées *abacaxi*. L'une a le fruit blanc , et les feuilles ne sont pas serrées ; une autre a son fruit couleur de pourpre , et les feuilles épineuses ; je n'ai point vu la troisième. J'apportai les deux premières variétés à Pernambuco , où elles ont été plantées ; elles commencent déjà à devenir communes. Quelques personnes animées d'un esprit patriotique en ont même envoyé dans d'autres provinces. La saveur de ces variétés d'ananas est bien supérieure à celle dont l'espèce est connue depuis long-temps.

MARACUJA MAMAM. *Passiflora alata*.

PLANTES DE SÉARA.

PIQUI. *Acantacarix pinguis*. — **ARRUD.** *cent. plant. pern.* Cette plante produit en grande abondance un fruit de la grosseur d'une orange , dont la pulpe est huileuse , farineuse et très-nourrissante. Elle fait les délices des habitans

de Séara et de Piaui. L'arbre parvient à cinquante pieds de hauteur, et il est d'une grosseur proportionnée. Son bois est d'aussi bonne qualité, pour la construction des navires, que celui de *Copira*. Il croît dans les terres sablonneuses, qu'on appelle à Pernambuco *taboleiros*, et à Piaui *chapadas* : c'est pourquoi sa culture serait très-avantageuse dans les *taboleiros* qui bordent la côte, et qui à présent sont abandonnés. Il a été d'un grand secours pour le peuple, dans les temps de sécheresse et de famine.

BURITI. *An borassus*? Cette espèce de palmier est un des arbres les plus beaux et les plus élevés; il ne croît que dans les fondrières et les marais; le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule, et a la même forme; il est d'une couleur rouge à l'époque de sa maturité, et couvert d'écailles arrangées en spirale. Sous les écailles se trouve une couche de pulpe huileuse, dont les habitans de Piaui font une émulsion, qui, mêlée avec du vinaigre, forme une boisson, qui n'est nullement désagréable au goût. Cependant, lorsqu'on en boit avec excès, la couleur du fruit se communique à la surface de la peau et au blanc des yeux, ce qui produit les apparences de la jaunisse, mais ne nuit point à la santé.

MARACUJA SUSPIRO. *Passiflora*. C'est un des fruits les plus beaux et les plus savoureux du genre. On l'appelle *suspiro*, parce qu'on peut en avaler un d'une haleine ; il laisse sur le palais un goût exquis et une odeur très-douce. On le trouve dans la Serra de Bernoça, sur les rives de l'Acaracu (1).

MANDACUPA. *Myrtus scabra*. — ARRUD, cent. plant. pern.

COGO NAIA. Grand palmier qui se trouve en grande abondance à Cariri-Novo et à Piauí : la noix contient trois ou quatre semences, dont on extrait l'huile, que l'on emploie pour les mêmes usages que celle du *cocos nucifera* ; la noix est couverte d'une pulpe farineuse et nourrissante, qui a été d'un grand secours dans les temps de disette. De cette fécule on fait une soupe ou *angu*, comme on l'appelle, que l'on assaisonne avec l'émulsion ou huile extraite de l'amande du même fruit. La moelle du bout

(1) J'ai vu, dans le voisinage de Goiânia, une grande pièce de terre complètement couverte du *maracuja* commun. Le propriétaire se plaignait de la peine qu'il aurait à se débarrasser de cette plante lorsqu'il voudrait cultiver le terrain. (Trad. angl.)

des tiges de ces palmiers est une substance blanche , tendre , juteuse , un peu douce , et agréable au goût; elle ne ferait pas de mal, quand même on la mangerait crue. Si on la fait bouillir avec de la viande , le goût ne diffère pas beaucoup de celui du chou, mais elle est plus solide. Après en avoir ôté les parties saccharines, en la faisant bouillir, elle devient propre à être assaisonnée, et on en fait d'excellens plats à la manière de l'*areca oleracea*. C'est à moi que les habitans sont redevables de ce dernier usage. On pourrait employer de même le *palmeira pindoba* (*cocos butirosa*, LIN.), qui est très-commun à Pernambuco. Pour cet effet, il ne faudrait pas couper les grands arbres, mais seulement ceux qui ont atteint de dix à quinze pieds de hauteur (1).

(1) Excepté dans les temps de famine , la nourriture que l'on peut se procurer ainsi , cause trop de dommage pour que l'usage en devienne général; quand cet usage fournirait pour un temps de la nourriture au peuple , il ne pourrait être de longue durée; car les arbres seraient bientôt détruits. La quantité de nourriture que produit chaque arbre est trop peu considérable , la croissance des arbres trop lente , et la place que chaque plante occupe trop étendue , pour rendre même

MARANGABA. *Psidium pigmeum*. — ARRUD.
cent. plant. pern.

le chou de palmier une nourriture dont on puisse fournir constamment les marchés.

Le docteur Arruda n'a pas parlé du *dendezeiro*, qui, après le coco, est le palmier le plus utile aux habitants de Pernambuco. On fait avec sa noix une huile de fort bonne qualité, que l'on vend à Récife pour la table, comme étant généralement préférée à l'huile de coco. Le fruit ressemble beaucoup à celui du *coco naia*, selon la description que fait Arruda de ce dernier arbre.

Labat, qui est porté à révoquer en doute les opinions des autres, dit, en parlant de l'arbre qu'il appelle *palmier franc* ou dattier : « On prétend que cet arbre est mâle et femelle, etc. Je suis fâché de ne pouvoir pas souscrire au sentiment des naturalistes, mais j'en suis empêché par une expérience que j'ai très-sûre, opposée directement à leur sentiment, qui dément absolument ce que je viens de rapporter sur leur bonne foi ; car nous avons un dattier à côté de notre couvent du mouillage, à la Martinique, qui rapportait du fruit, quoiqu'il fût tout seul : qu'il fût mâle ou femelle, je n'en sais rien ; mais ce que je sais très-certainement, c'est que dans le terrain où est le fort Saint-Pierre et le mouillage, et à plus de deux lieues à la ronde, il n'y avait et n'y a jamais eu de dattier, etc. » (Nonv. Voyage, etc., tom. 3, pag. 276.)

En face de ma maison à Itamaraca, il y avait un *dendezeiro* solitaire, et je sais qu'il n'y a aucun autre arbre de la même espèce dans les environs. Cet arbre portait du fruit. (*Trad. angl.*)

Cet arbre est une espèce de la plante *goiaba*, qui ne s'élève pas à plus de deux ou trois pieds de hauteur ; elle abonde dans la *chapada* de la Serra Araripe de Carriri-Novo (1).

PLANTES DE PERNAMBUCO.

CARABITAIA. *Carlotea formosissima*. — ARRUD. cent. plant. pern.

BILROS. *Carlotea speciosa*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Deux belles espèces d'un nouveau genre, que j'ai dédiées à S. A. R. la princesse du Brésil. Les racines de ces plantes sont tubéreuses, elles fournissent en abondance une fécule molle et nourrissante, qui a été d'un grand secours aux habitants du *Sertam* de Pajau dans les temps de sécheresse. Ces plantes méritent d'être cultivées, non-seulement pour leur utilité, mais même pour orner les jardins, leurs fleurs étant des ombelles couleur cramoisie et très-belles.

(1) Le *goiaba* se trouve à Pernambuco dans toutes les expositions ; il y a à peine un *cercado* (champ) de plantations à sucre, qui ne soit parsemé de plusieurs de ces arbres. On ne coupe jamais le *goiaba*, car on l'aime beaucoup, et le bétail s'en nourrit aussi. L'araça est une autre espèce de la même plante ; l'arbuste et le fruit sont plus petits que ceux du *goiaba*, l'intérieur du fruit est d'un jaune pâle, au lieu d'un rouge foncé. (*Trad. angl.*)

CANELLA DO MATO. *Linharia aromatica*. —
ARRUD. cent. plant. pern.

CATINGA BRANCA. *Linharia tinctoria*. — AR-
RUD. cent. plant. pern.

Les feuilles et l'écorce de la première de ces deux plantes ont une odeur agréable qui ressemble à celle des clous de girofle. Comme elle est peu connue, on ne s'en sert pas encore. J'ai fait usage des feuilles et de l'écorce de cette plante en distillant du rum, et j'ai obtenu une liqueur agréable. J'ai appris, par expérience, que l'extrait des feuilles est non-seulement agréable au goût et à l'odorat, mais qu'il donne aussi de la force à l'estomac. Elle se trouve, dans la plus grande abondance, sur les *tabo-leiros* qui bornent les capitaineries de Paraïba et de Séara sur les confins de Pinhanco; je l'ai vue pareillement à Piauí (1).

(1) Labat parle d'une espèce de cannelle bâtarde, et il ajoute : « On se sert beaucoup, en Italie, d'une cannelle semblable à celle que je viens de décrire. Les Portugais l'apportent du Brésil dans des paniers de roseaux refendus et à jour ; on l'appelle cannelle giroflée (*canella garofanata*). On la met en poudre avec un peu de girofle, de véritable cannelle, de poivre et de graines tout-à-fait semblables à celles de nos bois d'Inde des îles, et on en fait un débit considérable. » (Nouv. Voyage, etc., tom. 3, pag. 92.

La seconde de ces plantes est un arbuste qui croît en abondance sur les lisières des montagnes, et sur les bords des ruisseaux des Sertoens de Pernambuco, Paraíba et Séara; elle produit, par l'ébullition, une couleur jaune qui dure assez long-temps sur les peaux. Il est probable qu'on pourrait trouver quelque moyen d'en fixer la couleur sur les toiles de coton, comme on le fait avec le *tatajuba* (*morus tinctoria*). Outre cet usage, on l'emploie à guérir les *sarnas*, maladie éruptive; pour cet effet, on baigne le malade dans une décoction des feuilles. Comme je n'ai pu ranger ces plantes dans aucun des genres connus, j'en ai fait un pour elles, auquel j'ai donné le nom de *linharea*, en mémoire de D. Rodrigo de Souza Coutinhô, comte de Linhares, l'ami et le protecteur des lettres.

CARNAUBA OU CARNAIBA. *Corifa cerifera*. —
ARRUD. cent. plant. pern. Ce palmier est une des plantes les plus utiles des sertoens, il s'élève jusqu'à la hauteur de trente pieds, et même davantage. Les *varzeas* ou terres basses, sur les bords des rivières et ruisseaux de Pernambuco, Paraíba do Norte, Séara et Piauí, et principalement ceux des rivières Jaguaribe, Apodi, Mossoro, Açú, sont couvertes de ces arbres.

Lorsque le fruit a atteint la grosseur d'une petite olive (dont il a la forme quand il est vert), il faut le faire bouillir plusieurs fois dans différentes eaux, pour lui ôter ses propriétés astringentes; après une suffisante ébullition, il devient mou, et a le goût du maïs bouilli : dans cet état on le mange avec du lait, et c'est une nourriture saine. La moelle de la tige des jeunes plantes, étant écrasée dans l'eau, fournit une fécule nourrissante, aussi blanche que celle du manioc. Lorsqu'on se sert de la plante pour cet objet, elle ne devrait pas être plus haute qu'un homme. Elle est très-utile aux habitans de ces pays dans les temps de sécheresse et de famine. Les feuilles de la jeune plante ont deux pieds de longueur, et sont doublées en manière d'éventail lorsqu'elles sont encore jeunes; enfin elles s'ouvrent et ont un peu moins de deux pieds de largeur. Si on les coupe dans cet état, et qu'on les laisse sécher à l'ombre, il se détache de la surface une quantité considérable de petites écailles d'un jaune pâle, qui se convertissent, si on les fait fondre au feu, en une cire blanche, qui a toutes les propriétés de l'autre cire, excepté qu'elle est plus cassante, mais on peut remédier à cela en y mêlant de la cire ordinaire, qui est plus huileuse. En 1797, je fis

part de cette découverte à R. P. M. Fr. Joze Marianno da Conceiçam Vellozo, qui en publia les détails dans le *Palladio Portuguez*; mais à cette époque je ne connaissais pas aussi bien que je le fais à présent, l'importance de cette cire.

Lorsque le fruit de cet arbre est mûr, il est noir et brillant, et de la grosseur d'un œuf de pigeon. Le noyau est couvert d'une couche de pulpe douce, dont le bétail s'accommode, ainsi que des feuilles sèches quand il manque d'autre nourriture. On se sert des feuilles pour couvrir les maisons; et quoique ainsi exposées à l'action de l'air, elles durent pendant vingt ans sans qu'on ait besoin de les renouveler. On se sert de la tige pour construire des maisons, pour faire des palissades et des parcs (1).

(1) Dans les *Transactions philosophiques* de 1811, on trouve des détails sur une cire végétale venant du Brésil, par Williams-Thomas Brande, écuyer, membre de la Société royale. J'extrait une partie de ces détails du Journal de Nicholson, vol. 31, pag. 14.

« La cire végétale décrite dans ce journal fut donnée au président par lord Grenville. En l'offrant, ce seigneur pria qu'on fit des recherches pour découvrir ses propriétés, parce qu'il avait l'espoir qu'elle pourrait remplacer utilement la

ANIL DE PERNAMBUCO. *Koanophyllon tinctoria*. — ARRUD. cent. plant. pern.

C'est un arbuste qui croît jusqu'à douze pieds

cire des abeilles , et avec le temps devenir un nouvel article de commerce entre le Brésil et l'Angleterre. On l'avait envoyée de Rio - Janeiro au lord Grenville par le comte d'Oalveas (*), comme un nouvel article récemment apporté dans cette ville (**), des parties septentrionales des états du Brésil , c'est-à-dire des capitaineries de Rio-Grande et Séara , entre les latitudes des trois et sept degrés nord. On dit que c'est la production d'un arbre qui croît très-lentement , appelé par les naturels *carnaubaa* ; il produit aussi une gomme dont le peuple se nourrit , et une autre substance avec laquelle on engraisse la volaille.

» La cire , dans son état brut , est sous la forme de poussière d'un gris pâle ; elle est douce au toucher , et mêlée de diverses substances hétérogènes , de fibres de l'écorce de l'arbre , qui , lorsqu'on les sépare au moyen d'un tamis , se montent à 40 pour cent. Elle a une odeur agréable qui ressemble un peu à celle du foin nouveau , mais peu ou point de goût.

» N'ayant pas réussi dans les tentatives que j'avais faites pour blanchir la cire dans son état naturel , je fis quelques expériences pour m'assurer si sa couleur pourrait être plus aisée-

(*) Ce seigneur est mort depuis ce temps.

(**) Elle avait été envoyée à Rio-Janeiro par Francisco da Paula Cavalcante de Albuquerque , gouverneur de Rio Grande do Norte.

de haut et même davantage ; il est de la classe syngénésie ; les feuilles ont de deux à trois

ment détruite , après avoir agi sur elle par le moyen de l'acide nitrique , et je trouvai qu'en l'exposant , étendue sur du verre , à l'action de la lumière , elle devenait , dans l'espace de trois semaines , d'un jaune un peu pâle , et presque blanche sur la surface (*). Le même changement fut produit en trempant la cire par plaques très-minces dans une solution aqueuse de gaz oxymuriatique , mais jusqu'ici je n'ai pas réussi à la rendre parfaitement blanche.

» D'après toutes mes expériences , il paraît que , quoique la cire végétale de l'Amérique méridionale possède les propriétés caractéristiques de la cire d'abeilles , elle diffère de cette substance dans plusieurs de ses habitudes chimiques ; elle diffère aussi des autres variétés de cire , telles que celles du *myrica cerifera* , du lac et du lac blanc. Les tentatives qu'on a faites pour blanchir la cire l'ont été en petit ; mais , d'après les expériences rapportées , il paraît qu'après que la couleur a été changée par l'action de l'acide nitrique très-délayé , on peut la rendre presque blanche par les moyens ordinaires. Je n'ai pas eu assez de temps pour m'assurer si on ne la blanchirait pas avec plus d'effet en la laissant long-temps exposée à l'air , et je n'ai pas eu non plus l'occasion de la soumettre aux procédés employés par ceux qui blanchissent la cire d'abeilles.

» Peut-être que la partie la plus importante de la présente

(*) La portion que me donna le gouverneur de Rio-Grande était en forme de gâteau , qu'on ne pouvait percer , mais qui était cassant ; elle était d'un jaune un peu pâle.

pouces de long , et sont larges en proportion ; il suffit de tremper une pièce de toile de coton, pour que cette couleur se change en bleu par l'absorption de l'oxygène de l'air atmosphérique. La couleur tient si bien qu'elle résiste à l'action du savon et à celle de la lie de potasse, et lorsqu'elle a subi ces épreuves, au lieu d'être fanée, elle n'en a que plus d'éclat. Il est probable qu'en la faisant fermenter et en la battant, elle donnerait une fécule bleue , comme celle de l'indigo ordinaire (*l'indigofera tinctoria*). Je sais qu'on peut la cultiver avec facilité ; car j'en ai semé de la graine qui ressemble à celle de la laitue, et elle a poussé en peu de jours. La terre qui lui est propre est le (*varzea fresca*)

recherche est celle qui a rapport à la combustion de la cire végétale , sous la forme des bougies. Les épreuves qui ont été faites pour s'assurer qu'elle est propre à cet usage, sont très-satisfaisantes ; et lorsque la mèche est bien proportionnée à la grosseur de la bougie , la combustion est aussi parfaite , aussi uniforme que si c'était de la cire d'abeilles. En ajoutant d'un huitième à un dixième de suif, cela suffit pour l'empêcher d'être cassante , sans lui donner une odeur désagréable , et sans ôter beaucoup à la lumière de son éclat. Le mélange de trois quarts de cire végétale à un quart de cire d'abeilles fait aussi d'excellentes bougies.

terrain marécageux composé de *maçapè* ou argile dure.

ANIL TREPADOR. *Cissus tinctorius*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Si l'on frotte les feuilles de cette plante sur du drap blanc, elles lui communiquent une couleur verte, comme celle de toute autre herbe. En exposant ensuite ce drap blanc à l'air atmosphérique, cette couleur se change en un bleu fixe qui résiste à la lie de potasse et au savon. On la trouve dans les montagnes et dans les plaines des Sertoens.

HERVA LOMBRIGUEIRA, ou ARAPABACA. *Spi-gelia Anthelmia*. — LIN. Syst. veget.

Cette plante a des propriétés anthelmintiques; on la vend dans nos villes; elle croît abondamment dans les terrains bas et argileux.

URUCU. *Bixa Orellana*. — LIN.

C'est un arbuste qui mérite l'attention, à cause de la couleur que fournissent ses feuilles; mais il n'est pas cultivé à Pernambuco, pas même comme curiosité.

PITOMBEIRA. *Meleagrinex pernambucana*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Cet arbre s'élève jusqu'à trente ou quarante pieds de hauteur; son bois est compacte, et on

pourrait l'employer à plusieurs usages ; il produit son fruit en grosses grappes arrondies , dans des capsules qui ne s'ouvrent pas. Il a un noyau solide de deux cotylédons , couvert d'une pulpe d'un goût aigre-doux qui n'est pas désagréable. Si les dindons mangent ces noyaux , ils meurent sur-le-champ. C'est de cette circonstance que j'ai pris le nom du genre , dont je n'ai trouvé que deux espèces.

IMBUZEIRO. *Spondia tuberosa*. - ARRUD. cent. plant. pern.

C'est un arbre qui croît en abondance dans les Sertoens de Pernambuco et de Paraiba. Il produit un fruit qui est un peu plus-petit qu'un œuf de poule , ovale , avec cinq pointes au bas , qui sont les indices des cinq stigmates. Il est jaune , et au-dessous de son épiderme coriacé il contient une pulpe juteuse , d'un goût aigre-doux et agréable. On fait avec ce jus , mêlé avec du lait , du caillé et du sucre , un plat recherché qu'on appelle *imbuzada*. Cet arbre jette de longues racines horizontales , qui pénètrent très-peu , et sur lesquelles on voit , à peu de distance les uns des autres , des tubercules ronds de huit pouces (*hum palmo*) de diamètre , pleins d'eau comme les melons , qui fournissent à la végétation de l'arbre dans les temps

de sécheresse , et quelquefois rafraîchissent le chasseur qui a pénétré dans les bois. La reproduction de cet arbre est très-facile par le moyen des boutures.

PIRANGA. *Bignonia tinctoria*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Cette plante, qui porte du fruit, est sarmenteuse ; ses feuilles produisent, en bouillant, une couleur rouge, dont on peut se servir pour teindre la toile de coton , en employant les mêmes préparations que pour le bois de campêche.

UMARI. *Geoffroya spinosa*. — JACQ. *Stirp. americ.*

Cette plante , que Jacquim trouva à Carthagène dans les terres sablonneuses près de la côte, croît à Pernambuco dans les terrains bas et argileux , où elle atteint jusqu'à trente et quarante pieds de hauteur. A Carthagène, suivant le même auteur, elle ne s'élève pas à plus de douze pieds. Les fleurs sont jaunes , et ont une odeur pareille à celle de l'huile de coco ; celles de Carthagène ont une odeur désagréable : ne se pourrait-il pas que ce fussent deux espèces différentes ? De l'amande de cette plante, on extrait une fécule blanche et nourrissante , dont les habitans de Rio de Peixo et du *Sertam* de Paraiba

do Norte font un grand usage. Cette plante croit en abondance dans les terres basses de ces cantons, et on la rencontre aussi dans la province de Rio-Grande do Norte.

IPECACUANHA PRETA. *Ipecacuanha officinalis*.

— ARRUD. cent. plant. pern.

Jusqu'à présent les botanistes de l'Europe n'ont pas su à quel genre appartenait cette plante. Les uns ont cru que c'était l'*euphorbia ipecacuanha*; d'autres, la *psoralia glandulosa*; d'autres, la *spirea trifoliata*; d'autres la *viola ipecacuanha*; enfin d'autres ont soupçonné que c'était la *psychotria emetica*: mais j'ai souvent observé l'*ipecacuanha preta* lorsqu'il était en fleurs, et je crois qu'il a plus d'affinité avec le *tapagomea* d'Aublet. Cependant je lui ai donné le nom d'*ipecacuanha*; car, quoique l'un et l'autre soient barbares, cependant on s'est servi du dernier depuis un siècle et demi. L'ipécacuanha se cultive facilement, car j'en ai fait l'expérience; mais il lui faut de l'ombre, ou au moins il ne faut pas qu'il soit complètement exposé à la chaleur du soleil.

IPECACUANHA BRANCA. *Viola ipecacuanha*.

LIN. — *Pombalia ipecacuanha*. VANDEL.

Quoiqu'on ait pris autrefois la racine de cette plante pour celle de l'*ipecacuanha preta*, on

sait bien maintenant que ce n'est pas la même. On l'emploie beaucoup à Pernambuco comme un purgatif doux. Elle est très-facile à cultiver, et se plaît dans une atmosphère humide et un sol sablonneux. Dans le voisinage de la Cãmpera-Grande (de Paraiba), j'ai vu de grandes pièces de terre couvertes de cette plante. Avec cette espèce d'ipecacuanha nos droguistes pourraient faire leur sirop de *viola*, et nos médecins pourraient sans scrupule en appliquer les fleurs et le calice au lieu de la *viola odorata*, car il fait expectorer et possède les qualités stimulantes qui fortifient les nerfs.

CONTRA-HERVA. *Dorstenia rotundifolia*. —
ARRUD. — cent. plant. pern.

CONTRA-HERVA DE FOLHA LONGANA. *Dorstenia pernambucana*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Ces deux espèces de *contra-herva* sont nouvelles et particulières à Pernambuco ; excepté ces deux, je n'en ai rencontré aucune autre espèce, mais elles ont la même vertu que la vraie *contra-herva* du Mexique (*dorstenia contra-herva*), et les médecins de Pernambuco n'en emploient pas d'autre. Elles se trouvent dans quelques parties en très-grande quantité.

ANGELIM. *Skolemora pernambucensis* —
ARRUD. cent. plant. pern.

Le fruit de cet arbre possède les plus fortes propriétés végétales anthelmintiques que je connaisse. Il faut faire bien attention comment on l'emploie ; car si la dose est trop forte, elle attaque le système nerveux et produit des convulsions. La dose ordinaire est le quart d'une graine pour une personne adulte. Je connais trois espèces de cette plante.

BATATA DE PURGA. *Convolvulus mechoacan.*

La racine de cette espèce de *convolvulus* est tubéreuse, et une dose de deux drachmes de la fécule suffit pour purger. On coupe la racine en petites tranches, pour la faire plus facilement sécher ; ensuite on passe un fil par le milieu de chaque tranche pour l'exposer en vente. C'est un purgatif doux, et dont on fait un grand usage à présent ; c'est pourquoi elle vaut la peine d'être cultivée. On peut observer, comme une chose remarquable, que les paysans en vendent quelquefois des quantités qui font peu d'effet. Il faut l'attribuer à ce qu'elle n'est pas cueillie dans sa saison. Toutes les plantes, pour être utiles, doivent parvenir à leur maturité. Ainsi la *batata de purga* devrait être cueillie lorsque le fruit et les feuilles sont secs, mais avant que les pluies commencent. J'ai observé à Pernambuco deux espèces de *convolvulus* à racines tubéreuses.

ses, qui toutes deux sont purgatives ; les racines préparées de l'une et de l'autre sont connues ordinairement sous le nom de *purga de batata*. L'une d'elles est le vrai *convolvulus mechoacan*, et diffère de l'autre par les feuilles, les branches et le fruit. J'ai donné la description de celle-ci dans ma centurie des nouvelles plantes (1).

PAP0 DE PERU. *Aristolochia grandiflora*. —
ARRUD. cent. plant. pern.

Cette belle espèce d'*aristolochia*, que j'ai rencontrée d'abord dans les torrens de Cariri-Novo, est médicinale et mérite d'être cultivée dans les jardins, non-seulement pour son utilité, mais aussi pour la beauté de son port et celle de sa fleur. Outre celle-ci, je connais cinq espèces d'*aristolochia*, dont on pourrait tirer parti, sinon de toutes, au moins de quelques-unes. La plante s'appelle communément *angelico*.

MANGABEIRA. *Ribeirea sorbilis*. Cet arbre croît bien dans les terres sablonneuses des *taboleiros* ; le fruit varie de la grosseur d'un œuf de

« On l'apporte (la racine) en Europe coupée en rouelles blanches et assez légères. » (Voyage du chevalier des Marchais à Cayenne, etc., tom. 3, pag. 262.)

J'en ai rapporté en poudre en Angleterre. (*Trad. angl.*)

pigeon à celle d'un œuf de poule. Il est d'un jaune verdâtre, tacheté de rouge. Il a à peu près la consistance d'une corne, et il est bien connu dans les marchés de Pernambuco et de Bahia. On cultive maintenant des quantités considérables de ces arbres dans les environs d'Olinda, et le soin qu'on porte à leur culture en a amélioré le fruit. Si on le broie, la fermentation spiritueuse s'opère très-facilement, et ensuite passe à l'acidité. Ainsi le jus forme en très-peu de temps de fort bon vinaigre, que j'ai trouvé plus fort que celui du raisin, de la canne à sucre, de bananes ou de *cambouins*. J'ai décrit ce nouveau genre dans ma *cent. plant. pern.*, le dédiant à mon disciple P. Joam Ribeiro Pessoa de Mello Montenegro, professeur de dessin au séminaire d'Olinda. Il est digne de cet honneur, non-seulement par les tentatives qu'il a faites pour introduire dans cette capitainerie la culture de quelques plantes exotiques utiles, mais par son examen curieux et philosophique, concernant le phénomène étonnant du mode de fructification de la plante *mangabeira*, qu'on trouvera dans ma *centur. plant. pern.*

OITI COROIA. *Pleragina rufa.*-ARRUD. *cent. plant. pern.*

OITI DA PRAIA. *Pleragina odorata*. — ARRAUD, cent. plant. pern.

OITICICA, ou CATINGUEIRA. *Pleragina umbrosissima*.

La première espèce de ce genre (*oiti coroia*) produit une drupe irrégulière, dont le pepin est couvert d'une fécule douce, un peu aromatique, agréable, nourrissante; elle est assez grosse pour rassasier une personne. On la vend dans les marchés, et quelques individus donnent des soins à sa culture.

La seconde espèce (*oiti da praiá*) produit une drupe ovale ou oblongue, tant soit peu plus petite qu'un œuf de poule; elle est jaune au temps de sa maturité; le pepin est couvert d'une pulpe douce, aromatique et nourrissante.

La troisième espèce (*oiticica*) est particulière aux *Sertoens*, où elle croît sur le bord des rivières et des ruisseaux. Elle s'élève jusqu'à cinquante ou soixante pieds de haut. Ses branches sont si épaisses, et se courbent tellement, qu'elles atteignent presque jusqu'à terre, formant un berceau spacieux. Le fruit est une drupe oblongue de deux pouces de long et plus, et d'un demi-pouce d'épaisseur. Elle conserve toujours sa couleur verte, même lorsqu'elle

est mûre. Le pepin n'est pas aussi dur que celui des deux espèces précédentes, mais il est ligneux et flexible, et peut être aisément cassé; il est recouvert d'une couche de pulpe astringente. L'amande est une graine composée de deux cotylédons huileux, d'un goût désagréable, mais où abonde une huile dont on fait quelque usage.

GONDIROBA OU ANDIROBA. *Folia cordifolia*. LIN.

Cette plante est de la famille des cucurbitées. Les graines sont très-huileuses; on en extrait facilement l'huile, qui, ainsi que celle du *coco nucifère*, a la propriété de se coaguler. J'en ai fait de bon savon, même avec la potasse, en la privant de l'acide carbonique au moyen de la chaux vive.

CAROB. *Kordelestris syphilitica*. — ARRUD. cent. plant. pern. — BIGNONIA COPAIA. AUBLET. Guien.

CAROB MIUDA, ou CASCO DE CAVALLO. *Kordelestris undulata*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Ces deux espèces possèdent des vertus antivénériennes, et sont particulièrement utiles contre l'infection qu'on appelle *bobas*.

BARBATIMAM. *Mimosa virginalis*. — ARRUD. cent. plant. pern.

Cet arbre n'est pas très-grand. Son écorce est un des plus forts astringens , un peu stimulante ; ce qui la rend applicable à quelques maladies. Les paysans s'en servent pour guérir leurs blessures , ainsi que celles de leurs bestiaux. Les femmes font usage , après leurs couches , des bains de décoction des feuilles. Je suis sûr que si l'extrait de cet arbre ne surpasse pas en vertu le *mimosa catechu*, il l'égale au moins.

ALMECEGA. *Amyris pernambucensis*. — AR-RUD. cent. plant. pern.

C'est un arbre qui quelquefois s'élève à une très-grande hauteur. Il découle de son écorce un suc résineux qui est indissoluble dans l'eau , mais qui se dissout complètement dans l'esprit-de-vin. Ces arbres abondent dans les forêts de Goïana et d'Alhandra , et les Indiens de ce dernier lieu en ramassent la gomme en quantités considérables , et la vendent de 20 à 40 reis la livre. Elle a presque les mêmes vertus médicales que la térébenthine ; lorsqu'elle est appliquée au front , en forme d'emplâtre , elle soulage du mal de dents , et ordinairement le guérit. Nos pharmaciens s'en servent pour faire quelques espèces d'onguent. Chez nous on la mêle avec la cire jaune du pays , et on en

fait des chandelles pour l'usage ordinaire , en y ajoutant un quart de suif; on s'en sert aussi pour calfater les canots et graisser les roues des moulins à sucre.

Cette gomme est connue sous deux formes. Celle qui est blanche et propre s'appelle *almecega cozida*, ou bouillie; les Indiens qui la recueillent, la font bouillir pour en séparer les parties hétérogènes, et ils en font des pains de 16 à 20 livres. L'*Almecega crua*, ou crue; lorsqu'elle est dissoute dans l'esprit-de-vin, peut être employée à la composition d'une certaine sorte de vernis. On pourrait s'en servir au lieu d'encens. C'est ainsi qu'on emploie souvent le baume du *Sertam*, et dans quelques parties de l'Amérique la résine de l'*amyris ambrosiaca*, ou *icica heptaphylla* d'AUBLET.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME SECOND.

	PAGES.
CHAP. XI. Résidence à Jaguaribe. — Voyage à Goiana. — Maladie. — Retour à Jaguaribe.	1
CHAP. XII. Voyage à Uninha. — Continuation de mon séjour à Jaguaribe. — Communauté nègre d'Olin-da. — Bénédiction des sucreries. — Madingueiras et Valentoens.	43
CHAP. XIII. L'auteur va résider à Itamaraca. — L'île. — La Conception et le Pilar. — La fête de Notre-Dame du rosaire. — Voyage à Goiana. — La toque. — La vaccine.	85
CHAP. XIV. Fourmis, serpens et autres reptiles. — Rivière d'Iguaraçu. — Construction d'une maison. — Différentes espèces d'arbres. — La baleine.	132
CHAP. XV. Recrutement. — Images. — Animaux. — Les Maracas. — Apollinario, la mandinga, les volailles. — Hiéroglyphes. — Fête de Notre-Dame de la Conception. — Fandangos. — Le fort. — Baptême. — Intrudo. — L'auteur quitte le Brésil. . .	166
CHAP. XVI. Agriculture. — Plantation des cannes à sucre.	220
CHAP. XVII. Agriculture — Coton.	267
CHAP. XVIII. Population libre.	301
CHAP. XIX. Esclavage.	331

	PAGE3.
CHAP. XX. Le commerce des esclaves est impolitique.	403
CHAP. XXI. Traité d'amitié et d'alliance, de commerce et de navigation entre les couronnes de la Grande-Bretagne et du Portugal, signé à Rio-Janeiro, le 19 février 1810.	421
APPENDICE, etc.	452

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

LOAN PERIOD	1	2	3
Home Use			
	4	5	6

DUE AS STAMPED BELOW.

[illegible]

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
Berkeley, California 94720-6000

U.C. BERKELEY LIBRARIES



C020932483

